GENERAL LIBRARY,
UNIV. OF MICH.
SEP 27 1899

6e Année. N° 18. 15 Septembre 1899.

LA REVUE DE PARIS

SOMMAIRE

		Pages.
George Sand	*Autour d'un Enfant.* — I	225
R. H. de Vandelbourg	*Fumées d'Orient* (2e partie)	263
Achille Viallate	*Vingt-cinq ans de Finances anglaises*	299
Jean Villers	*Le Capitaine « Zéro »*	327
Vicomte de Reiset	*Les Derniers jours de Louis XVIII*	355
Rudyard Kipling	*Les Croque-morts*	377
Georges Moussoir	*Mademoiselle Savalette de Lange*	402
Far East	*Parlementarisme japonais*	434

PRIX DE LA LIVRAISON : **2 fr. 50**

PARIS
85bis, FAUBOURG SAINT-HONORÉ, 85bis

1899

LIVRES NOUVEAUX

LETTRES INÉDITES de Jules Michelet.

Ces lettres adressées à mademoiselle Mialaret, qui devait devenir la femme de l'illustre historien, sont un véritable poème d'amour. Michelet y a mis toute sa flamme; il aimait à les relire sans cesse; et lui-même avait souhaité les voir publiées de son vivant. Madame Michelet s'était décidée à réaliser le vœu de son mari: elle corrigeait les épreuves du livre; elle avait commencé d'écrire la préface qui ouvre le volume et que les éditeurs ont pu reconstituer en grande partie. La mort ne lui a pas laissé le temps d'achever son entreprise. Du moins les indications qu'elle avait données ont permis de faire pour le livre tout ce qu'avait projeté madame Michelet. Il restera comme le monument impérissable d'un amour profond et complet.

UN DRAME AU MARAIS, par Louis Énault.

Entre tous les personnages de ce roman, le plus intéressant est un rêveur, amoureux dans l'ombre, d'une femme que sa passion même n'a jamais souhaitée. Elle lui est apparue hautaine et pure, souffrant de l'existence, méconnue de son mari, et, secrètement, il l'a parée de toutes les vertus, de toutes les résignations, de tous les héroïsmes. Un jour, un homme passe et se fait aimer d'elle : l'idole impassible s'anime pour un autre, qui, naturellement, ne le méritait pas; le pauvre garçon ne résiste pas à la douleur de ne plus admirer celle qu'il adore. C'est tout son pauvre rêve à lui qu'elle a brisé; il ne lui en veut pas; de toute son âme il la plaint; mais il se tue : il est de ceux qu'on aurait dû aimer, — le seul être vraiment noble de ce livre, où il met un peu de vraie grandeur.

L'APOGÉE DE NAPOLÉON III, par Imbert de Saint-Amand.

L'année 1860 peut être considérée comme l'apogée du second Empire. Continuant la série de volumes consacrés aux « Femmes des Tuileries », M. de Saint-Amand nous raconte en détail l'histoire de cette année; il nous trace de la cour, de Paris et de la France, un tableau vivant et complet. Le prestige de l'Empereur n'avait reçu encore aucune atteinte; les partis désarmés et découragés semblaient avoir renoncé à la lutte; l'Impératrice était dans tout l'éclat de ses trente-quatre ans; le petit prince impérial était adoré des Parisiens; on croyait à son avenir et à la durée de la dynastie; heureuse et fière d'elle-même, la France se mirait dans sa gloire, se persuadant qu'elle était la reine des nations, comme Paris la capitale des capitales; et pourtant, déjà, quelques esprits perspicaces entrevoyaient à l'horizon les points noirs. M. Imbert de Saint-Amand a su excellemment nous intéresser à toute la vie brillante de cette année lointaine, à l'éclat de ses fêtes et à la gaîté de ses illusions.

QUESTIONS POLITIQUES. par Émile Faguet.

A propos de récentes publications, M. Émile Faguet nous expose ses idées, ses souhaits, ses inquiétudes politiques. Ce volume ne contient qu'un petit nombre d'études, — quatre; — mais toutes les quatre sont abondantes, réfléchies et documentées : l'auteur a su y faire entrer toutes les questions intéressantes et trouver prétexte à nous donner de tous les problèmes sa solution personnelle. Naturellement c'est du socialisme que M. Émile Faguet s'est surtout préoccupé; il en analyse minutieusement tous les principes avec une indiscutable compétence. Le volume se termine par un long et curieux chapitre : *Que sera le XXe siècle?* M. Émile Faguet apporte en cette vaste méditation toute l'autorité de son expérience et toute sa logique à la fois subtile et précise.

OMBRES D'AMOUR, par Pierre Gauthiez.

Il y a dans ce volume deux romans désenchantés. Tous les deux sont faits du même sujet; c'est une double variation sur un seul thème : l'abandon d'une femme, par un homme qui a cru l'aimer. Au fond, c'est l'éternelle histoire, le dénouement fatal qu'on retrouve dans tous les romans d'amour. Tôt ou tard, l'un des deux amants se lasse; et, dès la première minute, il s'en trouve toujours un qui aime mieux. Celui-là, d'avance, doit être la victime de l'autre : il exigera toujours plus qu'on ne veut, ou parfois qu'on ne peut lui donner. Sans excuser celui qui fait souffrir, peut-être faut-il le plaindre, lui aussi. Sincèrement, il souffre souvent du mal qu'il cause. M. Pierre Gauthiez, dans ces deux récits dramatiques : *A la Montagne* et *l'Anneau d'argent*, a su nous intéresser, chaque fois, aux deux personnages ; il attire sur l'un notre pitié, sur l'autre notre indulgence.

VOYAGE D'ITALIE (1826-1827) par la comtesse Anna Potocka.

On connaît les jolis *Mémoires* de la comtesse Anna Potocka : on retrouvera la même finesse d'observations, le même bon sens au service de la même malice, dans cette trop brève relation d'un voyage en Italie. La comtesse Anna Potocka avait « les deux choses essentielles à quiconque parcourt ce beau pays : instruction et imagination. Sans ces deux richesses, il est inutile de voir l'Italie, où l'on doit vivre dans le passé. » De ville en ville, de musée en musée, elle va, elle regarde, elle admire. Éprise de tout voir et de tout comprendre, elle ne s'en tient pas aux œuvres d'art : elle sait à merveille observer autour d'elle; ces notes de voyage abondent en rapides croquis, en esquisses de silhouettes amusantes. Tous ces intermèdes ne sont pas le moindre attrait de ce volume et ils s'entremêlent agréablement aux dissertations artistiques de la spirituelle comtesse.

AUTOUR D'UN ENFANT

AVANT-PROPOS

Les premières lettres que nous publions ici sont datées de 1861 et de 1862. Madame Sand approchait alors de la soixantaine, M. Édouard Rodrigues l'atteignait, M. Francis Laur avait seize ou dix-sept ans.

M. Édouard Rodrigues était associé d'agent de change et, comme l'écrivait Alexandre Dumas fils, « très honorablement considéré même de ses confrères ». Avec cela, musicien, artiste au possible, et très humain, très généreux. Il avait pour l'œuvre de George Sand une admiration dont il donnait ainsi lui-même la raison la plus personnelle et la plus profonde : « Madame Sand, disait-il, m'a rendu meilleur. »

Cet éloge parut particulièrement flatteur à Dumas fils, leur ami commun. Il blâma M. Rodrigues d'être demeuré dans son coin doré à estimer, admirer, aimer madame Sand, — qui lui avait ouvert le cœur et l'esprit, — sans lui déclarer sa reconnaissance. Il fit ce que n'avait pas fait M. Rodrigues, il écrivit à madame Sand : « Voilà un vrai succès, chère maman, disait-il en terminant, et moi qui vois tous les mondes, je retrouve partout cette unanimité d'admiration et d'estime autour de votre nom. Vous seule vous ne vous doutez pas de ce que vous êtes, ou vous ne voulez pas vous en douter. Le bien que vous faites est immense : toute la race humaine a besoin de l'image du bien, même lorsqu'elle ne le fait pas, surtout dans des temps où le mal triomphe ou a l'air de triompher, car son règne ne peut pas être éternel. »

Au moment où madame Sand reçut la lettre de Dumas fils, elle était très préoccupée d'un pauvre enfant qui végétait dans son voisinage, au Coudray, chez un vieil ami à elle, aveugle, M. Robin

Duvernet. Cet enfant se nommait Francis Laur. Il était très désireux de s'instruire et doué d'une intelligence très vive. La nécessité de venir en aide à sa mère l'avait réduit à un emploi qui lui convenait mal : il servait de secrétaire et aussi de guide à l'aveugle ; il ne le quittait pas.

Francis allait à Nohant une ou deux fois par semaine. Là seulement il vivait vraiment. Il y rencontra Dumas fils. — Madame Sand et Dumas lui apparurent comme deux bons génies, qui pouvaient d'un mot changer son existence. Après bien des hésitations, il leur écrivit et leur confessa ses désirs, ses rêves de gloire et d'amour. La réponse de madame Sand est la première de ces lettres. Dumas répondit aussi à l'enfant, mais il lui répondit en homme. De cette lettre, que nous n'avons pas le droit de reproduire entière, nous citerons seulement quelques phrases : « ... Si vous êtes vierge comme vous le dites, et, dans ce cas, vous êtes bien heureux, vous ne manquerez pas de créatures de toutes les classes qui voudront s'approprier votre première sensation. — La virginité d'un adolescent est aussi tentante pour certaines femmes que la virginité d'une jeune fille pour certains vieillards. — C'est du libertinage, et vous y perdrez votre force et votre foi.

A votre âge on n'est aimé que de sa mère *(bis)*.

Toute femme qui se laissera faire la cour par vous d'ici à trois ans sera une coquine qui vous prendra pour elle et non pour vous. — Attendez donc... Les économies faites de ce côté-là se retrouvent toute la vie, — ne cassez pas trop tôt la tirelire. Quand vous voyez un homme de cinquante ans ferme, noble, intelligent, gai, vigoureux, — soyez sûr qu'il vit encore de ce revenu-là, et que sa jeunesse a été contenue... C'est la sève du tronc qui fait les fortes branches, et c'est cette sève qui vous monte à la tête aujourd'hui et qui met votre imagination en fleurs... Le bonheur n'est ni dans la gloire, — ni dans la fortune, — ni dans le génie. Il est dans la conscience d'abord, dans l'obscurité ensuite, — dans l'estime et l'affection de deux êtres nobles l'un pour l'autre. — Vous ne direz pas que vous n'êtes pas prévenu. »

Quelque temps après, madame Sand recueillait Francis. Elle comprit bien vite qu'il ne pourrait pas travailler à Nohant comme il en avait l'ambition. Sachant par Dumas fils l'admiration fervente que M. Rodrigues lui avait vouée, elle espéra trouver en cet homme charitable un soutien pour Francis ; on verra que son espoir ne fut pas déçu.

Dès que M. Rodrigues, — surnommé joliment par Dumas « le bon riche », — et madame Sand se connurent, il s'établit entre eux comme un ministère de charité. Une infortune est-elle signalée par madame Sand à M. Rodrigues, elle est aussitôt secourue par lui.

Et cette association d'humaine pitié dura des années sans un mécompte, sans une mésintelligence du cœur.

On demeure surpris en voyant à quel point la bonté de George Sand s'est étendue à toutes les misères. Ceux qui souffrent le plus sont les humbles : c'est vers eux que sa pitié va de préférence. Ce qu'elle ne peut pas faire, elle prie M. Rodrigues de le faire à sa place, et jamais celui-ci ne refuse ; tout au contraire, il fait souvent plus qu'elle ne réclame. Il est en droit de lui écrire : « Que vous êtes heureuse, chère et adorable grand'maman, par le bien que vous faites et par le bien que vous faites faire ! » Et l'on est tenté d'appeler avec lui cette femme de génie : « Soleil de bonté ! »

*
* *

Je tiens à remercier non seulement madame Maurice Sand et M. Francis Laur, mais encore MM. Eugène d'Eichthal et Jules Gouin, petits-fils de M. Édouard Rodrigues, qui ont bien voulu me communiquer la correspondance de George Sand et de leur aïeul. C'est grâce à leur complaisance que j'ai pu accomplir ce travail.

Et maintenant, puisque la mémoire de George Sand a trouvé des détracteurs, qu'ils lisent ces lettres. Et, s'il s'en trouve un qui ne soit point convaincu, nous lui dirons simplement : « Que celui qui fut plus généreux et meilleur lui jette la première pierre ! »

HENRI AMIC

I

GEORGE SAND A FRANCIS LAUR

Nohant, 24 août 1861.

Mon enfant, ta lettre est d'un bon cœur d'enfant... Tu dis et tu sens que tu commences ta vie par une bonne action : voilà ce qu'il y a de meilleur dans tes pensées. Continue encore cette bonne action, elle te portera bonheur. Je comprends très bien que ce soit une impasse et que tu aies soif de liberté ; mais il n'y a pas de temps perdu, tu es trop jeune pour entrer avec succès dans une carrière intelligente. — Trop jeune pour être acteur, dans le cas où tu découvrirais en toi des dispositions (c'est ce que personne ne sait). — Trop jeune pour écrire, trop jeune pour entrer secrétaire chez un savant, un artiste ou un littérateur célèbre.

Si tu me demandes ce que je pense de toi, je te dirai que je te crois capable de très bien écrire un jour, car, malgré la confusion de tes aspirations, on sent que tu as en toi de la vie, et on voit que tu peux l'exprimer. L'absence d'études classiques te gênera beaucoup dans les diverses professions auxquelles aspirent les fils de bourgeois. D'ailleurs, étant doué pour les choses de sentiment, je ne vois pas pourquoi tu ne chercherais pas à vivre d'un art qui est l'expansion du sentiment. C'est une carrière matériellement difficile, au commencement surtout ; mais toutes les carrières que l'on se fait soi-même sont difficiles, et il ne faut pas commencer sans t'assurer en même temps un gagne-pain pour une dizaine d'années. Celui que tu as te permet d'attendre un peu. Quand tu seras plus instruit, on peut t'en trouver un analogue, plus lucratif et moins assujettissant, ce qui te permettra de travailler davantage pour ton compte. Ce ne sera pas encore la liberté, mais l'absolue liberté est un rêve, et une demi-liberté est déjà une grande conquête. Si on peut te trouver un emploi à Paris, tu seras à même de tâter tes ressources intellectuelles et de sentir mieux ta vocation se développer. Tu pourras aller trouver des acteurs de talent et de cœur, j'en connais; ils te donneront un rôle à apprendre, tu le leur réciteras et, au bout d'un mois, ils sauront te dire franchement si tu es doué pour le théâtre ou si tu ne l'es pas. Ce n'est pas plus difficile que ça à savoir. Mais ne te fais pas d'illusions, le théâtre est une spécialité. On peut être plus intelligent que tous les acteurs du monde et ne pas faire plus d'effet que le plus mauvais d'entre eux. Cela tient à une nature particulière qui se développe ou se refuse sans qu'on sache pourquoi, et, pour être un mauvais cabotin, il vaut mieux tout de suite se faire laquais ou chiffonnier. C'est le dernier des métiers quand on n'a pas de véritable talent, puisqu'on a pour juge toute une foule qui vous rit au nez et vous outrage à bout portant. Le talent et la dignité sont donc là absolument liés l'un à l'autre.

La littérature est plus honorable pour un commençant sans expérience. Il peut se hasarder et faire ses premières armes sous un nom qu'il peut changer ensuite. Rien ne t'empêchera, quand tu auras le gagne-pain nécessaire, de t'essayer à écrire

pour ton compte, et tu ne manqueras pas de bons conseils pour t'arrêter si tu ne fais rien de bon et pour te lancer si tu vas bien.

Si tu échoues après un certain nombre d'essais, le gagne-pain te restera et tu pourras être encore très heureux en occupant tes loisirs avec les sciences pour lesquelles tu as également de l'aptitude; celles-là ne trompent pas. Ce sont de saintes amies qui n'ont pas besoin du public, qui nous parlent de Dieu sans intermédiaires, et qui, sans enfler notre vanité, peuvent toujours nous donner une attitude digne et indépendante devant les hommes.

Voilà, je crois, l'espèce de plan que tu peux te tracer, car il faut un plan, et ce qu'il y a de plus mauvais, de plus épuisant pour l'esprit, c'est l'indécision et l'incertitude.

Si tu adoptes cette idée, il faut songer dès à présent à la réaliser, c'est-à-dire qu'il faut en parler à cœur ouvert à M. Duvernet, qui me paraît très bien comprendre que ton avenir doit bientôt commencer. Il est trop bon et trop intelligent pour ne pas t'aider à devenir un homme. Il t'aime et il t'estime, et il ne faut jamais songer à le quitter sans emporter de lui une bénédiction paternelle qui sera ton passeport et ton entrée dans une existence honorable et digne.

Il ne faut jamais songer non plus à t'en aller seul et sans appuis courir les aventures de la vie parisienne. Là, tu serais perdu sans ressources, — esprit, cœur, santé et honneur peut-être, — au bout de trois mois, quelque pur, quelque fort, que tu puisses être. On ne tombe pas en pleine boue sans se salir. Pour ce qui est de ce genre de réalité, Dumas a mille fois raison. Il sait et il te dit ce qui est, ce que tes illusions ne peuvent changer, ce que ta volonté ne saurait vaincre.

Maintenant, je suppose que tu ouvres ton cœur à l'ami auquel ta vie présente est liée; tu dois prolonger le plus possible ton séjour auprès de lui, et apprendre de lui, avec lui, sans lui et de toutes façons, tout ce qu'il te sera possible d'apprendre. De l'anglais, du latin tout ce que tu pourras, du dessin, un peu de musique si tu peux; enfin, travaille comme un nègre afin de mettre en toi le plus de notions possible.

Il te fait beaucoup lire, c'est un grand bien. Ne rechigne à

aucune lecture, tout est dans tout, c'est-à-dire qu'il n'y a rien qui ne renferme quelque chose. Perfectionne surtout ta langue, ta ponctuation. Dis-toi que c'est l'instrument universel; c'est ce qui sert le plus à tout et avant tout. Apprends à écrire correctement du premier jet, de manière qu'il te devienne impossible de mal écrire même en écrivant à la hâte et sans relire. Tu ne peux pas encore avoir le fond, aie la forme. Le reste viendra avec le temps et la vie.

Mais qu'écriras-tu un jour? Tu n'en sais rien, et il est très bon que tu ne le saches pas. Si tu le savais, l'inspiration ne se ferait pas; ne cherche pas même à le savoir. Apprends beaucoup de choses et sache bien que toutes ces choses te serviront, quelque chose que tu écrives un jour.

La plupart des littérateurs sont ignorants et se meuvent dans un cadre vite épuisé; fais le tien très vaste, peut-être qu'un jour le dessin s'y placera d'une façon heureuse. S'il ne se fait pas, tu n'en auras pas moins une provision de ressources qui trouveront un emploi quelconque.

Tu as l'esprit poétique? Tant mieux! Poétise tout ce que tu vois, c'est-à-dire regarde-le bien, car la poésie est dans tout. Ce n'est pas nous qui la faisons. Nous la surprenons où elle est et nous sommes bien heureux quand nous la sentons assez vivement pour arriver à l'exprimer.

Ne t'use pas le cerveau à penser trop à ton avenir, à chercher le mot de ta destinée : c'est du temps perdu, tu ne le trouveras pas et personne ne peut te le dire. On ne peut te prédire *à coup sûr* que ceci : fais-toi de plus en plus *intelligent, logique, bon, religieux* et *pur*. Cela, tu le peux, et, si tu le veux fortement, personne ne peut t'en empêcher dans le milieu où tu es et à l'âge que tu as. Quand tu seras ainsi, sois bien tranquille, tu auras des amis, des soutiens et du bonheur. Si à tous ces dons tu joins une véritable modestie, ta carrière se fera toute seule, et tout ce qui te paraît aujourd'hui impossible sera facile.

Si tu es le contraire de tout cela, les amis n'y feront rien, tu n'auras qu'une sotte et déplorable existence.

Si tu te presses trop et que tu veuilles prendre ta volée avant d'avoir du mérite, tu arriveras peut-être quand même, mais beaucoup plus tard, et les années que tu peux consacrer

maintenant à avancer seront des pas en arrière très dangereux et très pénibles.

Tu dis que tu as de la force, je n'en veux rien savoir. Je le saurai dans un an ou deux, si tu continues à t'enrichir au lieu de te dépenser.

Si tu veux que je parle de toi et de tout cela avec M. Duvernet, je le veux bien, sinon je te garde ton secret.

Bonsoir, mon cher petit.

II

GEORGE SAND A ÉDOUARD RODRIGUES

Nohant, 27 mars 1862.

Mon cœur est tout pénétré, monsieur, de cette amitié si bonne et si vraie que vous me témoignez. En me la révélant, mon cher Alexandre[1] savait bien que, dans la vie littéraire digne et croyante, *le public* n'est pour nous qu'un très petit nombre d'âmes choisies auxquelles nous sommes heureux de plaire. Le reste profite s'il peut et s'il veut de ce que nous tâchons de dire de bon ou de vrai, mais nous ne le connaissons pas, et, si nous le consultions, il nous égarerait comme il égare tous ceux qui lui font des concessions intéressées. Mais le petit nombre qui pense comme nous et qui dirait comme nous s'il voulait dire, celui-là nous soutient et nous donne une force intérieure dont nous devons le remercier. Aussi, monsieur, je vous remercie de cœur, ainsi que cette chère malade[2], dont Alexandre m'a parlé. Mais ce n'est pas moi qui vous ai rendus bons, c'est tout au plus si je vous ai fait sentir que vous l'étiez. Pour cette bonté je chéris votre suffrage, et j'y penserai désormais pour me rendre meilleure moi-même. Vous voyez que l'échange sera égal et complet, et que si je vous ai fait du bien, vous me le rendez pleinement.

1. Alexandre Dumas fils.
2. Madame de B..., fille de M. Édouard Rodrigues.

III

GEORGE SAND A LOUIS MAILLARD[1]

Nohant, 15 avril 1862.

Voilà, mon cher Maillard, la lettre pour M. Laugel. Elle vous mettra en rapport avec un des hommes les plus éminents de la science. Je n'ai pas son adresse ; vous pourrez la demander à *la Revue des Deux Mondes*, rue Saint-Benoît, 20. Ajoutez aux renseignements et aux questions de ma lettre tout ce qui est nécessaire. Vous pouvez nommer M. Rodrigues, le *bienfaiteur*.

L'enfant se nomme *Francis Laur* (dix-sept ans et demi). Il est solide de cervelle et de santé. Il a de la persévérance et de l'enthousiasme ; il écrit et rédige bien. Il connaît bien sa langue; il a été au collège jusqu'en quatrième. Il n'a pas oublié et, ne manquant pas de facilité pour les langues, il répond d'apprendre vite ce qu'il devra savoir de latin pour le baccalauréat, avec un maître intelligent. Il a appris tout seul l'anglais, ne sait, par conséquent, pas le prononcer, mais le lit bien. Il est assez fort en botanique, un peu musicien. Il a commencé récemment la géologie et y voit clair déjà. Il ne dessine pas mal des fleurs, des coquillages, etc... Il est adroit de ses mains et fait de la menuiserie par passe-temps. Il a beaucoup lu : il sait *très bien* l'histoire et pourrait déjà faire, à certains égards, l'éducation d'un enfant ou être un secrétaire distingué. Mais il ne faut pas le laisser dans ces sortes d'*impasses*, il ne faut pas l'occuper de travaux de détail qui lui prendraient le temps — *court déjà* en raison de son âge — qu'il doit consacrer exclusivement à son instruction. Il faudra lui rappeler sans cesse qu'on paie pour lui et qu'il doit se hâter de se rendre indépendant.

Quant aux questions, vous savez celles qu'il faut faire à M. Laugel. Qu'est-ce que c'est que l'École des mines dont vous avez eu l'idée? Que faut-il savoir pour y être admis? Tout le monde peut-il y être admis? Jusqu'à quel âge? Que

1. Ingénieur. (Voir plus loin, lettre XII.)

faut-il savoir pour cela? Et, ce qu'il faut savoir, quelle est la meilleure manière de l'apprendre? Il y a des écoles préparatoires au baccalauréat, c'est à coup sûr moins cher qu'un professeur particulier. Il faudrait savoir un peu les dépenses à faire en tout genre et le mode de toutes choses. Va-t-on à ces écoles tous les jours? Y est-on logé? Calculer aussi, à part vous, les dépenses que cet hôte vous coûterait. Enfin établir approximativement, — pour le vivre, les leçons, un *très petit peu* d'argent de poche, le blanchissage, logement, vêtements, chaussures, etc., etc., — l'argent que M. Rodrigues aura à débourser, sauf à lui en présenter l'excédent si vos prévisions restaient au-dessous de la réalité. Je vous mettrai en rapport avec lui dès que vous m'aurez fixée sur quelque chose.

Faites vite, mon ami, car j'ai idée que Francis est mûr pour commencer une véritable éducation et qu'il n'a pas de temps à perdre. Je suis certaine qu'il vous plaira et que cette éducation vous créera de bons rapports avec M. Rodrigues et d'autres, et qu'elle ne vous causera pas d'ennuis. Si les ennuis venaient d'ailleurs, ils ne dureraient pas. Il est arrêté dans ma pensée, et *je ne l'ai pas caché à votre futur élève*, que s'il venait à se rendre indigne de nos soins, tout serait dit une fois pour toutes. Nous ne lui devons rien : il n'est ni notre parent, ni celui d'aucun ami à nous. Nous en faisons l'objet de nos sollicitudes à cause de son intelligence et de son caractère jusqu'ici très intéressants. Le jour où il ferait mauvais usage de ses dons naturels, nous n'aurions plus aucune raison de nous intéresser à lui.

Il faudra songer aussi à son logement, lui trouver une petite chambre à feu où il puisse travailler le soir selon son habitude. Il est très fort et bien portant, mais, vivant toujours à la campagne, il pourra être éprouvé un peu par le climat de Paris et l'étroitesse des habitations. Malade, il nous causerait de l'embarras. Il est habitué au bien-être dans une maison riche. Il n'y songe guère et ne s'en rend même pas compte ; mais il sera prudent de l'habituer par degrés à une vie plus rude.

Voilà tous mes avis, ne les perdez pas de vue, non plus que mes questions sur la marche à suivre, le temps à éche-

lonner et à mettre strictement à profit, les dépenses, le but spécial vers lequel il y aura à le pousser, car il ne sait rien de la vie pratique et il ne faut pas le laisser hésiter et chercher une issue qu'il ne trouverait probablement pas de lui-même ou qu'il trouverait mal.

Bonsoir, mon ami. Dites à madame Maillard tous mes compliments affectueux et mes amitiés plus familières aux enfants noirs [1].

IV

FRANCIS LAUR A ÉDOUARD RODRIGUES

Nohant, 17 avril 1862.

Monsieur,

Madame Sand vous a intéressé au sort d'un enfant que vous ne connaissez pas. Vous lui donnez le moyen d'acquérir du savoir, de devenir un homme utile et, pour toute récompense, vous n'exigez que du travail.

J'ai pris une ferme détermination : « Je veux. » Avec cela on peut tenter l'impossible. Dieu veuille que je pense toujours ainsi et que je marche dans la bonne voie.

Avant de commencer la nouvelle vie que vous me préparez, permettez-moi de vous adresser une prière.

Si vous me voyez faiblir et céder à des entraînements blâmables, abandonnez-moi, laissez-moi sans pitié retomber dans l'ornière. Ce sera le seul moyen de me rappeler au bien.

A mon âge, on n'a pas de mérites, on en acquiert. Je ne suis pas votre parent. Je n'ai donc aucune valeur à vos yeux.

Mais, présenté par madame Sand, soutenu par vous, je contracte un grand engagement. Si j'en méconnais la gravité, je ne mérite l'intérêt de personne.

Merci, monsieur, de votre bienfaisante bonté.

La reconnaissance ne doit se traduire qu'en actions, mais

1. Un fils et une fille, que le père de madame Maillard, propriétaire à l'île Bourbon, avait eus de deux esclaves. Après la mort de son père, madame Maillard, d'accord avec son mari, avait pris soin d'eux et les avait emmenés avec elle à Paris.

elle naît spontanément, et permettez-moi de l'offrir tout entière à madame Sand et à vous.

Agréez, monsieur, mes respects et mon dévouement.

V

GEORGE SAND A ÉDOUARD RODRIGUES

Nohant, 19 avril 1862.

Cher monsieur,

Permettez-moi de mettre sous vos yeux une lettre d'un digne et excellent ami à moi, que j'avais chargé, en quittant Paris, de prendre des informations exactes relativement aux études du jeune enfant que vous avez bien voulu protéger et secourir. Il résulte de cette lettre que le temps du noviciat sera beaucoup plus long et les dépenses beaucoup plus considérables que je ne l'avais pressenti et je ne veux nullement donner suite au projet sans vous l'avoir soumis dans sa réalité. Je ne voudrais pour rien au monde vous engager dans un sacrifice que je croyais beaucoup moindre, et tirer à vue sur votre bienfaisante générosité. Je vous ai dit et vous répète que l'enfant m'intéresse par lui-même, à cause de son intelligence et de la noblesse de ses sentiments, mais qu'il n'appartient à aucune famille amie envers qui j'aie des devoirs à remplir ; enfin que lui-même ne m'a jamais rendu aucun service. Vous pouvez donc dire *non* sans me créer le plus léger préjudice moral ou matériel. L'enfant peut encore, à moins de frais, vous avoir pour bienfaiteur, en s'appliquant à un travail moins brillant et en occupant un emploi qui serait plus vite fructueux pour lui-même, par conséquent moins longtemps dispendieux pour vous. Vous prononcerez donc en toute liberté sur l'avenir du néophyte. Quoi que vous fassiez pour lui, ce sera une bonne action bien placée, il vous devra tout, il le sentira et il se rendra digne de vos bontés.

VI

ÉDOUARD RODRIGUES A FRANCIS LAUR

Paris, 20 avril 1862.

Un jeune homme qui, à l'entrée de la vie, éprouve vos louables sentiments et les exprime déjà comme vous ne peut manquer, s'il persévère, d'être l'objet de l'intérêt et plus tard de l'affection, de l'amitié des personnes qui pourront le connaître et l'apprécier.

Vous avez une chance dont il est impossible à votre âge d'apprécier tout le bonheur. Cela viendra plus tard, de même que plus tard aussi vous comprendrez qu'en me fournissant l'occasion de m'associer à la bonne entreprise d'une patronne que vous ne pouvez encore qu'aimer et respecter comme bienveillante et généreuse, vous méritez de ma part tout autant de remerciements que vous m'en adressez.

En attendant, suivez avec une confiante reconnaissance cette main puissante et protectrice qui vous guide et vous soutient, remplissez l'engagement que vous contractez, suivant vos expressions, et croyez bien que nous serons tous quittes les uns envers les autres.

VII

GEORGE SAND A LOUIS MAILLARD

25 avril 1862.

Mon cher ami,

Je vous remercie de tous vos bons renseignements. Je suis effrayée du temps et de la dépense. J'avais prévu moitié moins. En présence de cette grosse affaire, je crois devoir consulter M. Rodrigues pour savoir s'il ne recule pas devant un chiffre d'années et de *dollars* qui dépasse tellement mes appréciations et peut-être les siennes. Je lui ai donc envoyé votre lettre qui est très complète et très claire, et je vous ferai part de sa réponse.

VIII

GEORGE SAND A LOUIS MAILLARD

30 avril 1862.

Cher ami, notre *bienfaiteur* recule, comme je m'y attendais, devant une si grosse dépense. Il faut chercher quelque chose de moins, de *beaucoup moins*. Encore dans les sciences, si l'on peut, et, sinon, dans l'industrie. Voyez et cherchez dans votre bon esprit pratique et proposez. Après quoi, je proposerai à M. Rodrigues. Le pis-aller serait un emploi dans un ministère ; je pourrais bien trouver cela, mais le but du développement intellectuel ne serait pas rempli. On me dit qu'à l'École centrale on fait de bonnes études et que ce n'est pas cher ; — qu'est-ce que c'est ? Faites-moi la même enquête que pour l'École des mines et dites-m'en un peu le programme.

IX

GEORGE SAND A LOUIS MAILLARD

Nohant, [mai 1862].

Mon cher ami, voilà mes chers enfants mariés[1]. J'en suis bien heureuse, mais j'ai été si émue et si occupée tous ces derniers jours que j'ai dû remettre à vous parler de Francis Laur. L'École centrale, c'est-à-dire les 10 000 francs à demander à M. Rodrigues, c'est encore trop. A. Dumas fils, qui avait emmanché l'affaire, m'a écrit qu'il ne fallait pas demander tant, qu'il avait parlé de beaucoup moins en présentant ce projet en manière de supplique à son riche ami, et que d'ailleurs il valait mieux demander année par année que de présenter tout à coup ce gros chiffre à sa pensée. Il résulte pour moi que plus les gens sont riches, plus il faut se montrer discret.

1. Maurice Sand venait d'épouser mademoiselle Marcellina Calamatta.

Mais je vois un grand danger à suivre le conseil de Dumas. Quand nous aurons lancé l'enfant dans cette carrière d'études, si, la deuxième année, on nous dit que c'est assez, nous serons penauds. Je voudrai continuer et je sais d'avance que, pour mon compte je ne le pourrai pas. Cherchons donc quelque chose qui ne dépasse pas le chiffre de 5 000 francs, — et qui assure une position à Francis dans la voie plus ou moins scientifique.

Il est parti pour aller voir à Moulins un oncle à lui qui est conducteur de travaux de routes. C'est une place de 4 000 francs qui lui laisse le loisir de s'occuper avec ardeur d'histoire naturelle. L'ambition et les goûts de l'enfant seraient très satisfaits s'il pouvait arriver dans plus ou moins d'années à cette position dans les ponts et chaussées. Il va demander audit oncle la marche à suivre et les études à faire. Il y passera huit jours et nous verrons quels renseignements il nous apportera. Je crois qu'il se trompe sur le chiffre et que ce traitement de conducteur de travaux est beaucoup moindre. Nous verrons aussi si l'oncle peut et veut l'aider quelque peu.

De votre côté, si vous avez ou si vous pouvez avoir des notions sur ces emplois et les connaissances qu'ils exigent, faites m'en part *tout de suite* et, au retour de Francis, je prendrai un parti. Je le vois maintenant et j'en suis encore plus sûre : c'est un excellent sujet, très capable — piochant du matin au soir et très gentil sous tous les rapports. Ne vous arrêtez donc pas précisément et uniquement à mon idée des ponts et chaussées ; si vous voyez autre chose, dites-le-moi.

X

GEORGE SAND A ÉDOUARD RODRIGUES

Paris, jeudi soir, 29 mai 1862.

Cher monsieur,

Voilà mes enfants mariés, heureux, et moi tranquille jusqu'à nouvel ordre. *L'avenir !* dites-vous ! — Sans doute, il est le grand mystère pour tous, et l'homme n'a qu'une vraie

formule de foi et d'amour : *Fais ce que dois, advienne que pourra.* Quand on a, de part et d'autre, engagé sa vie sans arrière-pensée et sans aucun calcul égoïste, on n'a pas conjuré magiquement les éventualités de la vie, mais on s'est rendu plus fort pour les traverser.

Je peux donc à présent m'occuper de Francis Laur, que, du reste, je n'ai pas perdu de vue, puisqu'il a travaillé chez moi sans désemparer. A présent que je l'ai observé du matin au soir depuis cinq semaines, je suis complètement convaincue de la très grande et très réelle capacité de cet enfant. C'est une nature portée vers les sciences naturelles et c'est un brave enfant, un bon sujet, aimable, doux, sincère, courageux. Il *pioche* sans relâche dix heures de suite : il a une ardeur inépuisable au travail. Rien ne l'en distrait et pourtant ce n'est pas un ours, c'est une nature vive et sensible. — Il mérite donc bien vraiment d'être l'objet d'une de vos belles et bonnes actions, et, si la quantité d'argent dont vous pouvez disposer pour vos nombreuses charités n'est pas dépassée en ce moment, je vous propose sérieusement mon petit bonhomme comme digne d'être un de vos obligés, un de ceux qui vous feront le plus d'honneur et dont la reconnaissance sera la plus entière et la plus sentie.

Je joins à cette lettre une lettre de mon ami Maillard, à qui j'avais demandé de chercher une grande réduction de dépenses sans abandonner le but scientique. D'après sa réponse, 6 000 francs assureraient cet avenir, 6 000 francs à verser en trois ans. Pour le dernier paragraphe de la lettre parlant d'*une foule de menues dépenses*, je m'en chargerais seule, car je n'ai pas d'amis riches qui connaissent cet enfant et qui, par conséquent, s'y intéressent. Et puis, vous savez bien que tous les riches ne sont pas généreux comme vous l'êtes, comme je le serais si j'avais de la fortune. — Je ne dois pas oublier de vous dire que Francis Laur est exempté du service militaire par la présence de son frère aîné sous les drapeaux. Ce frère aîné est un brave garçon qui n'a pas voulu se faire libérer afin d'assurer à son jeune frère, intelligent et travailleur, la liberté nécessaire à son éducation.

Cette éducation peut se faire chez moi, je lui offre de grand cœur l'asile et l'entretien pour plusieurs années. Après quoi

je peux le faire entrer dans un bureau quelconque. Vous voyez que, *sans me désobliger* et sans être *inhumain*, vous pouvez me le laisser sur les bras. C'est une belle et bonne nature, il ne me pèse pas, mais je ne peux lui donner l'éducation scientifique, et seul, sans guide, à la campagne, il ne peut l'acquérir que d'une certaine façon. C'est-à-dire que, ne ne pouvant deviner la méthode officielle courante, il peut devenir très instruit et n'être pourtant pas en état de répondre à un examen. De là, pas de carrière scientifique ouverte — les bureaux quelconques où il gagnera sa vie honnêtement; mais une belle intelligence perdue pour la science et la société. C'est donc la charité à l'intelligence que je vous offre de faire. Si ce n'était que le pain du corps, ma pauvreté relative trouverait moyen de le lui procurer et je n'irais pas encombrer d'un estomac de plus votre liste probablement effrayante.

Je suis à Paris pour vingt-quatre heures, cher monsieur, et je n'aurai pas le temps d'aller vous voir. Ce sera pour une autre échappée. Maintenant, il faut que je retourne à mon travail qui est bien en retard, grâce aux émotions et aux joies de notre événement matrimonial.

Répondez-moi un mot à Nohant : oui ou non. Si c'est non, rien de changé aux sentiments que je vous porte. Je saurai que cela ne se peut pas et vous n'avez pas besoin de m'expliquer le pourquoi. — Si c'est oui, j'enverrai Francis vous remercier et commencer son travail. Je le regretterai, car c'est un enfant très aimé chez nous, mais il s'agit d'aimer les gens pour eux et non pour soi.

XI

GEORGE SAND A LOUIS MAILLARD

Nohant, 1er juin 1862.

Cher ami, nous sommes arrivés en bonne santé, hier soir, et dès ce matin j'ai reçu la réponse de M. Rodrigues, que je vous envoie avec un mot d'introduction auprès de lui[1], afin

1. Voir la lettre suivante.

qu'il vous connaisse comme intermédiaire entre nous et père putatif de Francis Laur.

Je crois que le mieux est de nous arrêter à l'école des mineurs de Saint-Étienne, parce qu'il n'y a pas de baccalauréat ès sciences à faire et que véritablement le programme de l'examen peut être abordé et complété par lui en moins d'une année. Puisqu'on nous assure ces dépenses d'une année de préparation, tant mieux. Francis dépassera, je n'en doute pas, la somme de connaissances obligatoires.

Mais je ne suis pas de votre avis : je ne trouve pas qu'il doive aller tout de suite à Paris, parce que plusieurs mois en sus d'une année dépasseraient notre budget, et que ces quelques mois qui nous séparent des examens de 1862 ne suffiraient peut-être pas pour le rendre compétent.

Je pense donc que c'est assez tôt de l'envoyer à Paris cet automne, pour qu'il soit prêt, et largement, à l'automne de 1863.

D'ailleurs vous allez faire une excursion en Auvergne et en Velay durant laquelle Francis ne serait pas assez tenu à Paris. Il est sage, raisonnable et gentil, pourtant il n'a pas dix-huit ans, et Paris lui causera une sorte d'ivresse, probablement, durant laquelle la surveillance et *les bons conseils d'un homme* lui seront nécessaires dans les commencements.

Madame Maillard lui sera une tendre sœur, j'en suis bien sûre, mais vous savez qu'une femme ne peut guère s'enquérir de la conduite d'un jeune garçon sous certains rapports.

Arrêtons-nous, croyez-moi, à cette école de mineurs. En lisant le programme avec lui, j'ai vu que les deux seules connaissances qui lui manquent sont l'algèbre et le dessin linéaire. Pour le reste, il ira bien et assez vite. L'éducation en province lui vaudra mieux qu'à Paris et il y prendra moins d'ambitions difficiles à réaliser.

XII

GEORGE SAND A M. ÉDOUARD RODRIGUES

Nohant, 1er juin 1862.

Cher monsieur, la personne que je vous envoie est mon ami, M. Maillard, un ingénieur colonial, qui veut bien, après

avoir fait toutes les démarches et pris toutes les informations relatives à l'éducation de Francis Laur, se charger d'être son père putatif à Paris et son guide auprès de vous. C'est donc à lui que vous aurez, en temps et lieu, toute sécurité pour verser votre large subvention consacrée à l'avenir de cet enfant (de dix-sept ans et demi). M. Maillard lui donne son temps, son zèle, sa sollicitude soutenue et contribue ainsi à cette bonne œuvre où vous avez la meilleure part.

M. Maillard mettra au service de vos vues sur les autres enfants dont vous êtes le bienfaiteur les renseignements pratiques qu'il a obtenus de toutes parts en s'occupant de Francis Laur.

En ce moment, M. Maillard s'occupe encore de trouver le meilleur mode pour abréger le noviciat de Francis sans détriment pour son instruction.

Je pense que lorsqu'il vous verra, il sera fixé et n'aura plus qu'à vous demander le jour où vous voudrez bien donner audience à votre protégé, pour qu'en arrivant à Paris il aille vous exprimer sa reconnaissance profonde.

XIII

GEORGE SAND A LOUIS MAILLARD

Nohant, 10 juin 1862.

Cher ami, je ne suis pas d'avis d'envoyer Francis pour faire sa visite de remerciement et revenir, car ce sera encore une cinquantaine de francs à dépenser en dehors du budget strictement réglé par vous. Il n'a pas un sou, le pauvre enfant, et moi je suis gênée au point de regarder cinquante francs comme une affaire. Il partira pour Paris dès que vous serez revenu d'Auvergne, car je vous répète que pour son début je n'aimerais pas qu'il fût livré à lui-même. Il est trop jeune et trop inexpérimenté. De plus il est passablement distrait, et sur ce point, il faudra le forcer à mener de front l'ardeur au travail et la pratique de la vie. Je m'occupe de lui faire rassembler et réparer ses nippes ; je paierai son voyage définitif, — et d'autres plus tard quand ce sera *nécessaire*, mais pas de

superflu. Je ne peux pas et il n'est pas bon de l'y habituer. Songez bien, vous, à ne pas aller au delà de sa subvention, et que votre bon cœur ne vous rende pas cette éducation onéreuse, même à votre insu.

Je vous envoie pour M. Rodrigues les détails que je peux avoir sur la position de famille de l'enfant.

Son père est *absent :* il est occupé comme ingénieur, je crois, en Espagne. On dit que c'est un homme très capable, mais il n'a pas vécu en bonne intelligence avec sa femme et on dit qu'il l'a quittée. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'il gagne fort bien sa vie et ne s'occupe en aucune façon de sa femme et de ses enfants. Ils sont de Nevers, et je ne les connais ni les uns ni les autres. Je ne peux pas interroger Francis sur ces faits domestiques, qu'il paraît ignorer entièrement. Il est fils légitime. Sa mère gagne son pain bien sec à Nevers, où elle donne des leçons de piano. Francis aurait eu des dispositions pour la musique et il *jouaille* un peu. Il aurait chanté : il a une jolie voix, mais la mère, occupée à ses élèves du matin au soir n'a pu donner suite à ses études ; elle a dû s'occuper davantage de sa fille, qu'elle destine à donner aussi des leçons. Il y a un autre frère qui s'est engagé pour libérer Francis et qui est au service.

Francis a été au collège, à Nevers, jusqu'en quatrième. Il paraît qu'à cette époque les ressources ont manqué et qu'on l'a retiré de là pour le mettre dans une étude de notaire. Il y était depuis peu de temps quand un de mes amis, M. Duvernet, étant devenu subitement aveugle, et passant les hivers à Nevers où il a sa fille mariée, le prit pour *guide* d'abord, pour secrétaire ensuite. Il l'a gardé cinq ans environ et c'est ainsi que je l'ai connu. Il l'aimait beaucoup et m'en a toujours fait le plus grand éloge. Il l'a beaucoup regretté, mais je lui ai fait comprendre qu'il devait ou le rétribuer davantage, ce que, apparemment, il n'avait pas le moyen de faire, car il s'y est refusé nettement, — ou le laisser libre de s'instruire et de se préparer une carrière. Comme sur ce point il était parfaitement d'accord avec moi, il m'a demandé si je pouvais le placer dans quelque bureau ou dans un ministère. A cela j'ai répondu oui, et je m'en occupais à Paris, quand M. Duvernet s'est fâché à Nevers avec la mère de Francis (je ne

sais pas à propos de quoi) et m'a écrit qu'il me priait de me hâter parce qu'il avait remplacé Francis. C'était un peu brusque, et je ne suis pas juge des motifs, mais je sais que Francis n'y était pour rien, et qu'il se louait des soins, du dévouement, de l'intelligence et du cœur de l'enfant, comme il s'en loue encore : sur ce point il n'a pas varié. Il m'a dit du mal de la mère ; ce qu'il y a de vrai là-dessus, je l'ignore. Francis adore sa mère et lui donne raison. Le fond de la bisbille était une petite question d'argent que l'on aurait pu, je le crois aussi, résoudre sans combat, tant elle était minime : je n'ai pas voulu savoir les détails.

Tant il y a que je connais Francis depuis cinq ans, parce qu'il passait avec M. Duvernet neuf mois chaque année à la campagne, à une lieue de chez moi, et qu'ils venaient dîner à Nohant au moins une fois par semaine. En outre, Francis venait seul de temps en temps passer la journée pour ranger et entretenir mes herbiers, ou il m'écrivait de longues lettres sur ses recherches et trouvailles en histoire naturelle. J'ai vu qu'il était remarquablement doué un peu *pour tout*, mais surtout pour les sciences naturelles qu'il aime passionnément. Il avait bien aussi quelque velléité de littérature ou de théâtre. Je l'ai détourné du théâtre qui est la voie la plus dangereuse à son âge et pour lequel, d'ailleurs, je ne le vois pas pourvu — malgré sa jolie figure — de moyens suffisants. Il n'annonce pas devoir être assez grand ; sa voix en mue n'est pas bonne. Il n'a pas de grâce, et puis, et puis lancer un enfant encore pur sur les planches, c'est trop chanceux, et, du moment qu'il me demandait conseil, j'ai dit : « Non, c'est un mauvais état pour qui n'a pas le génie dramatique et rien chez toi ne le révèle. »

Quant à la littérature, je l'ai essayé, je lui ai donné des appréciations à faire. Il écrit extrêmement bien pour son âge, mais il est sans fond et sans portée comme on l'est à dix-sept ans, et l'*extrêmement bien* dont on est capable à cet âge-là n'est pas supportable pour les gens de goût ; c'est emphatique et imité de tout ce qu'on a lu. Il pourra écrire très remarquablement un jour sur un sujet donné, mais quel sera ce sujet ? Le puisera-t-il en lui-même ou dans l'analyse des sentiments humains ? Aura-t-il une bonne philosophie et en

même temps l'imagination féconde? C'est ce que nul ne peut savoir et ce que lui-même ne sait pas.

Ces avenirs littéraires ou artistes sont toujours un *peut-être*, et, dans sa position, n'ayant rien, n'étant assisté et soutenu moralement jusqu'ici que par moi, de temps en temps, car je ne peux pas m'occuper de lui souvent, il fallait songer à gagner sa vie tout de suite par un petit emploi quelconque, ou trouver quelque part le bienfait de l'éducation pratique avec un but bien fixe. Des nombreuses facultés de cet enfant, celle que j'ai vue nette et certaine dès à présent, c'est donc l'aptitude aux sciences naturelles et pratiques, et j'ai cherché comment je pourrais faire cette dépense. Mais j'ai vu pour moi la chose tout à fait impossible, et comme Alexandre Dumas fils me parlait des nombreux bienfaits du riche M. Rodrigues, l'idée m'est venue de lui faire parler par lui de Francis. Vous savez le reste, que je crois avoir résumé dans ma dernière lettre à M. Rodrigues. Francis n'est pas un *pauvre* à nourrir. Dès à présent il gagnerait fort bien le nécessaire; mais son avenir me paraît digne du plus réel intérêt et je vois, à son travail assidu, à sa bonté, à sa bonne éducation, à sa facilité et à sa mémoire, enfin à toutes ses facultés d'application et de déduction, que, nanti d'une instruction et d'une occupation pratiques, il pourra être un jour un sujet distingué en même temps qu'un très bon sujet. Seulement il est jeune, il a l'imagination vive, il lui faut *un ami*, un père qui le conseille bien et le pousse dans sa voie, sans regarder ni à gauche, ni à droite. Je crois que vous serez pour lui cette providence et je vous remercie mille fois d'avoir consenti à l'être.

Il va écrire encore, ainsi que moi, à M. Rodrigues. En attendant, voyez celui-ci pour lui donner tous les détails qu'il demande, et pour lui expliquer le retard (causé par votre voyage en Auvergne) du voyage de Francis à Paris. Certes, je compte bien, quand je pourrai y aller moi-même, accepter la bonne invitation que m'adresse M. Rodrigues. Je lui dois la plus cordiale reconnaissance pour Francis et pour moi-même, car il me témoigne une confiante et réelle amitié à laquelle je ne serai pas ingrate.

Bonsoir, cher ami, je me porte bien; Maurice travaille.

Ma nouvelle fille est charmante et nous nous aimons toutes deux à la folie. Nous vous envoyons tous mille amitiés ainsi qu'à madame Maillard.

XIV

GEORGE SAND A ÉDOUARD RODRIGUES

Nohant, 15 juin 1862.

Monsieur et ami,

Maillard doit vous avoir donné sur Francis tous les renseignements qui étaient à ma connaissance. Depuis, il m'en est venu un plus sûr à propos de son père. Je tiens à rectifier une erreur. Ce père est un homme honorable et un bon père, savant et intelligent. Il avait de l'aisance, mais il avait le malheur de vouloir *inventer*, et il s'est ruiné, comme tous les inventeurs. Il travaille toujours, il voyage, il entreprend, il *invente* et se croit toujours à la veille de réaliser des millions pour sa famille ; mais s'il réussit à gagner de l'argent, il trouvera le moyen d'en dépenser davantage pour perfectionner ou refaire. C'est un de ces esprits ardents et ingénieux auxquels la sagesse manque. Vous devez connaître ce type-là.

La situation de Francis est donc, comme je vous l'ai dit, le dénuement absolu. Mais si, par miracle, son père faisait fortune, sans aucun doute il vous prierait de vouloir bien consentir à ce qu'il s'acquittât envers vous et sa reconnaissance n'en serait pas moins vive pour vos bontés.

Ainsi que Maillard vous l'a sans doute annoncé, je crois devoir attendre, pour envoyer Francis à Paris, que Maillard soit de retour d'une excursion géologique qu'il doit faire en Auvergne avec plusieurs savants. Francis veut vous écrire de nouveau, mais je pense que vous ne doutez pas des sentiments de gratitude enthousiaste de cet enfant, dont le cœur est digne de comprendre ce que vous êtes pour lui.

Je viens, moi, vous demander encore un bienfait ; mais celui-ci consiste à dire quelques mots à M. G..., votre gendre, pour que, par sa protection, une injustice soit

réparée. Il s'agit d'un fait minime, une véritable misère qui est pourtant toute la vie d'un pauvre honnête homme.

Avez-vous lu mon dernier roman, *Tamaris*, dans la *Revue des Deux Mondes*? Dans ce roman, il y a un pauvre loueur de pataches, qui s'appelle Marescat, et qui joue un rôle tout fictif; mais, sous un autre nom, ce bonhomme existe et son portrait est assez exact. Il s'appelle Matherou. C'était le guide et le compagnon indispensable de toutes mes excursions, et il était si bon, si dévoué et si désintéressé que j'avais pris une réelle amitié pour lui. Il y a de cela un an, et il m'a toujours écrit depuis pour me prier de mener à bien une affaire bien modeste d'où dépend son existence.

Je me suis adressée à plusieurs personnes qui n'ont rien pu obtenir. Pour vous mettre plus clairement au courant, je vous envoie une lettre qu'il avait destinée au préfet du Var, mais que j'ai gardée, le préfet m'ayant fait dire qu'il ne pouvait absolument rien auprès de la compagnie des chemins de fer.

Voyez, cher monsieur, si ce qu'il demande est possible. Je sais que les pertes dont il se plaint sont très réelles, et que, plusieurs fois, n'ayant pas de voyageurs, il a essayé d'abandonner le service de cet omnibus. Mais, comme il avait contracté un engagement de plusieurs années, la compagnie exige qu'il le tienne, quelque désastre qui puisse en résulter pour lui. Est-ce juste? et attendra-t-on que ce malheureux soit en prison ou à l'hôpital pour le dispenser d'un service impossible ou pour l'indemniser tant soit peu?

Plaidez sa cause et pardonnez-moi de vous en parler si longuement, mais toute bonne et honnête créature ne mérite-t-elle pas qu'on lui donne un peu de son temps et de son vouloir quand on n'a que cela à donner pour la secourir?... Oui, vous me pardonnerez et vous m'ôterez ce souci d'avoir échoué jusqu'à présent à sauver mon ami Marescat (c'est-à-dire Matherou), un être excellent, à la fois attendrissant et comique.

Certainement, j'irai vous voir dans votre somptueux Nohant, et si vous faites quelque voyage vers le centre, vous viendrez vous reposer dans mon modeste Boispréau[1]! — Vous

1. M. Édouard Rodrigues possédait, à Rueil, le château de Boispréau.

me devez cette promesse en échange de la mienne, comme vous me devez votre bonne amitié que la mienne mérite et réclame.

XV

GEORGE SAND A ÉDOUARD RODRIGUES

Nohant, 22 juin 1862.

Merci, cher monsieur, merci pour Francis qui vous bénira toute sa vie et dont le cœur, cela, je vous en réponds, sera digne de votre bienfait. Merci pour moi, qui vous dois une de ces satisfactions au-dessus de toutes celles qu'on éprouve pour soi-même. Merci pour ce *grand bon* Dieu auquel je crois de toute mon âme et qui doit une bénédiction particulière à ceux qui protègent et sauvent les enfants. Donner l'instruction à ceux qui ont reçu de lui l'aptitude, c'est compléter son œuvre et le servir grandement.

Je vous écris deux fois, moi aussi. Mon autre lettre, contenant quelques détails, vous sera remise par M. Maillard aussitôt qu'il aura complété quelques démarches pour fixer le début des études de Francis Laur. En attendant, cet enfant dont je croyais vous avoir dit l'âge (dix-sept ans et demi) travaille avec ardeur et vous aime avec toute la sincérité d'une belle et bonne nature.

Et moi aussi, cher monsieur, je vous aime et je serai bien heureuse si vous me fournissez l'occasion de servir, dans ma sphère d'action, quelqu'un de vos protégés. Je m'endors ce soir en répétant ce que je faisais dire en pleine révolution à un de mes personnages de *Claudie:* « Dieu bénisse les bons riches ! »

XVI

GEORGE SAND A ÉDOUARD RODRIGUES

Nohant, 23 juin 1862.

Non, cher monsieur, ce n'était pas mon idée. Je me serai mal expliquée sans doute, mais je croyais vous avoir dit seu-

lement que le père de Francis Laur serait homme à vouloir s'acquitter envers vous *s'il le pouvait*. C'est ce que l'on m'a dit et affirmé, et comme, d'après d'autres renseignements, je vous avais mal présenté cet homme, j'étais contente, j'avais à cœur de le disculper. Quant à l'enfant, aucun calcul d'avenir ne paralyse, Dieu merci, l'élan de sa reconnaissance. Mais si la fortune souriait un jour à cette famille, dans quelles mains plus fécondes et plus sûres reporterait-elle le bienfait consacré à d'autres bienfaits? Ce n'est qu'une idée romanesque après tout, car, pour faire fortune, il faut plus que le vouloir et le labeur. Il faut les spécialités plus rares d'une certaine sagesse et d'une certaine science. Il y aussi probablement les chances favorables. Enfin il y a tout un monde de faits que je ne sais pas et qu'il serait pourtant fort intéressant de savoir, car cela tient à tout le problème social. Mais les femmes n'y entendent rien et les artistes sont tous un peu fous. C'est leur bonheur à eux.

Comme vous êtes bon de vous être occupé de la grande affaire de mon pauvre Matherou *Marescat!* Eh bien! l'histoire de son *ornibus*, comme il dit, est aussi grosse pour lui que les cent millions de M. Réal. Il n'y a pas de petits désastres pour les pauvres gens, et ce bonhomme-là vous bénira si vous le sauvez; et son cheval, M. Botte, mangera une meilleure ration d'avoine. Ce cheval-là était mon ami aussi. Il me conduisait dans des endroits impossibles et, quand il était fatigué, j'étais obligée de m'attendrir avec Matherou. Je me souviens de m'être éreintée dans la montagne à chercher une source pour le faire boire, pendant que Matherou cherchait de son côté. M. Pasquali existe aussi à peu près tel que je l'ai dépeint sous ce pseudonyme. Quant aux autres, ils n'existent pas, que je sache, du moins je ne les ai rencontrés que dans mon roman. Mais je connais quelques natures aussi bonnes que celles que j'invente et c'est là ce qui soutient ma foi.

On ne rêve pas ce qui n'est pas, et à ceux qui me reprochent d'être optimiste je réponds qu'ils sont bien malheureux de n'avoir pas rencontré des cœurs d'or dans leur triste vie. Dans la jeunesse, j'étais sceptique aussi: c'était frayeur de l'inconnu et manque d'expérience, ou expérience mal faite. Quand on a vécu, il n'est plus permis de juger ainsi, et

c'est à recouvrer le sens de la justice que la vieillesse est bonne.

Vous voyez bien que j'ai raison de croire, puisque vous voilà devant moi, cher monsieur, et si, en vous écrivant, je me rappelais qu'il existe des égoïstes, Dieu me crierait : « A quoi songes-tu? C'est bien le moment! »

J'ai reçu enfin un mot d'Alexandre Dumas ; je lui ai écrit ce que vous faisiez pour Francis. Il me répondra : « Je vous le disais bien! »

A vous de tout mon cœur, mon brave et respectable ami. Croyez en moi comme je crois en vous.

G. SAND.

Maillard vous dira que l'excellent chef d'institution M. Barbey offre de prendre Francis et de le mettre à même de subir ses examens à un prix très réduit.

Ce M. Barbey est un homme de cœur et de dévouement, qui fait profiter les jeunes gens pauvres du produit qu'apportent les riches. Je lui écris pour savoir si l'enfant doit se rendre tout de suite chez lui ou seulement à la rentrée des classes.

XVII

GEORGE SAND A LOUIS MAILLARD

Nohant, 28 juin 1862.

Cher ami, voilà mon petit bonhomme. J'espère que vous l'aimerez comme nous l'aimons, car c'est une bonne et honnête nature. Il sera reconnaissant, il l'est déjà, et madame Maillard peut compter sur son dévouement comme vous-même.

Je lui mets cent francs en poche pour payer son voyage et ne pas rester les mains vides. Il n'y aura donc, d'ici à longtemps, aucun *sou de poche* à lui donner, et généralement il faudra lui en donner fort peu et lui en faire rendre compte, et même ne lui rien laisser acheter d'utile, comme souliers et autres objets d'usage, sans le diriger et l'obliger à en savoir

le prix et la valeur, car, sous ce rapport, il est très étourdi, distrait, confiant, et il paierait très bien dix francs ce qui vaut vingt sous.

La guerre continuelle à sa distraction et à son oubli de toute prévoyance dans les petites choses personnelles, voilà ce que vous aurez à faire. Mais dans les grandes choses, le travail, la douceur, la bonté, la délicatesse, vous serez content de lui.

Il est fort peu *nippé* : je ne m'en suis pas occupée, pensant qu'il ne partait pas tout de suite. Vous verrez ce qui lui est nécessaire et vous l'aurez à Paris à meilleur marché que je ne l'aurais eu ici. Vous combinerez ces dépenses pour le mieux et vous m'en direz l'excédent s'il y a lieu.

Je pense que la première chose à faire sera de le conduire chez M. Rodrigues.

Bonsoir, mon bon ami, accusez-moi réception de mon gamin. Je vous embrasse de cœur.

XVIII

GEORGE SAND A LOUIS MAILLARD

Nohant, 8 juillet 1862.

Cher ami, j'ai reçu votre collection de fougères comme un docte et précieux bouquet pour ma fête. C'est un choix très intéressant, et me voilà en train de les transporter sur beau papier blanc et de l'étudier à la veillée.

Merci pour cela et merci pour mon petit Francis, que vous aimez et qui, j'espère, sera toujours digne de votre affection ainsi que des bontés du grand chef d'orchestre de Rueil. Je savais qu'il était plus qu'amateur éclairé, c'est-à-dire très véritable et savant musicien.

Vous faites très bien de ne pas laisser trotter Francis avec son frère sous-officier. Outre le temps perdu, nous ne connaissons pas assez cet *élève de Mars* pour être sûrs de l'utilité de ces relations la bride sur le cou. Je pense que Francis se soumet aveuglément et même joyeusement à tout ce que vous

décrétez. S'il en était autrement, il faudrait me le dire, et je lui ferais entendre raison.

Embrassez pour moi Francis et dites-lui de m'écrire toutes les semaines pour me tenir au courant de ses études et de tout ce qui le concerne.

XIX

GEORGE SAND A ÉDOUARD RODRIGUES

Nohant, 12 juillet 1862.

Cher monsieur et ami,

Je vous remercie mille fois de la peine que vous vous êtes donnée pour mon *farceur* de Marescat. Est-il farceur? Je n'en crois rien; il est bien plutôt imbécile, car je suis persuadée qu'il se croit lié par un engagement. Il est trop naïf pour avoir imaginé cela, et il y a un malentendu inexplicable que je veux tirer au clair sans que vous ayez à vous en occuper davantage, car vous avez fait tout votre possible, et la réponse que vous m'envoyez est nette et précise. Mais moi, je veux savoir le fin mot de l'*imbroglio*. Lorsque le bonhomme m'a raconté ses peines, c'était si embrouillé que je n'y ai rien compris. Je lui ai dépêché quelqu'un dont je suis parfaitement sûre, qui est employé à la ville et mairie de Toulon, et qui est très versé dans les questions administratives de tout genre. Cette personne, chargée par moi de bien examiner la requête et de voir clair dans la position, a rédigé la lettre que l'on m'avait dit de faire adresser au préfet et que je vous ai envoyée. Cette personne n'aurait pas été dupe d'une carotte de paysan, d'autant plus que le paysan ne demandait aucun secours. Comment expliquer le fait? N'y pensez plus, je le répète. C'est à moi de m'enquérir et de faire tranquilliser Marescat sur ses inquiétudes chimériques, mais bien réelles.

Voyez donc comme la réalité est une chose vague et insaisissable pour moi! Je vois plus clair dans mes romans.

Francis m'écrit qu'il est confondu et charmé de vos bontés et de celles de votre famille. Vous m'écrivez qu'il vous

plaît et que vous augurez bien de lui. Cette fois, j'espère bien ne m'être pas trompée par trop de bienveillance et de crédulité. J'ai toujours vu cet enfant si bon, si honnête et si studieux, que si l'avenir me trompe, je ne saurai plus à qui l'on peut croire. Tous ceux qui m'entourent partagent la bonne opinion que j'ai de lui. Il plaît à son père adoptif Maillard et à son excellente femme. Il m'écrit des lettres charmantes. Il est reconnaissant, attaché, heureux. Que Dieu maintienne dans la bonne voie ceux qui ont bonne envie d'y marcher! — Et s'il y a dans la vie beaucoup de mécomptes et de tricheries, allons toujours! — Vous donnez le grand exemple de la foi quand même, et c'est elle qui sauve tout.

Oui, Francis et Maillard m'ont raconté leurs bonnes journées et la musique que vous dirigez en maître et toutes les bontés charmantes de votre famille : je les envie de vous voir et de vous connaître plus que moi. Mais j'espère bien, comme on dit, *me rattraper*.

A vous de tout mon cœur, cher ami. Pardonnez-moi de vous avoir ennuyé de mon Marescat, et croyez que je suis bien touchée de voir que vous ne dédaignez rien quand il s'agit d'être bon.

J'attends demain mon ami Alexandre Dumas fils, avec qui je vais bien parler de vous.

XX

GEORGE SAND A FRANCIS LAUR

Nohant, 20 juillet 1862.

Cher enfant, je te vois aux prises avec les mathématiques. La nature, belle et riante, t'attire par le côté pittoresque et descriptif. Mais il faut regarder cette étude-là comme la récompense du travail aride, et il ne faut pas songer à vivre de la rosée du ciel et du parfum des bois. Tu ne le peux pas, et il faut devenir pratique. Ton petit fond de philosophie sociale et de moralité sévère te le commande. Il faut être utile à la société et à ta famille en suivant la carrière droite et prompte que l'amitié t'ouvre et te trace. Maillard a mille fois

raison de ne pas te laisser enivrer par la contemplation. Tu auras ce plaisir-là bien vif par la suite, mais il faut le mériter.

Courage donc ! Je vois avec plaisir, et sans surprise d'ailleurs, que tu adores ce bon et brave Maillard. Montre-toi gentil et dévoué comme tu es, et reconnaissant envers M. Rodrigues. Qu'une sotte timidité ne t'empêche pas de le manifester, car la gaucherie peut ressembler à de l'ingratitude ou à de l'insensibilité, et c'est une maladie d'enfance qu'il faut vaincre. Embrasse bien pour moi nos amis.

J'ai reçu une lettre, très aimable, de ta mère ; j'ai répondu. Écris-moi toujours toutes les semaines. Ne m'oublie pas auprès de M. Contejean qui est si obligeant pour moi. Tu ne t'étais pas trompé sur le genre de la *lujula nivea*. Dumas te bénit et t'exhorte, il dit que tu es né *coiffé* et que, si tu vas de travers, tu n'as pas d'excuses. Tu te l'es dit aussi ? Je compte sur toi et je t'embrasse.

XXI

GEORGE SAND A ÉDOUARD RODRIGUES

Nohant, 19 août 1862.

Cher et digne ami,

Comme vous êtes bon de vous occuper de moi ! Je vas très très bien, sauf d'assez fréquentes reprises du mal d'estomac, mais comme j'ai de bons intervalles d'une santé parfaite, je crois que ce n'est rien de grave et que le grand remède est de n'y plus penser quand c'est fini. Les indispositions, même légères, me terrassent tout d'un coup extraordinairement ; c'est apparemment dans ma nature. Je me remets avec la même promptitude et mon travail n'en est guère interrompu.

Vous me dites, de la part de personnes bien distinguées et de la vôtre, qui est ma bonne part à moi, des choses bien affectueuses et bien touchantes. J'en suis tout étonnée, car je ne trouve en moi rien d'assez fort et d'assez concluant dans le temps d'hypocrisie et de lâcheté où nous vivons. Je suis mécontente de moi, à vous dire le vrai, et, si je causais

avec vous, vous verriez que le fond de mon âme n'est pas si vieilli que le moment où nous sommes. Si le réveil doit venir, Dieu me donnera des forces nouvelles ou me laissera tomber, et ceci seulement prouvera si je suis utile ou non.

Notre petit Francis me paraît le plus heureux et le plus content des étudiants. C'est à vous qu'il doit cela et il ne l'oublie pas, cher excellent homme que vous êtes. Vivez heureux, vous aussi, vous l'avez bien mérité, et croyez que, si l'estime et l'affection contribuent au bonheur, je vous en réserve un bon fonds en ce qui me concerne.

XXII

GEORGE SAND A LOUIS MAILLARD

Nohant, 27 août 1862.

Merci pour tous vos envois, mon bon ami.

Maurice vous renouvelle ses remerciements pour vos dédicaces d'insectes, et j'y joins les miens bien affectueux.

Quant à Francis, je ne pense pas qu'il doive tant courir seul et voir ses parents, — des parents que ni vous ni moi ne connaissons, — avec cette fréquence de sorties. Si ces personnes s'intéressaient beaucoup à lui, elles se seraient cotisées pour ne pas le laisser chercher et trouver l'assistance des étrangers. Il a accepté cette assistance de l'amitié désintéressée et il a bien fait : c'était son devoir envers lui-même et envers la société. Mais il doit se dire que cela impose des devoirs réciproques. A vous la surveillance et la responsabilité, à lui l'abandon momentané de ses goûts, de ses relations et de son indépendance.

Dites-lui cela de ma part.

Il a du cœur et de la raison, il sentira qu'il doit se soumettre, et ses parents, le sachant enchaîné au travail, ne lui en voudront pas de les fréquenter rarement. S'il a le courage méritoire de sacrifier les courses botaniques et les amusements sérieux pour le travail pratique, plus sérieux encore, — ce n'est pas pour mener la vie *de relations*, qui est une vie de flânerie et de temps perdu à son âge. Et puis enfin, ne con-

naissant pas ces relations, nous devons dire *non* et mener très ferme dans la voie rigide cette jeunesse sans expérience.

Ce gaillard-là, isolé de tout appui et de toute ressource dans la vie, est bien heureux de trouver des familles d'adoption, et des amis sincères pour le contrarier au besoin. L'autre famille, celle que la nature lui a donnée et qui ne le sert en rien, n'a pas de droits sur lui puisqu'elle n'a pas trouvé de devoirs à remplir envers lui. Il est très facile de caresser et d'amuser un enfant, plus difficile de veiller sur lui à toute heure et de l'empêcher de s'amuser. Nous avons la tâche lourde, c'est à lui de l'alléger par sa douceur.

A vous de cœur, mon bon ami. Toutes mes amitiés à madame Adeline et aux enfants blancs et noirs.

XXIII

GEORGE SAND A ÉDOUARD RODRIGUES

Nohant, 29 août 1862.

J'apprends, cher ami, la proposition que vous avez faite au brave Maillard et il m'apprend en même temps qu'après mûre réflexion il l'a acceptée. Ce digne homme est si consciencieux qu'il hésitait d'abord, craignant de ne pas être assez parfait pour cette tâche de paternité multiple, et Francis dans son langage naïf m'écrit pourtant : « C'est l'homme *le plus également meilleur* que je connaisse. » Il a sous les yeux l'exemple d'un ménage très pauvre qui se tire d'affaire avec une sagesse et une fierté extrêmes, et qui trouve moyen d'être aussi honorable que possible. Je vous dirai même que vous devez vous méfier d'un excès de discrétion, je le sais par expérience, et j'ai dû aller à la découverte de déboursés pour moi dont on ne m'eût point parlé. Ceci entre nous.

Oui, je crois bien que vous en savez long sur la vie, sur les hommes, sur le bien et le mal des choses humaines. Et si avec cette expérience et ce jugement, vous avez encore l'amour de bien faire, honneur à vous trois fois, car il y a dans la marche des idées humaines des reculades qui affec-

tent et découragent, mais vous avez raison, il faut s'en prendre à l'estomac et dire : « En avant quand même ! »

Vous êtes fier de votre race et vous avez raison. Il y manque quelque chose que vous y mettez, mais la nôtre *manque de tout* et d'énergie d'abord, ce qui est la cheville ouvrière. Nous ne faisons que sauter, nous marchons mal.

Cher ami, je voudrais bien être plus jeune et plus riche pour aller vous voir, mais, d'un côté, le budget très juste qui ne permet pas d'imprévu, de l'autre, le temps qui suffit à peine à ce qui me reste de forces pour le travail font que je m'absente difficilement. Il faudra quelque jour que vous soyez le plus jeune de nous deux et que vous veniez à moi. Mais comme vous devez être occupé et entouré aussi ! J'ose à peine vous le demander.

XXIV

GEORGE SAND A ÉDOUARD RODRIGUES

Nohant, 17 octobre 1862.

Cher ami, il faut que vous me pardonniez mon long silence. J'ai été prise par le travail huit et dix heures par jour, et après les grandes corvées les yeux et la main sont si fatigués que la correspondance est forcément ajournée. Traitez-moi en véritable ami, ne doutez jamais de moi et qu'à vos yeux le silence ne prouve jamais l'oubli. L'oubli, je ne connais pas cela, et comment, d'ailleurs, serais-je oublieuse avec vous ? Toutes les semaines, j'ai des nouvelles par Francis ou par Maillard, et chaque semaine, par conséquent, je lis votre nom avec des expressions d'attachement vif et sincère.

J'ai reçu une charmante lettre de votre jeune protégée Emma F..., lettre bien touchante et qui me parle de vous avec une effusion digne d'un vrai bon cœur. Je n'ai pu encore lui répondre. Soyez mon interprète auprès d'elle. Dites à madame F... que je l'estime de vous aimer si bien.

J'aurais voulu vous dédier, non pas le roman d'*Antonia*[1], mais celui qui m'absorbe maintenant et qui exprime mieux une idée générale et personnelle en même temps. Je vous dirai en temps et lieu pourquoi je n'ai pas osé. *Antonia* n'est qu'une fleur de mon herbier, c'est comme un souvenir de promenade que je vous envoie. Ne m'en remerciez pas. Il en est de cette fleurette comme de tous les bouquets, l'intention en fait tout le prix. La mienne (mon intention) est de vous dire que, vous rencontrant sur le tard de ma vie et passant près de vous par le hasard des circonstances, j'ai compris votre belle âme et suis restée à jamais pénétrée de ce rayonnement de franchise qui est la suprême intelligence. Je ne vous connais pas et il me semble que je vous ai toujours connu. Vous êtes un riche. Je ne connais pas les riches *avantageusement*, mais je vois qu'on vous aime, je vous tends la main pour un pauvre, et je vous vois si content que je vous sais par cœur. La bonté ne s'explique pas, elle se montre. Donc je vous connais mieux après vous avoir vu cinq minutes que bien des gens dont j'ai côtoyé toute la vie. Ce n'est pas l'argent que vous donnez, — on donne beaucoup par ostentation ou par complaisance ou par calcul, — mais c'est l'affection que vous donnez qui fait que l'argent sort de votre cœur et non pas seulement de votre caisse.

Francis va bien et mord au travail. Son esprit a déjà pris, je le vois, une teinte plus sérieuse. Il a eu un peu de peine à laisser les études attrayantes et curieuses de la nature pour la partie exacte et rigide, mais le voilà soumis lui-même à lui-même. Je l'envie! Heureux l'âge où l'on apprend tout.

Avez-vous — oui, vous avez de charmantes petites-filles, plus jolies les unes que les autres, m'a dit Francis, — mais avez-vous besoin de bonnes leçons pour elles? Voici la nouvelle bonne action que je vous propose, en même temps que la bonne rencontre que je vous indique. J'ai à Paris une grande filleule de vingt-quatre à vingt-cinq ans, grande comme un grenadier, douce et simple comme un enfant, une belle et bonne fille d'une instruction et d'une intelligence supérieures. Il vous suffirait de la voir un quart d'heure pour l'estimer et

1. Ce roman est dédié à M. Édouard Rodrigues.

pour l'aimer véritablement. Elle sait tout, l'histoire, les langues, la philosophie, tout ce qu'une femme peut savoir de sérieux et de bien compris, avec un grand charme d'esprit dans l'enseignement. Elle a fait des cours, elle en cherche encore; elle a quelques élèves. Elle a fait des traductions, des travaux sérieux pour l'éducation. Son père est mon ami intime, l'homme le plus digne et le meilleur, remarquablement intelligent. La mère est à l'avenant. La sœur, parfaite aussi, musicienne, — une famille d'anges; — le père, commissaire, puis député, sous la République, a été exilé dix ans en Belgique, ruiné par conséquent; revenu en France, il s'est mis dans le commerce. Il y gagne peu. On travaille au jour le jour dans cette famille gênée, muette et laborieuse. Ma pauvre filleule, active, gaie quand même, courageuse, apporte sa bonne part de travail; mais on est encore très nouveau à Paris et on a des amis pas riches, pour ne pas dire pauvres, des leçons misérablement payées. Si vous aviez un peu d'aisance à jeter sur ce rude labeur, vous en seriez récompensé dans vos enfants par un enseignement *exceptionnellement* bon, j'ose en répondre. Je vous donnerais plus de détails si vous me répondiez : « J'ai l'occasion et j'ai confiance. » Ce n'est pas une place de gouvernante que je vous demande. La jeune fille ne quitterait à aucun prix sa famille. C'est un cours fait à des enfants une ou deux fois par semaine : on s'entendrait sur le genre d'études à professer. Elle a fait des cours d'histoire et de littérature dans des pensions. Les parents y assistaient avec empressement, émerveillés de la méthode de ce jeune professeur femelle si aimable et si docte; enfin, c'est un trésor, mais un trésor un peu enfoui pour le moment dans ce grand tohubohu de Paris où il faudrait de l'intrigue et de l'audace, — qu'on n'a pas, — ou des protecteurs à la fois puissants et généreux qui ne s'improvisent pas dans une vie retirée et gênée.

Il y aurait encore une ressource pour elle : ce serait d'avoir une enfant ou une jeune personne à élever, chez elle, dans sa famille. Heureuse celle qui vivrait parmi ces braves cœurs avec une institutrice si parfaite ! Mais tout ce que je vous dis là, je n'en espère pas le succès, car il faudrait avoir la main sur l'occasion et je suppose que pour le *cours* ou pour des

leçons particulières tous les enfants de votre famille sont déjà pourvus le mieux possible. Je vous signale donc l'existence et les réelles perfections de ma filleule pour le cas échéant, le cas où la Providence vous ferait avoir besoin de son mérite appliqué à l'éducation de jeunes êtres féminins. Dans ce cas-là, vous m'écririez et je vous enverrais ma *Nancy* avec sa mère.

Ceci est une offre, et vous me dites de vous faire une demande. Ah ! mon ami, je répugne beaucoup à vous demander l'aumône pour mes pauvres : vous en avez plus que moi, et moi je devrais venir à bout de sauver les miens ! Je devrais faire des miracles de travail et je ne peux pas arriver à dépasser une certaine mesure. J'ai peur de tomber tout à coup de fatigue et de laisser dans l'embarras cinq ou six existences que je soutiens tout doucement, sans parvenir à les libérer. Des privations, je ne puis pas m'en imposer à moi personnellement, puisque je n'ai pas de besoins et que le tout petit bien-être de ma famille et de ma maison est la condition d'existence des gens qui nous servent ou qui nous fournissent, espèce d'humble *clientèle* très honnête et digne d'intérêt. Mais n'est-ce pas en grand la même chose qu'en petit et n'avez-vous pas aussi des dépenses qui sont des devoirs, des jouissances dont vous ne jouissez que par les autres ? Celles dont on jouit pour soi, un livre, une partition, ce n'est guère plus coûteux qu'une matinée de soleil !

Ce que je vous demanderais donc serait une satisfaction personnelle. Cela consisterait à vous dire : « Voilà quelques pauvres amis que je ne suis pas sûre de sauver avant de mourir à la peine ; mille francs à l'un, mille francs à l'autre, quelques billets de mille francs devant moi, et j'aurai une amertume par-ci et une autre par-là qui seront soulagées. » Mais ai-je ce droit-là ? Vos malheureux sont-ils moins intéressants que les miens ? — Et, de ce que j'ai du chagrin de mon impuissance, résulte-t-il que je puisse vous dire : « Débarrassez-moi de mes petits chagrins ? » — Non, je ne le crois pas. Il faut que chacun souffre sa part. Pourtant, si je devenais infirme, je ne serais pas fière, je vous demanderais résolument l'aumône de temps en temps pour ceux que je ne pourrais pas aider, et alors ce serait à mon cœur que le vôtre ferait la charité.

Bonsoir, mon ami; voilà, j'espère, une longue lettre. J'aime mieux ne pas vous écrire que de ne pas causer avec vous.

Pardonnez-moi donc le retard et m'aimez toujours.

XXV

GEORGE SAND A ÉDOUARD RODRIGUES

Nohant, 23 octobre 1862.

Cher excellent ami,

Vous êtes donc la providence, que vous trouvez l'*occasion* quand vous voulez? Je suis heureuse comme tout de votre lettre, et je viens d'écrire à ma Nancy d'aller vite vous trouver. Elle s'appelle Fleury. Vous aimerez ses parents : son père est un homme de grand mérite[1]; leur dignité, leur grande distinction vous frapperont et vous les rendront sympathiques à première vue. Ils ne vous parleront pas d'argent : ils sont d'une fierté excessive et ils savent qu'ils n'ont qu'à s'en rapporter à vous. Sa mère est une amie d'enfance à moi qui a épousé mon ami d'enfance. C'est un peu moi qui les ai mariés. Il était avocat. Il s'est associé à un banquier et il avait redonné un grand essor dans notre province à cette maison dont il avait élevé la considération et étendu les relations, grâce à la très grande considération dont il jouit lui-même. Il faisait là sa fortune quand la révolution de Février l'a emporté dans le mouvement politique à une préfecture, à la députation et à l'exil. C'est vous dire à la ruine, car dans l'exil il a tout partagé avec ses frères malheureux...

Parlons de Nancy. C'est un vrai trésor de savoir, de haute intelligence, de vertu et de bonté que cette grande fille. Je ne dis rien de trop, vous savez voir et vous verrez. Ils sont liés avec tant de personnes d'élite que certainement vous vous trouverez quelque ami commun qui, le premier venu, vous parlera d'elle et de sa famille comme je vous en parle.

1. M. Fleury était « le Gaulois » des *Lettres d'un Voyageur*.

Pour le reste, cher ami, je ne comprends pas ce que vous cherchez à faire pour moi et mes pauvres. Ne faites rien qui prive les vôtres. Vous me comblez de joie en sauvant des existences qui me sont chères, et la richesse est si bien dans vos mains que personne ne peut se flatter d'employer l'argent mieux que vous.

A vous de cœur et merci toujours.

Ah! je rouvre ma lettre, que je vous dise donc... Ce roman auquel je travaille[1] fera beaucoup crier contre moi. C'est une réaction contre l'hypocrisie, et, l'hypocrisie gouvernant le monde actuel, j'ai craint de mêler votre nom au torrent d'injures que certaine presse va vomir contre moi. *Voilà tout.* Gardez-moi le secret. On répand la nouvelle que je me convertis aux idées du passé. Ceci me réveille. Il faut que je fasse ce livre et que je déchaîne les furies qui me guettent. Soit, nous ne gagnerons le ciel, le vrai ciel du vrai Dieu qu'en nous dévouant à tout ce que la terre a de mauvais à subir.

Que votre amitié me soutienne, — et gardez-moi le secret provisoirement.

XXVI

GEORGE SAND A LOUIS MAILLARD

Nohant, 24 octobre 1862.

Cher ami,

Merci d'avance pour les papillons et pour tous vos bons souvenirs. Merci de nous dire que votre sœur est sauvée. Vous étiez dans cette inquiétude et nous ne le savions pas!... Si votre sœur est en convalescence et que vous ne soyez plus si occupé, est-ce que vous ne pourriez pas venir nous voir, ne fût-ce que quelques jours? Avez-vous toujours *passe* au

1. *Mademoiselle de la Quintinie.*

chemin de fer? Et, sinon, ne l'auriez-vous pas facilement par M. Rodrigues? Voyez cela. Nous jouons la comédie, le fameux *Pied sanglant*, anniversaire (à peu près) de ma maladie d'il y a deux ans, et qui n'avait pas été repris : on le joue dimanche et mercredi prochains. Si vous pouviez avoir *la passe* pour Francis aussi et l'enlever quarante-huit heures à ses études, serait-il heureux! Mais, si ça ne se peut pas, ne lui en parlez pas. Laissez-lui casser un peu de cailloux, à ce pauvre martyr des mathématiques, et habillez-le chaudement sans rien épargner. Chaussez-le aussi, car c'est par les pieds qu'on meurt à Paris. Si les fonds Rodrigues sont courts, mettez-y du mien.

Bonsoir, cher ami, faites-nous la bonne surprise d'arriver mardi soir ou mercredi matin; mercredi soir, ce serait trop tard.

A vous de cœur et toutes mes tendresses chez vous.

GEORGE SAND

(A suivre.)

FUMÉES D'ORIENT[1]

Par une claire matinée inondée de soleil, Jacques cheminait à travers les ruelles des souks. Il se rendait au palais. Les murs blancs des maisons se découpaient en arêtes nettes sur le bleu intense du ciel; toute couleur vibrait étrangement.

De ruelles lumineuses et chaudes il passait dans des puits d'ombre; et quelquefois, par une porte cochère largement ouverte, il voyait de grandes cours pleines de fraîcheur. Sous de lourds ombrages où grimpaient des fleurs, des cafés étaient installés : là se groupaient des fumeurs de narghilé, des joueurs d'échecs, pour qui les heures fuyaient, délicieuses, et de petits marchands, avec toute leur fortune étalée sur un vieux tapis, qui sommeillaient, impassibles, accroupis contre le mur, les jambes croisées.

Maintenant c'étaient les faubourgs, avec de pauvres échoppes et tout un monde en guenilles; le long d'humbles masures, des êtres dormaient sur des nattes en lambeaux; les rues zigzaguaient à l'aventure et, parmi des débris de toutes sortes, coulaient des ruisseaux, couraient de petits sentiers plus propres où les passants se suivaient à la file.

1. Voir la *Revue* du 1er septembre.

A l'approche du palais, qui dominait la ville, les rues n'étaient plus que solitude, bordées de maisons en bois, aux fenêtres soigneusement grillagées. En un endroit, par-dessus les toits plats de ces maisons basses, s'étalaient, massifs, d'anciens murs, de vieux bastions, où toute une végétation s'accrochait, fleurs jaunes, rameaux verts agités par le vent. Dans un renfoncement, on bâtissait une maison et déjà, comme ses voisines, avant même d'être terminée, elle avait l'air toute vieille, couverte de poussière.

Jacques trouva Mustapha dans une vaste salle blanchie à la chaux. Sur des rayons, le long des murs, de rares paperasses étaient éparpillées en désordre. Mustapha avait devant lui, sur une table noire, des livres et des papiers qu'il ne regardait pas; de la fenêtre, dont le grillage était relevé, on découvrait une vue merveilleuse et, la cigarette aux lèvres, il rêvait devant ce panorama familier.

A l'arrivée de Jacques, il se leva et lui proposa, pour pouvoir causer à l'aise, de monter sur les terrasses.

Il l'entraîna dans l'intérieur du palais, désert à cette époque : le souverain était installé à la campagne depuis le commencement du rhamadan. Ils passèrent par de longs couloirs déserts où des ouvriers, sur des échelles, refaisaient les peintures, blanchissaient à la chaux les parties écaillées des murs.

La plupart des salles n'avaient rien que de très banal : c'était un ramassis de bric-à-brac européen, toute une friperie de soie qui pendait aux fenêtres, aux baldaquins des lits de fer, prétentieusement couronnés de plumes lasses.

Dans la salle du trône, une série de consoles étaient alignées contre les murs entre les fenêtres, où des pendules sous globe dormaient entre des candélabres en verroterie. Sur l'une de ces consoles, trois cages dorées contenaient des oiseaux éclatants, des chanteurs mécaniques... La voûte, très haute, était pourtant belle, avec des arabesques délicates, d'un travail ancien. Dans une grande salle à manger, des faïences qui tombaient par morceaux, de vieux ornements de plâtre, étaient dissimulés sous des images, de couleurs criardes, accrochées sans symétrie.

Il se dégageait de là ce malaise que Jacques avait ressenti déjà en visitant ces demeures où l'insouciance régnait en maîtresse. Elles avaient presque toujours une apparence d'abandon définitif, avec ces entassements d'objets et de meubles sans signification : ils ne bougeaient plus jamais de la place qui leur avait été assignée à l'arrivée, ici ou là, au hasard des cadeaux.

Mustapha dit à Jacques :

— Oh! ici, c'est vieux, et l'on ne prend plus soin de rien, mais le palais d'été est très beau. Quand nous serons à la campagne, j'y aurai mes occupations, car Tissemsil n'en est pas éloigné. Il faudra que tu y viennes un jour...

Ils étaient parvenus sur les terrasses. Ils parlèrent d'abord de choses indifférentes, admirant le paysage.

Sous le soleil du matin, les massifs montagneux baignaient à l'orient leurs pieds dans d'immobiles vapeurs laiteuses, tandis que les sommets s'élançaient dans l'air pur ; aux creux d'ombre des rochers, l'azur semblait s'accumuler ; des pans de murailles verticales luisaient uniformément, comme une coulée de métal en fusion, jamais tarie. Plus près, les eaux des lacs avaient mille écailles d'or, d'où s'échappaient des flèches de lumière, et dans les plaines verdoyantes les bouquets d'oliviers traînaient leurs ombres.

Après un silence, Mustapha se rapprocha de Jacques.

— Je te tiens pour un homme loyal, dit-il. Promets-moi que jamais personne ne saura ce que je vais te confier. Je voudrais être sûr que tu ne me trahiras pas.

A ce début solennel, Jacques ouvrit de grands yeux et répondit :

— Certes, tu m'as toujours très bien accueilli, et, tu le sais, je ne cherche qu'à vivre aussi retiré que possible chez moi, heureux d'habiter votre beau pays.

— Je sais... aussi personne ne songe à troubler ta paix.

— Mais, si tu as quelque chose à confier, pourquoi t'adresses-tu à moi? Mes conseils ne sauraient t'être bien précieux : je connais encore trop peu vos mœurs, et, si tu as besoin d'aide, je ne vois pas en quoi je pourrais te secourir.

— Cela peut te paraître étrange, en effet, et la sagesse sort de ta bouche... Mais écoute-moi...

— Alors, soit! puisque tu juges bon de me prendre pour confident, je suis prêt à t'écouter. Je te jure de garder le secret sur notre entretien.

Mustapha alla s'assurer qu'il n'y avait personne dans l'escalier de la terrasse. Il en ferma la porte et revint s'asseoir auprès de Jacques, à l'ombre du mur.

Il reprit :

— Mon père, qui, pendant de longues années, a été très écouté au palais, a amassé une grosse fortune que nous tenons à garder. Il a compris que depuis quelque temps, à cause même de l'indépendance que lui valaient son âge et sa fortune, la faveur du souverain l'abandonnait. Sa situation et ses richesses lui ont attiré beaucoup d'ennemis. Il a résolu de de se retirer des affaires publiques. C'est pour cela qu'il fait construire un palais au bord de la mer. Jusqu'à présent, il avait joui d'une excellente santé qui laissait fleurir en lui tous les charmes d'une belle vieillesse. Mais je le vois s'affaiblissant tous les jours; il se rend compte de son état, il craint de s'en aller bientôt : et voilà pourquoi j'ai cédé à ses vœux les plus chers, j'ai consenti à me marier. Sa mort me mettrait en péril. Je sais qu'il faut compter avec les caprices du maître. Écarté du pouvoir, ignorant des intrigues, je ne serais pas longtemps en sûreté ; selon la coutume en ces pays que tu connais peu, on pourrait bien me faire disparaître pour s'emparer de mes biens. Tu sais que je suis fils unique.

— Oui, répondit Jacques, et c'est vite fait de vous donner un mauvais café.

Mustapha sourit légèrement et répliqua :

— Voici donc ce que j'ai décidé. Je prendrai toutes mes dispositions afin d'être prêt à quitter sans bruit le pays, dès que la mort de mon père sera connue... L'endroit qu'a choisi mon père ne pouvait être plus favorable à mes projets. L'embarquement rapide et secret de tous mes biens me sera des plus faciles, et, lorsqu'on apprendra la chose, je serai déjà loin... Mon mariage, qui me fait perdre Doudja, est en somme un bon moyen d'inspirer la confiance. J'ai même annoncé que je demeurerais, comme il est du reste convenu, dans la maison de ma femme... Puisque tu vas bientôt t'in-

staller à Tissemsil, il est impossible que tu ne remarques pas certaines barques qui viendront de nuit au moment choisi. Voilà pourquoi je te parle de mes projets : si, par hasard, on t'interroge, car nous avons une police admirable, tu sauras ce qu'il faut répondre, n'est-ce pas? Tu n'auras rien vu d'extraordinaire.

Il s'agitait un peu.

— C'est entendu, n'est-ce pas? Et, pour tes serviteurs, il te sera facile de t'assurer de leur fidélité : tu n'auras qu'à me laisser les acheter moi-même. Leurs exigences seront satisfaites.

Jacques, très étonné de ces confidences, ne répondit rien.

Il n'avait aucune objection à faire, dès lors qu'on ne lui demandait pas d'agir, et sa sympathie était toute acquise à Mustapha.

Une seule chose l'inquiétait. Par suite de ce mariage et de ce voisinage au bord de la mer, on pourrait penser qu'il avait été au courant de ces desseins, et, une fois la fuite connue, peut-être viendrait-on lui demander des explications gênantes, lui rendre la vie impossible.

Mais tout cela était bien douteux, dans un avenir encore éloigné : Jacques, en prenant congé, promit de nouveau sa discrétion.

*
* *

Comme il marchait à pas lents, par les ruelles enfiévrées de mouvement, de bruit et de lumière, Jacques ne voyait rien, profondément absorbé dans ses réflexions.

Il trouvait piquant d'être ainsi mêlé à cette aventure un peu fantastique. Il ne pensait pas aux dangers qu'il pourrait courir en ces pays d'exécutions sommaires, de disparitions mystérieuses. Il se voyait déjà prenant une part active à ces embarquements nocturnes, il soupesait déjà en imagination les sacs d'écus et les lingots d'or qu'on entasserait au fond des galères. Il voyait une flottille silencieuse que des matelots intrépides, par les sombres nuits sans lune, feraient voguer, insouciants, vers les terres d'exil.

Il trouvait ce plan très audacieux dans sa simplicité ; son étonnement redoublait à la pensée qu'il avait été conçu dans

une tête d'oriental. dont l'apparence flegmatique lui semblait incompatible avec l'élaboration de hardiesses aussi subtiles.

Il s'étonnait encore d'une confidence aussi grave, à lui, un étranger ; il était presque sûr d'être le seul averti.

Mohammed, très certainement, ne savait rien. Jacques l'avait vu tous les jours précédents, et, quand il cherchait à se représenter ses attitudes, il ne se rappelait pas y avoir remarqué rien d'anormal. Or, mis dans le secret, Mohammed n'aurait pu s'empêcher de prendre des poses théâtrales en frisant sa moustache d'un air d'importance ; il aurait cherché des entretiens à voix basse devant les camarades. Il n'aurait pu résister à la tentation de montrer qu'il savait quelque chose, qu'il savait beaucoup de choses, qu'il y avait du nouveau dans l'air, et que, s'il voulait, il pourrait en dire long.

Non, Jacques n'avait rien remarqué de tout cela, rien non plus chez l'ami Belkassem, le cadi, qui avait prolongé son séjour à la ville pour le mariage de Mustapha, et dont la pâle figure un peu huileuse ne réflétait que le calme parfait d'une conscience bien tranquille.

Et, par cette chaude matinée, dans les souks grouillant de populace affairée et bariolée, Jacques percevait de nouveau, comme avec des sens rajeunis, tout ce que l'accoutumance avait émoussé pour lui.

C'était d'abord cette odeur des foules orientales, comme un mélange d'huile rance et de sueur, avec des aromates vieillis. Parmi la poussière qui s'enlevait légère du sol, les rayons du soleil se jouaient en les dorant sur les vêtements qui passaient. Jacques prêtait plus d'attention à ces visages impassibles, à ces yeux où la vie semblait affluer toute quand ils le regardaient, pour s'évanouir dans une contemplation intérieure dès qu'ils l'avaient quitté, indifférents.

Les rues et les boutiques sans âge précis, toutes semblables et toutes aussi vieilles, lui disaient tout bas la perpétuité, l'immutabilité des pensées que roulaient leurs habitants. Comme au jour déjà lointain de son arrivée, il sentait de nouveau, très vivement, le charme et le pittoresque, la couleur et le mystère de ces vies orientales, avec la mélancolie de se savoir tout aussi étranger à leur véritable essence, à leur intimité.

*
* *

Il jouissait de sa promenade matinale. Depuis longtemps il ne s'était senti la tête aussi libre, aussi dégagée des ténèbres que l'opium y entretenait sournoisement.

Il était arrivé sur une grande place, bordée de bâtiments à façades prétentieuses. C'étaient des ministères, pour la plupart, à porches monumentaux. Les frontons étaient décorés de moulures en plâtre, attributs guerriers lourdement assemblés ou corbeilles débordantes de fleurs et de fruits. Des couleurs crues recouvraient tous ces ornements, du rose et du rouge, du vert trop vif, de larges encadrements d'or.

Des arbres malingres, un peu piqués au hasard, s'élevaient sur cette place où dormaient des chiens et des hommes, parmi des tas d'ordures, des flaques d'eau stagnante. Entre ces squelettes d'arbres, sous un soleil de plomb, des baraques en toile ou en planches s'élevaient pour la plus grande joie du peuple.

C'était la grande place de Si el Oulhi, dont la mosquée en retrait fermait de sa masse sombre tout un côté de cette esplanade. Sur un soubassement robuste en pierre brune, gros blocs taillés d'une façon rudimentaire, le mur de la façade s'élevait très haut, sans fenêtre. Au milieu, à demi incrustée dans ce mur, était une colonnade de pierre, de même couleur uniforme, sans sculptures. Auprès de la mosquée, le pied caché derrière un mur, un minaret tout blanc, élevé, jaillissait d'entre des figuiers vigoureux dont les larges feuilles vertes luisaient en s'étageant sous le soleil de midi.

C'était sur cette place qu'en temps de rhamadan, les fêtes nocturnes avaient le plus d'éclat; jusque dans les rues adjacentes, il y avait, à l'intérieur des maisons, des théâtres montés en hâte, des exhibitions de toutes sortes, danseuses et marionnettes.

Durant le jour, la place, un peu en dehors des quartiers commerçants, était encore assez tranquille. Des musulmans le long des murs, sur des nattes ou sur la terre nue, reposaient sans fumer : ils attendaient l'heure du Moghreb, l'heure sainte du crépuscule, où la voix du muezzin, du haut des minarets qui s'illumineraient, leur annoncerait la rupture du jeûne.

Des gamins bronzés, nus, en guenilles, jouaient au soleil

entre les longs burnous impassibles qui passaient gravement; des fillettes aussi, rieuses, en oripeaux de couleurs vives, regardaient d'un œil d'envie les pâtisseries des marchands ambulants. Des charmeurs de serpents attiraient autour d'eux toute une foule de désœuvrés, attentifs à leurs boniments et à leurs exercices.

Un peu plus loin, c'était un groupe de chanteurs accroupis qui modulaient à voix alternées leurs mélopées tristes. Indéfiniment les mêmes, elles envahissaient tout l'être, à la longue, d'un engourdissement douloureux, sous le martelage rythmé d'un vieux tambourin sourd. Une longue flûte primitive en roseau lançait ses vibrations traînantes, accompagnée de grosses castagnettes en chaudronnerie noire.

Tous les chanteurs étaient aveugles et vieux, sauf un, qui dans ses yeux sombres et fixes, semblait avoir concentré les regards perdus de ses compagnons. Il avait un visage singulièrement maigre et énergique, avec des plis durs d'ascète qui, partant des pommettes, creusaient d'un profond sillon les deux joues. Les lèvres épaisses et exsangues, dans une face tannée, découvraient des dents blanches, mais d'un blanc mat de chaux vive; sous une calotte graisseuse, entre des touffes de cheveux crépus qui avançaient sur les tempes, luisait un front proéminent.

Jeune encore, cette figure avait quelque chose d'énigmatique et de très vieux, comme si des songes séculaires avaient pétri ces traits, avaient laissé là un peu de leur trace indélébile avant d'aller façonner d'autres masques.

Un de ses voisins, avec des yeux blancs, hagards, agrandis par le khol, chantait en ouvrant une bouche énorme qui bavait sur ses mains longues et maigres, croisées sur la poitrine. Ses larges dents en dehors, rares et mal plantées, donnaient à sa figure un air bestial. Sa tête en avant tirait son cou décharné, où tous les tendons faisaient comme des faisceaux de cordelettes. Il fronçait les sourcils et plissait de rides immobiles son vaste front, dégagé du turban qu'il avait rejeté sur le dos. Sa voix rauque et nasillarde dominait celle des autres vieux, et la mélopée continuait toujours.

De temps en temps une piécette de cuivre tombait dans la sébile des chanteurs.

*
* *

Après s'être abandonné aux incantations de cette musique, Jacques se décidait à regagner sa maison, lorsqu'il aperçut Mohammed en costume éblouissant.

Il allait à la mosquée; il entraîna Jacques. L'entrée n'était pas sur la place : il fallait s'engager dans une rue étroite qui longeait le sanctuaire.

Après avoir gravi quelques marches de marbre entre lesquelles poussaient des fleurettes, ils se trouvèrent dans un petit jardin. Des allées dallées de marbre conduisaient à un jet d'eau qui bruissait mollement sous les feuillages. Des bouquets d'oranges pendaient aux branches, des jasmins et des roses fleurissaient dans les massifs, et des géraniums s'enroulaient aux piliers, grimpaient le long des murs.

Ils franchirent un portique encadré de marbre jauni aux inscriptions à demi effacées; ils passèrent dans une vaste cour ombragée par des treilles séculaires, où des fidèles autour d'une vasque faisaient leurs ablutions.

Le sol de la mosquée était recouvert de riches tapis aux couleurs sombres et de nattes en longues fibres d'alfa qui étouffaient le bruit des pas et reposaient les pieds nus. Des colonnes nombreuses, élancées, de beau marbre contourné, soutenaient une série de coupoles. A travers les vitrages multicolores des petites fenêtres, le jour filtrait, venant se jouer sur les tentures qui recouvraient le bas des murs. Une chaire en bois sculpté se perdait dans l'ombre des colonnades, et des lampadaires suspendus très bas, en cuivre ciselé, un peu terni, semblaient un vol immobilisé de grands oiseaux las. Dans la tranquillité de ce lieu recueilli, dans cette atmosphère un peu lourde d'encens, les murmures des hommes en prière se propageaient comme un lent bercement confus.

Lorsque Mohammed eut terminé ses génuflexions, ils se dirigèrent tous deux vers une autre issue. Ils passèrent par une cour dallée, elle aussi, de marbre; des bancs en retrait dans les murs se dissimulaient à moitié derrière de lourds branchages, en des coins frais bien à l'ombre, où des figuiers antiques répandaient leur parfum troublant.

Par de lourdes portes ouvertes, on voyait, dans de petits réduits blancs où des manuscrits étaient empilés, de doctes vieillards assemblés, au regard placide sous de grosses lunettes, et qui dissertaient paisiblement tandis qu'au dehors les oiseaux chantaient invisibles dans les fleurs. Il se dégageait d'eux comme une béatitude, une âme de sagesse et de sérénité.

*
* *

Dans la rue, marchant côte à côte, ils se taisaient... Soudain Jacques s'étonna de ne pas entendre les discours accoutumés de son compagnon.

Il avait assez joui de sa longue méditation; et, comme il avait des raisons de croire que le mutisme de Mohammed était moins philosophique, il songea subitement aux confidences que Mustapha lui avait faites : il se demanda si Mohammed ne serait pas au courant de ces projets, et s'il n'attendait pas un moment favorable pour en parler.

Il voulut tout de suite le savoir; il dit, d'un ton indifférent, pour amener la conversation sur leur ami :

— Ce palais que le père de Mustapha fait construire au bord de la mer est très beau n'est-ce pas, et bientôt il sera fini?

— Oui, répondit Mohammed, il doit être fini pour le mariage de Mustapha, qui veut y aller demeurer, cet été, avec sa femme. En attendant, ses appartements sont prêts chez mon oncle, où se donneront les fêtes.

— Il se fait prochainement, ce mariage...

— Dans quelques jours... Maintenant, c'est à peine si je puis vivre chez mon oncle. Tu connais son avarice; eh bien, ce mariage le flatte tellement qu'il a consenti à commander des peintures nouvelles, à faire reblanchir les couloirs et même les terrasses. Je n'y suis pas allé depuis plusieurs jours... tiens, depuis la fête chez Féroudja ; depuis ce soir-là, je n'ai pas quitté les deux sœurs. Tu regardais mes vêtements : ils sont un peu fripés, car je les ai à peine quittés, et je suis tout endormi; nous avons beaucoup fumé... Au moment où je sortais, j'ai vu arriver Yamina, accompagnée d'Aïcha. Elle venait sans doute fumer et tâcher de consoler un peu Doudja,

qui ne cause plus et mange à peine depuis qu'elle sait que Mustapha se marie... Elle fume et elle dort, voilà comment se passent ses journées. Je crains bien que si elle continue ainsi, elle n'en ait pas pour longtemps.

Mohammed se tut, les paupières lourdes. Dès lors, Jacques comprenait son silence.

Il songeait à Yamina, se demandant si cette étrange fille serait capable de se laisser mourir d'amour pour lui, comme la sombre petite au regard trouble le faisait tout simplement pour l'autre.

Mais il se reprit et ne voulut pas s'inquiéter davantage, heureux du bonheur présent. Il n'avait pas à chercher ce que l'avenir pouvait lui réserver de souffrances. Les premiers temps de folle passion écoulés, il pouvait se dire que Yamina l'aimait toujours plus que tout autre ; quant à lui, dans la quiétude des longues heures à deux, quand ils rêvaient l'un contre l'autre par les nuits lumineuses, il revivait à loisir les beaux jours envolés, il en espérait vaguement le retour...

A la manière dont Mohammed lui avait répondu, parlant de Mustapha, il lui apparaissait maintenant qu'il ne savait rien. Près des souks, Mohammed le quitta pour aller acheter des parfums que Féroudja désirait avoir tout de suite, et Jacques, poursuivant le cours de ses réflexions, à travers un quartier silencieux, par des ruelles grimpantes, se dirigea vers sa maison.

Yamina était de retour, étendue sur des sofas bas, dans sa chambre aux enluminures d'un bleu discret. Elle était encore aux soins de ses femmes qui la parfumaient, lui passaient d'amples vêtements d'intérieur. D'un rapide mouvement, elle se dégagea de leurs mains à la vue de Jacques, et, avec une grâce espiègle et juvénile qui lui était particulière en ses moments de joie, elle vint se jeter dans les bras de son ami qui la couvrit de baisers.

Elle leva vers lui ses yeux profonds, éperdus, et murmura :

— Viens t'asseoir à côté de moi, je t'envelopperai de ma chevelure avec laquelle tu joueras, et je te dirai de jolis projets. Tu sais, — continua-t-elle en l'entraînant, — nous allons ce soir nous réjouir les yeux. Nous avons décidé tout

à l'heure chez Féroudja d'aller aux fêtes de Si el Oulhi, et mon âme veut tout voir. Nous entrerons dans toutes les boutiques.

— Je veux bien, dit Jacques, mais combien serons-nous? Je ne pourrais à moi tout seul me charger de vous trois ; et vous devrez soigneusement vous voiler, et vous vêtir modestement.

— Je sais, — reprit Yamina, toute heureuse que Jacques eût si vite consenti, — je sais tout cela, — dit-elle en le caressant. — Mustapha et Mohammed viendront avec nous... Doudja même a promis qu'elle nous accompagnerait : pour s'enlever toute tentation de fumer avant ce soir, elle a donné à la vieille Aïcha, que j'avais emmenée, ses pipes et son opium.

Jacques approuva de la tête.

— Alors, si tu veux, — ajouta-t-elle après un silence, — nous pourrons fumer un peu dans la journée. Il fait bien chaud pour sortir...

Aussitôt, Jacques se leva et courut chercher la fumerie. Il ne pouvait plus résister. Sa longue promenade du matin l'avait débarrassé des germes de mort que l'opium roulait dans ses veines, mais il sentait obscurément qu'il lui manquait quelque chose ; il avait un besoin de fumer qui soudain, aux paroles de Yamina, se révélait, impérieux.

Des toiles étaient tendues au-dessus de la cour, sous les cimes des arbres, pour arrêter les rayons du soleil, et par les ouvertures, le long des murs, le ciel apparaissait bleu, incroyablement bleu ; c'était comme si de l'azur liquide s'était glissé par là, pour baigner de ses ondes légères la demeure de Yamina...

*
* *

Ils avaient tous dîné chez Jacques, mais Doudja n'était pas venue. Pour la première fois depuis longtemps, Mohammed savourait l'hospitalité de sa sœur.

Les femmes étaient simplement vêtues de blanc. Jacques avait endossé des vêtements pareils à ceux de Mohammed pour passer inaperçu, et, pour se rendre gai, on avait bu un peu de raki.

Aux abords de la place, les rues étaient d'une animation extraordinaire. La foule bigarrée des orientaux y

répandait son odeur caractéristique. De nombreux quinquets fumants, de grosses lumières qui sortaient des étroites boutiques éclairaient un va-et-vient incessant. Et toutes ces lueurs rougeâtres et tremblotantes, ou ces feux directs, n'arrivaient pourtant pas à dissiper les ombres.

Parmi ces cris, dans ce brouhaha poussiéreux, on promenait toutes sortes de mets étranges, des fruits empilés, des pâtisseries et des boissons ; les cafés maures étaient pleins de peuple qui se livrait à des orgies nocturnes pour compenser le jeûne de la journée.

Et cela durait ainsi toutes les nuits d'une lunaison.

La vénérable mosquée dominait de sa masse sombre ces agapes religieuses ; les galeries supérieures des minarets, illuminées de verres de couleur, apparaissaient au milieu des étoiles comme des constellations tombées du ciel.

Les femmes, en modeste ajustement, sans bijoux et voilées, n'étaient pas remarquées dans la foule. Elles grignotaient des sucreries qui leur semblaient délicieuses. Elles jouissaient infiniment de leur sortie nocturne ; elles riaient pour un rien, riaient pour rire, pour le plaisir.

Ils longeaient une maison basse quand le gros Achmed, accompagné de Messaoud, apparut sur le seuil. La porte était ouverte, mais une toile tombante cachait aux passants le spectacle qui se déroulait à l'intérieur. Des ombres s'agitaient, on entendait de la musique : Achmed les entraîna, déclarant qu'ils s'amuseraient beaucoup.

Dans le fond de ce bouge enfumé, des femelles juives hurlaient sur une estrade, tandis que l'une d'elles simulait les danses du ventre, les belles danses langoureuses des filles d'Orient, qui n'étaient là que des contorsions grotesques.

Elles étaient exténuées, les malheureuses, elles buvaient constamment des anisettes enivrantes, et, la bouche béante, elles poussaient du fond de leur gosier leur voix éraillée. Elles avaient aux doigts des castagnettes, sur le cou des colliers cliquetants ; elles faisaient vibrer des tambourins, résonner des derboukas, qui rendaient un bruit assourdissant. Devant l'estrade, un piano avec une clarinette à quatre ou cinq notes criardes, reprenait continuellement ces traînantes mélopées arabes qui dans ce lieu d'opprobre étaient dépaysées.

Ah! quelle différence avec celles-là, les mêmes cependant, que la brise leur apportait sur les terrasses par les nuits silencieuses! Tout leur grand charme simple, quand elles étaient chantonnées, faiblement soutenues par les longs roseaux nasillards, semblait un murmure des jardins environnants, semblait sourdre des campagnes apaisées, des solitudes... Mais comme ces filles étaient habillées de couleurs choquantes et qu'elles secouaient violemment leur poitrine effondrée, Achmed était séduit. Et puis il connaissait le pianiste, le musicien qu'il avait salué l'autre soir, chez Féroudja: il en profitait pour aller s'accouder au piano, pour frôler presque les danseuses et se faire voir.

Yamina trouva que ces danses étaient médiocres : ils n'y restèrent pas longtemps, ils abandonnèrent Achmed à ses admirations faciles. Une fois dehors, Mohammed dit aussitôt :

— C'est un rusé, Achmed. Il n'a pas manqué de nous faire entrer là!... On dit qu'il a monté l'affaire, ou du moins qu'il a avancé de l'argent... Il a ainsi tout intérêt à trouver le spectacle admirable et à s'y prélasser pour attirer ses amis. Mais si j'y retourne, ce sera avec lui et sans payer.

Mustapha, cependant, veillait sur les deux femmes, qui se faufilaient au milieu des groupes.

Les plus nombreuses baraques étaient celles où Karagheuz, le polichinelle obscène de l'Islam, multipliait ses exploits. Elles regorgeaient toujours et l'on se pressait surtout dans quelques-unes dont les boniments fameux et les audaces acrobatiques soulevaient de gros rires dans l'assistance. L'appareil en était des plus primitifs : une simple toile légère ou un papier était tendu dans le fond de la salle, et, par derrière, une main d'homme tenait une bougie devant laquelle les personnages dansaient, retenus par une ficelle. Les ombres s'étendaient trop obliques et sans contours précis dès que le pantin s'éloignait un peu de la bougie, mais l'intérêt n'en était pas diminué; parfois même l'ampleur des formes prêtait à des interprétations comiques.

Yamina, parce qu'il y avait trop de monde, craignait d'être bousculée dans ces baraques, ou pincée grossièrement: elle ne voulut pas y entrer.

Deux nègres qui faisaient un vacarme épouvantable avec

des tam-tams, à la porte d'une maison basse, les engagèrent à venir voir la danse des chameaux. Désireuses d'assister aux espièglerie de ces bêtes, les femmes se glissèrent dans un étroit couloir en terre battue qui menait à la salle de spectacle, sans demander l'avis de leurs compagnons.

Ils s'installèrent sur des bancs qui basculaient. Un orchestre de cuivres se mit à jouer devant eux aussi vite et aussi fort qu'il le pouvait, rehaussé par les sons aigres d'une clarinette, martelé par le cliquetis redoublé d'une de ces castagnettes énormes qui viennent des pays noirs. L'un des nègres, tout jeune, avait un visage épanoui sous une calotte d'un rouge provocant. Il soufflait des pan-pans sourds dans une grosse machine de cuivre qu'il avait dû fourbir avec amour, tant elle reluisait.

D'un petit réduit fermé par une toile, sortit alors un chameau chancelant. C'était un grossier assemblage de bouts d'étoffe sous lesquels deux hommes étaient cachés. Le dos de l'animal était matelassé ; une corde flasque simulait la queue qui frétillait au hasard, et la tête du chameau, en haut d'une longue perche habillée de brun, était articulée : elle roulait de gros yeux blancs, elle ouvrait une bouche démesurée aux dents plates et branlantes.

Les pieds nus, là-dessous, s'affolaient à gambader sur les dalles, et, plus les instruments faisaient de charivari, plus le chameau tressautait, se trémoussait en oscillations contraires de la tête à la queue.

Il avait des arrêts brusques : sa tête se penchait vers les spectateurs comme pour les dévisager ou les dévorer ; il coulait, en passant devant les deux femmes, des œillades galantes ; mais, intéressées vivement par cette agilité hardie, elles s'effrayaient vite quand la bête se rapprochait trop d'elles. Alors elles détournaient la tête, se blottissaient chacune contre son ami, et de petits rires nerveux les secouaient.

Jacques cependant restait sérieux. Il venait de percevoir avec intensité quelle âme d'enfant sommeillait en ses rieuses compagnes. Il en demeurait tout rêveur, un peu troublé aussi. Et si des fibres tendrement amoureuses en étaient remuées au fond de son être, il avait aussi le sentiment qu'on ne pouvait guère être sûr de ces objets si frêles et de leurs caprices changeants.

Mustapha, que de pareils problèmes n'agitaient pas, s'amusait sans réserve, aussi bien du spectacle même que de cette joie puérile, et comme Doudja n'était pas là pour le rendre soucieux, il contemplait à loisir Yamina qui le captivait.

Après une retraite noble du chameau, après une série de saluts majestueux, auxquels répondaient les cris d'admiration de l'assistance, deux hommes passés dans des chevaux en carton s'avancèrent à leur tour. Les têtes bonasses de ces animaux, à l'encolure puissante et fortement cambrée, étaient secouées dans tous les sens, au moyen de rênes en cuir rouge ; leur crinière volait à l'aventure et les deux coursiers fringants, dans une fantasia échevelée, se précipitaient l'un contre l'autre ou se fuyaient pour rebondir plus loin, tout essoufflés.

Dans une autre salle plus grande et mieux éclairée, avec des gradins à un bout et une petite scène en face, des marionnettes luxueuses jouaient une pièce très naïve et très émouvante. C'était l'histoire d'un pauvre homme particulièrement effrayé par un ogre géant qui dévastait le pays et le mettait à rançon, exigeant des sommes énormes. Les armées régulières n'avaient rien pu contre lui ; on était allé finalement demander aide et protection à un souverain allié. Ce valeureux prince, en armure éclatante, était aussitôt accouru avec une poignée de braves. Après des poursuites héroïques, il était parvenu à traquer l'ogre, il l'avait provoqué en combat singulier, lui faisait mordre la poussière.

Tout cela pour quelques sous... Yamina n'avait rien perdu du spectacle. Les yeux fixes, la bouche entr'ouverte, elle haletait de malaise aux moments périlleux, elle se laissait envahir d'un doux réconfort dès que son ami le roi avait le dessus. Assise auprès de Jacques, parfois elle le poussait vivement du coude, ou bien lui lançait en hâte quelques mots, une explication, de peur qu'il ne fût distrait ou ne comprît pas tout de suite.

Ils commençaient à ressentir un peu de fatigue ; avant de rentrer pourtant, les femmes voulurent encore faire un tour sur la place.

Les boutiques se fermaient, les lumières s'éteignaient, ce

n'était plus la bruyante animation du début ; un peu de sommeil rôdait dans l'air, lourd de fumées.

Elles éprouvaient un regret d'abandonner toutes ces réjouissances auxquelles, depuis si longtemps, elles avaient songé ; elles enviaient le bonheur de ces femmes moins sévèrement tenues, qui pouvaient à leur fantaisie venir se réjouir l'âme en ces lieux réputés...

Cependant, par la nuit claire et sans lune, ils avaient cheminé lentement, en silence, dans les ruelles endormies. Ils avaient rencontré de sombres hommes, pourvus de lanternes, qui, de porte en porte, allaient réveillant les familles pour le repas qui précédait le lever du soleil.

Un repas les attendait eux-mêmes, chez Féroudja, et Jacques, soutenant Yamina par la taille, se réjouissait des pipes délicieuses qu'il allait fumer.

*
* *

Aux premières heures du jour, par une matinée vaporeuse, ils chevauchaient allègrement tous trois. Jacques, Mustapha et Mohammed.

Ils se dirigeaient vers Tissemsil, Jacques pour hâter les préparatifs de son installation prochaine, Mustapha pour surveiller, par un semblant de sollicitude, l'achèvement du palais de son père. Mohammed s'était joint à eux pour occuper son désœuvrement.

De beaux oiseaux blancs casqués de noir, des loriots ruisselants d'or étincelaient au soleil dans les ombres des jardins.

Ils s'engagèrent dans des ravins touffus ; de vieux arbres fleuris agitaient leurs jeunes feuilles d'un vert tendre, à la brise qui passait. Ils humaient avec délices le parfum des gazons humides, des orangers en fleurs, des amandiers roses.

Ils avaient maintenant gravi une éminence rousse où des bouquets d'oliviers étaient parsemés. Sous une brume traînante et brune, la blanche ville commençait à se réveiller. Les collines riantes qui l'entouraient, parmi les scintillements de la rosée, montraient leurs maisons blanches et bleues nichées dans la verdure et les fleurs. Elles semblaient, ces collines, se tapir aux pieds d'un énorme pan

de muraille, éboulis de terre rouge qui faisait comme une grande draperie d'ocre sombre, immobile.

De la ville on ne percevait que, çà et là, un dôme vert au croissant d'or, un minaret tout éblouissant de blancheur qui pointait hors de la brume avec ses ceintures de faïence polychrome.

Les lacs étaient invisibles encore, mais par delà les promontoires l'air était pur au-dessus de la mer, bleue à l'infini; et les voiles blanches des barques de pêche, qui rentraient au port, faisaient de petits points qui remuaient incessamment comme des albatros sur les vagues.

La grande chaîne majestueuse des montagnes se développait à droite en gigantesque amphithéâtre; un massif plus escarpé, derrière, étincelait de neiges récentes au milieu du ciel bleuâtre, et par les creux d'ombre erraient des coulées de pâle améthyste.

En deux heures de course rapide, ils parvinrent aux premiers contreforts. Ils avaient traversé de vastes plaines caillouteuses, où les iris et les asphodèles se mêlaient aux petites plantes aromatiques qui faisaient un sillage odorant sous les pieds des chevaux.

Le sentier, toujours tout droit, s'engageait dans une gorge au fond de laquelle un lit de rivière desséché se contournait sans verdure. Pourtant, dans les échancrures de la montagne, qui s'abaissait en pente rapide, des cascades dégringolaient; dans le haut, parmi des arbres, une légère vapeur s'élevait d'une cuvette invisible où quelque chose tombait avec un bruit sourd. Une végétation très dense et très délicate, toutes sortes de jolies herbes, marquaient en ces endroits, d'une ligne foncée, le chemin capricieux des eaux; de chaque petite feuille pleurait sans cesse une grosse goutte dans le clair ruisseau qui longeait le sentier, sur un lit de sable jaune.

Alors la montée commença. Ils auraient pu éviter ces mamelons et côtoyer la mer, mais la route qu'ils suivaient était plus belle et plus brève. La mer s'apercevait de temps à autre, en nappe d'un bleu profond, par échappées.

Maintenant la broussaille et les asphodèles avaient disparu; tout était cultivé, l'aspect était riant comme d'un vaste jar-

din. Des oliviers, des frênes et des pins entremêlaient leurs feuillages ; des figuiers, sans feuilles encore, en cette saison printanière, étendaient leurs branches lourdes et blanchâtres. Des villages compacts comme des ruches d'abeilles étaient semés çà et là sur les crêtes ; rien de sauvage ne venait alarmer l'esprit : les vallons semblaient un immense déploiement de peluche délicate, brune et verte, terre et feuillage, posée mollement, retenue aux sommets par les petites maisonnettes qui étaient des clous mis là pour les fixer.

Des femmes en costumes voyants descendaient à la file, par des sentiers en escalier, vers une source lointaine ; elles portaient sur le dos, légères, d'énormes cruches en poterie. Beaucoup d'entre elles étaient jeunes et belles sous le casque épais de leurs cheveux noirs retenus par un bandeau d'étoffe rouge. Et, sans curiosité, leurs grands yeux se fixaient sur les beaux cavaliers qui passaient...

Autour des villages, des haies de cactus, dont quelques-uns étaient de vrais arbres, s'alignaient en rangs serrés. Par places, auprès des maisons, le sol était noirci de taches rondes, depuis le temps qu'on y mettait les olives ; à côté se dressait la lourde machinerie des moulins à huile, et des femmes, en jasant, courant perpétuellement l'une après l'autre, faisaient tourner la grosse meule de pierre. Un de ces moulins avait un mouton qui, sans être attaché, suivait le mouvement, et ce mouton faisait beaucoup rire un groupe de petites filles et de femmes.

C'était jour de marché, là-haut, très loin dans la montagne : des gens à pied ou à cheval descendaient avec des mules chargées lourdement, qu'ils poussaient à grands coups de gaule. Des hommes portaient sur le dos des carcasses de bête à moitié dépecées, des choses de boucherie invraisemblables, et la plupart, sur la nuque, une grande cruche brune, toute neuve, qu'ils retenaient d'une main. Et puis c'étaient des chèvres qui gambadaient sur les talus ; des troupeaux de moutons, très sages, dont le trottinement s'entendait de loin comme un crépitement sur la terre trop sèche ; et quelquefois, rarement, des chameaux qui s'avançaient en file, avec des burnous impassibles sur le dos.

La physionomie de tous ces montagnards n'avait rien de

farouche ni de sombre, et Jacques se sentait reporté vers d'autres âges, vers une vie très belle et très simple, où l'on avait la claire intelligence et le grand amour de la nature.

Ils venaient de franchir un dernier contrefort. La mer s'étendait au loin, parfaitement unie, dans le calme d'une belle journée. Le soleil la faisait reluire comme du métal en fusion, un peu huileuse; elle venait mourir sans une vaguelette au pied des dunes.

Sur une éminence, au milieu des sables, ils voyaient se dresser le palais neuf de Mustapha ; au-dessous quelques rocs en éboulis baignaient dans les eaux irisées.

Avant d'y atteindre, au bord de la même baie, dans des jardins clos de murs blancs où des orangers étaient cultivés, où des massifs de hauts arbres s'élevaient sur des tapis de mousse, ils trouvèrent l'habitation de Jacques.

C'était une ancienne maison luxueuse, avec des bassins en brique, de vastes cours de marbre où d'énormes troncs de vigne lançaient de tous côtés leurs ramures, et de belles chambres hautes ornées de faïences précieuses, de moulures en plâtre.

Jacques n'aurait pu songer à tout réparer en même temps. Il avait fait soigneusement restaurer et tendre de tapisseries les plus belles chambres. Il avait commandé qu'on refît les conduites d'eau, et, dans les bassins, des poissons argentés, au milieu de plantes aquatiques, nageaient sur un fond de sable doré.

Il était venu pour hâter les travaux des ouvriers ; il était agréablement surpris de les trouver plus avancés qu'il ne croyait. Aussitôt l'idée lui apparut qu'ils pourrait s'installer dans quelques jours. Il avait là pour serviteur un vieux nègre qu'on appelait l'Égyptien. Très attaché à Jacques, cet homme insistait pour qu'il revînt le plus tôt possible et s'établît. Cela ne dépendait que de Yamina ; mais elle devait assister au mariage de sa cousine, elle y tenait beaucoup, et, sans doute, elle ne voudrait pas céder.

Mustapha, qui les avait laissés pour aller voir le palais de son père, était revenu satisfait lui aussi de sa visite. Ils déjeunèrent ensemble et laissèrent passer dans une longue sieste les heures chaudes de la journée : au réveil, ils pensèrent

qu'avant de partir ils avaient le temps de faire une petite promenade en barque. En réalité. cette promenade était depuis longtemps décidée entre Mustapha et Jacques, mais ils feignaient de l'improviser maintenant pour ne rien laisser deviner à Mohammed de leurs projets.

Par des sentiers capricieux, au milieu des ronces fleuries et des cailloux, ils se dirigèrent vers les dunes ; le vieux nègre les avait précédés, il les attendait dans une barque dont la voile était hissée.

La côte, en cet endroit, était toute unie, et il fallait toujours retirer la barque sur le sable pour la garer des lames ; mais, un peu plus loin, sous le palais de Mustapha, quelques rochers pouvaient donner abri aux petites embarcations. Il n'y avait qu'à sceller des anneaux dans la pierre pour les amarrer ; de la terre on pouvait y accéder aisément. Mustapha se déclara satisfait de ce petit tour dans la baie.

Comme ils pouvaient revenir de nuit, connaissant parfaitement les chemins, ils choisirent pour le retour celui qui longeait la mer.

Le soleil baissait à l'horizon, dans un ciel d'un bleu opalin, tout léger. Très haut, dans le grand azur pâle, flottait une longue écharpe de gaze irisée, vapeur molle qui se dorait aux contours. Les sommets des montagnes devenaient roses ; des nuées qui venaient de la mer passaient vite au-dessus, allaient s'entasser dans les creux des vallées. L'heure était exquise.

Des coteaux, des ravins, montait vers le ciel comme une vaste symphonie silencieuse. Des fumées s'étalaient dans l'atmosphère limpide au-dessus des villages ; des feux s'allumaient sur les flancs sombres des montagnes ; le bruit clair d'une cascade se faisait entendre au loin, délicatement, et des chiens aboyaient à la nuit.

Ils passèrent auprès d'une *zaouia*[1] éblouissamment blanche qui se détachait sur le couchant. De hauts cactus, en rangs épais, veillaient alentour ; ils étaient coupés par endroits pour laisser de vagues sentiers courir parmi les cailloux. Près d'un puits voisin, se dressait une femme brune, en haillons,

1. Couvent arabe.

grandie dans le crépuscule et d'aspect biblique, qui remplissait des outres.

Ils étaient arrivés dans les vastes étendues où les oliviers paraissaient de tout petits points obscurs. Ils passèrent auprès d'un grand *fondouk* animé de la vie du soir. Tout autour, de hauts palmiers bruissaient au vent frais des plaines, et des avenues de cyprès haut serrées faisaient une masse très noire sur le ciel foncé de la nuit, barrant soudain la vue, libre d'obstacles partout ailleurs.

Il faisait maintenant très froid. Les étoiles commençaient à scintiller et, de temps en temps, filaient dans le ciel, en triangle indécis, des bandes d'oiseaux silencieux, vers un but inconnu.

Enfin ils aperçurent les murs épais de la ville.

La lourde porte à peine franchie, ils se trouvèrent tout à coup dans le bruit, dans le grouillement affairé d'un quartier commerçant. Ils galopaient néanmoins par les rues sinueuses, entre les maisons basses et plates, entre deux files indéfinies d'échoppes éclairées crûment, où les marchands étaient accroupis, poursuivant leur rêve.

L'âcre senteur des cuisines en plein vent les prenait à la gorge. Ils traversaient des carrefours où se réunissaient les industries les plus diverses, où passaient des véhicules de toutes sortes ; et c'était pour Jacques des visions rapides et charmeuses, toujours nouvelles, d'une impression profonde.

*
* *

Le mariage de Mustapha s'était célébré selon les traditions d'autrefois. Les fêtes avaient duré trois jours dans la maison de Si Couider ben Amar, le vieux père avare de la jeune fiancée.

Ce mariage était un grand honneur pour sa famille, et, cette fois, il avait cédé sans trop de peine aux exigences fastueuses de Mohammed. Pour avoir la paix, il lui avait abandonné sa maison, se réservant seulement la chambre où il avait coutume de se tenir : Mohammed avait orné les cours de riches tentures, d'oriflammes et de vélums en pourpre.

Yamina aussi, durant cette semaine, avait eu de graves

préoccupations. Depuis quelque temps, grâce aux instances de Bent Haoua, son oncle avait consenti à la revoir ; pour les cérémonies, elle avait même obtenu la permission de se rendre chez lui, afin d'assister sa jeune cousine.

Dans les appartements des femmes, il y avait eu un défilé incessant de jeunes amies, de complimenteuses de toute classe qui cherchaient à se mettre en faveur auprès de l'épousée.

La fiancée, après avoir passé de longues heures au bain, s'était livrée aux mains des masseuses. Puis sa longue chevelure, dégagée des bandelettes qui l'enserraient, avait été parfumée avec soin d'essences rares ; pour épiler complètement le visage, on l'avait d'abord enduit d'une pâte spéciale, très adhérente, et, l'opération achevée non sans douleur, on avait peint de beaux sourcils, on avait allongé les yeux avec du khol ; sur le front, sur le menton et sur les joues, par-dessus le fard, on avait collé des fleurettes de diamant et de pierres précieuses.

Elle avait teint ses ongles et l'intérieur de ses mains au henné, elle avait mis de nombreuses bagues à ses doigts, et ses bras nus étaient chargés, plus haut que le coude, de bracelets très riches, de larges cercles d'or à chaînettes. Par-dessus sa veste de velours grenat, qui s'ouvrait sur une chemisette de soie, s'étageaient autant de colliers qu'elle en pouvait porter. Pour ajouter à ses bijoux, ses amies lui avaient prêté les leurs, comme il était convenable.

Ainsi parée de vêtements somptueux, sous l'amoncellement de richesses qui recouvrait de métal et de cabochons la partie supérieure de son corps, elle trônait assise sur de hauts coussins : telle on se représente une divinité favorable.

Au mur, derrière elle, des tapisseries tombaient lourdement ; le ravissant ovale de son visage se devinait à peine à travers son voile de fils d'or. Elle était tenue au silence le plus absolu ; les jeunes femmes qui passaient devant elle pour la contempler, les petites filles qui s'attardaient éblouies, marchaient sans bruit sur les tapis de haute laine, comme autant de prêtresses

Dans son isolement recueilli, l'idole s'efforçait de bouger le moins possible. Une servante avait charge de s'occuper d'elle. Quand elle voulait boire ou manger, elle le faisait sous

son voile d'or, en détournant la tête, afin qu'on ne la vît pas. La servante, après l'avoir débarrassée, reformait les plis harmonieux de ses vêtements, démêlait avec soin les fils d'or du long voile et se retirait à distance.

Le soir du troisième jour, l'iman était venu pour consacrer la nouvelle union. Il était simplement monté avec Mustapha dans une pièce d'où les femmes étaient exclues. On était allé chercher la jeune fille, on l'avait amenée dans la chambre voisine; elle avait attendu, un moment, derrière la porte entrebâillée.

Elle avait répondu par un oui à peine perceptible à la question que lui avait posée l'iman, — si elle voulait prendre Mustapha pour époux. Le jeune homme avait fait la même réponse. Le mariage était accompli.

L'épousée, toujours avec la même modestie silencieuse, était retournée s'asseoir à la place qu'elle venait de quitter. Une minute après, Mustapha l'avait rejointe; elle s'était levée alors, et avait traversé au bras de son mari les appartement des femmes.

Mustapha, pour ne pas voir celles qui s'étaient mises sur leur passage, baissait les yeux. Elles étaient nombreuses, en deux rangs serrés. Il leur jetait des poignées de piécettes qu'elles ramassaient en se bousculant un peu, mais comme des personnes de bonne compagnie.

Toutes en voulaient avoir, car elles portaient bonheur, ces petites pièces d'argent, ainsi jetées en ces jours d'allégresse.

Mustapha avait conduit sa femme dans la chambre où elle devait se tenir désormais; il l'avait fait asseoir sur un sofa et l'avait laissée avec ses parentes. Il était allé rejoindre les hommes, qui étaient réunis en bas dans le sélamlik.

Le soir seulement, après la fin de ces fêtes, Mustapha pourrait monter auprès de sa femme, il écarterait le voile d'or et la verrait pour la première fois.

L'hospitalité la plus large était pratiquée, selon l'usage. Toutes les femmes qui se présentaient étaient reçues avec la même bonne grâce. Des dames de haut rang, dignes matrones, épouses de fonctionnaires considérables, étaient venues, suivies de leurs servantes, s'installer avec leur lit et leurs menus objets de toilette. Pour celles-là, des places d'honneur étaient

réservées. D'autres encore, par groupes de deux ou trois, et parmi lesquelles de toutes vieilles, arrivaient simplement avec un petit sac. On ne leur demandait rien, ni qui elles étaient, ni combien de temps elles comptaient séjourner. Elles s'établissaient dans des coins, disposaient une natte sur le dallage, où elles seraient contentes de reposer, la nuit venue. C'étaient des femmes du voisinage, qu'on apercevait parfois sur les terrasses, vaquant à leurs occupations quotidiennes ; c'étaient même des inconnues tout à fait, sans bijoux mais très propres, des pauvresses qui venaient rompre ainsi leur dure existence de labeur : elles se sentaient heureuses de ce luxe qui régnait autour d'elles, et savouraient d'avance les festins délicats dont elles avaient leur part aussi bien que les plus proches parentes.

Pour distraire les invités, on avait fait venir toute espèce de gens habiles.

Il y avait des prestidigitateurs qui accomplissaient leurs tours de passe-passe devant les femmes voilées : les grands yeux, qu'on voyait seuls, suivaient avec attention les moindres gestes de ces sorciers. Puis c'étaient des chanteuses célèbres : elles pouvaient chanter du matin au soir, pendant plusieurs jours de suite, des séries d'histoires toujours nouvelles. La plupart étaient des filles de la lointaine Arabie, de l'Hedjaz. On les louait fort cher parfois, en raison de leur mémoire, et de la manière dont elles savaient moduler, avec une voix vibrante et chaude de contralto. Dans les maisons riches, il y en avait souvent plusieurs, — toujours une, au moins, — à demeure ; et, dans ces occasions, leurs maîtresses les emmenaient avec elles.

A l'intention des jeunes filles et des enfants, on avait mandé Karagheuz ; il les amusait beaucoup par ses farces et ses gestes imprévus, mais, il gardait ici une décence qu'il ne connaissait guère dans les représentations publiques.

Les danseuses aussi étaient conviées pour l'embellissement de ces fêtes ; et Mohammed, sans se vanter de ses relations, avait engagé ses amies Féroudja et Doudja.

Toutes deux étaient venues : Doudja n'y aurait pas manqué pour beaucoup d'or ; mais leur condition de danseuses les obligeait à une extrême réserve.

Elles n'avaient pu défiler devant la mariée, s'appliquer à distinguer ses traits : Doudja la connaissait pourtant : elle l'avait vue aux cimetières et aux bains ; quand son tour était venu de montrer ses talents, elle s'était arrangée pour l'apercevoir à travers les colonnes et les portes ouvertes.

Tandis qu'elle dansait, ses yeux étaient obstinément tournés dans la même direction ; ils lançaient des regards de colère et de désespoir vers cette femme qui, sans le savoir, la faisait tant souffrir depuis des jours.

Yamina, par sa tenue et sa bonne entente avec Bent Haoua qui la suivait partout, avait pu dissimuler sa conduite ; on ne savait pas qu'elle habitait avec un étranger, ce qui l'aurait fait résolument exclure de sa famille. Elle était très fière de se trouver au milieu de ses parentes ; elle avait assisté impassible à ce petit drame dont elle n'avait rien perdu.

Les mêmes spectacles se donnaient ensuite dans le sélamlik, devant tous les hommes. Là, des chanteurs s'avançaient par groupes de deux ou trois. L'un d'eux tirait d'une peau de bouc, qu'il gonflait sans cesse, une série de quelques notes mineures qui revenaient éternellement ; seul ou à deux voix, l'autre ou les deux autres contaient les aventures des ancêtres. On se les léguait de génération en génération ces pieux souvenirs que l'imagination de chacun amplifiait ou transformait à son gré ; si bien que, plus il remontait le cours des âges, plus le récit devenait fabuleux et par là-même intéressant.

Le chanteur, quand une histoire était finie, levait un bras, poussait un cri rapide et guttural, et, la musique continuant sans répit, il en commençait une autre.

Silencieux, les auditeurs pouvaient passer des heures à écouter ces hommes dont la mémoire, exercée dès la plus tendre enfance, était prodigieuse.

Mais, ce qui donnait surtout un caractère d'allégresse à ces fêtes, c'étaient les repas copieux dont les nombreux services se succédaient presque sans interruption tout le long du jour, et même très avant dans la nuit,

Le père de Mustapha, le puissant ministre, avait fait tirer de ses coffres, pour la circonstance, une série de six plateaux d'argent tous pareils ; on ne se lassait pas de les admirer. Les bords étaient incrustés de cabochons de rubis et d'émeraude

et, dans le fond, un arbre en or rouge ressortait avec des fleurs en diamant. Autour du tronc, un serpent d'or jaune s'enroulait, et la tête, posée sur une des racines, avait deux gros yeux de rubis taillé.

Il y avait encore bien d'autres choses merveilleuses. On présentait les mets dans des plats somptueusement décorés, dans de gigantesques plateaux d'or, ciselés admirablement, dans des services en vieille porcelaine de Chine dont nul ne savait l'âge.

*
* *

Comme d'habitude, ils avaient passé une partie de la nuit à fumer. Les deux sœurs ne les quittaient plus guère depuis le gros chagrin que ce mariage avait donné à Doudja. Elle avait amené avec elle son inséparable amie, la tendre Hénia, qui n'était pas encore parvenue à la consoler tout à fait malgré ses caresses.

L'aube les avait surpris, et Jacques, pour se remettre, était monté sur la terrasse avant que le soleil se fût levé de derrière les montagnes. Dans la nuit finissante, la masse des maisons apparaissait indistincte et confuse. Sur les terrasses, des choses blanchâtres remuaient comme de grandes ailes.

Le vent soufflait par bouffées, sans violence, et le rafraîchissait ; une odeur douce et continue lui venait de toutes parts, mélange compliqué de senteurs marines et d'aromes printaniers, où persistait l'odeur des foules fleurant l'ébène et l'encens.

Dans le silence de la ville montait parfois, distinct et clair, le chant d'un coq.

Le ciel, au levant, était strié de nuages blancs qui prenaient peu à peu des teintes orangées; ils allèrent en s'ourlant d'or jusqu'à ce qu'enfin le globe de feu apparût magnifique et répandît partout sa lumière éblouissante.

Les masses rocheuses, lentement, sortaient de l'ombre. Un large brouillard blanc s'élevait des plaines et des lacs, et les bouquets de pins semés par la ville étincelaient de mille feux sous la rosée, comme sous une poussière de diamant.

Jacques fut tiré de sa rêverie par un bruit de pas qui se

rapprochaient. En détournant un peu la tête, il aperçut Bent Haoua qui montait sur la terrasse, elle aussi, pour faire ses prières. Elle eut un mouvement de recul à la vue de Jacques. un moment d'hésitation, puis elle disparut dans l'ombre de l'escalier.

Et lui, mécontent d'avoir été troublé, irritable et faible après cette nuit d'insomnie, ne put retenir son imagination de vagabonder follement, se figura que cette apparition muette était un signe de malheur.

Bent Haoua vivait à l'écart, solitaire dans une partie de la maison, laissant à peine deviner sa présence.

Elle était toute dévouée à Yamina, elle l'accompagnait dans toutes ses sorties; mais elle n'avait jamais pu s'accoutumer à l'étranger, elle le détestait au fond du cœur. Jamais elle n'avait consenti à se tenir avec eux dans les appartements du haut. Il lui suffisait de vivre sous le même toit que son enfant chérie.

Pourtant, depuis qu'elle avait été bien accueillie chez son frère, au mariage de Mustapha, elle se montrait moins farouche, et, quand Jacques n'était pas là, elle attirait Yamina auprès d'elle pour causer et lui faire manger des pâtisseries qu'elle avait préparées avec amour.

Elle s'appliquait à la détacher de Jacques et des deux sœurs, fumeuses d'opium ; elle jugeait leur influence néfaste.

Ce qui l'avait décidée surtout à rejoindre Yamina chez Jacques, c'était l'idée qu'un jour elle pourrait la reprendre toute; si, au contraire, elle la laissait livrée à elle-même, sa Yamina serait vite considérée comme déchue, et si l'étranger venait à l'abandonner, les danseuses seraient là pour l'entraîner dans leur société perverse.

La vieille ne gênait point Jacques. Il avait observé que maintenant elle causait plus volontiers avec Yamina; mais comme celle-ci ne paraissait pas moins aimante, il avait cru, sans plus d'enquête, à un heureux apaisement.

Il ne cherchait point à se rapprocher de cette femme qui lui était indifférente. Il vivait en paix avec elle et ne lui demandait pas davantage.

*
* *

C'était jour de fête aux environs, près d'un marabout célèbre, et comme la promenade était agréable, ils avaient résolu d'assister aux processions qui s'y déployaient en grande pompe.

Jacques, afin de n'être pas remarqué, avait mis ses vêtements orientaux. Mohammed, chargé de s'assurer des chevaux, était venu, dès la première heure, frapper à leur porte. Yamina était prête depuis longtemps, toute à la joie de cette chevauchée. Tous trois, ils sortirent de la ville par la porte voisine des lacs. Sur les eaux ternes et tranquilles passaient des vols ras et rapides ; des flamands aux ailes roses tournoyaient dans les airs avant de se baigner.

Ils se rapprochèrent des coteaux par une fraîche petite route en lacet, avec des montées et des descentes brusques, entre deux talus qui portaient une verdure touffue. Des grappes de houblon en fleur, des liserons s'accrochaient aux oliviers sauvages, escaladaient les cyprès solennels, formaient un long berceau où des oiseaux chantaient. Des lentisques en broussailles descendaient dans les rigoles qui bordaient le chemin ; des bouquets d'iris se mêlaient aux belles feuilles d'acanthe et le délicat panache des fenouils argentés semblait d'énormes plumes d'autruche.

Çà et là, un massif métallique d'aloès menaçants dardait une fleur desséchée, gigantesque, entourée de feuilles mortes en amas noir.

Ils croisaient des bandes de campagnards qui marchaient les jambes nues en chantonnant de vieux airs et, de leur lourde matraque, abattaient des branches ou des fleurs au passage.

Ils abandonnèrent enfin ce chemin de fraîcheur, et soudain toute végétation cessa. Ils gravissaient parmi des rocs, des herbes roussies, de pauvres terres incultes ; le vent faisait voler leurs vêtements autour d'eux. Ils voyaient en haut le marabout tout blanc, édifice carré surmonté d'un dôme, et qui portait aux angles des boules en verroterie bleue et verte. Quelques arbres rabougris, qui retenaient des loques, restes de pieuses offrandes, se mouraient alentour.

Un petit berger très sale, tout en gardant ses brebis, arrachait des plantes qui poussaient là pour en croquer les bulbes blancs. Yamina voulut en goûter ; on donna quelque monnaie au misérable enfant, dont les yeux s'éclairèrent de convoitise. C'était frais, ces racines, avec un goût fin de noisette, et Yamina descendit de cheval pour en arracher, elle aussi, heureuse de faire quelques pas.

Sur des perches, à l'intérieur du monument, pendaient des fichus de soie, des morceaux d'étoffe ; dans les creux du mur, des bougies à demi consumées avaient fait de longues traînées noires, et des sortes de lézards sans queue étaient fixés contre la coupole, rigides et mornes.

Ils n'étaient pas là depuis longtemps, lorsqu'ils virent arriver, montant par les sentiers rocailleux, de longs cortèges de musulmans graves. Ils étaient précédés de bannières aux couleurs voyantes, et de musiques étranges ; parmi les tambours assourdissants, toutes sortes d'instruments qui ne s'accordaient pas très bien lançaient chacun sa note avec une conviction religieuse.

Il y avait des vieillards qui s'aidaient de bâtons, des hommes maigres au visage morose, des nègres corpulents dont la peau luisait au soleil, — et la procession s'éclaircissait à la fin, les jeunes hommes s'attardant à jouer avec la multitude d'enfants qui les suivait.

Jacques et Yamina s'étaient tenus à l'écart, pour ne pas gêner la procession ; mais Mohammed, dont la piété se manifestait par élans imprévus, avait reconnu là quelques-uns de ses parents : il s'était approché, s'était prosterné presque, devant des personnages aussi pieux, les avait baisés au front, puis avait tiré un chapelet de sa poche et s'était joint au cortège, plein de ferveur.

Quand la procession se fut déroulée plusieurs fois autour du lieu vénéré, elle s'arrêta. On se tourna vers l'orient et l'on récita de longues prières entremêlées de génuflexions, durant lesquelles on touchait du front la poussière.

Un murmure profond, d'où se dégageaient parfois des syllabes mieux articulées, s'élevait de cette foule ; une même prière montait de ce sol ingrat dans la pureté des cieux, une même solennelle oraison vers Allah.

Les chefs de la procession, les plus vénérés parmi les vieillards, tous ceux qui avaient fait le saint pèlerinage de la Mecque, entrèrent dans le monument pour accomplir certains rites, pour disposer sur les perches, ou le long des murs, des morceaux d'étoffes consacrés, de légères offrandes.

Après ces diverses cérémonies, la plupart s'enveloppèrent dans leurs burnous et s'étendirent sur la terre pour reposer. Les jeunes gens, en beaux costumes tout neufs, passaient le temps à différents jeux où il fallait déployer beaucoup d'agilité.

On avait apporté quelque nourriture, figues et galettes, et la procession ne devait se reformer qu'au soir, après les prières du couchant.

Mohammed, comme dans toutes les réunions d'hommes, avait retrouvé des camarades ; il avait laissé partir Jacques et Yamina, préférant rester là, maintenant qu'il y était.

Tous deux, ils descendirent le versant de la colline opposé à celui qu'ils avaient gravi ; leurs chevaux faisaient rouler des cailloux sur la terre brune, et les scilles et les asphodèles mettaient seules un peu de vert dans la sécheresse environnante. Ils arrivèrent ainsi non loin de la ville, auprès d'un cimetière qui s'abaissait tout le long d'un coteau.

Devant un petit bois odorant et clair de jeunes eucalyptus, se dressait une mosquée entourée de murs; il fallait, pour y accéder, traverser de nombreuses cours, séparées par des murs bas aux larges ouvertures, qui permettaient de les voir toutes en passant de l'une à l'autre. Là se trouvaient les tombeaux des familles riches de la ville. Des arbres séculaires, oliviers au tronc creux, pins opulents, figuiers aux feuilles luisantes, étendaient leurs ombrages sur les mausolées. Des fontaines coulaient dans des vasques de marbre, et l'eau qui en sortait allait se perdre sous l'herbe, entre les dallages.

Yamina se souvint qu'elle avait des membres de sa famille enterrés là : aussitôt elle voulut retrouver leurs tombes. Ils confièrent leurs chevaux à des enfants qui jouaient dans ce champ de repos, et parcoururent le cimetière sous le chaud soleil de midi qui faisait taire les oiseaux dans les arbres.

Ils firent beaucoup de détours avant de retrouver les places où dormaient les parents de Yamina; elle ne vit pas sans

tristesse l'état négligé des tombes et l'endroit même qu'elles occupaient. C'était à mi-flanc du coteau, où les arbres se faisaient de plus en plus rares ; il ne restait plus que des alignements de cyprès à moitié morts, des arbustes chétifs qui, sans abri, luttaient misérablement contre les vents de la plaine.

Les carrelages et la maçonnerie s'étaient disjoints ; à peine si l'on pouvait lire les inscriptions usées sur les dalles à moitié enfouies dans les herbes. Les godets creusés aux extrémités pour y baigner des bouquets étaient remplis de terre ; un maigre géranium, débris de plantations soigneuses, avait seul résisté au temps, piquant de mauve cette jonchée de pierres mélancoliques.

On avait trop enterré là ; toutes les places étant prises, on avait peu à peu délaissé l'endroit : les visites se portaient ailleurs, vers le haut, vers les nouvelles tombes. Celles-ci, apparemment, des vivants les soignaient, — jusqu'au jour où ils disparaîtraient sous les pelletées de terre ; et cette terre elle-même serait honorée, un temps, puis délaissée à son tour ainsi que les pauvres vieilles tombes.

Yamina, très instruite, avait reconnu aux versets encore lisibles que ceux qui dormaient là avaient été des personnages vénérés. Elle était penchée sur le marbre et Jacques suivait sa lecture avec attention, comme s'il l'avait comprise à mesure. Elle inclina la tête et le regarda de bas en haut :

— Jacques, dit-elle, lis-moi donc ce passage : il n'est pas difficile... Ton vieux marchand a dû te l'apprendre, il y a longtemps déjà.

Mais il ne s'en tira qu'avec de grandes difficultés ; Yamina sourit de sa confusion, puis elle se remit à lire.

Elle se rappela que jadis on l'avait conduite en ce lieu, quelquefois ; mais quand sa mère était morte, on l'avait inhumée dans un autre cimetière et, depuis, on avait reporté tous les soins, avec toutes les larmes, sur la nouvelle sépulture.

Elle eut un profond regret de cet oubli ; prise d'une tendresse dévote, elle se jura de le réparer dans l'avenir. Et son ami l'approuva.

Il l'aida même à arracher quelques herbes par trop envahissantes, à remettre en place des morceaux de faïence peinte

qui faisaient un joli cadre aux dalles de marbre ; mais leurs efforts furent vains lorsqu'ils voulurent redresser la pierre couronnée d'un turban qui peu à peu s'était penchée...

*
* *

Le vendredi suivant, dans la matinée, Yamina, suivie de sa tante Bent Haoua comme d'habitude, alla chez son oncle chercher deux de ses cousines, qui avaient promis de l'accompagner.

Et, toutes quatre, elles prirent le chemin du cimetière ; elles avaient emporté quelques provisions, car elles comptaient y passer de longues heures, ainsi qu'il est d'usage en ce jour consacré.

Des groupes de femmes et d'enfants étaient déjà installés auprès de leurs morts, dans l'herbe et sous les ombrages. Des jeunes femmes entouraient les fontaines; elles s'en retournaient silencieuses dans leurs longs voiles blancs, avec des brocs d'eau pour laver leurs tombes, pour remplir les godets creusés dans le marbre, où elles trempaient ensuite des fleurs et du buis.

Yamina et ses compagnes allèrent d'abord vers la vieille chapelle sombre. De riches tapis étaient jetés par-dessus les nattes qu'on ne voyait presque plus ; des rangées de perches supportaient des draperies luxueuses ; dans le fond se trouvait un enclos réservé, surélevé d'une marche, où, derrière une barrière en bois, on voyait des drapeaux roulés. Là sommeillait un corps étendu sur le dos, et qu'on distinguait à peine en cette obscurité : c'était le vieillard qui avait la garde de ces reliques.

Elles se déchaussèrent avant d'entrer ; elles voulaient baiser les saintes oriflammes ; mais Yamina, qui s'avançait la première, se retira presque aussitôt en poussant un cri : elle avait vu les deux pieds du dormeur auprès de la barrière, et, ne s'attendant pas qu'il y eût là personne, elle avait eu peur. Le saint homme se leva et vint les rassurer.

Il avait une curieuse figure de tout vieux. Sa barbe blanche et clairsemée frisait en deux pointes, rougies au henné. Il avait un sourire continuel ; sa tête était prise dans un turban

vert aux vastes enroulements : il se croyait descendant du prophète.

Les femmes ôtèrent leurs voiles ; il les conduisit auprès des bannières qu'elles baisèrent longuement, la tête enfouie dans les plis soyeux.

Elles firent ensuite leurs ablutions dans de petites chambres, où l'eau coulait sur le marbre même ; après avoir rempli leurs cruches, elles se dirigèrent vers leurs tombes.

Non loin d'elles, une très vieille femme, sous un figuier, près d'une tombe isolée, poussait des cris de perruche à perdre haleine ; elle n'avait plus de dents, et ses lèvres rentraient dans la bouche. Elle brandissait des touffes de géranium : une autre vieille, qui s'en allait indifférente sous ce déluge d'imprécations, les avait brisées en passant trop près, ou les avait cueillies, croyant la place abandonnée.

Yamina, qui avait bon cœur, jeta quelques paroles de consolation à cette inconnue dont le grief était si bruyant. Sa compassion s'était éveillée à la vue de cette tombe, entourée de débris poussiéreux et d'herbes folles, aussi négligée que celle des siens.

Toutes les quatre, elles mirent des soins minutieux à restaurer leur petit coin, et, malgré le soleil qui brûlait le coteau, elles restèrent là tout le long du jour, à manger leurs gâteaux et leurs fruits, agréable occupation où l'ennui ne pouvait se mêler.

Au retour, après avoir laissé chez elles les deux cousines, très reconnaissantes à Yamina de cette sortie qu'elle leur avait procurée, Bent Haoua dit à sa nièce :

— Comme il fume, cet homme avec qui tu vis !... A ta place, je ne pourrais supporter cela.

Yamina n'aimait pas que sa tante lui fît la plus légère observation. Elle répondit :

— Mais c'est lui qui ne voulait pas, au début !... Je l'ai tant pressé de faire comme moi qu'il a fini par s'y décider. Mais ne crains rien, ce n'est pas dangereux.

— Je ne m'occupe pas de sa santé ! dit la tante.

Et, après un silence, elle ajouta, regardant Yamina en face :

— L'aimes-tu, cet étranger ? Je ne puis croire que tu l'aimes vraiment !... Quand je pense que Mustapha était

plein d'amour pour toi et qu'il t'avait vue avant l'autre, je ne puis comprendre que tu l'aies dédaigné. Tu serais tout aussi riche que maintenant, si c'est la richesse qui t'a plu... et, au moins, tu appartiendrais à l'un des nôtres !

Yamina avait pris le parti de ne plus répondre; et comme, ce soir-là, elle laissait percer un peu d'humeur, Bent Haoua reprit :

— Mon âme ne veut que ton bonheur, tu le sais, ma Yamina. Laisse-moi parler quand même : cela me soulage... Je songe parfois qu'il est mort et que je t'ai reprise, ou bien que tu t'es enfuie loin de lui, pour toujours, seule ou avec un homme de notre race. Alors je me réveille... et je pleure et je ris jusqu'à ce que j'aie compris de nouveau que rien n'est changé dans ton cœur et que tu dors au-dessus de moi, dans ses bras.

R. H. DE VANDELBOURG

(La fin au prochain numéro.)

VINGT-CINQ ANS

DE

FINANCES ANGLAISES

I

De même que les budgets des autres nations européennes, le budget de l'Angleterre n'a cessé d'aller en augmentant pendant ce dernier quart de siècle, et ce n'est pas sans inquiétude qu'à diverses reprises déjà les chanceliers de l'Échiquier ont constaté l'allure rapide de l'accroissement des dépenses : constatations toutes platoniques d'ailleurs, dont aucune n'a eu pour effet d'arrêter cette ascension vertigineuse. Le même chancelier, qui se plaint, se voit obligé, malgré ses regrets, d'ajouter à son tour au chiffre des dépenses de son prédécesseur[1].

Suivant le *Statistical abstract*, les dépenses pour l'année financière 1873-74 s'élevaient à 1880 millions de francs. Dans ce total figurent, il est vrai, deux dépenses extraordinaires : une somme de 80 millions et demi, montant de l'indemnité payée aux États-Unis en réparation des dommages

1. Nous nous sommes servi particulièrement pour cette étude, indépendamment des *Statistical abstracts*, des *Finance accounts* pour les années financières 1873-74 et 1897-98, que nous avons prises comme terme de comparaison, et des *budget-speeches* des chanceliers de l'Échiquier, des ouvrages de : S. Dowell, *History of taxation;* S. Buxton, *Finance and politics*, 1783-1885; et des articles suivants : A. Calmon, *Finances anglaises, 1842-1870* (*Revue des Deux Mondes*, 1870); Joseph Ackland, *25 years' financial policy* (*Fortnightly review*, juin 1899); N***, *Twenty years' finances* (*The Times*, février-mars 1899).

causés par le navire confédéré l'*Alabama* pendant la guerre de Sécession, et une somme de 20 millions, crédit voté pour la guerre contre les Ashantees. En déduisant ces sommes du chiffre précédent, les dépenses ordinaires, pour cette année, ressortent à 1 780 millions de francs.

Pour l'année fiscale 1897-98, ces mêmes dépenses s'élèveraient, suivant le *Statistical abstract*, à 2 590 millions. Mais ce chiffre, qui paraît cependant fort élevé, ne permet pas de mesurer exactement l'accroissement du budget; il ne peut être comparé à celui que nous venons de donner pour 1873-74. Une note, mise au bas du tableau qui donne le montant des dépenses impériales, met le lecteur en garde contre cette erreur bien facile à commettre. Rien n'est délicat, en effet, comme les comparaisons de ce genre faites à des époques assez éloignées les unes des autres. Il est rare que, dans l'intervalle, quelque modification n'ait pas été apportée dans la manière d'exposer les comptes. Rarement aussi, ces changements ont pour effet de grossir les chiffres aux dépens des dernières années. Presque toujours, au contraire, le résultat est d'escamoter aux yeux du public un accroissement sur lequel on ne désire pas attirer son attention.

Dans le montant des dépenses de 1873-74 figurent, pour une quarantaine de millions, des subventions accordées à divers titres par le gouvernement impérial aux administrations locales. Dans le chiffre donné par le *Statistical abstract* pour le budget de 1897-98, sont aussi comprises, pour une centaine de millions, des subventions analogues. Mais à celles-ci sont venues s'ajouter depuis 1889 d'autres subventions, bien plus importantes encore, et dont on est obligé d'aller chercher le chiffre quelques pages plus loin. La raison alléguée pour les distraire ainsi du budget impérial est que, au lieu d'être prises sur les ressources totales du budget, elles proviennent d'abandons successifs faits, en vertu de lois spéciales, d'une portion fixe de certains impôts impériaux. Il n'en est pas moins vrai que, pour comparer les chiffres des dépenses aux deux époques choisies, force est bien de faire entrer ces sommes en ligne de compte : quelle que soit leur destination ultérieure, les contribuables les paient sous la forme d'impôts impériaux aux agents du gouvernement impérial, et rien ne les différencie,

en définitive, des autres subventions. C'est, de ce chef, une somme de 237 millions à ajouter aux dépenses pour 1897-98, dont le total se trouve ainsi porté à 2 827 millions de francs.

Nous voilà bien loin de la modeste somme de 1 250 millions que John Bright regardait en 1850 comme un maximum qu'aucune raison ne devrait jamais permettre de dépasser. « Aucun homme politique, disait-il alors, ne serait digne du titre d'homme d'État, qui ne parviendrait pas à gouverner le pays avec une dépense de 50 millions de livres sterling. » Bien des hommes politiques se sont succédé au pouvoir depuis cette époque, aucun, parmi les plus grands, parmi ceux-là mêmes auxquels n'a pas été refusé le titre d'hommes d'État, n'a eu la force nécessaire pour s'opposer au flot toujours croissant des dépenses dont l'augmentation, pendant ce dernier quart de siècle seulement, a été supérieure à un milliard de francs.

Ce dernier chiffre est cependant quelque peu grossi, et nécessite une légère correction. Dans les chiffres de dépenses donnés plus haut figurent pour les deux années, celles afférentes aux services postaux. Or, si le coût de ces services a fort augmenté, l'augmentation a été plus que compensée par l'élévation correspondante de leurs recettes. Pour connaître le montant réel de l'accroissement des dépenses, il est donc juste de défalquer l'augmentation provenant de ces services rémunérateurs, soit 165 millions environ. Par contre, il faut tenir compte, en sens inverse, de la diminution de 45 millions effectuée au détriment des crédits affectés au service de la dette. L'augmentation réelle des dépenses, de 1873-74 à 1897-98, ressort ainsi à 920 millions environ, soit un peu plus de 55 p. 100.

A cette somme, les services militaires ont contribué pour 425 millions, — les services civils pour 257, — et les subventions aux administrations locales pour 237. Nous allons passer en revue successivement ces trois natures de dépenses, pour voir la marche et les causes de l'augmentation.

*
* *

A tout seigneur, tout honneur. Nous commencerons par les services militaires.

Après les guerres de la Révolution et de l'Empire, l'Angleterre, de même que les autres puissances européennes, avait pu réduire considérablement ses dépenses militaires. Il lui avait été cependant impossible de revenir aux modestes effectifs antérieurs : ses acquisitions coloniales nouvelles lui rendaient nécessaire le maintien de forces militaires plus importantes. En 1814, elle avait sous les armes 345 000 hommes de troupes de terre, et elle entretenait 145 000 hommes sur ses vaisseaux. En 1828, après douze années de paix, ses troupes de terre étaient réduites à 116 000 hommes. Cette armée lui coûtait annuellement 220 millions de francs; c'était à peu près le double de ce qu'elle dépensait pour le même service en 1792. Les dépenses de la marine avaient subi une augmentation plus grande encore. En 1790, la marine coûtait 55 millions; en 1828, elle en absorbait plus de 150.

De 1816 à 1853, la moyenne des dépenses militaires se maintint entre 375 et 400 millions de francs par an. La guerre de Crimée fut le commencement d'une ère nouvelle pour le développement du militarisme en Europe. L'Angleterre ne demeura pas en arrière; elle éleva rapidement les effectifs de son armée et de sa marine. Au même moment, les navires à vapeur remplacèrent dans les escadres les anciens voiliers; puis les bateaux en bois, obligés de céder le pas aux navires en fer, allèrent moisir dans les arsenaux, ou ne furent plus employés que dans les stations lointaines; dans l'artillerie, les pièces légères employées jusqu'alors furent remplacées par des pièces d'un calibre supérieur. Cet accroissement des forces, ces transformations se traduisirent fatalement par une augmentation du chiffre des dépenses, et, en 1869-70, l'Angleterre inscrivait à son budget 540 millions pour ses services militaires : 300 pour l'armée, 240 pour la marine.

Ces dépenses s'élevèrent encore après la guerre franco-allemande, à la suite de laquelle s'établit en Europe cet état de paix armée que supportent avec tant de peine les nations les plus riches. En 1873-74, l'armée et la marine réunies coûtaient à l'Angleterre 590 millions. Depuis lors, chaque année ajoute au fardeau antérieur, et, au budget de 1897-98, les dépenses militaires figuraient pour un milliard de francs.

C'est, en vingt-cinq ans, une augmentation de 70 p. 100. Et rien ne fait prévoir un arrêt dans ce développement ininterrompu. Dans ses prévisions pour l'année 1899-1900, le chancelier de l'Échiquier évalue les dépenses de ce chef à 1 190 millions. Ce n'est pas sans quelque effroi, d'ailleurs, qu'il a annoncé ce nouvel accroissement. Mais la grandeur et la sécurité nationales ne dépendent-elles pas des améliorations constantes apportées à l'armée et à la marine? Non sans mélancolie, sir Michael Hicks-Beach avouait que le seul espoir, bien faible, qu'il eût de voir se modérer ce chapitre de plus en plus lourd des dépenses, était dans un heureux résultat de cette Conférence de la Paix, qui allait prochainement se réunir. La Conférence a achevé ses travaux; elle n'a certes pas été inutile, mais il a été impossible de se mettre d'accord sur un moyen pratique pour entraver la folle progression des armements, et, pendant de longues années encore, les grandes puissances devront se résigner à voir croître leurs dépenses militaires.

Dans quelle proportion l'armée et la marine ont-elles contribué au développement de ces dépenses depuis 1873?

L'armée qui, en 1873-74, ne coûtait que 340 millions, en coûtait, en 1897-98, 485. Cet accroissement est dû, pour la plus grande part, aux dépenses pour la construction de fortifications nouvelles, et aussi aux nombreuses améliorations apportées à la vie des soldats. L'effectif des troupes est loin, en effet, d'avoir augmenté dans les mêmes proportions que les dépenses. En 1869, on estimait à 180 000 hommes l'effectif de l'Angleterre sur le pied de paix; on l'estime aujourd'hui à 220 000. Cette armée, dont l'entretien pèse d'un poids si lourd sur le contribuable, et que le système des engagements et le service aux colonies, particulièrement aux Indes, contribuent à rendre plus coûteuse que les armées continentales, remplit-elle du moins les *desiderata* des spécialistes? Il s'en faut, et plus d'un personnage autorisé n'a pas craint de faire entendre qu'au jour d'un conflit, l'armée britannique, même augmentée de l'appoint des troupes indigènes, pourrait se trouver insuffisante pour la tâche colossale qu'elle aurait à remplir.

Bien plus forte encore a été la progression des dépenses de

la marine : pour celle-ci, dans le même laps de temps, elles ont plus que doublé. En 1873-74, elles étaient de 250 millions ; en 1897-98, elles se sont élevées à 525 millions, et les prévisions pour 1899-1900 les évaluent à près de 600 millions. Dans son effort continu pour conserver la suprématie navale, et s'assurer une prépondérance certaine sur les flottes réunies d'au moins deux puissances étrangères, l'Angleterre, au prix de ces sacrifices considérables, a-t-elle réussi? Sans mettre en doute la puissance de leur marine, et bien qu'ils soient convaincus de pouvoir maintenir longtemps encore leur supériorité maritime, nos voisins ne sont pas sans manifester quelque inquiétude devant l'importance des sacrifices que s'imposent de leur côté leurs adversaires éventuels. Ces inquiétudes se sont fait jour tout récemment dans la dernière édition du *Naval Annual*; un des collaborateurs de lord Brassey, sous la haute autorité duquel paraît, depuis plus de dix ans, cette publication très estimée dans les milieux spéciaux, M. Charles Gleig, écrit : « Sans qu'il soit nécessaire d'examiner en détail les forces navales des puissances contre lesquelles l'Angleterre pourra avoir prochainement à lutter, il importe de faire remarquer que, bien que l'Angleterre ait développé sa marine et augmenté considérablement sa flotte, particulièrement pendant les dix dernières années, sa puissance maritime relative a décliné, par suite du grand développement des autres marines[1].» Ces inquiétudes ne manqueront pas de se traduire par des demandes d'augmentation de crédits.

A ce formidable accroissement des dépenses militaires, les deux grands partis politiques ont d'ailleurs également participé. De 1869 à 1874, période pendant laquelle les libéraux furent au pouvoir, la moyenne de ces dépenses avait été de 580 millions. Sous le gouvernement conservateur de Disraeli, de 1874 à 1880, cette moyenne s'éleva à 680 millions. De 1880 à 1886, pendant la gestion des libéraux, elle passa à 760 millions. A leur retour au pouvoir, de 1886 à 1892, les conservateurs la portèrent à 800 millions. Sous le dernier gouvernement libéral, de 1892 à 1896, elle s'est élevée à 895 millions ; enfin, le gouvernement unioniste qui, depuis

1. Cité par le *Financial reform almanack*, 1899, p. 19.

cette époque, dirige les affaires du pays, lui a fait dépasser le milliard. Et, pour si lourd que paraisse un semblable fardeau, tous, libéraux aussi bien que conservateurs, sont prêts à l'augmenter encore si la nécessité en est reconnue; seules, quelques voix isolées se font entendre contre cet accroissement incessant. Tout ce que se borne à discuter l'opposition, c'est la bonne utilisation des crédits votés. Dans un discours récent, sir Henry Fowler[1], ardent libéral, après avoir passé rapidement en revue les principales dépenses impériales, a nettement déclaré qu'il se séparait du petit nombre de radicaux qui s'opposent à l'élévation des crédits pour la marine. Il a rappelé les paroles de Cobden, le grand radical, qui était si convaincu de la nécessité pour l'Angleterre de conserver une suprématie navale incontestée, qu'il se déclarait prêt, plutôt que de la lui voir perdre, à voter un crédit de 100 millions de liv. st. (deux milliards et demi de francs) pour prévenir une semblable calamité.

*
* *

Les services civils ont contribué pour une grande part, pendant ce dernier quart de siècle, à l'augmentation des dépenses. Proportionnellement même, leur accroissement a été plus élevé encore que celui des services militaires. Tandis que ceux-ci augmentaient de 70 p. 100, les premiers s'élevaient de 80 p. 100.

En 1873-74, les services civils entraient pour 320 millions de francs dans le total des dépenses; en 1897-98, ils ont coûté 580 millions. Une partie de cette augmentation provient, sans doute, des élévations de traitements accordées pendant cette période au personnel, et du développement de certains services anciens, mais la plus grande part en est due aux services nouveaux très nombreux, dont a été chargé, dans ces dernières années, le gouvernement impérial.

Le plus important de ces services, celui qui a entraîné l'augmentation de dépenses de beaucoup la plus considérable, est le service de l'éducation, création jeune encore, et qui est loin d'avoir atteint son plein développement.

1. A Willenhall, 6 avril 1899.

C'est en 1833 que le Parlement manifesta, pour la première fois, sous une forme matérielle, l'intérêt qu'il portait à la question de l'éducation populaire. Il le faisait par l'octroi d'une faible subvention de 500 000 francs à deux associations privées qui s'en occupaient particulièrement. En 1838, cette subvention était portée à 750 000 francs par an. L'année suivante, un « département de l'éducation » était créé. Mais ce n'est qu'à partir de 1867 que l'attention publique se porte de plus en plus sur cette question, et que les dons du gouvernement, destinés à venir en aide aux corps locaux et volontaires qui, jusqu'alors, soutenaient presque uniquement de leurs deniers les écoles, prennent une réelle importance. En 1870, enfin, la loi Forster engage définitivement l'État dans une voie nouvelle. Elle décidait l'établissement d'écoles, aux frais de l'État, dans tous les districts où la diffusion de l'instruction était reconnue insuffisante. Les dépenses nées de cette loi s'accrurent rapidement. En 1873-74, c'est pour près de 50 millions que sont inscrites au budget les dépenses afférentes à l'instruction publique. Dès 1888-89, elles y figurent déjà pour 120 millions. La loi de 1891, en adoptant le principe de la gratuité de l'éducation, a été une cause nouvelle d'augmentation de ces dépenses, qui, dans le budget de 1897-98, s'élevaient à 260 millions. En dépit de leur rapide accroissement, d'ailleurs, aucun dissentiment n'existe entre les partis politiques quant à leur nécessité. Le dernier rapport du Conseil de l'éducation traduit bien l'unanimité de l'opinion sur ce point : « Un excellent système d'éducation publique, dit-il, est une des formes les meilleures de placement national. Dans le développement des aptitudes industrielles et commerciales, dans l'élévation du sentiment des devoirs civiques, et, plus encore, dans la diffusion de plus en plus grande de la culture morale et du sentiment religieux, le pays trouve amplement la compensation de ses sacrifices. »

Il est certain que ces dépenses continueront à augmenter encore avec rapidité. A la gratuité de l'instruction, un parti de plus en plus nombreux désire voir ajouter la gratuité des livres d'étude nécessaires aux écoliers, et l'octroi à ceux-ci d'au moins un repas gratuit pendant les heures d'école. D'autres demandent que l'État s'intéresse plus qu'il ne l'a fait

jusqu'ici à l'instruction technique, et contribue largement à la création d'écoles professionnelles et commerciales, voie dans laquelle l'Angleterre s'est laissé distancer depuis plusieurs années déjà, en particulier par sa grande rivale sur le terrain économique, l'Allemagne.

Aux dépenses d'éducation sont venues s'ajouter, dans ces dernières années, celles que nécessite l'application des lois hygiéniques et des lois ouvrières, dont le nombre s'accroît presque à chaque session.

Pour les services civils, un accroissement de plus en plus rapide est inévitable. Quel que soit le parti politique qui se trouve au pouvoir, il ne pourra que se laisser aller au courant qui entraîne dans le même sens tous les pays. C'est ce qu'a reconnu, comme un homme qui, lui, ne se sent pas le courage de lutter contre une force aussi puissante, sir Michael Hicks-Beach, dans son dernier *budget-speech*.

La preuve ne s'en fera vraisemblablement pas attendre, et un nouveau chapitre sera bientôt sans doute ajouté aux dépenses des services civils. Le comité de la Chambre des Communes, chargé d'étudier la question des retraites pour la vieillesse, a déposé son rapport ces jours derniers. La majorité s'est déclarée favorable à la création de ces retraites, et a proposé de pourvoir à leur paiement à l'aide de dons du Parlement et de taxes locales. Voilà, en perspective, une charge nouvelle qui, assurément, ne tardera pas à être lourde.

Parmi les services civils, il est encore un chapitre qui s'est fort développé pendant ces vingt-cinq dernières années et qui, grâce à la politique conquérante de l'Angleterre à notre époque, ne saurait demeurer longtemps à son taux actuel : c'est le chapitre des dépenses coloniales. En 1873-74, ces dépenses ne figuraient au budget que pour 2 millions et demi de francs à peine. En 1897-98, nous les trouvons portées pour 17 millions, dont les protectorats récents de l'Uganda et de l'Afrique centrale et orientale ont absorbé, à eux seuls, le tiers environ.

*
* *

C'est également dans ce dernier quart de siècle que les subventions accordées sur les fonds de l'Échiquier impérial

aux administrations locales ont pris un grand développement. De l'avis général, la taxation locale est, en Angleterre, des plus défectueuses : la répartition des charges entre le gouvernement central et les gouvernements locaux aurait besoin d'être profondément remaniée. Les libéraux et les conservateurs ont reconnu tour à tour la nécessité d'une réforme radicale en cette matière. Jusqu'ici, cependant, ni les uns ni les autres n'ont osé aborder cette réforme importante, et c'est ainsi qu'on a continué et aggravé le simple mais défectueux palliatif des subventions. En 1873, celles-ci, nous avons déjà eu l'occasion de le dire, ne figuraient au budget, perdues au milieu de l'ensemble des services civils, que pour une quarantaine de millions. L'année suivante, le ministère Disraeli doublait presque ce chiffre. En 1877, sous le même ministère, le coût et les frais d'entretien des prisons étaient transférés au budget impérial. En 1882 et 1887, le chiffre de ces crédits est encore élevé. Puis, en 1888, M. Goschen, alors chancelier de l'Échiquier, fait adopter, en même temps qu'une loi sur le gouvernement local, la mesure nouvelle qui devait se développer d'une manière si inattendue. On avait espéré un moment qu'il profiterait du vote de cette loi organique pour modifier profondément le système de la taxation locale; mais il recula devant cette tâche et se borna à proposer l'abandon aux autorités locales d'un tiers du produit du *probate duty*. Ce mode de procéder a été étendu successivement, en 1890 et en 1896, à d'autres impôts.

Le montant des paiements faits aux autorités locales par l'Échiquier impérial, du chef de ces abandons d'impôts, s'est élevé, en 1897-98, à 237 millions. Comme il figurait en outre, dans l'ensemble du budget, une somme d'une centaine de millions, représentant les charges successivement transférées des fonds locaux au fonds impérial, c'est, on le voit, de 300 millions environ que s'est augmenté, en réalité, le chiffre des subventions accordées aux administrations locales par le gouvernement impérial. Si la raison principale en est une mauvaise répartition des charges entre les deux administrations, il en est une autre, moins visible, niée souvent, qui plus d'une fois, cependant, a joué un rôle. La presque totalité des taxes locales portent sur la propriété; or

le développement considérable pris par les services du gouvernement local en a rendu la charge de plus en plus pesante, et cette charge s'est trouvée aggravée encore dans les districts ruraux par la crise agricole. C'est alors que les propriétaires ont demandé au gouvernement impérial de leur venir en aide, et celui-ci n'y a point failli quand les conservateurs se sont trouvés au pouvoir.

II

Comment le pays a-t-il pu faire face à un accroissement semblable? Comment s'est-il procuré les 920 millions de plus qui, dans une aussi courte période, lui sont devenus nécessaires?

L'augmentation naturelle du produit des impôts, due à l'accroissement de la population et encore plus au développement de la richesse, qui a été considérable depuis 1870, et dont les effets se sont fait sentir dans toutes les classes de la société, a été d'un grand secours, mais elle n'a pas suffi. L'élévation des bénéfices provenant de l'exploitation des services postaux, et les réductions opérées sur le service de la dette n'y ont pas ajouté grand'chose. Force a donc été de recourir à une augmentation du taux des anciens impôts, et à la création d'impôts nouveaux.

Le service de la dette figurait au budget de 1873-74 pour 670 millions de francs. En 1875, sir Stafford Northcote, fit décider l'inscription au budget, pour ce service, — compris, on le sait, dans le « fonds consolidé », qui échappe au vote annuel du budget, — d'une somme fixe. L'excédent de cette somme non utilisé pour le paiement des intérêts et la gestion de la dette devait être affecté à l'amortissement. Un certain nombre d'annuités imputées sur ce crédit devant expirer à des périodes assez proches, les commissaires de la dette verraient ainsi augmenter automatiquement les sommes mises à leur disposition pour le rachat des titres de la dette publique. Primitivement de 700 millions, cette somme fixe a été ramenée successivement à 650 millions en 1887, puis à 625 millions en 1889. A ces deux dates, M. Goschen, obligé

de faire face à des augmentations de dépenses, préféra réduire l'amortissement, plutôt que de faire appel aux contribuables. La dernière réduction, d'ailleurs, était justifiée par la grande conversion qu'il avait su mener à bien en 1888. Grâce à cette opération, il avait fait réaliser au budget une économie annuelle de 35 millions[1].

Ces réductions successives ont rendu disponible, pour le Trésor, une somme de 45 millions environ.

Pendant la même période, le revenu net des services postaux s'est élevé de 50 à 90 millions, laissant ainsi 40 millions de plus à la disposition du chancelier de l'Échiquier. Restait à trouver 830 millions environ qu'il a fallu demander à l'impôt.

En 1873-74, le revenu total provenant des impôts s'élevait à 1 630 millions; en 1897-98, il a atteint le chiffre de 2 450 millions. Cet accroissement considérable, qui représente plus de 50 p. 100 du produit perçu il y a vingt-cinq ans, a été demandé pour les deux tiers aux impôts qui frappent la propriété, et pour un tiers seulement à ceux qui atteignent les consommations. Si on tient compte de ce que l'accroissement de ces derniers a été le résultat normal du développement des consommations, on voit que le poids des charges nouvelles a pesé presque entièrement sur les classes aisées et riches, et que la classe populaire n'en a que très légèrement senti le poids.

La politique fiscale suivie par l'Angleterre depuis 1875 a eu pour résultat, si on compare la situation actuelle à celle du commencement de ce siècle, de modifier complètement la base de la taxation. Tandis que celle-ci, vers 1820, pesait pour la plus grande part sur les consommations, frappant les produits de première nécessité plus encore que les articles de luxe, et ne portant que faiblement sur la propriété, aujourd'hui, les impôts sur la propriété figurent dans les recettes budgétaires pour une part presque égale à celle des impôts sur les consommations, et des rares produits que frappe encore le fisc, il n'en est pas qui puisse être regardé comme étant de première nécessité.

1. La même économie sera réalisée en 1903, époque où l'intérêt des anciens consolidés 3 p. 100, ramené aujourd'hui à 2 3/4 p. 100, se trouvera réduit, suivant les termes mêmes de la conversion, en 2 1/2 p. 100.

Cette réforme si importante est le résultat de la transformation politique survenue en Angleterre pendant cette même période. L'aristocratique Angleterre du début de ce siècle a fait place à une Angleterre démocratique nouvelle, qui marque de plus en plus de son empreinte toutes les institutions, et surtout, comme il est naturel, le régime des impôts.

Nous allons esquisser rapidement les phases successives de cette évolution depuis le début du siècle. Cela nous permettra de mieux comprendre les raisons et l'importance de la politique suivie depuis 1875.

*
* *

La lutte entreprise par l'Angleterre contre Napoléon Ier l'avait obligée à faire appel à toutes ses ressources, et les classes riches s'étaient soumises à l'income-tax proposé par Pitt, avec l'idée de le rejeter après la guerre.

En 1815, sur un total de 1 850 millions réclamés à l'impôt, 725 millions, soit 40 p. 100, provenaient de droits frappant la propriété. Les dégrèvements effectués après le retour de la paix ne portèrent pour la plus grande part que sur les impôts qui atteignaient la propriété. Sur un total d'environ 600 millions de dégrèvements opérés de 1816 à 1829, plus de 450 millions bénéficièrent aux impôts directs, dont 350 environ à l'income-tax. Des 150 millions dont étaient dégrevés les impôts indirects, 110 seulement intéressaient directement les classes populaires : 40 environ, affectés au droit sur le sel, complètement aboli en 1825, et 65 affectés au droit spécial additionnel établi sur le malt pendant la guerre.

Vers 1830, les impôts de consommation contribuaient pour 78 p. 100 environ au total des recettes, tandis que les impôts sur la propriété n'y contribuaient plus que pour 22 p. 100. En quinze ans, leur part respective avait été fortement modifiée; mais, à cette époque, de vives réclamations en faveur d'une réforme financière se faisaient entendre. Elles venaient des membres de la nouvelle classe industrielle à laquelle avaient donné naissance les inventions mécaniques de la fin du XVIIIe siècle. Leur richesse, qui se développait rapidement, leur permettait de prendre dans la société une place de plus en plus importante. Ils se refusaient à subir davantage le joug de la

petite oligarchie rurale qui gouvernait encore en souveraine, et profitait de son autorité pour rejeter le principal poids des charges fiscales sur les autres classes de la société. Ils supportaient surtout avec impatience la politique commerciale qui, au grand avantage des propriétaires fonciers, frappait les matières premières de droits exorbitants à leur entrée sur le territoire britannique, et entravait ainsi le développement de l'industrie et du commerce.

Pour agir efficacement sur cette politique, les classes industrielles et commerciales n'avaient qu'un moyen : conquérir le droit de participer au gouvernement. Elles l'obtinrent par la réforme électorale de 1832, et s'empressèrent d'en profiter pour modifier le système fiscal dans le sens qui leur parut devoir être le plus profitable pour elles. Dans son *Traité de la Réforme financière*, publié en 1830, et qui fit beaucoup de bruit, sir Henry Parnell, plus tard lord Congleton, se fit le propagateur des idées nouvelles dans les classes manufacturières. Il demandait le rappel de tous les droits imposés sur les matières premières, et de ceux qui, frappant des produits achevés, tels que les droits sur le verre, le papier, les étoffes imprimées, entravaient la liberté de l'industrie. Il réclamait aussi une réduction des droits sur les spiritueux et le tabac, afin d'arrêter la contrebande, sollicitée par leur exagération. Ces projets furent agréés par les parlements issus de la réforme de 1832, et les revisions successives du tarif douanier, effectuées en 1842, 1845, 1853 et 1860, réalisèrent les *desiderata* des classes industrielles et commerciales. En trente ans, la vieille politique protectionniste avait fait place à la politique du libre-échange, la doctrine nouvelle enseignée par l'école de Manchester.

Il faut noter que cette première grande réforme n'eut, à aucun degré, le caractère démocratique. Pour la réaliser, dans l'impossibilité où l'on était de relever les droits déjà exagérés qui frappaient les objets de grande consommation, il fallut, il est vrai, conserver l'income-tax, l'impôt détesté des classes riches, et surtout des grands propriétaires fonciers. Mais on ne doutait pas, et les chanceliers de l'Échiquier qui se succédèrent à cette époque ne cessèrent de le répéter, que, la réforme en cours une fois accomplie, les résultats qu'on en

attendait réalisés, l'income-tax devait disparaître à son tour. En attendant, quand des dépenses extraordinaires, ou même l'accroissement des dépenses ordinaires obligeaient à recourir à des ressources nouvelles, c'est sur les impôts de consommation qu'on en faisait de préférence porter le poids. En 1840, par exemple, on dut demander à une augmentation d'impôts une soixantaine de millions; on en demanda 50 aux droits d'importation et à l'excise, et on ne recourut aux impôts directs que pour 12 millions. Lorsque, en 1855, il fallut faire face aux dépenses nécessitées par la guerre de Crimée, sir George Cornewall Lewis ayant demandé 125 millions de recettes extraordinaires aux impôts, 50 millions furent prélevés sur l'income-tax, et le reste fut réparti entre les droits sur les spiritueux, le sucre, le thé et le café; et tandis que, dès la fin de la guerre, on s'empressait de ramener l'income-tax au taux antérieur, on conservait les nouveaux droits sur les impôts indirects.

La grande mesure libérale de la période, elle-même, l'abolition des droits sur les céréales, en 1846, arrachée si difficilement à l'aristocratie et à la gentry, n'eut pas pour but principal, comme on l'a dit souvent, l'amélioration du sort des classes ouvrières. Seuls, quelques esprits élevés, comme Robert Peel, R. Cobden, J. Bright, l'eurent directement en vue. Pour la masse des partisans de la réforme, il s'agissait de faire adopter une mesure dont le résultat serait de permettre aux industriels une réduction des salaires, et, par suite, un abaissement des prix de revient. En somme, jusque-là, l'aristocratie industrielle et commerciale était entrée en lutte avec la gentry ; l'ère vraiment démocratique n'est pas commencée.

*
* *

De 1850 à 1860, une nouvelle modification se dessine dans la société, qui va avoir sa répercussion sur la politique financière. Les classes ouvrières, de plus en plus nombreuses, enhardies par le bien-être dont elles commencent à jouir, ont acquis assez de puissance pour que les partis politiques craignent d'exciter leur mécontentement. On hésite à faire peser uniquement sur elles le poids des charges nouvelles, et la

faveur intéressée des gouvernants pour les impôts indirects s'atténue. La méthode, d'ailleurs, a prouvé trop souvent son peu d'efficacité : l'exagération de ces impôts, loin d'être favorable au trésor, diminue ses ressources ; elle produit une restriction de la consommation et un développement de la contrebande. Ce devient dès lors un principe reconnu en finances que l'ensemble des impôts doit être regardé comme faisant un tout. Lorsque quelque addition considérable de revenu est devenue nécessaire, ou qu'une réduction importante de la taxation est rendue possible, les impôts directs ou indirects doivent en supporter le poids ou en bénéficier également. En 1861, Gladstone, alors chancelier de l'Échiquier, exposa cette doctrine aux Communes sous une forme humoristique. « L'impôt direct et l'impôt indirect, dit-il, sont comme deux sœurs aimables qui ont été présentées dans le monde de Londres où l'on s'amuse. Toutes deux ont une belle dot ; toutes deux ont les mêmes parents, car ils se nomment, je crois, pour l'une comme pour l'autre, la Nécessité et l'Invention. Elles ne diffèrent que comme il arrive entre deux sœurs, dont l'une est blonde et l'autre brune, dont l'une est d'allures un peu maniérées, et l'autre d'un caractère plus libre et plus ouvert. Pourquoi y aurait-il quelque rivalité hostile entre les admirateurs de ces deux demoiselles ? J'ai toujours pensé qu'un chancelier de l'Échiquier, et même un membre de cette Chambre, doivent leur rendre à toutes deux des hommages absolument semblables, et se bien garder d'avoir quelque préférence pour l'une d'elles. »

En 1863 et en 1864, des excédents de recettes permirent à Gladstone de diminuer les impôts : il en fit bénéficier chaque fois, également, les impôts directs et les impôts indirects. L'income-tax bénéficia de deux réductions successives, en même temps que le droit sur le thé, en 1863, et celui sur le sucre, en 1864, étaient abaissés. Quelques années après, en 1869, M. Robert Lowe abolissait définitivement, au nom des principes libre-échangistes, le droit d'entrée de 1 shilling sur les céréales, qui avait survécu à la réforme de 1846. La raison invoquée pour se priver de cette source de revenus était uniquement la possibilité pour l'Angleterre, grâce à la

franchise accordée aux céréales, de devenir le marché universel du commerce des grains.

Quand eut éclaté la guerre entre la France et l'Allemagne, l'Angleterre dut, pour être prête à toute éventualité, prendre des mesures de précaution. Pour faire face à ces dépenses, qui n'avaient qu'un caractère temporaire, on se borna à élever simplement le taux de l'income-tax qui, dès l'année suivante, d'ailleurs, en 1872, fut ramené au taux antérieur de 4 pence.

Les fameuses « années miraculeuses » de 1872-73 et de 1873-74, si extraordinaires par le chiffre des excédents qu'elles laissèrent au chancelier de l'Échiquier, permirent d'effectuer des remises de taxation importantes. En 1873, les libéraux, alors au pouvoir, partagèrent l'excédent disponible également entre l'income-tax et le droit sur le sucre, qui fut diminué de moitié. L'année suivante, l'administration conservatrice, qui avait, dans l'intervalle, succédé à l'administration libérale, en usa de même avec l'excédent dont elle disposait. Une moitié servit à rappeler définitivement le droit qui restait sur le sucre ; le reste permit d'abaisser l'income-tax à 2 pence, taux que cet impôt n'a plus revu depuis, et que, très vraisemblablement, il ne reverra jamais plus.

***

La doctrine de l'égalité des taxes directes et indirectes paraissait donc passée définitivement dans la pratique et était admise, sans contestation, par les deux grands partis politiques qui alternaient au pouvoir ; mais le dernier quart du siècle allait voir une orientation nouvelle de la politique financière. La réforme électorale de 1867, étendant jusqu'aux classes ouvrières le droit de vote, leur donnait le moyen de faire sentir directement leur action au Gouvernement et de lui imposer leur volonté.

Sous cette influence, les chanceliers de l'Échiquier, depuis 1875, ont de plus en plus délaissé les taxes indirectes, pour adresser uniquement leurs hommages aux taxes directes. La démocratie est devenue si puissante et son déplaisir est si redouté, que plus d'un gouvernement même n'a pas dédaigné d'aller au-devant de ses désirs.

Le mouvement de démocratisation du système fiscal s'est opéré de trois façons différentes. Et d'abord, chaque fois qu'un excédent de revenu est devenu nécessaire, c'est aux impôts sur la propriété seuls que l'on s'est invariablement adressé : à l'income-tax en premier lieu, ensuite aux droits de succession. Par contre, toutes les fois qu'un dégrèvement a été possible, on n'en a fait bénéficier, sauf de rares exceptions, que les impôts de consommation, et, quand l'income-tax a été appelé à en profiter, ce n'a été que pour une période de fort courte durée. Enfin un principe nouveau a été introduit dans les impôts directs : le principe de la progression qui, assurément, ne manquera pas de s'y développer.

Par une coïncidence ironique, comme en offre souvent l'histoire, le premier pas fait dans le sens des nouvelles pratiques financières l'a été en 1876, par un gouvernement conservateur. Sir Stafford Northcote, ayant à se procurer un supplément de ressources pour l'année 1876-77, les demanda uniquement à l'income-tax, qu'il porta de 2 pence à 3 pence. C'était la première fois depuis 1842 que le taux de cet impôt était élevé sans qu'il y eût aucune menace de guerre à l'horizon. Jusqu'alors, on avait regardé l'income-tax comme la ressource suprême des périodes critiques, et on s'accordait à reconnaître l'utilité de le maintenir au taux le plus réduit possible pendant les temps ordinaires. A cette condition seulement, on pouvait faire supporter ses nombreux défauts. La mesure de 1876 prouvait qu'on le regardait désormais comme pouvant être appelé à concourir seul aux besoins nécessités par une augmentation des dépenses permanentes. Et le ministère qui présentait cette mesure était présidé par Disraeli, qui, cinq ans plus tôt, promettait fidélité aux traditions du parti conservateur et s'engageait « à ne jamais consentir à ce que l'on eût exclusivement recours aux taxes directes pour subvenir aux besoins financiers d'une année[1] ». La crainte de l'impopularité à laquelle une élévation des taxes indirectes eût pu exposer le gouvernement explique sans doute que Disraeli eût oublié ses promesses.

En 1878, obligé de recourir de nouveau à une élévation

1. Cité par S. Buxton, *op. cit.*, II, 228.

d'impôts, le même chancelier de l'Échiquier, sir Stafford Northcote, parut revenir à l'ancienne doctrine de l'égalité des taxes. Mais la précaution avec laquelle il s'adressa à l'impôt indirect ne marque que plus nettement l'évolution qui s'était déjà faite dans les esprits. Il demandait à peine 20 millions à une élévation du droit sur le tabac, tandis qu'il en demandait 90 à l'income-tax.

Le grand débat financier auquel donna lieu le budget de 1885 fut plus significatif encore. M. Gladstone était premier ministre. La situation politique extérieure semblait pleine de dangers : le conflit avec la Russie, si longtemps reculé, paraissait ne pouvoir être plus que difficilement évité, et l'attitude de la France au sujet de la question d'Égypte donnait de sérieuses inquiétudes. Le budget ressentit le contre-coup de ces appréhensions, et le chancelier de l'Échiquier, M. H. C. E. Childers, dut se procurer une partie des sommes dont il avait besoin en suspendant temporairement l'amortissement. Pour le surplus, il proposait de recourir à la fois aux impôts directs et aux impôts indirects, demandant 140 millions à l'income-tax et aux droits de succession, et 50 millions aux droits sur le vin et à un droit sur la bière, que, en 1880, Gladstone avait substitué à l'ancien droit sur le malt. Après un long débat sur ces propositions, le 8 juin, le ministère était mis en minorité : la Chambre se refusait à accorder l'élévation des droits sur le vin et sur la bière, qu'elle regardait comme très élevés déjà. Cette décision sonnait, ainsi qu'on l'a dit à l'époque, « le glas de l'impôt indirect ».

Un mois plus tard, sir Michael Hicks-Beach présentait le budget du ministère conservateur. Toute augmentation des impôts de consommation en avait disparu : seul le taux de l'income-tax était élevé. Et cependant, peu de temps avant, alors qu'il était dans l'opposition, sir Michael Hicks-Beach avait proposé au Trésor l'élévation du droit sur le thé. Revenu au banc ministériel, il reconnut lui-même que sa proposition était irréalisable. Le gouvernement qui serait assez imprudent pour adopter une semblable mesure succomberait bientôt sous l'impopularité.

Lorsque, en 1889, M. Goschen eut à faire face à son tour à une insuffisance de revenus, il se souvint de la leçon de

1885, et, voulant éviter une élévation de l'income-tax, il s'adressa aux droits de succession. Mis dans la même nécessité en 1893, sir William Harcourt recourut, au procédé, devenu courant, d'une augmentation du taux de l'income-tax. L'année suivante, il l'élevait de nouveau, le portant à 8 pence, et il demandait le complément qui lui était nécessaire aux droits de succession, qu'il remaniait profondément. Tandis qu'il se procurait ainsi 80 millions par l'élévation des impôts directs, il ne réclamait aux impôts indirects que la modique somme de 2 millions, produit d'une modification insignifiante apportée aux droits sur les spiritueux.

Tout opposée a été la conduite des chanceliers de l'Échiquier à l'égard des impôts de consommation. Dès 1888, M. Goschen, disposant d'un surplus, rappelait le droit additionnel sur le tabac imposé dix ans plus tôt par sir Stafford Northcote. En 1890, comme il avait de nouveau à disposer d'un excédent considérable, il fut sollicité d'abaisser le taux de l'income-tax. Contre toute attente, et malgré le déplaisir que sa décision devait causer à un grand nombre de membres du parti conservateur alors au pouvoir, seuls les impôts indirects furent l'objet de ses faveurs, et il se borna à réduire les droits sur le thé et sur les raisins secs. L'année dernière, enfin, sir Michael Hicks-Beach faisait remise de 35 millions environ aux droits sur le tabac.

Ce sont les classes populaires qui profitent des dégrèvements successifs des taxes indirectes, les seules, ou à peu près, qu'elles paient. Mais, au-dessus d'elles, il est une autre classe de la société qui, depuis quelques années, attire à son tour la sollicitude des chanceliers de l'Échiquier. C'est cette classe de gagne-petit qui forme les derniers échelons de la bourgeoisie : petits artisans, modestes commerçants, employés, dont la situation matérielle, un peu meilleure peut-être que celle des ouvriers, sujette à moins d'aléas, n'en demeure pas moins fort précaire. C'est à leur bénéfice qu'ont été effectués toute une série de dégrèvements à la base des impôts directs.

Depuis le rétablissement de l'income-tax en 1803, les très petits revenus ont toujours été exemptés de cet impôt, et une diminution a été consentie aux petits revenus. Mais, pendant

longtemps, ces exemptions ont été très limitées. En 1875, les revenus de 2 500 francs et au-dessous étaient exonérés de l'impôt, et une déduction de 2 000 francs était autorisée pour les revenus entre 2 500 et 7 500 francs. La loi de finances de l'année 1875 releva la limite d'exemption totale de 2 500 à 3 750 francs et étendit à 10 000 francs la limite de modération, en élevant à 3 000 francs le chiffre de la déduction. En 1894, sir William Harcourt développa le principe de la graduation, jusqu'alors demeuré dans des bornes assez étroites. Il porta à 4 000 francs la limite d'exemption totale, fixa à 4 000 francs la déduction pour les revenus de 4 000 à 10 000 francs, et autorisa une déduction nouvelle de 2 500 francs pour les revenus entre 10 000 et 12 500 francs. En 1898, enfin, sir Michael Hicks-Beach faisait de l'income-tax un véritable impôt dégressif. Rien n'est changé pour les revenus inférieurs à 10 000 francs; mais, pour ceux de 10 000 à 12 500 francs, le chiffre de la déduction est porté 3 750 francs et deux échelons nouveaux sont créés : les revenus de 12 500 à 15 000 francs bénéficient d'une déduction de 2 500 francs, et ceux de 15 000 à 17 500 francs, d'une déduction de 1 750 francs. C'est, on le voit, une extension singulièrement forte des exemptions modestes qui existaient il y a vingt-cinq ans. L'exemption totale, qui ne profitait alors qu'aux revenus de 2 500 francs, a été étendue jusqu'aux revenus de 4 000 francs, et le bénéfice de la déduction a été accordé jusqu'aux revenus de 17 500 francs, que l'on peut assurément regarder comme placés à la limite extrême des petits revenus.

Deux autres impôts directs ont été l'objet de modifications analogues, quoique plus modestes. En 1890, le principe de la graduation a été introduit par M. Goschen dans l'impôt sur les maisons. Antérieurement, les maisons d'un loyer inférieur à 500 francs étaient seules exonérées du droit, les autres payaient le droit entier. Depuis la réforme, les maisons d'un loyer de 500 à 1 000 francs ne sont plus assujetties qu'à la moitié du droit; celles d'un loyer de 1 000 à 1 500 francs n'en paient que les deux tiers, et seules les maisons d'un loyer supérieur à 1 500 francs paient à présent le droit intégral.

L'année dernière, sir Michael Hicks-Beach modifiait dans

le même sens l'impôt foncier. Cet impôt, dont Pitt avait fait autoriser le rachat, figure cependant encore dans les recettes du budget anglais, tous les assujettis n'ayant pas usé de ce droit. Désormais, les assujettis à cet impôt qui présentent un certificat d'exemption totale de l'income-tax en sont également exonérés, et ceux qui présentent un certificat constatant que leur revenu est inférieur à 10 000 francs ne paient plus que la moitié de l'impôt foncier.

Une des dernières réformes financières, la plus importante à coup sûr par la répercussion qu'elle ne manquera pas d'avoir, est la réforme des droits de succession, à l'occasion de laquelle le principe de la progression a fait au grand jour son entrée dans le système fiscal anglais. En 1889, M. Goschen, ayant besoin d'un supplément de revenu de 25 millions, les avait demandés aux riches héritages, en frappant d'un droit nouveau de 1 p. 100 les successions supérieures à 250 000 francs.

En 1894, sir William Harcourt s'attaquait courageusement à la réforme depuis si longtemps réclamée de ces droits : il s'agissait de faire enfin disparaître les derniers avantages dont jouissait encore à leur égard la propriété foncière. Il la mena à bien, et établit l'égalité presque complète de la propriété mobilière et immobilière devant le fisc. Mais là ne se borna pas sa réforme. Soucieux, en présence de l'augmentation ininterrompue des dépenses, de procurer au trésor une source nouvelle de revenus, il crut la trouver précisément dans ces droits, et n'hésita pas à faire du *New estate duty* un impôt progressif, dont l'échelle, partant de 1 p. 100, pour les successions de 2 500 à 12 500 francs, atteint 8 p. 100 pour celles qui sont supérieures à 25 millions de francs. Pour justifier cette innovation, sir William Harcourt déclarait que « le titre de l'État à une part de la propriété du décédé est antérieur au titre de ceux qui concourent avec lui au partage », et que, « le droit du mort à disposer de son bien étant une pure création de la loi, l'État peut prescrire les conditions auxquelles ce droit pourra être exercé, et imposer à son exercice les limites qu'il juge convenables[1] ». Et il ajoutait : « Le principe de la

1. Aux Communes, 17 avril 1894.

taxation graduée, appliqué avec honnêteté et justice, est un principe des plus équitables et essentiellement politique. » Malgré une opposition très vive du parti conservateur, le Parlement accepta la réforme proposée. Cette innovation si importante paraît d'ailleurs avoir été subie avec résignation par ceux qu'elle atteignait; les fraudes ont été bien moindres qu'on ne l'avait craint, et, depuis 1895, le produit des droits de succession a été en augmentant sans discontinuer, déjouant toutes les prévisions pessimistes et dépassant de beaucoup celles des plus optimistes. Revenus au pouvoir depuis trois ans, et malgré la majorité imposante dont ils jouissent aux Communes, les conservateurs n'ont fait aucune tentative pour revenir sur cette réforme, aujourd'hui définitivement acceptée.

*
* *

L'effet de ces réformes ininterrompues pendant un quart de siècle a été des plus remarquables sur la composition des recettes budgétaires provenant des impôts. La comparaison des budgets des années 1873-74 et 1897-98 est frappante à cet égard.

Recettes provenant d'impôts :

	1873-74		1897-98	
Impôts sur la propriété.	Millions de francs.		Millions de francs.	
Income-tax	140		430	
Droits de succession. . . .	135		387	
Impôt foncier, impôt sur les habitations, etc.	215	490	270	1 090
Impôts de consommation :				
Droits sur les spiritueux . .	495		540	
— le malt	190		»	
— la bière	»		295	
— le tabac.	180		285	
— le thé.	80		95	
— le café	5		4	
— le sucre.	50		»	
— de licence, etc. .	140	1 140	140	1 360
		1 630		2 450

Pendant que le produit des impôts sur la propriété faisait

plus que doubler, malgré les dégrèvements opérés, nous l'avons vu, à leur base, celui des impôts de consommation augmentait à peine d'un cinquième. Les premiers qui, en 1873-74, ne fournissaient encore que 30 p. 100 du revenu total provenant de la taxation, y contribuent aujourd'hui pour 70 p. 100 ; la part des seconds a été réduite de 70 p. 100 à 55 p. 100.

La classe ouvrière a tiré un large profit de la merveilleuse prospérité de l'Angleterre industrielle et commerciale. Et cependant, tandis que l'État, pour faire face à l'augmentation de ses dépenses, dont une partie était due à la création de services intéressant particulièrement les ouvriers, frappait sans discontinuer les moyens et les gros revenus, et le capital, il évitait de recourir aux impôts indirects. Il se bornait à recevoir d'eux les augmentations de rendement qui étaient le résultat naturel du développement de la consommation et de l'accroissement du bien-être.

L'ouvrier échappe aujourd'hui presque complètement à la taxation. La fameuse formule du « déjeuner franc d'impôt » est, sinon entièrement, du moins bien près d'être réalisée. Le thé seul est encore frappé par le fisc. Mais des droits sur la consommation, c'est le seul qui puisse soulever une objection sérieuse. Personne, à coup sûr, n'oserait réclamer l'abolition des droits sur les spiritueux ou sur le tabac, ou même de celui sur la bière. Enfin, ceux qui sont placés aux derniers échelons de la classe moyenne sont dans une situation à peu près analogue, grâce aux réformes récentes opérées dans les impôts directs. En somme, à mesure que s'est étendu le droit politique, la surface d'action de l'impôt est allée en se rétrécissant, suivant un mouvement inverse. Et un très grand nombre des électeurs qui envoient des représentants aux Communes, et dont l'opinion pèse d'un poids si grand sur la politique du pays, sont exonérés entièrement ou presque des charges financières qui sont le résultat direct de cette politique.

De même que les deux grands partis politiques ont participé chacun à l'accroissement des dépenses militaires et civiles, depuis un quart de siècle, de même ils ont, — nous venons de le voir — participé tous deux à cette orientation nouvelle de la politique fiscale. Nous avons rencontré les noms de M. Goschen et de sir Michael Hicks-Beach, à côté de ceux

de M. H. C. E. Childers et de sir William Harcourt. Au-dessus des conservateurs comme au-dessus des libéraux, c'est la démocratie qui règne en souveraine exigeante et absolue. « Devant la démocratie, — écrivait récemment M. W. E. H. Lecky, dans l'introduction à une nouvelle édition de son grand ouvrage *Democracy and Liberty*, — les deux partis politiques se meuvent dans la même direction ; ils ressemblent plutôt à des concurrents dans une course, qu'à des adversaires en champ-clos.[1] »

III

Cette politique fiscale est-elle sage : sera-t-il possible, le voulût-on, de la continuer longtemps encore ?

Dans son budget-speech du 14 avril dernier, sir Michael Hicks-Beach a appelé l'attention du pays sur ces graves questions, et donné son opinion à ce sujet.

« L'accroissement des dépenses pour 1899-1900, a dit le chancelier de l'Échiquier, sera de 150 millions de francs sur l'année 1898-99, et cette augmentation en suit une de plus de 125 millions sur l'année précédente. Pour les quatre dernières années, l'accroissement total, en y comprenant les contributions du gouvernement impérial aux charges locales, n'est pas moindre de 475 millions. Il semble impossible, quelle que soit la prospérité du pays, de pouvoir faire face à de semblables accroissements par le seul développement automatique du rendement des impôts existants. Si ce taux d'augmentation doit continuer, le Parlement et le pays devront s'accoutumer à l'idée, non seulement d'élever considérablement le taux des taxes actuelles, mais encore d'avoir recours à des sources nouvelles de revenus. »

Nous avons vu combien paraissait peu vraisemblable, pour ne pas dire chimérique, un ralentissement dans le taux d'augmentation des dépenses. Force sera donc, soit de rétablir des impôts abolis, soit d'en chercher de nouveaux.

Sir Michael Hicks-Beach, d'ailleurs, s'est contenté de poser

1. *Cabinet edition*, vol. I, p. XIII.

ce délicat problème ; il n'a pas voulu entrer dans la voie qu'il a indiquée comme nécessaire. En établissant ses prévisions pour l'année 1899-1900, il a dû se préoccuper de faire face à un déficit de 65 millions. Allait-il recourir au procédé devenu classique de l'élévation de l'income-tax ? Il ne l'a pas osé. C'eût été s'exposer à la mauvaise humeur d'un grand nombre de membres de son propre parti. D'ailleurs, l'income-tax a été, a dit Gladstone, « le bouclier de l'Angleterre aux périodes critiques », il faut qu'il le soit encore ; il ne le peut être qu'à la condition que les contribuables à l'income-tax ne soient pas surchargés en temps de paix, et que son taux conserve une certaine élasticité. Le taux de 8 pence peut-il être dépassé ? Le chancelier de l'Échiquier ne l'a pas pensé. Comme, d'autre part, il n'a pas osé s'en prendre aux impôts indirects, sir Michael Hicks-Beach s'est vu réduit à demander au Parlement l'autorisation de diminuer le crédit affecté à l'amortissement de la dette. Il s'est procuré ainsi 30 millions environ ; il a demandé le reste à une extension des droits de timbre et à une élévation des droits d'entrée sur les vins, deux impôts qui ne pèsent pas directement sur les classes populaires. L'opposition libérale a vivement attaqué ce budget, lui reprochant de manquer d'héroïsme. La réduction de l'amortissement, dit-elle, aura pour effet de limiter, en cas de guerre, les facultés d'emprunt de l'Angleterre, chargée encore d'une si énorme dette. Pour se défendre, sir Michael Hicks-Beach a invoqué le coût élevé de cet amortissement, par suite du cours actuel des Consolidés, qui sont cotés bien au-dessus du pair, alors qu'à partir de 1923 le rachat pourra s'effectuer au pair. Il a rappelé aussi le montant du crédit restant affecté à ce service, sous la forme d'annuités terminables, après la réduction demandée ; ce crédit sera encore, pour 1899-1900, de 145 millions de francs. En dépit des critiques de l'opposition, les propositions du chancelier ont été acceptées, et les contribuables ne se plaindront certainement pas d'avoir échappé, pour cette fois, à une forte augmentation d'impôts. Cependant on n'a fait qu'éloigner ainsi l'époque où il faudra bien se résoudre à aborder cette question. En attendant, les polémiques sur ce sujet ont commencé entre libéraux et conservateurs.

Les conservateurs arguent habilement du danger qu'offre la base étroite du système fiscal actuel, et des plaintes émises à ce sujet par les chanceliers de l'Échiquier des deux partis. Les impôts de consommation sont en réalité réduits aujourd'hui à quatre : les droits sur les spiritueux, la bière, le tabac et le thé. De l'avis commun, il serait impossible pour les trois premiers, dangereux pour le dernier, de tenter d'en élever le taux. Par suite, les impôts directs sont les seuls auxquels on puisse faire appel ; mais on ne peut continuer à demander ainsi au seul capital les ressources nouvelles nécessaires, sous peine d'arriver à compromettre le développement même de la richesse. La prudence conseille donc de chercher parmi les impôts indirects supprimés pendant le dernier quart de ce siècle, ceux qui pourraient être rétablis. Aussi bien, disent les conservateurs, il y a deux droits qui ont été imprudemment supprimés et qu'on pourrait rétablir. Pourquoi ne pas rétablir le droit d'entrée de 1 shilling sur les céréales, aboli en 1869 au nom des principes libre-échangistes ? Un droit aussi faible aurait-il une répercussion sensible sur le prix du pain ? Pourquoi ne pas rétablir aussi le droit sur le sucre, de 1/2 penny par livre, aboli en 1874 ? Le premier produisait près de 25 millions de francs quand on l'a aboli, et le second ne rapporterait aujourd'hui pas moins de 150 millions. Le rétablissement de ces droits permettrait, d'ailleurs, grâce à l'exemption dont on pourrait faire bénéficier les produits coloniaux, auxquels la métropole ne peut actuellement accorder aucune faveur, de réaliser enfin l'union douanière impériale, et de grouper solidement autour de la métropole, par la force d'intérêts communs, les membres quelque peu isolés maintenant de l'Empire.

Sans nier les défectuosités du système fiscal actuel, les libéraux s'opposent à toute extension des droits indirects. Ce serait, disent-ils, abandonner, pour la satisfaction d'intérêts particuliers, la politique libre-échangiste qui a fait la grandeur et la prospérité de l'Angleterre, et déserter la cause de la démocratie. Sir William Harcourt a rappelé dernièrement la politique du parti libéral sur cette question. « Le principe des libéraux en matière de finances, dit-il, a été d'établir la justice égale pour tous, de soumettre aux impôts la propriété, sous

quelque forme qu'elle se présente, sans aucune distinction, et de faire en sorte que chacun supporte sa part des charges en proportion de ses capacités[1]. » Les réformes fiscales, suivant eux, ne sont pas d'ailleurs, encore toutes accomplies. Il en est une qu'ils ont à cœur de réaliser : c'est l'établissement d'une taxe spéciale sur les rentes foncières, qui fera participer la communauté à la plus-value des biens fonciers. La plus grande partie de cette plus-value n'est-elle pas due aux travaux publics réalisés aux frais des contribuables? Très vraisemblablement aussi, ils escomptent la transformation de l'income-tax en impôt nettement progressif, amorcée déjà par les modifications apportées à cet impôt en 1898 par les conservateurs eux-mêmes.

Il serait à coup sûr hasardeux de vouloir prédire dans quel sens la question sera résolue. Peut-être, d'ailleurs, une période de prospérité inattendue permettra-t-elle d'éloigner l'époque où il deviendra impossible de ne pas choisir l'une ou l'autre des solutions proposées. Il paraît peu probable cependant qu'une atteinte sérieuse puisse être portée à la politique financière qu'ont suivie conjointement libéraux et conservateurs. Comment les classes ouvrières accueilleraient-elles l'élévation ou l'extension des impôts indirects? Une seule hypothèse, si elle se réalisait, permettrait de modifier l'attitude adoptée à l'égard de ces impôts : si l'opinion publique, un peu ébranlée depuis quelque temps par la crainte de la concurrence étrangère, abandonnait les principes du libre-échange pour retourner à la politique protectionniste, si le mouvement en faveur d'une union douanière impériale réussissait enfin à prendre quelque consistance, alors le retour des taxes indirectes disparues redeviendrait possible. On les verrait renaître sous la forme de droits de douane que l'on rétablirait en invoquant l'intérêt même des ouvriers, auxquels ils auraient pour but d'assurer un travail rémunérateur.

ACHILLE VIALLATE

1. A Nantyglo, 30 mai 1899.

LE CAPITAINE « ZÉRO »

ÉTAT-MAJOR DU CROISEUR *DANAÉ*

Commandant	Capitaine Zéro.
Officier en second .	Capitaine Forestier.
Officier	Lieutenant De Bray.
—	Lieutenant Villers.
—	Lieutenant Vigile.
Médecin	Docteur Le Noir.
Commissaire	Clercq.

I

ZÉRO ! ZÉRO !

La matinée était lumineuse et charmante. La *Danaé*, bateau de guerre de la République, avait mouillé pour quelques heures à l'entrée de la vaste baie, formée par les coraux, qui sert de port à cette île de l'Océanie.

La mer immense était plus bleue que le ciel, plus polie et plus calme qu'un miroir. La masse noire du croiseur mirait son ombre claire dans l'eau brillante ; et ses trois mâts gris semblaient trois longs bambous, immobiles dans une brume limpide. En face, l'île se déroulait en courbes vertes et mollement gracieuses ; la lumière matinale émaillait de nacre et d'or la verdure sombre des collines.

Du mouillage, où la *Danaé* attendait, feux allumés, une baleinière partit, où le commandant, le commissaire Clercq et le lieutenant Villers prirent place avec des matelots. Peu

de temps après, on aborda la terre, qui formait en cet endroit un petit isthme, entre la grande baie d'où l'on venait et une baie plus petite où l'on devait se rendre : il s'agissait de gagner certaine maison de missionnaires, sans faire le tour de l'île.

On fit alors passer d'une baie à l'autre la baleinière, en la laissant glisser sur des rouleaux. Puis de nouveau, l'on s'embarqua, et l'on se dirigea vers la maison délabrée où vivaient ces hommes séparés du monde depuis dix ans peut-être, sans visites et presque sans nouvelles. Un guide indigène était entré dans l'embarcation pour donner l'éveil sur les récifs et les écueils, dont ces eaux sont pleines. On avait deux ou trois milles à faire de la sorte, à l'aviron.

Le commandant tenait les tire-veilles ; et, tout en suivant les indications du guide, il prêtait l'oreille aux rares paroles qu'échangeaient Villers et Clercq.

Clercq revenait sur les incidents de la traversée :

— En somme, nous avons eu gros temps.

— Mais oui, fit Villers, une assez forte brise et beaucoup de houle.

— Quoi ? quoi ? que dites-vous, commissaire ? s'informa le commandant.

— Je parlais, commandant, du coup de vent que nous avons eu en...

A ces mots, le commandant se gonfla comme une vessie où l'air se précipite ; il haussa violemment l'épaule contre le cou, ferma l'œil, et rond de tout le corps il éclata en *Peuh ! Peuh !* précipités : il se moquait.

— Peuh ! peuh ! commissaire, un coup de vent ? Vous appelez ça un coup de vent ? Peuh ! vous en verrez bien d'autres...

Clercq, qui n'entend pas raillerie, et mâche mal les morceaux trop gros pour son amour-propre, se tut et pensa seulement en lui-même : « Qu'il aille au diable ! Voilà un Jean-Bart, s'il en fut jamais. Mais ce Jean Bart-là a le poil bien discourtois. »

Plusieurs fois déjà, on avait donné contre des roches, dont on s'était tiré sans beaucoup de peine, quand tout à coup on toucha avec violence sur un pâté d'écueils, qu'on ne distinguait plus aisément les uns des autres. Le guide samoan, bon nageur et bon chrétien, qui tenait à remplir sa mission,

se lança à l'eau, tentant de dégager la baleinière et de reconnaître la passe ; mais le commandant, soudain :

— Nous sommes perdus ! s'écria-t-il.

Et, oubliant que lui-même tenait la barre, il commanda plusieurs fois de suite :

— Cinq à droite ! Zéro ! Zéro !

Clercq, surpris, ne savait pas encore s'il devait triompher du capitaine ; Villers sourit avec calme. Les hommes se regardèrent. Pendant ce temps l'indigène, rapide et suant, faisait effort des pieds, des genoux, de la tête et des mains ; il finit par dégager l'embarcation, la remit dans la passe, et l'on ne tarda pas à toucher terre.

Mais le commandant avait repris ses esprits, et, déjà joyeux, il dit à ses compagnons muets :

— *Zéro* ? j'ai dit *zéro* ?... Oh ! que je suis bête ! Mon Dieu, que je suis bête...

Le respect dû au rang empêcha personne de le contredire,

Au retour cependant, le capitaine, quoique plus longue, préféra la route de terre.

II

SILHOUETTE NÉGATIVE

— Que dis-tu là, Bray ? Zéro n'a pas les yeux noirs...

— Mais il ne les a pas bleus.

— Il ne les a même pas gris.

— Il n'a peut-être pas d'yeux du tout ! dit Villers. Qu'en pensez-vous ? demanda-t-il à Le Noir. Il les a si petits !

— Je n'en pense rien. C'est le plus sûr.

— Ma foi, dit Le Noir, cela est vrai : on l'oublie dès qu'on le quitte.

Il est moyen de taille ; il n'est ni gras ni maigre ; sa corpulence est moyenne ; il est moyen en tout. Au premier abord, il ne semble pas trop abattu par l'âge ; on le dirait, au contraire, assez vert pour le sien. Il ne l'est pas, à beaucoup près. A peine gris, il a encore du cheveu. Son teint est assez blanc. Ses yeux n'ont pas l'air mort : ce n'est donc guère le

miroir de l'âme? Il a la barbe et les moustaches claires; il a peut-être été blond.

Il est nerveux; il a des gestes automatiques. Ses jambes divergent; il n'a pas d'axe dans la marche. Il se tire à tout moment le bout de l'oreille, après avoir passé sous son nez l'index et le pouce qui lui servent de pinces. Il donne naturellement de l'importance à ce qu'il veut dire; une petite importance, cela va de soi. Il a un petit souffle préliminaire: *hffs! hffs!* il aspire l'attention; dès lors, on ne peut plus le méconnaître : la niaiserie ne passera pas inaperçue. Tout son être est pauvre ou plutôt serré : il y transparaît de son fond, qui est tout égoïste; mais son moi est trop mince pour être odieux: ce qu'il a de sec et de personnel lui échappe à lui-même.

Vu de loin, ou dans le demi-jour, il peut faire illusion. De près, en lui tout s'éteint. Il ne s'est jamais fatigué à rien, à vouloir ou à en penser moins qu'au reste. Et pourtant, quand on le pratique, tout ce qu'on voit de lui donne l'idée de la fatigue. Il est sans doute né tout fatigué.

Il a la voix faible, petite, un peu pleurante. Souvent, c'est un marmot qui va au-devant des reproches, et se console d'avoir mérité le fouet. D'autres fois, sur sa figure, erre une expression d'ennui sans cause : il en a peut-être assez d'être lui-même, mais n'en convient pas. Il aime à se moquer, il le tente du moins. Alors le bonhomme met de la malice sur son visage comme avec un pinceau. Pour celui à qui il parle, il a un petit rire goguenard, à mi-chemin entre la gorge et le nez : un rien qui chevrote, un bêlement imperceptible. C'est toute son ironie. Il lui est arrivé ainsi, étant ridicule, de rire de sa propre personne, mais à son insu.

Son plus grand caractère est de n'en avoir aucun.

III

ZÉRO TRITON

« Arrondissez les pointes!... Saluez les grains! » disait Zéro, à la manière des vieux routiers qui ont passé leur vie sur

l'Océan. Et il avait encore des adages du même ordre, vraie sagesse des loups de mer, comme : « Ciel pommelé, femme fardée, sont tous deux de peu de durée. »

Dévoilerai-je pourtant cette disposition admirable pour commander à la mer? A peine sorti du port, le commandant devient vert; et avant tout c'est le cœur qu'il a sur l'eau. Un peu de roulis, et le voilà forcé de méditer chez lui sur les fâcheux rapports des mouvements en lacet et de la digestion. Nelson, dit-on, était ainsi, et c'est par où Zéro rappelle Nelson. Une fois dans sa chambre, on l'entend lutter de la gorge avec de terribles difficultés intérieures. Il fait des efforts d'une extrême violence. Et il geint, il soupire, il larmoie.

Il a le malheur, quelquefois, de ressembler de la sorte à Nelson plusieurs jours de suite. Il n'en est pas plus glorieux. Quand la gloire lui laisse du répit, il sort de l'obscur salon qui la contemple, disant d'un petit air vert :

— L'estomac!.. Voilà ce que c'est!... A Sydney, à San-Francisco, ils me l'ont détraqué... Je ne sais pas ce que j'ai mangé là-bas; mais ils m'ont ruiné l'estomac...

Et il accuse les villes d'Australie ou d'Amérique. Cependant il ne prenait jamais ses repas qu'à bord.

N'importe : il n'avoue pas. On ne l'entendra pas dire, comme Nelson : « J'ai le mal de mer. » Non, non : il ne l'a pas; il ne craint pas la mer. La craindre? Lui?

Mais voici que Neptune, le dieu à l'humeur tour à tour sombre et joviale, riant plus fort, est secoué de nouveaux soubresauts. Et le capitaine, pâle de la lutte prochaine, rentre chez lui, disant :

— Je ne sais pas ce que j'ai... Je suis mal disposé, aujourd'hui... il me semble.

IV

IL COMMANDE

— Bon, bon! le consul!... Ah bien! s'il ne vient pas en uniforme, je ne lui donnerai pas du canon... Non, il n'en

aura pas... Il n'y a pas droit... Il peut y compter..., il n'aura pas du canon !..,

Là-dessus, le consul fait sa visite; il est vêtu comme le premier venu, et n'a pas ses insignes. Au moment où il s'en va, Zéro lui dit, avec un aimable sourire :

— Vous savez, vous savez, je vais vous donner onze coups de canon.

Et, loin qu'il en retranche rien, sa façon de les offrir y ajoute; il semble dire : « Prenez-en note; vous avez eu du canon; mettez cela sur vos papiers ! »

Quand Zéro parle beaucoup de ce qu'il veut faire, on a un gage qu'il ne le fera pas.

Il se coiffe à la Jean Bart, et s'enfonce la casquette sur la nuque. Mais jamais homme ne fut si peu fait pour commander. Il n'a ni le sens, ni l'idée du commandement. Il semble toujours aspirer à un conseil. Il est né irrésolu, et à côté de l'action.

Or, commander c'est se décider. Il n'est pas une bête; il sait ce qu'il faut faire en bien des cas, mais il lui est impossible de l'exécuter. A tout instant, en marine, il faut prendre un parti. C'est plus difficile qu'on ne croit : là se manifeste la race de ceux qui sont nés pour vouloir. Lui, de deux fois, il y en a une où il fait juste le contraire de ce qu'il fallait; il ne prévoit que pour manquer à ce qu'il a prévu.

S'il s'agit d'aller d'un endroit à un autre, et de faire à la vapeur une petite traversée, où l'on ne peut s'astreindre à user de la voile, il hésite jusqu'au moment où il ne gagne rien à ne plus hésiter. Il consulte tout le monde; il bavarde, et l'on donne les ordres pour lui. La mouche du coche, ici, c'est le cocher. Pour un peu de bon vent, il ferait éteindre ses feux : quand il se décide, il n'est plus temps. On ne sera jamais au nouveau mouillage avant la nuit. Une nuit de plus à la mer! Du reste, il va se coucher. Les autres, eux, feront le quart.

« *En cas de rencontre, manœuvrer de bonne heure, s'il y a lieu... Autant que possible, ne pas rétablir le grand foc...* » Villers lisait le journal de bord. « Parbleu, se dit-il, s'il n'y a pas lieu, je ne manœuvrerai pas. » Rien ne l'ennuie comme cette indécision, qui se trahit en ponctuant chaque ordre

d'une réserve. Elle n'est pas particulière à Zéro, d'ailleurs; beaucoup d'hommes de son âge sont aussi timides.

« Pour le reste, je n'ai pas besoin d'y jeter les yeux : Gageons que *les perroquets sont mûrs !* »

Il lut, et rit silencieusement :

« *Veiller les perroquets; les perroquets sont mûrs.* »

Une heure plus tard, le commandant montait sur la passerelle. La voilure était orientée à bloc. Zéro, à qui l'envie de parler ne laissait plus de repos, s'adressa à Villers :

— Est-ce qu'on ne pourrait pas ouvrir un peu derrière encore?

— Non, commandant, c'est à bloc et plus ouvert même derrière que devant.

— Mais enfin, on pourrait essayer. Essayez donc un peu...

— Soit ; si vous en donnez l'ordre!... Mais, pour moi, quelque chose va casser.

— Essayez... essayez... doucement... bien entendu...

— Bien.

Villers fait brasser derrière. Après trois ou quatre coups, les hommes qui tirent dessus et ne voient rien venir se regardent en souriant; une drosse casse.

— Vous voyez, commandant, c'était à bloc.

Villers sourit. Zéro pleurniche :

— Ramassez la voile.

Et il s'en va.

Il y a pourtant des circonstances où il a la voix et le geste du commandement : c'est au 14 Juillet, ou dans les dîners de fête. Au dessert, il se réveille soudain, et porte un toast de l'air le plus mâle. Il a la force du grand devoir qu'il remplit : « On doit dire quelques paroles bien senties dans les occasions solennelles. » Telle est sa règle; où l'a-t-il prise? Le fait est qu'elle est bonne, et de beaucoup supérieure à ce qu'on attend de lui :

— Je bois, dit-il, à la France, à la République, à notre chère patrie, à nos familles !

Chose inouïe, il le fait comme il le dit.

— Diable ! disent ceux qui ne l'ont jamais vu, voilà un capitaine qui a l'habitude du commandement.

Aux liqueurs, il se rappelle à propos quelques chansons du

Caveau, et il fredonne du Béranger, ce noble poète. Et ceux qui le rencontrent pour la première fois se réjouissent, disant les uns aux autres :

— Diable ! voilà un capitaine qui est un vrai boute-en-train.

V

VIE DE ZÉRO

Il attend !

Nuit noire. Zéro attend le jour. Dans son lit, il compte les heures. Il se tourne et se retourne. Il ne dort pas, ne veille pas ; il ne rêve point, ni ne suit ses pensées : il s'agite. Pour occuper ses insomnies, il aime qu'on chante le quart : « *Bon quart tribord !... Bon quart devant !...* » Et, soudain, on l'entend qui crie ; il appelle le timonier :

— Demandez au maître de quart, dit-il, pourquoi le factionnaire n'a pas chanté, quand on a piqué l'heure ?... Ah ! l'animal, — grogne-t-il, du reste sans colère, — il doit dormir !... Je ne dors pas, moi...

Enfin voici les clartés timides, puis la hardie lumière du matin. Assez tôt, Zéro se lève ; il fait sa toilette : ni beaucoup, ni trop peu. Il s'assoit dans son tub, car le roulis lui ôte tout équilibre ; et il crapaude un moment dans l'eau. Puis il monte sur le pont, et il attend il ne sait quoi, qui ne vient jamais, et qu'il n'espère pas.

Il se promène ; il s'assied ; il parle ; on ne lui répond guère. Il descend chez lui. Il signe quelques pièces, grande opération. Il remonte sur le pont. Il attend le déjeuner. A la mer, il y ajoute l'étude infinie du journal de bord et les propos forcés avec l'un ou l'autre : « On a rencontré des marsouins... On a vu des albatros... On a changé partie de la voilure, sans le lui dire ; pourquoi ne l'avoir pas prévenu ? » Grands bavardages sur ces grands événements.

Bon ! Il déjeune : et ce déjeuner n'est qu'une pauvre chose. Ensuite il fume ; il sieste. Si l'on est en rade, il va parfois se promener, et mettre la main sur quelqu'un, sa victime ; il passe deux ou trois heures à terre. Il y attend de rentrer.

Il rentre à bord. Il y attend de dîner. Il dîne, et il attend de se coucher.

C'est toujours seul qu'il se met à table. Il mange sans goût, et son indifférence à avoir des convives suffirait seule à le prouver. Son repas est médiocre ; sa vaisselle est médiocre, médiocre le service. Il n'a jamais dîné à terre. Cela coûte ; et, du reste, il n'y tient pas.

Après le dîner, il fume la pipe. Il l'allume, en attendant qu'elle soit finie. Il va sur le banc ; là il est seul : l'officier de garde se tient sur l'autre banc, et ne se soucie pas de distraire le bonhomme. On ne cause donc pas. Le capitaine appelle à lui le chien du carré, le caresse sans plaisir, et s'en voit promptement quitté : le chien lui-même s'ennuie du voisinage.

Le timonier abaisse la claire-voie. Ou bien, s'il fait très chaud :

— Timonier, la claire-voie horizontale ! — dit le capitaine, afin d'avoir un peu d'air dans sa chambre.

En attendant qu'il y descende, là-haut il commence un petit sommeil, qui puisse le mener jusque vers les neuf heures.

Le Noir montre le capitaine qui somnole sur son banc, et dit à Villers :

— Voyez-le, il dort. Il est à cueillir sur sa couche : *Cryptogamus fregatæ*. Voilà sa vie.

— Hran ! fait Zéro qui s'éveille avec un râle, à grand bruit.

Mais il se hâte de nier qu'il ait dormi. Puis, brusquement :

— Bonsoir, messieurs, je vais me coucher.

Tout le jour, il n'a attendu que la nuit ; et maintenant qu'il se couche, il ne dort même pas. L'insomnie l'achève. Toute la nuit, il va attendre le jour ; et dès l'aube, il attendra le lit.

VI

POLITIQUE

Zéro n'aime pas l'étranger. Des rapports des peuples et de leur action réciproque les uns sur les autres, il n'a pas le

plus vague soupçon. Son esprit traite les plus grandes affaires, à la façon de ses petits intérêts propres. Son côté le plus chétif est peut-être le peu de cas qu'il fait de ce qui le passe. Il fait naturellement fi de ce qu'il ignore : il n'a rien moins que la noble faculté d'admirer.

Les Anglais le préoccupent ordinairement. Autant qu'il peut haïr, il les hait. Il est permis de n'aimer pas les Anglais : eux-mêmes souvent vous y forcent. Mais un marin n'a d'esprit qu'en proportion de l'estime qu'il a pour eux. Quant à Zéro, il ne les connaît nullement. Il se borne à s'en moquer, et le croit d'un goût bien fin.

Il a des Anglais la même idée qu'un épicier de Nanterre et un barbier de village. Pour lui, ce ne sont tous que des demi-fous ridicules et des aventuriers féconds en intrigues. Ou bien, c'est l'égoïste à son comble, toujours en veston à carreaux, qui allume sa pipe aux cierges des églises, qui met ses pieds sur la tête des femmes en chemin de fer, et la brute qui, ivrogne tout le jour, est saoule dès le soir. Il a deux ou trois mots pour les désigner tous : « Peuh! flegmatique! » ; « Peuh! c'est un égoïste! » ou bien : « Peuh! il est fou, fou! » — Un homme, il est vrai, n'est jamais pour lui qu'une chose à la fois, — et une très petite chose, si l'on en juge par la trace qu'elle lui laisse dans l'esprit.

Cette hostilité ne l'empêche pas, après en avoir très médit, d'être fier outre mesure des bonnes grâces qu'un Anglais de haut rang lui accorde, ou même des marques de politesse qu'un consul britannique lui doit. Et comme on avait aidé, plus d'une fois, des navires anglais en détresse, Zéro en ayant reçu des compliments de l'Angleterre, il accoutuma de répéter ces mots : « On nous appelle le bateau terre-neuve!... Le bateau terre-neuve ! »

Au fond, ce qui le fâche d'instinct chez l'Anglais, c'est qu'il fait partout ce qui lui plaît et qu'il en a l'audace. Il est blessé, malgré lui, de voir chez les autres la décision qu'il n'a pas et la volonté précise. De la sorte, plus d'un Français lui paraît Anglais, en France même.

Il a passé partout et n'a vu de différences nulle part. Il a vu le monde entier comme s'il n'était pas sorti de son village.

VII

CONFÉRENCE

Dans ce coin perdu du Pacifique, on est venu tirer d'affaire un grand croiseur de Sa Gracieuse Majesté, qui s'est jeté sur des coraux et y est resté.

C'est une opération plus difficile qu'on ne le croit. Le capitaine s'en donne beaucoup d'importance à ses propres yeux. Tout autre que lui en serait fort occupé; mais le souci ne prend presque jamais une forme exacte ni sérieuse en cet esprit flottant et vide. Tantôt il s'imagine la chose impossible; tantôt il l'espère plus faisable qu'elle ne l'est. Il n'a pas l'idée juste de ce qu'il peut attendre de lui-même, ni de ce qu'en attendent les autres.

Il ignore la langue des marins à qui il porte son aide. Mais Villers parlera pour lui et lui traduira les réponses. Il n'imagine pas le cas où il ne pourrait se faire comprendre : et quel besoin a-t-on d'être compris? Ses petites raisons lui suffisent depuis un demi-siècle, même quand elles ne sont pas raisonnables. Au surplus, il a le dédain de tous les étrangers : il ne les connaît pas, et cela lui suffit. Non sans un certain orgueil, il se défend de les connaître : car il abonde volontiers dans son sens. C'est à l'Anglais de l'entendre, et non pas à lui d'être compris. Il est comme l'enfant qui s'étonne qu'on ne parle pas sa langue. Il a, du reste, une méthode fort originale de parler les langues étrangères, c'est d'être inintelligible dans la sienne.

Il a fait son plan : « L'Anglais viendra à bord... Saluts... M. Villers sera là... je mouillerai des ancres... je dirai à l'Anglais : « Voilà des chaînes... tirez dessus... » Parfait! c'est cela... »

On voit arriver à bord le commandant Thomson. C'est un grand homme sec, au grand nez régulier, qui fait cap dans un visage rouge, le teint couperosé. Grande tache claire, il s'avance dans son uniforme blanc. Haut sur les yeux

il porte des lunettes noires. Il vient se concerter une dernière fois avec Zéro pour se *tirer du plein*. Ils ont eu déjà deux ou trois entrevues ; ils ont essayé de deux ou trois moyens, mais ils n'ont pas réussi. Thomson vient en proposer un autre, et il essaie d'expliquer ce qu'il veut.

Le capitaine Zéro se garde de lui prêter l'oreille. Ce n'est pas son affaire ; et, du reste, il n'est pas là pour qu'on lui parle anglais. Il prend lui-même la parole avec une extrême volubilité, et il expose en courant son plan et son idée.

— Eh bien, je m'en vais mouiller une ancre... n'est-ce pas ?... je vous donnerai l'aussière... vous tirerez dessus... je m'attellerai sur vous... et je mettrai à toute vitesse... à toute vitesse, vous comprenez ?... pendant que vous... ferez en arrière à toute vitesse aussi... vous comprenez ? Oui, n'est-ce pas ?... Mouiller, mouiller... (et il plonge du doigt) ; tirer, tirer... (et il ramène violemment son bras vers la poitrine) ; l'ancre... là, là... là-bas (et il indique une direction), là-bas... chaîne... vous comprenez ?...

L'Anglais s'est tu et a écouté avec une calme attention, immobile et d'un beau sang-froid. Quand Zéro a fini, il se tourne du côté de Villers, et, avec un petit rire aimable et poli comme une excuse :

— *I don't understand*... Pâdon mé, je né coneprends pas eune moot... *because* le kèptn pâle troo vitt... Je n'ai pas bôcou de *practice*. J'ai ou... *forgotten* le franeçais... *Will you tell your captain, please, that*[1]...

Et il explique lui-même son idée.

Zéro attend, d'un air où perce une sorte de pitié et de patience, qu'on lui traduise ce jargon et, à la fin, il conclut à sa manière :

— Oui, oui... parfaitement... C'est ce que j'avais dit.

Quand la conférence se termine, nul ne sait ce qui est convenu entre eux. Eux, moins que personne : l'Anglais, « *because* le képtn pâle troo vitt... » ; et Zéro, parce que : « Oui, oui, parfaitement... C'est ce que j'avais dit ».

[1] « Je ne comprends pas... Pardon, mais je ne comprends pas un mot... parce que le capitaine parle trop vite... Je n'ai pas beaucoup de pratique. J'ai ou... oublié le français... Voulez-vous, je vous prie, dire à votre commandant que... »

VIII

LA PASSE

Un *alignement* des plus simples, établi par les Anglais, dans cette rade d'Océanie, conduit au milieu de la passe. Deux tours de feux le donnent, très visibles et très blanches sur le fond de verdure sombre des bois et de la montagne.

C'était le matin. Le temps était lumineux et admirable. Calme plat. Le ciel profond ruisselait de bleu, à une hauteur infinie. L'air vibrait et portait joyeusement la lumière alanguie.

On avait appareillé. On allait sortir de cette rade en forme de cercle, et l'on avançait vers la passe. Il ne s'agit que de suivre l'*alignement par l'arrière*. On marchait tranquillement, et d'une assez bonne vitesse. Mais on n'était pas le moins du monde sur l'alignement. Chaque officier, à son poste, regardait le commandant sur la passerelle, et se demandait ce qu'il voulait faire.

Or, les récifs se dressaient droit devant; et la passe s'ouvrait, étroite, à gauche. On était encore assez loin des écueils.

Villers, à côté de Forestier, s'étonnant, lui murmura :

— Mais que fait-il? Il tarde bien à se mettre sur l'alignement.

On continue de courir en zigzag; on est un instant sur la ligne; on en sort; on ne la suit pas du tout... Les récifs se rapprochent, ou plutôt le commandant mène son bateau à leur rencontre.

Les officiers se regardaient avec stupéfaction, et non sans une sorte de crainte.

« Il veut ouvrir une passe dans le récif », pensait Villers à part soi.

« Mais où va-t-il? — maugréait Vigile en colère; — il court sur la terre, quand il s'agit de sortir de la rade! »

« Pas de doute, — se dit Bray, qui était de quart, — il

faut que je commande à sa place... Il n'y a pas de temps à perdre. C'est inouï...

A la fin, on se vit si près des récifs, que Bray, tout à coup :

— Mais enfin, voyez, commandant, nous ne sommes pas du tout sur la ligne. Il faut nous y mettre!... et nous y tenir!... et au plus vite!

— Quoi?... que dites-vous?

— Nous allons sur les récifs...

— Et bien... *20 à droite!...*

— Non, pas du tout! *20 à gauche!* Bon Dieu, il faut se hâter... Nous sommes dessus.

— Ah! oui, oui... *20 à gauche!* cria le commandant.

Puis il n'ouvrit plus la bouche. On n'entendait que la voix de Bray :

— *15 à gauche... Dressez... Cinq!... Zéro!... Comme ça...*

Bray manœuvrait. Il se mit sur la ligne, la suivit, entra dans la passe et en sortit. Ce que tout autre eût fait comme lui.

Très rouge, troublé, secouant la tête, avec des gestes violents, et se frappant le front deux ou trois fois du plat des doigts, le commandant dit alors :

— Tiens, c'est curieux! c'est extraordinaire... Je croyais que la passe était là...

Et du bras il indiquait le récif. Puis, tout d'un coup :

— *J'avais piqué l'étrangère!...*

IX

ZÉRO PARLE AUX ROIS

Un grand, un énorme gaillard, monte les degrés de la frêle échelle qui mène à la coupée, avec lenteur et gravité. C'est le roi d'un peuple de l'Océanie; il rend la visite qu'on lui a faite la veille. Lui-même et ses États sont sous la tutelle des Anglais; mais ce peuple, le plus doux de la Polynésie, n'a pas de passions politiques,

Le roi est un homme jeune : de moins de trente ans. De stature colossale, mais gras et plein de chair comme ceux de sa race. Il est bouffi, sans être obèse; peu de muscles et

beaucoup de viande. Il porte un uniforme de fantaisie, habit d'amiral ou de colonel des gardes, venu d'Angleterre, de couleur foncée, chamarré d'or et de broderies, du haut en bas. Sur sa large tête, un casque de métal brille.

Le roi comprend l'anglais, mais ne s'en sert qu'avec peine. Enfant, il a fait un séjour en Angleterre. Il a reçu l'empreinte anglaise que rien n'efface. Il est suivi d'un interprète maori, indigène vêtu de peu, et les pieds nus, à la mode des naturels. Les sujets du roi de Tonga ne sont pas encore si *swells* que lui.

On l'attend à bord. Le commandant a l'air qui convient à qui reçoit un roi. Comme toujours, Villers est là pour parler l'anglais à sa place. Villers fait l'impénétrable, et semble ne rien accorder de lui que la voix et les gestes prescrits par la politesse. Au fond, il s'amuse du rôle qu'il joue, et de ce qu'il voit. Déjà il s'est dit à lui-même : « Le roi ne paraît pas si mal à l'aise de l'être. » Or, Villers en a vu plus d'un, et même de ceux d'Europe.

On prend place. Un fauteuil tourne le dos à la porte : c'est celui du roi. Un autre fauteuil est placé bien en face ; Zéro s'y assied. Villers est entre Zéro et le roi. On échange des vœux de bienvenue et des compliments. Le commandant dit qu'il remercie pour la réception qui lui a été faite ; il remercie encore pour les bons traitements éprouvés par les missionnaires. Le roi accepte avec bonne grâce les remerciements et répond avec dignité.

Il se tient très bien. Il est calme, doux, et ne manque pas d'une certaine majesté. Même aux antipodes, on sent l'homme qui sort d'une hutte où l'on donne des ordres et n'en reçoit pas.

Zéro s'est assis et posé de la bonne manière, convaincu qu'il doit frapper de son prestige l'esprit de Sa Majesté. Il s'est légèrement renversé contre le dossier de son siège ; il tient le sabre droit en terre, écarté ; il a le bras tendu, et la main placée sur la garde. L'air guerrier d'une image de 1820 donne un grand lustre à sa molle figure. On cherche le baril de poudre sous les pieds de ce corsaire, en guise de tabouret, et le drapeau à fleurs de lis contre la glace. — Le commandant n'offre rien. Il fait pourtant très chaud.

LE ROI. — Je suis envérité charmé d'avoir fait la connaissance de Monsieur le capitaine.

ZÉRO. — C'est un plaisir partagé!... et un honneur.

LE ROI. — Je sais que les Français ont soutenu, il y quelques années, une grande guerre avec les Chinois. Je serais heureux de savoir si Monsieur le capitaine y a pris part.

ZÉRO (d'un ton bref et péremptoire, l'index coupant). — Oui, je puis dire à Votre Majesté que j'y fus. J'ai pris part à la campagne de Chine.

LE ROI. — *All right!* Je fais compliment à Monsieur le capitaine d'avoir été à cette guerre, dont j'ai entendu parler. Pourrait-il m'apprendre quelle est la décoration qu'il porte là?

ZÉRO. (Il se renverse et frappe plusieurs fois sur son cœur.) — C'est la médaille du Cambodge! Je l'ai gagnée sur les champs de bataille.

— *All right!* dit le roi, et il salue.

La conversation tombe. Le roi se déclare, une fois de plus, fort content. Zéro, plus solennel que jamais, répond qu'il se félicite de la satisfaction de Sa Majesté; Villers, qui traduit en anglais ces mots pour la troisième fois, a envie de conclure par un brusque éclat de rire.

— *All right!* dit le roi.

On se lève enfin, pour lui faire visiter le bord. Et Zéro offre au roi de lui faire tirer un coup de canon.

—*All right!* dit le roi.

X

FOND DE ZÉRO

Il avait apporté d'Europe un grand caban, large, fort, fait à dessein pour les nuits froides. On le savait; il en avait parlé; il était fier de ce caban.

Quand on fut dans les mers du sud, sous le vent du pôle, le froid se fit aigrement sentir.

— Je gèle, disait Zéro, je gèle, j'ai froid.

Mais il ne tira pas le beau caban de son coffre. Il en vint à se jeter sur les épaules un vieux veston en peluche.

— Je gèle, j'ai froid, répétait-il sans cesse.

— Il me semble vous avoir entendu dire, — lui fit observer Le Noir un matin, — que vous aviez un caban superbe.

— Oui, fait Zéro d'une voix dolente, j'en ai un. *Mais il est tout neuf*.

Tout neuf il l'a rapporté comme il l'avait pris dans son bagage. Il ne l'a jamais mis, Dieu merci.

***

Quelquefois, d'aventure, il était de nuit sur la passerelle, par mauvais temps. Grand vent, grande pluie: on est trempé jusqu'aux os. On sent l'eau qui vous perce; il semble qu'elle mouille les moelles. Depuis une heure on travaille avec lui sur la carte. Il se fait apporter à boire. Jamais il ne lui vient à l'esprit d'offrir de ce qu'il va prendre. On souffrirait, à sa place, qu'une règle quelconque vous forçât à agir de la sorte. On souffre même, pour lui, du dédain que sa conduite inspire; et on se le reproche, car lui-même n'en souffre pas. Au reste, c'est un bol de vin chaud, tiré à la cambuse, qu'on lui apporte. Voilà son grog, dans une grosse tasse où il est déplaisant de mettre les lèvres, qu'il saisit à deux mains, et où il cache sa tête.

***

— Quand j'étais enseigne, dit-il à un ambassadeur de France et à sa femme, quand j'étais enseigne, ah! c'était le bon temps. Je me payais alors de bons cigares, et parfois de petites loges à la Comédie. Mais plus tard, la famille...

Son avarice est une passion: elle le rend insensible au ridicule. Il n'est pas pauvre; il n'a qu'un enfant. Sa famille, ce sont ses manies.

***

A ses yeux, le sorbet représente le luxe de Sardanapale. Il en est friand et s'en prive. D'autre part, le chapeau haut de forme est comme le sorbet, entre les vêtements: un comble de fortune.

Il a donc un *tube*, et il croit utile d'en donner la raison. Il l'explique par des motifs profonds, comme la race :

— L'habitude du *tube* me vient de mon père. « Mon fils, me répétait-il, tu auras un chapeau haut de forme et des gants... »

Il a un *tube*, mais il n'a pas d'habit. Le frac est, selon sa morale, un meuble de famille, qu'on laisse à la maison et qui n'est même pas d'un bon présage. On le met pour prendre femme ou pour aller en terre ; ou, à la rigueur, quand on y mène quelqu'un qui a de grands droits sur vous.

***

Il a adressé un superbe cadeau à la reine des Wallis, vieille dame à peau de serpent, à l'air déçu et triste. Ce sont dix boîtes de sardines. et quelques pains de munition.

Il y a joint du vin de la cambuse...

— Dans ce pays-là, j'ai fort bien fait les choses ! dit-il.

***

Les œufs frais lui plaisent : car enfin sa langue a des goûts, sinon lui-même. Mais il ne se les prodigue guère.

— Cela coûte trop cher, dit-il.

Tout est fort cher au delà de deux sous.

Aussi bien, il n'est pas gourmand. Il aime surtout « ce qui n'est pas fort », et les conserves de viandes « molles ». Mais rien dans la bouche ne vaut un écu de poche.

***

A la façon des vrais avares que leur rang ne laisse pas libres d'être cyniques, il n'aime pas qu'on lui donne : il craint trop d'être forcé au retour. Quand il ne peut faire autrement, il s'arrange pour se délivrer en une seule fois de toutes ses obligations. Il a un système : dans les grands mouillages, il réunit ensemble à dîner tous les commandants des bateaux de guerre en rade. Puis, c'est le tour du consul et des nationaux de marque. En voilà pour six mois. Il hait du reste qu'on l'invite. Car il ne s'intéresse à rien, il n'entend pas les propos qui ne lui sont pas familiers, il est empêché d'aller au lit sur les neuf heures ; — et *il faut rendre !*

*
* *

Pour tous ses menus besoins, il use des moyens du bord. Il lit les livres de l'équipage. Et le charpentier qui répare la mâture, lui fait tous les cadres de ses photographies.

*
* *

Le champagne, pour lui, n'est pas un vin : c'est un luxe. Il noie dans ce préjugé mesquin la verve même de cette mousse joyeuse. Sa parcimonie n'a pas les formes de l'usure, et n'est pas celle du paysan avare, qui est un tigre. C'est l'épargne et les voies étroites du petit bourgeois. A tout dîner d'apparat, il croit nécessaire de donner trois vins : il faut qu'il y ait un peu du rouge mauvais, du blanc pire, et du champagne de cabaret. Il ne sait pas le prix et la dignité d'un bon vin, qui s'accroît encore s'il est seul à table. Mais sa piquette gazeuse a le nom de champagne : « C'est du champagne !... Nous allons finir par une bouteille de champagne !...»

*
* *

Dans les maisons où on l'a le mieux reçu, il passe sans laisser la moindre marque de cette gentillesse qui est la courtoisie du cœur : pour les femmes les plus aimables, il n'a jamais trouvé une botte de fleurs ; pas un jouet, pas un bonbon pour les plus jolis enfants. — Toutefois, il ne doute point qu'il sache les usages de la politesse. Il a celle qui ne coûte rien et ne vaut pas plus qu'elle ne coûte.

*
* *

La recherche dans le vêtement l'étonne beaucoup, et le rend maussade. A quoi cela est-il bon ? La première fois, il a été frappé du *smoking* plus que de raison. Il ne savait guère à quoi servent ces petits vestons doublés de soie, qu'il appelle obstinément des *smoquinges*. « C'est encore une invention des Anglais ! » Il n'aime pas les Anglais.

*
* *

La bière lui va. Une fois, en pays australien, il lui est

arrivé d'en boire une bouteille à ses frais, et, qui plus est, de n'être pas seul quand il l'a fait : Forestier se trouvait avec lui. Débauche vraiment inouïe, et qu'il n'a pu encore s'expliquer. Là-bas, de l'autre côté du globe, l'*ale* vaut trois fois son prix d'Europe. Il en a parlé pendant deux ans. Souvent il dit : « Vous vous rappelez cette bouteille de bière?... Vous vous vous souvenez? c'est quand nous avons bu cette bière qui était si chère ! » Il date par là.

XI

FAIRE GRAND !

Par moments, il force à le traiter pour ce qu'il est. C'est quand sa faiblesse naturelle, et son instinct de petitesse remontent à la surface du caractère : alors les assises grossières s'en découvrent. Entre tant de mots de lui où l'on ne prend pas garde, il en est qu'on a de la peine à lui pardonner ; à plus d'un on dédaigne de s'arrêter : ce n'est que l'étourderie d'une cervelle débile. Mais de cette tête étroite, il sort trop souvent des paroles qui blessent, et sans doute y parviennent sans l'avoir prétendu. Les âmes vulgaires ont la touche abaissante.

Un jour, dans son irrésolution, il cherchait l'avis de Villers. On ne marchait plus du tout ; on avait encore perdu du temps, et il semblait impossible d'arriver à l'heure dite.

— Je n'hésiterais pas, lui déclara Villers ; j'allumerais aussitôt la deuxième chaudière et j'irais à dix nœuds.

— La deuxième chaudière? fit Zéro d'un air bas. Vous êtes riche, vous !... *Vous faites grand !*

Faire grand ! C'est son mot pour dire qu'on ne marchande pas, liard à liard, le nécessaire. Lui-même est si naturellement petit, que ce soupçon de la grandeur lui paraît une sorte d'injure. Il a peur de ce qui est grand ; il pense l'abaisser en en parlant, et il y réussit. Toutefois, il s'y glisse une envie incertaine. Quand cette émulation le pique, il offre un de ses cigares à quelqu'un, sans balancer ; une fois, même il a fait l'aumône. Ces jours-là, lui aussi *a fait grand.*

XII

ZÉRO ET LES HOMMES

Ce matin-là, Villers était de garde. Les hommes, la veille, étaient allés à terre. Le Pape, maître voilier, admirable en son métier, plein de ressources,— mais qui ne peut quitter le bord que pour boire, et ne peut boire sans s'enivrer à mort, — n'était pas rentré. Le lendemain, on le vit revenir en pirogue, sans sa casquette, les souliers à la main. Sur le pont, tout le monde se mit à rire. Les hommes sont heureux de voir aux gradés leurs faiblesses : elles prennent du galon à leurs yeux.

Dans la barque, Le Pape pérore. En parlant, il tombe à l'eau. Grands éclats de rire. L'eau le dégrise. Il sort de là fort vite, il monte à bord, tout ruisselant, et, s'adressant à Villers :

— Capitaine, je rentre en pirogue.

— Je le vois.

— Il m'est arrivé, hier soir, un petit malheur, et...

— Bon, dit Villers ; je vois que ce bain vous a fait du bien.

— Mais oui ! répond le vieux maître avec naïveté.

Ce qu'il y a d'enfantin et de sincère dans ces âmes simples échappe à Zéro plus qu'à personne. Il n'est ni assez près du peuple pour l'entendre à demi-mot, ni assez loin pour s'y intéresser. Il n'est pas méchant pour les hommes ; il ne les comprend pas. Il punit très peu, mais la timidité est pour beaucoup dans son indulgence. Il ne sait surtout pas rendre justice à ses matelots, et c'est par là qu'on leur prend le mieux le cœur. L'homme de mer n'est tout à fait homme que pour celui qui pénètre son étrange composé de force et d'enfance. La sympathie seule le discerne. Il faut qu'elle aille le chercher parfois bien loin. L'ivrognerie des Bretons est, à la vérité, hideuse et rebutante. Cependant, le vrai marin étant Breton, il est bon de ne pas oublier que le Breton est deux fois marin quand il a bu : les vertus de l'homme se font connaître aussi à la clarté de ses vices.

A l'inspection. — Le capitaine examine les « effets » des matelots. Il remarque la chaussure encore neuve de l'un d'eux :

— Ces souliers ? du « magasin » ?...

— Non, commandant...

— Achetés ? oui ?

— Oui, commandant...

— Où ça ! au Callao ?... Chers ?... chers ?

Le matelot sourit, se dandine, et répond avec l'accent bref du Finistère, ponctuant les phrases de : ah !... oh !... donc...

— Dix francs donc, commandant, une pièce de dix francs.

— Ils sont solides ?

— Mais oui, donc, commandant... Je les mets depuis assez longtemps ; ils tiennent assez bien donc...

— Ah ! il faudra que j'en essaie ! — dit Zéro en se tournant vers Forestier. — Je dirai à Kervellec de m'en prendre une paire...

Aux hommes punis, qui sont toujours les mêmes, il adresse toujours les mêmes paroles. On les attend, et chacun rit en lui-même de les entendre. A ceux qui se sont battus :

— Ah ! vous voulez vous battre ? Vous avez l'esprit belliqueux ? Vous êtes guerriers, vous !... Eh bien, je vous donnerai un sabre et vous irez vous battre !

Il l'a dit cent fois et ne l'a pas fait une.

Aux ivrognes :

— On vous a payé votre solde ; vous êtes descendu à terre... Vous avez tout bu !... Vous n'avez plus le sou, maintenant, hein ?... Vous avez tout bu... tout bu !... Ah ! on voit bien que vous ne savez pas la valeur de l'argent, vous...

XII

ZÉRO DESPOTE

Grand branle-bas de sonnette électrique. Zéro presse à dix reprises sur le bouton. Le timonier arrive.

— Ah ! vous voilà !...

— Commandant, à vos ordres...

— Où étiez-vous? Eh bien ! je ne compte plus, moi, à bord ?

Et il se plaint, avec une moue de marmot qui boude. Le matelot s'en tire par un conte à dormir debout ; le *trembleur* vibre encore, qu'il dit au commandant :

— La sonnerie ne marche pas.

En séance, à la *grand'chambre*[1], quand tout l'équipage défile sous les yeux du commandant. — Voici l'énorme clairon Le Bihan, grosse boule rouge, à petits yeux bleus de cochon, brave homme, d'un appétit terrible, mais qui ne peut faire un appel sans lâcher des couacs à donner le frisson. Zéro le contemple d'un œil maussade, puis :

— Toujours gras? toujours plus gras ! Vous vous portez bien, hein ? Mais vous sonnez rudement mal... Si cela continue, je vous enlèverai votre brevet ; je vous l'enlèverai !...

Le Bihan, l'air contrit et la tête navrée, marmotte :

— Les dents gâtées, co... co... commandant... Quand je sonne, l'air entre de... de... dedans... Un poil dans la bbbouche...

Moal, petit, trapu, qui avait beaucoup grossi et pris du ventre, mais sans grandir d'une ligne, — un de ces bons petits hommes, qui semblent des enfants patauds en arrivant à la mer, et s'éveillent bientôt à bord, où ils sont comme chez eux. — Pour lui dire quelque chose :

— Ah! fait Zéro, vous allez bien?

Puis il le regarde et ajoute :

— Il faut grandir ! Il faut grandir !...

Le petit Moal, abasourdi, réfléchit, craint d'avoir mal entendu ou même d'avoir compris. Mais quand il est sûr de ne s'être pas trompé :

— Oui, oui, oui ! répond-il.

Et il part d'un fou rire qui gagne tout le monde. Cette fois, Zéro rit lui-même, non sans bonhomie. Le petit Moal

1. Les matelots désignent sous le nom caractéristique de *grand'chambre* le salon des officiers où se réunit deux fois par an le « conseil d'avancement ».

s'en va bedonnant, large et rond, oscillant sur ses jambes courtes.

Toujours désœuvré à l'arrière, tantôt il crie à la chienne :

— Miss, Miss, attrape-le ! Cours après !

Tantôt il fait lui-même la chasse aux matelots :

— Ah ! vous vous promenez ! ah ! vous lisez le journal !... Regardez ce timonier : au lieu de se tenir bien, quand son commandant lui parle...

— Heu ! Heu !... fait l'homme avec un air de sourire. Mais non... je suis à mon affaire, commandant...

— Ne discutez pas, ne répondez pas à votre commandant, entendez-vous ?

Avec son cuisinier, il n'a que des disputes. On entend leurs cris dans la chambre. Ce cuisinier est un ivrogne, mauvaise tête. Il serait bon à ses fourneaux, si on l'y tenait d'une main raide, — et si on lui donnait les moyens de la bonne cuisine. L'avare lui mesure tout, et le cuisinier le querelle :

— Eh !... je n'avais pas d'argent...

— Qu'avez-vous fait des quarante sous que je vous ai donnés hier ?

— Eh !... où est-ce que j'en ai, du beurre ? Eh ! commandant, dites à votre maître d'hôtel de m'en donner...

Ce « eh ! » est toute l'injure ; il veut dire : « F...-moi la paix».

— Je vous f.....ai aux fers ! Je vais vous faire mettre aux fers ! crie le commandant de sa chambre.

Il n'en fera rien.

Glon, le maître coq, remonte en haussant les épaules ; il balance largement tout son corps goguenard :

— Il me dégoûte, ce vieux !...

Cependant le commandant sort de la chambre, attrape Forestier au passage :

— Ce cuisinier !... c'est un cochon ! Il m'a fait une scène !... Rien à manger !... pas deux œufs... rien à manger !...

XII

OPINIONS

Chez lui, pas un livre. Il n'en a pas mis un dans ses malles; on ne lui en a pas envoyé un d'Europe en trente mois; il n'en a pas acheté un. Il porte tout son bagage d'idées avec lui. Quand les heures lui ont paru longues, il a pris sa nourriture intellectuelle à la bibliothèque de l'équipage : — c'est toujours à la cambuse qu'il recourt d'abord.

Monte-Cristo l'a ravi. Ce livre lui a donné l'impression réjouissante de la nouveauté. Jules Verne le séduit beaucoup: il n'a pas perdu tout à fait le goût des sciences. Ni la littérature, ni la peinture ne l'occupent. Cela ne compte pas dans sa vie; il n'en parle jamais; il ne demande pas qu'on lui en parle. Il bâille ses loisirs, il ne les emploie pas. Il connaît le nom de Victor Hugo; du moins, on le suppose; car on n'a là-dessus aucun renseignement certain. Celui de Musset ne sonne pas bien à ses oreilles : c'est un buveur d'absinthe qui a mal tourné, ayant de bonne heure fait des vers. Il est sans doute le seul dans la marine qui puisse passer trois ans sans nommer Loti. Il n'avait jamais lu un roman de Bourget ; il n'en pense rien, mais cet auteur est nouveau pour lui. Il y en a bien d'autres, et les plus grands, et le premier, j'imagine : Homère.

Il n'aime pas la musique : « Je ne sais ce que c'est. » Son goût va aux opérettes et aux vaudevilles : « On rit; on ne se fatigue pas ». Cela ne donne pas de peine. Au fond, il doit être étonné qu'il y ait une musique et des musiciens : car à quoi bon ?

Il n'a pas de morale : il n'a que des mœurs et des formules. Tout en lui n'est qu'alluvions. Il est le résidu des âges, de ce qui ne vaut plus la peine d'être vécu, d'être senti ou d'être pensé. Ses mille petites manies sont peut-être des vertus, aux yeux du monde, et il a les apparences de l'homme d'honneur. Il n'est pas capable de forfaire ; mais il l'est aussi

peu d'être héroïque. De soi-même, ni intelligent, ni sensible. Tous ses sentiments sont ceux de tout le monde, — par où il semble n'être personne.

Il n'est pas religieux, et plutôt le contraire. Il a été *voltairien*. Il est de ceux qui feraient mourir Voltaire de dépit, de leur avoir laissé son nom. Il n'aime pas les prêtres; mais, comme tant d'autres, il les servirait peut-être, le cas échéant. Il a surtout contre eux ces fines railleries qui tombent sur la paix du moine, le bon dîner du chanoine, les trésors du denier de Saint-Pierre, et la ruse papelarde des jésuites. Mais non la solide haine, vigilante et armée. En cela, comme dans le reste, il fait nombre. C'est à quoi sert un être de cette sorte dans le monde : il sert un dessein immense, qu'il ne compromet même pas.

XIII

ZÉRO COLOMB

En mer. On court l'Océan depuis près de deux mois. Enfin l'on sera demain au port. Impatient, Bray, qui sent quelles questions oiseuses le menacent, donne son calcul au commandant, et se retire :

— Voilà où nous sommes... Nous verrons la terre à neuf heures.

Dès six heures, en effet, le commandant est sur la passerelle à découvrir la terre. Il y a cependant cinquante jours que nous cherchons l'Amérique, n'arrivant d'Australie qu'à ce seul dessein de la trouver. Mais, pour Zéro, le continent est toujours un mystère; et il connaît toutes les émotions de la découverte. Lorsque le temps arrive d'atterrir dans ces contrées inconnues qu'on appelle New-York, Sydney ou San-Francisco, sa préoccupation est si forte que le nouveau Magellan ne laisse plus de repos à personne.

On fuit Zéro, ces jours-là. Il fait les cent pas. Il s'arrête; il considère longuement l'horizon; il fronce les sourcils et serre les prunelles. Il met la main en abat-jour au bas de son

front ; il règle sa vue, qui est bonne, mais dont il se vante, comme s'il l'avait d'une portée extraordinaire. Il se penche violemment sur la passerelle. Il a vu ! Enfin, il n'y tient plus et il s'adresse au timonier.

— Chef, regardez un peu, à la longue-vue. Ne voyez-vous rien ?

Le Braz, timonier à l'échine docile, qui n'a rien à refuser à son maître, répond :

— Commandant, je crois... que je vois quelque chose...

« Quelque chose ! » Cela ne suffit pas à Zéro. C'est la terre qu'il lui faut. En attendant, il brûle d'en parler à l'un ou l'autre des officiers. Sans aucun doute, il est dans la fièvre de la découverte. Il met donc la main sur Vigile, qui ne le ménage jamais et ne prend même plus la peine, en ces cas-là, de le railler.

— Monsieur Vigile, je crois que je vois la terre ! dit Zéro.

— Comment, la terre ? La terre est à trente milles...

Et Vigile s'en va.

Un moment après, Zéro se tourne vers l'officier de quart :

— Dites donc, monsieur Villers, il me semble... que je vois la terre...

Silence. Villers sait qu'il n'a rien à dire et le laisse parler.

— Hum (il tousse) ! Là, là... est-ce que vous ne voyez pas un peu la terre ?... Il me semble que je vois quelque chose.

— Vois rien, commandant.

— C'est extraordinaire. Êtes-vous bien sûr ? Tenez (il lui passe les jumelles par-dessus l'épaule), suivez-moi bien, là... un peu plus à gauche... vous y êtes !

— Vois rien, commandant.

— Il me semble bien, pourtant, que tout à l'heure... Je verrai mieux sans jumelles. Ça ne se maintient pas, à la jumelle... C'est un nuage...

— Un nuage, en effet.

Et Villers lui tourne doucement le dos, opposant ses larges épaules aux explications prochaines.

Mais le capitaine n'en reste pas là. Il s'agit de ne pas manquer un continent ; et, plus encore, de ne pas s'y briser

sans l'avoir vu. Car sa crainte va jusque-là. Il communique sa peur de la terre aux timoniers. Le Braz finit par en perdre la tête, et accourt de minute en minute donner la grande nouvelle : « Terre ! Terre !... » Villers, irrité, lui rabat son zèle ; la bêtise et les sottes chaleurs de tête répugnent à sa pensée froide, et il renvoie le timonier avec une dureté soudaine :

— Allez-vous me laisser la paix ?

Enfin la terre apparaît. La joie de Zéro est immense, ridicule, enfantine, hors de toute mesure :

— Voilà la terre, la voilà !... Je l'avais bien vue... M. Villers, c'était là... Que vous avais-je dit ?

Ce qui domine en lui, c'est une surprise profonde. En lui-même il se dit : « C'est elle ! » Il est sauvé ; il a toujours peur de quelque empêchement bizarre. Sa joie puérile trahit son étonnement. Car il n'est jamais sûr d'atterrir. Il découvre toujours l'Amérique, et, s'il rentre à Toulon, la France. Il se rend grâces de la découverte. Après tout, si l'Océan n'avait pas eu de fin ?... La navigation est pour lui, comme pour le pêcheur antique, un hasard immense. Un hasard propice l'a sauvé : un funeste hasard aurait pu le perdre. Louons les dieux ! Terre ! Terre !... Heureux homme, il aborde ! Il reconnaît le Chili. Il voit les Andes. Quelle découverte !... Quelle navigation ! Quel voyage !... Cela est surprenant... Terre ! Terre !...

JEAN VILLERS.

LES DERNIERS JOURS

DE

LOUIS XVIII[1]

24 mars 1824.

Aujourd'hui Sa Majesté a voulu présider elle-même au Louvre, comme de coutume, l'ouverture de la session des Chambres. Elle a prononcé tout d'abord, d'un ton fort net, les premiers mots de son discours, puis sa voix s'est voilée, elle a ânonné et bredouillé d'une façon lamentable. On avait pris la précaution pourtant d'écrire son discours sur un très grand papier qu'elle tenait à la main, et où étaient tracées des lettres énormes; mais le roi n'y voit maintenant presque plus et cela n'a servi de rien. Il serait resté tout à fait court si M. de Blacas, qui avait en mains une autre copie de son discours, ne lui était venu en aide; mais le roi entendait mal, et il fallait lui souffler si fort les phrases à l'oreille, qu'on l'entendait jusqu'au fond de la salle. Chacun écoutait au milieu d'un profond silence, qui rendait cette situation encore plus

1. Dès le printemps de 1824, il devint évident que la santé de Louis XVIII, depuis longtemps compromise, déclinait rapidement. Quoique âgé de plus de soixante-huit ans et accablé de douloureuses infirmités, le roi tint bon jusqu'au bout, et, voulant mourir en souverain, se raidit contre la maladie, dont il savait exactement les progrès et l'issue prochaine. Le vicomte de Reiset, lieutenant général, commandant des gardes du corps et gentilhomme de la chambre, était appelé aux Tuileries par son service d'une façon presque quotidienne; il put donc noter au jour le jour l'état alarmant du vieux monarque, auquel il avait voué un culte profond. Nous devons à l'obligeance de M. le vicomte de Reiset, son petit-fils, de pouvoir publier ces pages exactes et dramatiques.

pénible. Sa Majesté est dans un état qui fait vraiment pitié, elle a eu grand'peine à parvenir jusqu'à la fin et chacun a poussé un soupir de soulagement lorsque la harangue a été terminée.

6 août 1824.

En revenant tantôt d'une promenade aux environs de Saint-Cloud, le roi a été atteint brusquement par un malaise qui n'a pas tardé à prendre un caractère alarmant. On a dû ralentir l'allure des chevaux, et c'est au pas que le cortège est rentré aux Tuileries. C'est ainsi qu'on a traversé tout le faubourg Saint-Honoré à la stupéfaction générale.

Tout le monde sait, en effet, que Sa Majesté ne trouve jamais l'allure assez rapide et que c'est au galop de ses huit chevaux que se font les promenades ; mais un coup d'œil jeté dans la voiture montrait le pauvre prince si déprimé et si souffrant que chacun s'expliquait de reste cette dérogation aux habitudes de Sa Majesté; aussi un respectueux silence a remplacé sur le parcours les acclamations ordinaires.

17 août.

La santé du roi empire chaque jour, et son esprit, resté si précis et si vif jusqu'à ces derniers temps, semble s'affaiblir en même temps que son corps ; souvent il demeure assoupi ou dormant dans son fauteuil, et lorsqu'il paraît se réveiller, les paroles lentes et embarrassées qu'il prononce avec peine feraient croire que ses idées ne sont pas toujours nettes, si parfois un éclair de gaieté inattendu ou une fine répartie ne venaient pour un un instant montrer qu'il n'a rien perdu de sa lucidité d'esprit habituelle. Mais malgré tout on sent qu'il fait effort, et, malgré son énergie, il retombe bientôt dans sa torpeur.

Août 1824.

Nous avons eu, il y a quelques jours, une terrible émotion. J'étais de service à Saint-Cloud, lorsque le comte Charles de Damas vint me faire part de l'inquiétude que commençait à lui causer le silence profond qui régnait dans le cabinet de Sa Majesté. Depuis un temps fort long, elle n'avait point appelé et l'on n'y entendait absolument aucun bruit. — Je n'eusse point osé tout seul enfreindre la consigne, mais M. de

Damas, en qualité de premier gentilhomme, prit sur lui de pénétrer chez le roi. Après avoir gratté à plusieurs reprises, il entr'ouvrit la porte : Sa Majesté était affaissée sur son bureau, la tête tombée sur des papiers épars devant elle, et semblait complètement privée de sentiment. M. de Damas, s'approchant, l'appela à voix basse d'abord, puis sur un ton plus élevé ; ne recevant pas de réponse, il se hasarda à lui toucher le bras doucement, puis plus brusquement, sans souci de l'étiquette. Le roi resta immobile et absolument inerte. C'était une violente attaque. Complètement affolé, je courus d'abord chez Monsieur, puis chez Madame, pendant qu'on appelait en toute hâte les médecins de service. De retour près de Sa Majesté, je trouvai les médecins qui semblaient consternés et cherchaient vainement le pouls qui ne battait plus que d'une façon imperceptible. Le roi était toujours sans connaissance, on avait déboutonné son habit et son gilet blanc, et son cordon bleu gisait par terre, sa figure était presque violette et sa pauvre tête, en frappant sur le bureau, avait déterminé à la base du nez une plaie saignante. Ses cheveux, qui pendaient décoiffés, achevaient de lui donner un aspect pitoyable. L'alarme s'était répandue en un instant dans le château; Madame, qui était à sa toilette, avait tout quitté pour accourir, sa robe était entr'ouverte et elle n'avait passé qu'une manche; une de ses femmes lui avait jeté sur les épaules un châle dont elle s'enveloppait tant bien que mal.

Monsieur était arrivé en toute hâte et, voyant l'état dans lequel était son frère, il adjurait les médecins de ne pas perdre un instant pour donner de l'émétique ou pratiquer une saignée. L'un des médecins avait déjà tiré une lancette lorsque le roi sembla reprendre ses esprits; les premiers mots qu'il prononça furent pour exprimer son mécontentement : il avait saisi les mots d'émétique et de saignée, et, comme il ne veut jamais entendre parler ni de l'un ni de l'autre, il est entré dans une grande colère. Il a rabroué, en jurant, Monsieur qui s'empressait, et il a congédié tout le monde d'un ton fort brusque en disant qu'il voulait rester seul avec ses médecins. Je m'étais écarté par respect et n'ai pu entendre exactement les paroles du roi qui s'exprimait difficilement, mais on prétend qu'il a dit à Monsieur : « Ah! ah! monsieur, vous avez

cru être roi, vous êtes trop pressé, c'est partie remise. » — Monsieur s'est retiré, et cette scène pénible semblait l'avoir beaucoup impressionné[1].

26 août 1824.

La présentation a eu lieu hier comme le roi l'avait voulu, mais il était impossible même aux moins clairvoyants de ne pas s'apercevoir de l'état dans lequel il se trouve. C'est à peine s'il pouvait se soutenir sur son trône où on l'avait assis, couché en deux et regardant de côté. Sa tête, qu'il a toujours eue très forte, a diminué de moitié ; elle est maintenant de la grosseur de celle d'un enfant, et est ployée au point de toucher presque ses genoux. Il a voulu répondre quand même à la harangue du préfet, mais on sentait avec quelle difficulté les paroles s'échappaient de ses lèvres : « Ma bonne ville de Paris, lui a-t-il dit, connaît mon amour pour elle ; je suis bien sûr que quand elle célèbre ma fête, c'est du fond du cœur. » C'est dans cet état qu'il a voulu se faire voir à tout Paris alors que les gazettes n'avaient même pas annoncé qu'il était malade ! — Cela a été pour lui une fatigue excessive, et c'est à peine s'il a pu ensuite articuler quelques mots aux personnes qu'il se faisait nommer. Il n'en a pas moins essayé de parler à toutes les femmes, mais, malgré la plus extrême attention, on avait toutes les peines du monde à l'entendre. Cependant il a tenu encore à recevoir les ambassadeurs et il a dit un mot à chacun d'eux. Après avoir fait introduire les officiers de la garde nationale et toutes les autorités civiles et militaires, il a voulu travailler avec le garde des sceaux, et, après avoir examiné un dossier relatif aux grâces qu'il accorde d'ordinaire pour sa fête, il les a toutes signées sans exception en ajoutant, paraît-il : « C'est la première fois qu'il m'en coûte d'user de mon droit de grâce, je voudrais laisser cette besogne à mon frère, car c'est par là que doit commencer le règne d'un roi. » Le soir, à l'ordre, il a montré la même force morale. Ce matin, il n'est ni mieux, ni plus mal, mais cela ne tient à rien. Madame la duchesse de Berry était

1. Quelques jours plus tard, Louis XVIII quittait Saint-Cloud pour n'y plus revenir, et, malgré les observations de son entourage, se faisait transporter aux Tuileries. Le 25 août il présida, comme de coutume, la cérémonie et la réception de la Saint-Louis.

revenue de Dieppe pour souhaiter la fête de Sa Majesté; elle a été très frappée de l'aggravation du mal depuis son départ.

27 août.

Depuis plus d'un mois le roi n'était pas sorti et n'avait pu faire la promenade en voiture qu'il a coutume de faire régulièrement depuis des années lorsque le temps n'est pas trop mauvais. Mais ce matin, informé des bruits qui se répandaient dans le peuple, il voulut absolument rassurer le public, et, quoiqu'il n'y eût aucune amélioration, il donna l'ordre de préparer les équipages. Il est allé jusqu'à Choisy, tantôt, avec son escorte ordinaire.

28 août.

Le roi a encore voulu sortir aujourd'hui, malgré sa faiblesse ; il est allé jusqu'à Saint-Cloud. Je l'ai vu au moment où il rentrait : il était d'une pâleur livide ; sa pauvre tête qu'il ne peut plus porter retombait sur sa poitrine. La promenade a eu lieu contre l'avis de Portal qui avait conseillé au roi de ne pas sortir et de se coucher.

29 août.

Le roi devait retourner aujourd'hui à Saint-Cloud. Les ordres étaient donnés, les équipages et les voitures étaient tout attelés avec l'escorte des gardes du corps, lorsque après une attente de plus d'une heure, on est venu dire que le roi ne sortirait pas. Il s'était en effet trouvé si mal que malgré son énergie il a dû renoncer à sortir ; le mouvement de la voiture lui est très mauvais et ses douleurs en sont augmentées. Le roi, du reste, s'est trompé dans ses prévisions ; ces promenades qu'il s'est imposées n'ont pas rassuré le public qui, en le voyant passer si pâle et si affaissé, a pu constater à quel point il est changé depuis quelques jours.

30 août.

Les journaux annoncent ce matin que le roi n'est pas sorti hier par suite de la prolongation du Conseil qui a duré plus tard que de coutume. Cela n'a donné le change à personne, et l'on connaît si bien la fermeté du Roi que cette promenade manquée a fait mauvais effet; aussi les inquiétudes ne font que s'accroître.

1er septembre.

Le roi me donne l'ouvrage d'Égypte; il est plus faible encore que les jours précédents, mais, à force de volonté, il garde encore toute sa connaissance et sa présence d'esprit. Il m'a adressé, en me le remettant, quelques mots gracieux qui pour moi doublent encore le prix de cette belle publication.

4 septembre.

On dit que depuis trois jours le mal a fait beaucoup de progrès : la vue s'affaiblit; Sa Majesté a un œil dont elle ne voit presque plus.

7 septembre.

Ce pauvre Roi a encore voulu recevoir aujourd'hui le corps diplomatique; il est dans un état qui fait peine à voir.

8 septembre.

Le roi a paru au Conseil la tête reposée sur deux oreillers; ce n'est qu'aujourd'hui qu'il a consenti à s'en servir malgré le soulagement que cela a dû lui apporter.

Vendredi 10 septembre.

Le roi est toujours plus mal, son état empire d'une façon très sensible, sa tête se courbe de plus en plus, la décomposition monte et augmente avec une rapidité effrayante, la gangrène dévore les pieds ; l'autre soir, à l'heure du coucher, Baptiste, en retirant les bas de Sa Majesté, y a trouvé des fragments de doigts du pied gauche ; l'orteil et un autre doigt sont presque tombés. Cet excellent homme, qui lui est très attaché, a failli se trouver mal d'émotion, mais le roi ne s'en est pas aperçu; toutes les chairs sont comme mortes et insensibles. Il est vraiment épouvantable de se voir ainsi s'en aller tout vivant par morceaux. *Non pedes, sed caput faciunt regem*, se plaisait-il souvent à répéter en souriant. Cette sentence d'Horace prend aujourd'hui une triste réalité. On dit que c'est dans les neiges de Russie, lorsqu'il fut obligé de quitter brusquement Mittau sur l'ordre inique de l'empereur de Russie, qu'il a eu les pieds gelés et qu'il a contracté cette pénible maladie qui l'a rendu infirme pendant tout le reste de son existence. La moindre chaussure de cuir le faisait cruellement

souffrir, et il avait dû adopter les bottes de velours qu'on lui a toujours vues. Ce n'est pas à Napoléon seulement que la Russie a été funeste! Tant que le père Élysée a vécu, le roi n'avait point perdu l'espoir de guérir ses pauvres jambes; il venait lui faire à propos des pansements fort simples qui apportaient au roi beaucoup de soulagement. Les médecins, qui le regardaient avec dédain, n'avaient voulu ni appliquer, ni même connaître sa méthode; aussi, à sa mort, a-t-il été impossible de continuer les mêmes soins à Sa Majesté. Le mal a fait alors des progrès rapides.

On s'occupe déjà des mesures à prendre pour l'événement, le Conseil s'est réuni chez Monsieur pour délibérer. On discute beaucoup sur le nom que prendra Monsieur à son avènement au trône. Les uns, et c'est le plus grand nombre, veulent qu'il s'appelle Charles X; les autres soutiennent, au contraire, que c'est impossible et qu'il doit s'appeler Philippe VII. Le nom de Charles X a été porté à la mort de Henri III par le vieux cardinal de Bourbon, proclamé roi par les ligueurs qui se refusaient à accepter Henri IV, et reconnu par le pape d'alors, dont je ne sais plus le nom. De pareils arguments ne me paraissent pas bien sérieux et il n'est pas probable que Monsieur veuille en tenir compte.

Samedi 11 septembre.

Le roi est plus mal encore, il vient pourtant prendre sa place au déjeuner comme de coutume, mais il perd la mémoire et a des moments d'absence : au déjeuner, il croit être au dîner; cependant il montre toujours la même force de volonté et semble ne pas vouloir se rendre compte de son état. Pendant le repas, la douleur de Madame était si vive qu'elle n'a pu contenir ses sanglots ; le roi, alors, l'a appelée avec tendresse et, lui prenant la main, l'a pressée en silence contre ses lèvres avec l'émotion la plus touchante. Nous avions tous les yeux mouillés de larmes.

Croyant bien faire et après mille hésitations, monseigneur d'Hermopolis s'est hasardé aujourd'hui à lui parler de confession, mais le roi lui a répondu sèchement : « Vous êtes bien pressé. » Ce soir, pourtant, il a oublié de donner l'ordre, ce qu'il avait fait ponctuellement jusque-là.

Dimanche 12 septembre.

Le roi est dans un état déplorable; on a essayé de nouveau ce matin de lui parler de confession; il a répliqué aussitôt avec énergie : « Mais je n'en suis pas encore là, prenez garde de trop vous presser, je ne suis pas si mal que vous croyez; je serais fâché qu'on me crût plus malade que je ne suis. Lorsque le moment viendra, il faudra fermer les spectacles et la Bourse. Cela peut influer sur le bien-être de quelques-uns et je ne voudrais que le plus tard possible être la cause du moindre malheur. » Sa Majesté semblait fort mécontente et personne n'a songé à insister.

Le soir, malgré cela, il s'est décidé, mais on raconte tout bas que l'on a dû recourir à l'intervention de madame du Cayla et que c'est la famille royale elle-même qui s'est résignée à s'adresser à elle pour lui demander d'user de son influence. La favorite aurait été introduite dans la chambre du Roi qui l'aurait accueillie tout d'abord d'une façon peu encourageante. On dit pourtant qu'elle a fini par obtenir gain de cause et que le pauvre roi, par une dernière coquetterie, lui a fait ses adieux avec la grâce qu'il savait mettre à toutes choses lorsqu'il le voulait. J'avais quitté le château hier pendant quelques instants, je ne l'ai donc vue ni entrer ni sortir et je ne sais cela que par ouï-dire ; mais, ce qui est certain, c'est qu'on a fait appeler l'abbé Rocher, le confesseur ordinaire, qui est arrivé aussitôt. C'est un bon et saint prêtre qui vit à l'écart, étranger à la politique et ne s'occupant que de faire du bien. Il habite une modeste chambre à l'étage supérieur des Tuileries et il est plus connu des misérables que des gens de cour qu'il ne fréquente guère. Le roi ne s'est pas aperçu que c'était dimanche et on le lui a caché dans la crainte que, malgré tout, il ne voulût quand même recevoir.

Cependant, l'événement peut arriver d'un instant à l'autre; monseigneur de Frayssinous a adressé un mandement aux évêques pour ordonner des prières publiques, et, en même temps, on a rédigé un bulletin de la santé du roi, signé par les six médecins et le comte de Damas.

Voici en quels termes le bulletin est conçu :

Les infirmités anciennes et permanentes du roi ayant augmenté

sensiblement dans ces derniers temps, sa santé a paru plus profondément altérée et est devenue l'objet de consultations plus fréquentes. La constitution de Sa Majesté et les soins qui lui sont donnés ont entretenu pendant plusieurs jours l'espérance de voir sa santé se rétablir dans son état habituel; mais on ne peut se dissimuler aujourd'hui que ses forces n'aient considérablement diminué et que l'espoir qu'on avait conçu ne doive aussi s'affaiblir.

Signé : PORTAL, ALIBERT, MONTAIGU, DISTEL, DUPUYTREN, THÉVENOT.

Le premier gentilhomme de la chambre :

COMTE DE DAMAS.

A neuf heures du soir, a paru un deuxième bulletin plus inquiétant encore :

La fièvre augmente dans cette journée, il est survenu un grand froid dans les extrémités; la faiblesse s'est accrue ainsi que l'assoupissement; le pouls a été constamment faible et irrégulier.

Les spectacles et les salles de fêtes publiques ont été fermés par ordre de M. de Corbières, ministre de l'Intérieur. M. de Villèle, de son côté, a donné des instructions pour que la Bourse ne s'ouvre pas. Ces deux bulletins ont produit une profonde impression dans le public qui se demande comment on a attendu si longtemps pour faire connaître l'état alarmant de Sa Majesté. Le Carrousel et le jardin sont pleins de monde, l'inquiétude se lit sur tous les visages. On surveille avec angoisse le mouvement des lumières qu'on voit passer aux fenêtres des appartements des Tuileries; beaucoup prennent leurs dispositions pour passer la nuit dehors. Les rumeurs du dehors doivent arriver sûrement jusqu'au roi qui se rend compte de tout et a conservé ses facultés entières; pauvre prince, ces témoignages d'amour, qui lui sont bien dus, doivent être pour lui un adoucissement aux cruelles souffrances qu'il endure!

Lundi 13 septembre, au matin.

Le roi est toujours plus mal, il a reçu ce matin les derniers sacrements comme il en avait exprimé le désir hier

soir. De bonne heure, il a envoyé de nouveau chercher son confesseur et prévenir le grand aumônier, disant : « Que tout se prépare, je m'en sens la force. »

Puis, au moment où l'abbé Rocher s'approchait de son lit : « Mon frère, a-t-il dit en s'adressant à Monsieur, vous avez des affaires qui vous réclament, moi des devoirs à remplir. » A 8 heures, le curé de Saint-Germain-l'Auxerrois, paroisse des rois de France, revêtu des ornements sacerdotaux, est sorti de son église accompagné du premier aumônier et du prince de Croy. Pour arriver jusqu'au château il a dû passer à pied au milieu de la foule énorme qui stationnait dans les cours et dans les rues avoisinantes et jusque sous les fenêtres du roi; mais tous ont gardé l'attitude la plus respectueuse, se découvrant et restant agenouillés, pendant tout le temps que le roi a reçu les sacrements.

Après avoir pris le viatique dans la chapelle du château, on a porté processionnellement les huiles saintes à la chambre de Sa Majesté en passant par le péristyle du grand appartement. Monsieur, madame la duchesse d'Angoulême et madame la duchesse de Berry portaient des cierges à la main et suivaient le cortège avec recueillement. C'est ce matin même à la première heure que madame la duchesse de Berry était arrivée de Rosny, où un courrier lui avait été dépêché dans la nuit. Monsieur ne pouvait contenir ses larmes; le roi avait toute sa présence d'esprit, il indiquait lui-même les parties qu'il fallait oindre.

Il a fait ensuite rentrer sa famille qui avait été assister à la messe des malades et leur a dit : « Je veux avant de vous quitter vous donner ma bénédiction : mettez-vous à genoux, mes enfants », et sortant la main du lit il les a bénis. Puis il a ajouté : « Je vous fais mes adieux, venez m'embrasser. Dieu soit avec vous ! » Après quoi, il s'est tu et a fermé les yeux. La famille royale était dans la chambre ; dans le salon d'attente, dont on avait ouvert toutes grandes les portes de communication, se tenaient avec moi tout le service et les grands officiers de la maison. Il y en avait bien peu qui ne fussent profondément émus par le spectacle de ce roi s'apprêtant à la mort avec tant de grandeur et de résignation ; quant à moi, je songeais à toutes les preuves de bonté qu'il

m'a données tant de fois, à toutes les grâces que j'en ai reçues, et mes larmes coulaient malgré moi.

Ce pauvre prince a dû se souvenir de la fin touchante de la reine Marie-Joséphine, sa femme ; le duc de Blacas m'a raconté que lorsqu'elle mourut en Angleterre, à Gosfield, le 13 novembre 1810, l'archevêque qui lui donnait les derniers sacrements se trompa plusieurs fois dans son émotion, et ce fut cette pieuse princesse qui le reprit elle-même avec douceur à chacune de ses omissions. Et c'est ainsi que tous les deux ont montré le même calme devant la mort.

Devant ce sang-froid et ce calme admirables au moment de la mort, que reste-t-il de cette accusation d'esprit fort et de voltairien qu'on a portée si souvent contre le roi ? et quelle meilleure preuve de la sincérité de ses sentiments religieux : *Nulla est mihi religio*, lui faisait-on dire; je crois que c'est le seul principe d'Horace qu'il n'ait jamais goûté ni mis en pratique. Cette sotte invention vient, je crois, de la résistance que le roi opposa à ceux qui voulaient rétablir une foule de fêtes inutiles qu'on célébrait autrefois dans la semaine et que Napoléon fort sagement avait remises au dimanche. Comment, du reste, peut-on accuser sérieusement de scepticisme un prince qui pas un jour de sa vie ne manqua la messe ?

On a publié à neuf heures un troisième bulletin qui annonce simplement *que le roi, toujours plus faible, a encore sa connaissance*. On l'a levé un instant, mais il n'a pas tardé à redemander son lit.

Lundi 13 septembre, midi.

Quatrième bulletin : *Le roi est tranquille, il a pris trois fois du bouillon, il n'a pas de fièvre, sa faiblesse est très grande.*

13 septembre, à quatre heures de l'après-midi.

Je sors des Tuileries avec M. de Damas. Le roi vient de prendre une cuillerée de sirop, après laquelle il a dit : « C'est assez. » Il souffre moins depuis qu'il est dans son lit, et s'y trouve bien. Portal m'a dit que, s'il consentait à y rester, il pourrait aller encore trois ou quatre jours. Il a demandé à voir Mademoiselle et le duc de Bordeaux ; on les a envoyé

chercher en toute hâte à Saint-Cloud, d'où madame de Gontaud les a amenés au roi, qui les a embrassés. La foule augmente de plus en plus dans le jardin et les cours, qui sont remplis maintenant d'une foule compacte ; chacun se questionne, en quête de nouvelles, se demandant avec inquiétude si le roi n'a pas déjà cessé d'exister. On entoure et on presse de questions tous ceux qui sortent du château. Je vais aller tout à l'heure aux prières ; on n'a pas idée de l'état où l'on est, dans l'attente d'un pareil événement ; je suis assailli chaque fois que je quitte les Tuileries.

13 septembre, minuit.

A quatre heures, je me suis rendu aux prières des quarante heures ordonnées par l'archevêque de Paris. Tous les corps constitués s'y sont rendus en grand costume, la Cour de cassation en robes rouges, ainsi que la cour royale et le tribunal de première instance.

A sept heures du soir, a paru un cinquième bulletin constatant *une augmentation de fièvre et une diminution de forces.*

A neuf heures, sixième bulletin encore plus alarmant :

Le roi est agité, il a une forte fièvre avec une température très élevée; une soif ardente le dévore.

A onze heures du soir, le duc d'Orléans est arrivé du château d'Eu; Monsieur lui a accordé immédiatement une audience.

Mardi 14 septembre.

La maladie du roi, qui se prolonge plus qu'on ne le supposait, ne ralentit en rien les témoignages touchants de la douleur publique; un septième bulletin a paru ce matin à cinq heures, constatant *que l'état était le même*, et, à huit heures, un huitième bulletin annonçait *que les forces s'affaiblissaient progressivement;* on se précipite sur toutes ces feuilles volantes qu'on s'arrache et qu'on se passe de main en main.

A neuf heures, les grands officiers de la maison du roi, les ministres, les maréchaux viennent prendre connaissance du bulletin. L'infant don Miguel se rend aussi au château ; il est venu trois fois en personne, dans la journée d'hier lundi.

L'attitude de l'armée est digne d'éloges ; malgré la popularité de Monsieur, tous se rendent compte de la perte que nous allons faire lorsque va disparaître ce bon prince si sage et si prudent. Tout ce qui tient au service s'est montré admirable, ni veilles, ni fatigues n'ont eu raison du zèle et du dévouement que tous ont montré jusqu'ici, et toute la maison tiendra à honneur de faire son devoir jusqu'au dernier moment. Pour moi, je n'ai pris presque aucun repos depuis quatre jours. Le Saint-Sacrement continue d'être exposé dans toutes les églises de Paris où l'on récite les prières.

En voyant le pouls baisser de plus en plus on a demandé au roi à réciter les prières des agonisants, mais il a répondu avec brusquerie : « C'est trop tôt, je ne sens pas ma fin aussi près. »

Pourtant, vers une heure, il a eu un assoupissement si profond qu'on a cru le dernier moment arrivé ; le pouls avait cessé presque complètement de battre et la respiration ne s'entendait plus ; son sommeil ressemblait à la mort. Les princes étaient accourus et l'on commençait à réciter les prières quand le roi sortant de cette crise léthargique s'est réveillé tout d'un coup et soulevant la tête a regardé autour de lui. Il semblait avoir retrouvé toute sa connaissance. Tout le monde s'était tu brusquement gardant un silence embarrassé craignant l'irritation de Sa Majesté qui ne supporte guère qu'on contrevienne à ses ordres, quand s'adressant à l'archevêque qui restait interdit : « Continuez donc, monsieur puisque vous avez cru devoir commencer, je n'ai pas peur de la mort, il n'y a qu'un mauvais roi qui ne sache pas mourir. » S'associant alors aux prières, le roi s'efforce de suivre les psaumes et répond aux prêtres d'un voix éteinte. Le pauvre prélat était si ému qu'il laissa dans son trouble échapper un verset. Cela frappa Sa Majesté qui l'a interrompu en lui disant : « Vous passez un verset, Monsieur l'Archevêque ! » Nous sommes tous restés confondus devant cette force de volonté et cette intelligence qui reste si vivace dans ce pauvre corps qui s'en va en lambeaux !

La duchesse d'Angoulême, qui ne l'a pas quitté depuis le 27, reste constamment à son chevet, elle est admirable de dévouement, nulle douleur ne pouvait atteindre davantage

cette princesse qui d'habitude ne se livre guère, que de perdre celui qui lui a servi de père !

. Un dixième bulletin a été publié ce soir à neuf heures.

La syncope avait amené une période de calme qui n'a malheureusement pas continué, on a de nouveau les plus grandes inquiétudes.

Le pansement du soir a été particulièrement pénible et douloureux, le roi perd un œil qui coule, et tout le corps se décompose insensiblement. Il se rend compte toujours malgré tout de ce qui se passe autour de lui et s'apercevant que Portal s'apprêtait à passer la nuit auprès de son lit il lui a dit avec bonté : « J'espère que vous allez dormir M. Portal, ménagez vos forces, votre vie est trop précieuse pour l'humanité. »

Les ministres et les grands officiers quittent le château à dix heures. Tous les cultes s'unissent pour faire des prières ; les israélites, les ministres protestants en ont ordonné dans les temples et les synagogues.

Mercredi 15.

Je quitte la chambre du roi, il a l'extrémité des mains froides, le pouls est plus faible et la gangrène monte, mais toute sa tête y est encore. Ce matin avant cinq heures, nous avons tous couru, il lui était venu encore une nouvelle crise de laquelle on ne pensait pas qu'il pût revenir. Il était comme la veille, sans connaissance et on a cru encore cette fois la fin arrivée. Monsieur avait passé la nuit couché sur un canapé chez monseigneur le duc d'Angoulême et est arrivé le premier, puis le duc d'Orléans, le duc de Bourbon, les princes, le chancelier, le grand chambellan, l'archevêque de Paris, l'évêque d'Hermopolis et tous les grands officiers ont été admis dans la chambre du roi, car tout le monde avait été sur pieds toute la nuit.

Cependant la crise s'est calmée, le roi est revenu à lui et il a demandé qu'on recommençât les prières des agonisants, mais sa voix était éteinte et il ne pouvait répondre comme hier. Il a fait malgré cela signe de continuer disant : « Je vous

suis, je vous suis. » Quelques instants après il a demandé le crucifix, qu'il a baisé avec dévotion.

Le onzième bulletin a paru à sept heures, il ne contient que quelques mots: *Nuit orageuse, la respiration devient de plus en plus difficile.*

Quelques instants après un douzième bulletin a été affiché constatant que *toutes les fonctions s'affaiblissent peu à peu.*

Mercredi, trois heures.

Les églises sont toujours pleines de monde, on prie avec ferveur pour le roi, mais, à moins d'un miracle, cet état ne peut se prolonger, et, s'il vient une nouvelle crise, ce sera la dernière.

A neuf heures du soir, il a paru un treizième bulletin annonçant que *la respiration est devenue râleuse et le pouls intermittent.*

Alibert, avec lequel je viens de causer, dit qu'il peut encore aller quelques heures, il conserve sa connaissance, il regarde, veut ouvrir la bouche et ne fait entendre que des sons inarticulés. Tout à l'heure il a essayé de parler à Monsieur, mais malgré ses efforts il n'a pu prononcer que des paroles inintelligibles que n'ont pu distinguer ni lui ni les princes rangés autour de son lit. On n'a pas idée de la cruelle situation dans laquelle il se trouve ; en lui retirant ses linges, des morceaux de chair entiers quittent le corps, il a perdu un œil qui a fondu et tout son corps s'en va. Il n'y a que son âme qui résiste. On ne peut comprendre une pareille force vitale ; la position de la famille est cruelle, celle de Monsieur surtout qui a tant de sujets de préoccupations ! Tout est déjà réglé, le roi mort, toute la famille partira pour Saint-Cloud, Monsieur recevra le lendemain tout le monde. Les dames seront admises le soir seulement. On dit qu'on ne fera que passer et qu'il ne parlera à personne. Le surlendemain il viendra passer la revue des troupes et on prêtera serment. Quant au défunt, aussitôt expiré on l'arrangera un peu et l'on criera : « Le Roi est mort, vive le Roi ! » Des hérauts d'armes parcourront Paris en disant la même chose et en proclamant Charles X. La chambre du roi, où il est mort, sera ouverte à tout le

monde pendant quelques heures. — Le lendemain il sera embaumé et placé dans la salle du trône pour l'eau bénite des autorités. De là le corps sera conduit à Saint-Denis et restera exposé dans la chapelle ardente pendant quarante jours. Le peuple se conduit à merveille. pas une plainte ; les guinguettes hors des barrières sont fermées ainsi que les spectacles, on n'a pas entendu un murmure, une foule considérable assiège toujours les Tuileries des deux côtés pour avoir des nouvelles, enfin on ne lit sur tous les visages qu'un grand intérêt. Au moment où l'on embaumera ce pauvre roi, il faudra deux gentilshommes de la chambre qui seront commandés de service, j'ai prié M. de Damas de vouloir bien m'en dispenser, ce devoir me serait si pénible que je ne sais si j'aurais la force de le soutenir. On a arrêté les conditions dans lesquelles le deuil serait porté, tout est prévu pour chacun, de la façon la plus méticuleuse. Je me suis procuré une copie de ce qui a été décidé, en voici l'abrégé :

La Cour prendra le deuil le lendemain de la mort du roi et le gardera pendant sept mois.

Le deuil sera divisé en trois périodes, la première de trois mois, la deuxième de deux mois ainsi que la troisième.

Pendant cette première période les hommes porteront le crêpe à l'épée, la veste et la culotte de drap noir, le jabot et les manchettes de batiste plate, l'épée et les boucles bronzées, les bas de laine noire et les gants noirs. Le tout pour les costumes de cour aussi bien que les costumes civils.

Les militaires porteront le crêpe au bras, à l'épée et au chapeau.

Les hommes en habit à la française porteront l'habit de drap noir complet sans boutons avec de grandes pleureuses pendant le premier mois et des petites pendant le deuxième et le troisième, jabot et manchettes de batiste plate, épée et boucles bronzées, bas de laine noire, chapeau uni avec long crêpe.

Pour les dames, pendant le premier mois, vêtement de laine noire garni de crêpe, coiffe et fichu de crêpe noir. Pendant les deux autres mois, vêtement de laine noire garni de crêpe, coiffe et fichu de crêpe blanc, bas et gants de soie noire, parure en jayet.

Pendant la seconde et la troisième période, on prendra suc-

cessivement des bas de soie et des boucles d'acier, puis d'argent, les femmes des perles et des diamants. Pour les vêtements, on supprimera d'abord le crêpe, puis on remplacera la laine par de la soie.

Les voitures drapées seront sans armoieries pendant les trois premiers mois, mais il n'y aura à draper que les pairs et les grands officiers de la maison du roi. Cependant nous ferons prendre à nos gens la livrée de deuil comme tout ce qui tient à la maison et nous ne pourrons nous présenter autrement aux Tuileries ou à Saint-Cloud.

Jeudi 16 septembre.

Hier soir, vers onze heures, le roi s'est trouvé de nouveau au plus mal ; il a fait signe qu'on lui donne le crucifix; mais ses pauvres mains ne pouvaient plus le soutenir, on l'a porté jusqu'à ses lèvres et il l'a baisé à plusieurs reprises.

L'agonie commencée déjà était horrible, le roi, par intervalles, tombait en des syncopes si complètes qu'on croyait que c'était la mort, puis, au bout d'un long temps, le bruit sourd que faisait sa respiration courte et entrecoupée venait apprendre que le malheureux prince était encore vivant. Le râle était affreux et il est impossible d'avoir eu une agonie plus longue et plus épouvantable. Tous les princes s'étaient réunis dans la chambre et contemplaient en silence ce lugubre spectacle. A trois heures du matin, le râle s'éteignit et les pieds et les mains devinrent tout à fait froids. M. Portal a pris la main du roi, puis a approché une bougie de sa bouche pour s'assurer si Sa Majesté avait cessé de vivre; voyant la flamme rester toute droite, il s'est tourné vers Monsieur en disant à haute voix : « Messieurs, le roi est mort, vive le roi ! »

A ces mots, Monsieur s'est jeté à genoux près du lit et a baisé en sanglotant la main de son frère, puis il a embrassé Madame la dauphine, qui a pieusement, à son tour, baisé la main du feu roi. M. le dauphin et madame la duchesse de Berry se sont jetés dans ses bras en fondant en larmes et se sont agenouillés près de lui. Monsieur a également embrassé Mgr le duc d'Orléans, ce qui a été très remarqué.

La chambre et le salon d'attente dont les portes étaient

ouvertes, étaient remplis de monde, car Monsieur et ses enfants n'avaient pas été seuls à assister à la mort du roi, il y avait encore le duc et la duchesse d'Orléans, le duc de Bourbon et mademoiselle d'Orléans, puis venaient le prince de Talleyrand et les quatre premiers gentilshommes, MM. de Damas, de Duras, de Blacas et d'Aumont, et MM. de Boisgelin et d'Avaray, maîtres de la garde-robe. Le baron Hüe, le chevalier de Chamilly, M. de Perronnet et le baron de la Ville-d'Avray étaient également présents vu leur qualité de quatre premiers valets de chambre. Je me tenais dans le fond avec les autres personnes du service d'honneur. Aussitôt qu'on eut annoncé que le roi avait cessé de vivre, tout le monde a passé dans le salon voisin ; puis Monsieur est sorti, précédé de M. de Damas, qui a ouvert la porte à deux battants et a annoncé : « Le roi ! messieurs ! » Les princes alors, les grands-officiers et les gentilshommes se sont prosternés et la famille est sortie avec le roi Charles X.

A six heures du matin le nouveau roi est parti pour Saint-Cloud, avec les princes, dans deux voitures à huit chevaux. Le roi Charles X était assis dans le fond de la première avec Madame la dauphine; Mgr le duc d'Angoulême étant sur la banquette de devant avec madame la duchesse de Berry.

Les ducs de Gramont et d'Aumont suivaient dans la deuxième voiture avec le comte de Damas. Un détachement de la garde royale, des cuirassiers et des gardes du corps escortait les deux carrosses. A neuf heures du matin, on a disposé un lit de parade et on y a porté le corps du roi défunt qui était mort dans son petit lit à baldaquin vert très simple dont il avait coutume de se servir, sa tête est recouverte d'un linge garni de dentelles et un bandeau lui soutient provisoirement le menton. Le visage qui, il y a quelques heures, était ravagé par la souffrance, a déjà repris l'expression de calme et de sérénité majestueuse qui lui était habituelle, mais il est très maigri et a certainement diminué de moitié. Les mains sont décolorées, elles sont jointes sur un crucifix qui repose sur sa poitrine.

Vendredi 17 septembre.

L'autopsie et l'ouverture du corps ont eu lieu ce matin, vingt-huit heures après la mort du Roi, en présence de plu-

sieurs grands officiers de la couronne; ce sont : le prince de Talleyrand, grand chambellan; le duc d'Aumont, premier gentilhomme; le marquis de Boisgelin, grand maître de la garde-robe. Deux gentilshommes de la chambre avaient, de plus, été désignés; bien heureusement j'ai pu éviter ce service qui m'eût été réellement trop pénible.

Le baron Portal, premier médecin; le baron Alibert, deuxième médecin, et M. Dupuytren, premier chirurgien, s'étaient fait assister de plusieurs confrères et c'est l'un d'eux qui a pratiqué l'opération, sous la direction de M. Portal.

Le procès-verbal a révélé les cruelles souffrances que le malheureux Roi a endurées avec un si étonnant courage. Voici les passages les plus saillants :

Il existait dans les reins un ulcère très profond et la peau des jambes était comme morte et desséchée à partir du mollet. Elle était rugueuse et sèche, d'une couleur jaunâtre tirant sur le brun; les jambes étaient couvertes, en outre, de grosseurs tuberculeuses.

Le pied droit était atteint de gangrène avec une plaie au talon; trois phalanges du petit doigt étaient tombées, et les extrémités de tous les doigts étaient à vif, ne montrant plus que des fragments d'os à moitié cariés. Deux doigts seulement restaient entiers. Le genou droit était ouvert, une plaie en suppuration le couvrait tout entier.

Au bras gauche, un large cautère entretenait un écoulement que les médecins surveillaient avec le plus grand soin. S'il s'était arrêté, le roi aurait immédiatement cessé de vivre.

Le cœur lui-même était malade et on a trouvé dans le ventre une tumeur de la grosseur d'un œuf.

Tous les viscères ont été enlevés et remis en place après avoir été trempés dans du vinaigre mélangé d'alcool. On a enduit ensuite tous les organes d'une pommade composée de baumes orientaux et de poudres aromatiques. Le cerveau avait un volume considérable; il a été préparé de la même façon, mais avec des poudres plus fines et plus précieuses. Puis on a enlevé le cœur qu'on a placé dans de l'alcool aromatique et qui doit être plus tard déposé dans une urne d'argent. Enfin, on a enveloppé de taffetas blanc ses pauvres pieds difformes

et les os cariés de ses malheureuses jambes, puis on les a entourés de bandelettes.

Le nez portait une petite plaie provenant de la chute qu'il avait faite quelque temps auparavant en tombant sur le rebord de son bureau.

Les membres inférieurs, avec les hanches très écartées, étaient légèrement atrophiés, sans être pourtant contrefaits; mais ils n'étaient pas en proportion avec le buste et la tête, qui auraient pu convenir à un homme beaucoup plus grand. Certains organes offraient peu de développement, mais n'en étaient pas moins absolument complets. C'est ainsi que disparaît cette absurde légende qui voulait faire croire que non seulement le Roi était impuissant, mais que les attributs de la virilité lui manquaient. Comme la calomnie ne perd jamais ses droits, cela n'a pas empêché, maintes fois, de faire sur le compte de Sa Majesté mille sottes inventions. Sans parler de madame de Balby et de madame du Cayla, n'avait-on pas prétendu, il y a quatre ou cinq ans, qu'il faisait venir à Saint-Cloud, dans son cabinet, la petite Linzinska pour tout autre chose que pour faire son portrait!

On n'a pas trouvé la trace de la cicatrice de cette balle qui lui avait éraflé la partie supérieure gauche de la tête un jour qu'il était à une fenêtre, dans une petite ville d'Allemagne, pendant la Révolution. Son sang-froid, dans cette circonstance, est resté proverbial : « Deux pouces plus bas, — s'était-il contenté de répliquer tranquillement en se voyant couvert de sang, — et Monsieur était roi! »

Samedi 18 septembre.

Le corps est maintenant déposé sur le lit de parade, aux quatre coins duquel se trouvent des hérauts d'armes.

Gardés par deux massiers en grand costume, sont déposés sur des coussins de drap d'or les attributs de la royauté : la couronne, le sceptre et l'épée. A la tête du lit on a drapé le manteau royal, sur lequel se détachent les ordres.

Des banquettes, garnies de galons d'or et d'argent, sont occupées à droite par les aumôniers de la maison, et à gauche par les grands dignitaires qui s'y succèdent à tour de rôle.

Les portes de l'appartement du Roi sont ouvertes au public

de dix heures à six heures du soir, le peuple se presse en foule pour le voir une dernière fois et chacun, religieusement, défile en silence. Il y a une immense queue de monde depuis l'entrée du grand escalier jusqu'au guichet du pont Royal, par lequel on sort après avoir traversé les appartements. Les gardes du corps font le service.

Dimanche 19.

Louis XVIII était âgé de soixante-huit ans et dix mois, et chacun fait des rapprochements sur ce douloureux événement, il est mort le 16 septembre, jour anniversaire de celle de Charles V, il y a quatre cent quarante-quatre ans. C'est une similitude de plus entre Charles *le Sage* et Louis *le Désiré*. Il paraît qu'il n'y a pas de testament, cela n'a du reste étonné personne, car le prince avait coutume de dire qu'un roi n'en doit pas faire, tant il est rare qu'après sa mort on tienne compte de sa volonté. Le fait est que Monsieur et lui étaient loin d'avoir toujours la même manière de voir. Monsieur ne se faisait pas faute de lui faire des observations qui provoquaient souvent de grandes colères de part et d'autre, car Sa Majesté n'était guère patiente. Le roi Charles X est parti ce matin de Saint-Cloud avec les princes pour venir jeter l'eau bénite au feu roi. Il a assisté à la messe avant de se mettre en route. Les trois voitures, drapées en violet, étaient comme toujours attelées de huit chevaux et escortées par un détachement de cuirassiers et de gardes du corps. — Il est arrivé aux Tuileries à deux heures trois quarts et a trouvé pour le recevoir, au pied du grand escalier, les ducs d'Orléans et de Bourbon. Les ministres, les ambassadeurs et les préfets se tenaient derrière eux. Le roi Charles s'est rendu dans la chambre de parade et s'est agenouillé quelques instants près de l'estrade, il paraissait très affecté et m'a semblé accablé et vieilli, il n'a adressé la parole à personne, il est reparti aussitôt pour Saint-Cloud où il est rentré à quatre heures. Il portait un habit de grand deuil entièrement violet.

Il n'a pas parlé davantage à la réception officielle qui a eu lieu vendredi 17, à Saint-Cloud ; il a dit seulement : « Messieurs, je suis tout à ma douleur, plus tard je serai à mes devoirs. » Après la messe, il est monté sur son trône,

entouré de la famille royale, des princes du sang, des officiers de sa maison et de tous ceux de celles des princes et princesses. Auprès du trône se sont rangés les grands dignitaires, les ministres, les maréchaux, les ambassadeurs, le clergé et les douze maires de Paris. Une foule de lieutenants généraux, de pairs et de fonctionnaires de toutes sortes étaient là, impatients de faire leur cour. Il y avait certainement plus de mille cinq cents personnes. J'étais venu aussi, comme c'était mon devoir ; certes, j'ai depuis longtemps une respectueuse sympathie pour Monsieur, qui a toujours daigné me témoigner une affectueuse bienveillance ; mais, en voyant tout ce monde empressé à se faire voir et à se pousser sous les yeux du nouveau roi, je faisais, malgré moi, de tristes réflexions. Je pensais à ce pauvre vieux monarque, tout-puissant encore il y a si peu d'heures, et autour duquel s'agitaient les mêmes vanités et les mêmes ambitions. Il est encore dans son palais, entouré de toutes les pompes de la royauté, et, avant même qu'il ait quitté les Tuileries, il est déjà délaissé et oublié par ceux qui l'ont le plus adulé et le plus entouré.

VICOMTE DE REISET

LES CROQUE-MORTS

— *Respect aux vieillards !*

C'était une voix épaisse... une voix fangeuse qui vous eût donné le frisson... une voix comme le bruit de quelque chose de mou qui se casserait en deux. Il y avait en elle un tremblement ; elle tenait du coassement et de la plainte.

— *Respect aux vieillards ! O compagnons de la rivière... respect aux vieillards !*

On ne voyait rien sur la vaste étendue de la rivière, rien que les voiles carrées d'une flottille de gabares chargées de pierres à bâtir : elles venaient d'apparaître sous le pont du chemin de fer et descendaient le courant. Elles mirent toute la barre de leurs pesants gouvernails pour éviter un banc de sable formé par le remous de l'eau en aval des piles, et, juste au moment où elles passaient, trois de front, l'horrible voix reprit :

— *O bramines de la rivière... respect aux vieillards et aux infirmes !*

Un batelier se retourna sur le plat-bord où il était assis, leva la main, dit quelque chose qui n'était pas précisément une bénédiction, et les bateaux s'éloignèrent, avec des craquements, dans le crépuscule.

La large rivière indienne, qui ressemblait à un chapelet de

petits lacs plutôt qu'à un fleuve, était polie comme un miroir : elle reflétait en son milieu le rouge sablonneux du ciel, tandis que le long des rives basses et sous leur ombre elle s'éclaboussait d'ocre et de pourpre foncée. De petits cours d'eau s'y déversaient dans la saison des pluies, mais maintenant leurs bouches desséchées bâillaient bien au-dessus de l'eau. Sur la rive gauche, presque sous le pont du chemin de fer, s'élevait un village de boue, de briques, de chaume et de menu bois, dont la rue principale, remplie de bétail rentrant aux étables, arrivait droit à la rivière et se terminait par une sorte de grossière jetée en briques : là les gens qui voulaient se laver pouvaient entrer pas à pas dans l'eau. C'était le *ghaut* du village de Mugger-Ghaut.

La nuit tombait rapidement sur les champs de lentilles, de riz et de coton situés en contre-bas et que la rivière inondait tous les ans, sur les joncs qui la bordaient au long de ce coude et sur la brousse enchevêtrée des pâturages derrière les roseaux dormants. Les perroquets et les corneilles, après avoir bu, jacassé, crié tout leur soûl, s'étaient envolés vers l'intérieur des terres afin de se percher pour la nuit, croisant les bataillons de vampires qui se mettaient en campagne; et des nuées d'oiseaux aquatiques se suivaient et se pressaient en sifflant et huant vers l'abri des roseaux.

Il y avait des oies, à grosse tête et à dos noir, des sarcelles, des canards siffleurs, des malards et des tadornes, avec des courlis, et, par-ci par-là, un flamant.

Une grue-adjudant, fermait pesamment la marche, volant comme si chacun de ses lents coups d'aile dût être le dernier.

— *Respect aux vieillards! Bramines de la rivière... respect aux vieillards!*

L'adjudant tourna à demi la tête, fit une petite embardée dans la direction de la voix, et prit terre avec raideur sur le banc de sable. On pouvait distinguer maintenant quelle espèce de brigand c'était. De dos, il offrait une apparence éminemment respectable, car il avait près de six pieds de hauteur et ressemblait plutôt à un pasteur très correct et chauve. De face, c'était autre chose, car sa tête et son cou ne portaient pas une plume, et l'on voyait pendre, sous son menton, un horrible sac de peau nue, réceptacle de tout ce

que son bec en pioche pouvait voler. Les jambes étaient longues, maigres et coriaces, mais il les remuait avec précaution, et les contemplait avec orgueil en lissant les plumes gris-cendré de sa queue. Après quoi, il jeta un coup d'œil par-dessus son épaule, et se raidit comme au port d'armes.

Un petit chacal galeux, qui jappait, le ventre vide, sur une langue de terre basse, dressa les oreilles et la queue, et partit en barbotant vers l'adjudant.

C'était le plus vil de sa caste; — non pas que le meilleur des chacals vaille grand'chose, mais celui-ci, moitié mendiant, moitié malfaiteur, était particulièrement vil : un nettoyeur de tas d'ordures à travers les villages, désespérément timide ou follement hardi, éternellement affamé, plein de ruse qui ne lui profitait pas.

— *Heugh!* dit-il en se secouant d'un air dolent lorsqu'il prit terre. Puisse la gale rouge détruire tous les chiens de ce village! J'ai trois fois plus de morsures que de puces, et cela, parce que j'ai jeté un coup d'œil, — un simple coup d'œil, notez bien! — sur un vieux soulier dans une étable à vaches... Est-ce que je peux manger de la boue?

Il se gratta sous l'oreille gauche.

— J'ai entendu dire, — fit l'adjudant, d'une voix de scie émoussée dans une planche épaisse, — j'ai entendu dire qu'il y avait un petit chien nouveau-né dans ce soulier-là!

— Entendre et savoir font deux! — répliqua le chacal, qui possédait une jolie provision de proverbes ramassés à écouter les hommes, dans les villages, le soir, autour des feux.

— Parfaitement juste! Aussi, pour être sûr, j'ai pris soin du petit pendant que les chiens étaient occupés ailleurs.

— Ils n'étaient que trop occupés! dit le chacal. Bon, je ferai bien de ne pas aller à la chasse aux rogatons dans ce village d'ici à quelque temps... Ainsi, il y avait réellement dans ce soulier un petit chien qui n'avait pas encore ouvert les yeux?

— Il est ici, — dit l'adjudant, en louchant par-dessus son bec vers sa poche pleine. — Peu de chose, mais appréciable, en ces jours où la charité semble avoir disparu du monde...

— Hélas! aujourd'hui le monde est de fer! gémit le chacal.

Puis, tandis que ses yeux inquiets saisissaient le moindre soupçon de ride sur l'eau :

— La vie est dure pour nous tous, et je ne doute pas que notre excellent maître lui-même, l'orgueil du *ghaut* et l'envie de la rivière...

— Menteur, flatteur et chacal ont été couvés dans le même œuf ! — prononça l'adjudant, sans avoir l'air de s'adresser à personne, car il était pour son compte assez beau menteur quand il voulait s'en donner la peine.

— Oui, l'envie de la rivière ! — répéta le chacal, en élevant la voix. — Lui-même, j'en suis bien sûr, il trouve que, depuis la construction du pont, la bonne nourriture est devenue plus rare. Mais, d'un autre côté... je n'oserais jamais le dire s'il était là, mais il est si sage et si vertueux... et moi hélas ! je ne le suis pas...

— Quand le chacal dit qu'il est gris, combien il faut qu'il soit noir ! — fit l'adjudant à demi-voix, sans voir qui arrivait.

— Il est si sage et si vertueux que pour lui la nourriture ne manque jamais... et par conséquent...

On entendit un raclement léger, comme si un bateau venait de toucher dans l'eau peu profonde. Le chacal se retourna vivement et fit face (il vaut toujours mieux faire face) au personnage dont il venait de parler. C'était un crocodile de vingt-quatre pieds, enfermé dans une cuirasse qu'on eût dite de tôle à chaudière et garnie de triples rivets, clouté, caréné, crêté, les dents du haut dépassant de leurs pointes jaunes la mâchoire inférieure qui s'effilait avec élégance. C'était le *mugger* de Mugger-Ghaut, plus vieux que personne du village, et qui au village même avait donné son nom ; le démon du gué avant que le pont de chemin de fer existât, — meurtrier, mangeur de chair humaine et fétiche local tout ensemble. — Il restait le menton allongé dans l'eau basse, se maintenant à la même place d'un imperceptible mouvement de queue ; et le chacal n'ignorait pas qu'un seul coup de cette même queue pouvait amener le *mugger* sur le bord avec la vitesse d'une machine à vapeur.

— Béni soit ta rencontre, ô protecteur du pauvre ! — dit-il en se reculant à chaque mot. — Une voix délicieuse a passé dans l'air et nous sommes venus avec l'espoir de quelque

doux entretien. Ma présomption sans bornes, pendant que j'attendais ici, m'a induit, sans doute, à parler de toi. Mais je me flatte de l'idée que tu n'as pas surpris mon discours.

Or le chacal n'avait parlé que pour être entendu, car il savait que la flatterie était le meilleur moyen d'attraper quelque bon morceau, et le *mugger* savait que le chacal n'avait pas parlé pour autre chose, et le chacal savait que le *mugger* savait, et le *mugger* savait que le chacal savait que le *mugger* savait; — et, de cette manière, ils étaient tous les deux contents.

Soufflant et grognant, le vieux monstre se hissa sur le banc de sable, mâchonnant une fois de plus :

— *Respect aux vieillards et aux infirmes !*

Et, tout le temps, ses petits yeux brillaient comme des charbons, sous les lourdes paupières de corne, au sommet de sa tête triangulaire, tandis qu'il poussait en avant, entre ses jambes torses, son corps gonflé en forme de baril.

Enfin il s'arrêta, et tout habitué que fût le chacal à ses façons, il ne put s'empêcher, pour la centième fois, de tressaillir en voyant avec quelle perfection le *mugger* prenait l'aspect d'un tronc d'arbre à la dérive. Il avait même soigneusement choisi l'angle exact qu'un tronc d'arbre échoué aurait dû former avec l'eau, étant donné le courant, l'époque et l'endroit. Tout cela n'était, d'ailleurs, qu'affaire d'habitude, car le *mugger* ne venait là que pour son plaisir; mais un crocodile n'est jamais rassasié : et si le chacal s'était trompé à la ressemblance il n'aurait pas survécu pour en disserter.

— Je n'ai rien entendu, mon enfant, — dit le *mugger*, en fermant un œil. — J'avais l'eau dans les oreilles, et je mourais de faim. Depuis que le pont du chemin de fer a été construit, les gens de mon village ne m'aiment plus, et cela me fend le cœur.

— Ah ! quelle honte ! dit le chacal. Un si noble cœur ! Mais les hommes sont tous les mêmes...

— Non, non, il y a de grandes différences, — répondit le *mugger* avec douceur. — Les uns sont aussi maigres que des gaffes, les autres sont aussi gras que de jeunes chac... chiens. Je ne me permettrai jamais de dire du mal des hommes sans motif. Il y en a de toutes sortes. Mais, avec le temps, j'ai reconnu que l'un dans l'autre, ils sont très bons.

Hommes, femmes et enfants... je n'ai rien à leur reprocher. Et rappelle-toi cela, petit! celui qui blâme le monde; le monde le blâme.

— La flatterie est pire qu'un pot d'étain vide dans le ventre; mais ce que nous venons d'entendre est la sagesse même, — dit l'adjudant, en abaissant une patte.

— Considère cependant leur ingratitude envers un être excellent..., commença le chacal d'un ton attendri.

— Non, non, ce n'est pas de l'ingratitude, fit le *mugger* Ils ne songent pas à autrui, voilà tout. Mais j'ai remarqué, de mon poste habituel, au-dessous du gué, que les escaliers du nouveau pont sont cruellement durs à grimper, autant pour les vieilles gens que pour les jeunes enfants. Les vieux, il est vrai, ne méritent pas autant de sollicitude, mais j'en suis peiné... j'en suis vraiment peiné pour les petits enfants gras. Enfin, au bout de quelque temps, j'espère, quand ce pont ne sera plus une nouveauté, nous verrons les jambes nues et les mollets bruns de mon peuple patauger bravement à travers le gué comme devant. Alors le vieux *mugger* sera derechef honoré.

— Mais je suis sûr d'avoir vu des guirlandes de soucis flotter sur les bords du *ghaut* cette après-midi même! dit l'adjudant.

Les guirlandes de soucis sont une marque de vénération par toute l'Inde.

— Bah! c'était la femme du marchand de bonbons. Elle perd la vue d'année en année, et ne peut pas faire la différence entre un tronc d'arbre et moi... le *mugger du ghaut!* Je m'en suis bien aperçu quand elle a jeté la guirlande, car je reposais au pied même du *ghaut*, et, si elle avait fait un pas de plus, j'aurais pu lui montrer qu'il y avait une petite différence... Toutefois, l'intention était bonne, et nous devons considérer l'esprit de l'offrande.

— A quoi bon les guirlandes de soucis, lorsqu'on est sur le tas d'ordures? — dit le chacal, en faisant la chasse à ses puces, mais sans quitter d'un œil prudent le protecteur du pauvre.

— C'est vrai, mais ils n'ont pas commencé encore le tas d'ordures qui me portera... Cinq fois j'ai vu la rivière se retirer du village et laisser de nouvelles terres à l'entrée de la rue.

Cinq fois, j'ai vu le village reconstruit sur les berges, et je le verrai reconstruire encore cinq fois de plus. Je ne suis pas un gavial sans foi, un amateur de poisson, moi, à Kasi aujourd'hui et à Prayag demain, comme on dit, mais le fidèle et constant gardien du gué. Ce n'est pas pour rien, petit, que le village porte mon nom, et « celui qui sait attendre », comme on dit, « finira par avoir sa récompense ».

— Eh bien, j'ai attendu longtemps... très longtemps... presque toute ma vie, et ma récompense n'a été que des morsures et des coups ! fit le chacal.

— Oh ! oh ! oh ! cria l'adjudant :

Le chacal naquit à l'août ;
Lorsqu'en septembre vint la pluie,
Il dit : « Je n'ai pas vu tel déluge dans tout
L'espace de ma vie !... »

L'adjudant a une particularité fort désagréable. Aux moments où l'on s'y attend le moins, il est pris de crampes aiguës ou de fourmis dans les jambes, et, malgré ses dehors de personnage vertueux entre toutes les grues, qui toutes ont l'air prodigieusement respectable, il part tout à coup en folles danses de guerre sur ses échasses maladroites, les ailes à demi déployées, sa tête chauve oscillant de haut en bas ; et, suivant des raisons connues de lui seul, il prend soin de régler ses pires attaques sur ses paroles les plus malhonnêtes.

Au dernier mot de sa chanson, il se remit au port d'armes, dix fois plus adjudant que jamais.

Le chacal recula : il comptait déjà trois bonnes années, mais le moyen de relever l'insulte d'un personnage qui a un mètre de bec à lancer comme un javelot ! L'adjudant était un fieffé poltron, mais le chacal était pire.

— Il faut vivre avant de savoir, — déclara la *mugger*, — et l'on peut dire ceci : les petits chacals sont très communs, mon enfant, un *mugger* tel que moi ne l'est pas. Malgré cela, je n'éprouve aucun orgueil, car tout orgueil est ruine ; mais, prends-y garde, c'est le destin, et contre son destin, nul de ceux qui nagent, marchent ou courent, ne devrait parler. Je suis satisfait de mon destin. Avec un peu de chance, du coup d'œil, et l'habitude de s'assurer d'une issue

avant de s'engager dans une crique ou dans un bras mort, on peut faire bien des choses.

— J'ai entendu dire une fois que le protecteur du pauvre, lui-même, s'était trompé! fit le chacal sournoisement.

— C'est vrai, mais dans cette conjoncture, mon destin me secourut... C'était avant que je fusse à ma pleine croissance... au temps de la troisième famine avant la dernière (ah! par la droite et par la gauche du Gange! les rivières étaient peuplées, au moins, en ce temps-là!... Oui, j'étais jeune, étourdi, et, lorsque vint l'inondation, personne n'en fut plus content que moi... Il me suffisait alors de peu pour être heureux. Le village était inondé jusqu'aux toits; je nageai par-dessus le *ghaut* et remontai loin dans les terres, jusqu'aux champs de riz, que recouvrait une bonne couche de vase... Je me souviens aussi d'avoir trouvé une paire de bracelets, ce soir-là : ils étaient en verroterie, et m'incommodèrent quelque peu... Oui, des bracelets en verroterie, et puis, si j'ai bonne mémoire, un soulier : j'aurais dû ôter, d'une secousse, les deux souliers, mais j'avais faim. J'appris plus tard à mieux faire. Oui... Puis, bien repu, je me reposai; mais, quand je m'apprêtai à regagner la rivière, l'inondation avait baissé, et il me fallut marcher à travers la boue de la grand'rue. Oui, moi, qui vous parle!... Tout mon peuple sortit, prêtres, femmes, enfants, et je les regardai avec bienveillance : la boue n'est pas un bon terrain pour se battre. « Prenez des haches, et tuez-le, dit un batelier, c'est le *mugger* du gué! — Non pas, dit le bramine : voyez, il chasse l'inondation devant lui! C'est le génie du village. » Alors, ils me jetèrent des fleurs et l'un d'eux eut l'heureuse idée de mettre sur ma route une chèvre.

— Comme c'est bon... comme c'est savoureux, la chèvre! dit le chacal.

— Du poil... trop de poil, et quand, par hasard, on en trouve dans l'eau, elles cachent trop souvent un hameçon en croix... Mais, cette chèvre-là, je l'acceptai, puis redescendis au *ghaut*, comblé d'honneurs... Plus tard, mon destin m'envoya le batelier qui avait exprimé le désir de me couper la queue avec une hache. Son bateau échoua sur un vieux banc dont vous ne pouvez vous souvenir.

— Nous ne sommes pas tous chacals, ici! fit l'adjudant. Était-ce le banc qui se forma à l'endroit où coulèrent les bateaux chargés de pierres, l'année de la grande sécheresse... un banc très allongé qui a résisté à trois inondations?

— Il y en avait deux, — répondit le *mugger*, — un en amont, l'autre en aval.

— Ah! oui, j'oubliais... Ils étaient séparés par un chenal qui se dessécha plus tard, — dit l'adjudant qui se piquait d'avoir de la mémoire.

— C'est sur le banc d'aval que s'échoua le bateau de mon ami, l'homme qui me voulait du bien... Il dormait à l'avant, et, à moitié réveillé, sauta dans l'eau jusqu'à la ceinture... non, jusqu'aux genoux, à peine... pour dégager son bateau. Le bateau, allégé, se remit en marche et alla toucher encore au-dessous du biez voisin, comme le voulait en ce temps-là le cours de la rivière... Je suivis, car je savais qu'il viendrait des hommes pour le tirer à terre.

— Et il en vint? dit le chacal avec un petit frisson.

La chasse sur une pareille échelle, cela l'impressionnait.

— Il en vint là, et, d'autres encore en aval. Et, sans aller plus loin, cela m'en fit trois en un jour... tous bateliers bien nourris, et, sauf le dernier (mais là, ce fut ma faute), pas un cri pour donner l'éveil à ceux de la berge.

— Ah! voilà un sport! un sport vraiment noble!... Mais quelle habileté, quel jugement il faut! dit le chacal.

— Pas d'habileté, mon enfant, mais de la réflexion. « Un peu de réflexion dans la vie, c'est comme du sel sur le riz », disent les bateliers, et j'ai toujours réfléchi profondément. Le gavial, mon cousin, le mangeur de poisson, m'a raconté quel rude métier c'est pour lui que de suivre son poisson, comment un poisson diffère d'un autre, et comment il lui faut les connaître tous, ensemble et séparément. J'appelle cela de la sagesse; mais, d'un autre côté, mon cousin, le gavial, vit au milieu de son peuple. Tandis que mon peuple, à moi, ne nage pas en bandes, la bouche hors de l'eau, comme fait Rewa, ni ne monte constamment à la surface de l'eau et ne se tourne sur le côté, comme Mohoo ou le petit Chapta; ni ne se rassemble en bancs après les inondations, comme Batchua et Chilwa...

— Tout cela est très bon à manger! fit l'adjudant en claquant du bec.

— C'est ce que dit mon cousin, et il se donne beaucoup de mal pour leur faire la chasse, mais ils ne grimpent pas, eux, sur la rive pour échapper à son nez tranchant... Mon peuple, à moi, est tout autre. Sa vie se passe à terre, dans les maisons, parmi le bétail. Il me faut savoir ce qu'ils font, ces gens-là, et ce qu'ils vont faire, et c'est en ajoutant la queue à la trompe, comme on dit, que je construis tout l'éléphant... A-t-on mis une branche verte ou un anneau de fer au-dessus d'une porte, le vieux *mugger* sait qu'un garçon est né dans cette maison, et qu'un jour il descendra jouer sur le *ghaut*. Une jeune fille est-elle sur le point de se marier, le vieux *mugger* le sait, car il voit les hommes apporter et remporter des présents; puis, elle aussi, s'en vient vers le *ghaut* pour se baigner avant les noces, et il est là... La rivière a-t-elle changé son cours et créé de nouvelles terres où il n'y avait que sable auparavant, le *mugger* sait.

— Pour cela, dit le chacal, à quoi sert de le savoir ? La rivière s'est déplacée même pendant ma courte vie.

Les rivières, en effet, indiennes ne cessent presque jamais de bouger dans leurs lits : elles se déplaceront parfois de deux ou trois milles dans une saison, noyant les champs sur une rive, et couvrant l'autre de limon fertile.

— Il n'y a rien de plus utile à savoir, répondit le *mugger* : qui dit terres nouvelles, dit querelles nouvelles. Et le *mugger* le sait. Oh ! le *mugger* le sait bien ! Aussitôt que l'eau a été bue par le sol, il gagne en rampant les petites criques où les hommes ne croiraient pas qu'un chien pût se cacher, et là, il attend. Arrive un fermier : il plantera ici des concombres, dit-il, et là des melons dans la nouvelle terre que la rivière lui a donnée. Du bout de son pied nu, il tâte la bonne vase. Un autre vient, disant qu'il mettra des oignons, des carottes, des cannes à sucre à tel et tel endroit. Ils s'abordent comme des bateaux en dérive, et se regardent en roulant les yeux sous leur gros turban bleu... Le vieux *mugger* est là qui voit et qui écoute... Chacun appelle l'autre « frère », et ils s'en vont marquer les limites du nouveau domaine. Vite, bien vite, le *mugger* les suit, de place en place, en se rasant le plus pos-

sible à travers la vase. Et maintenant voilà qu'ils se mettent à se quereller!... Ils en viennent aux gros mots; ils ôtent leurs turbans! Ils lèvent leurs matraques!... Et, à la fin, l'un d'eux tombe les quatre fers en l'air dans la vase... Après quoi, on accourt, on crie : « A l'assassin! » et les familles se battent avec des bâtons, une vingtaine dans chaque camp. Mon peuple est un peuple de braves : Jats des hautes terres, Malwais du Bêt. On ne s'y donne pas de coups pour rire, et, quand la bataille est finie, le vieux *mugger* est posté en aval, loin du village, derrière le fourré, là-bas. Alors, les voilà qui descendent, mes Jats aux larges épaules, huit ou neuf ensemble, au clair des étoiles, portant le mort sur une civière. Ce sont des vieux à barbes grises, à voix aussi graves que la mienne. Ils allument un petit feu... Ah! comme je le connais, ce feu!... Et ils avalent du tabac, et se mettent à hocher la tête en avant, assis en cercle, ou de côté, vers le mort étendu sur la berge. Ils disent que la justice anglaise viendra avec une potence pour régler cette affaire, et que la famille d'un tel sera déshonorée parce qu'un tel aura été pendu dans la grande cour de la prison. Alors, les amis du mort disent : « Qu'on le pende! » Et la même conversation recommence... une fois, deux fois, vingt fois tout le long de la nuit. A la fin, quelqu'un dit : « Le combat fut loyal. Prenons le prix du sang, un peu plus que le meurtrier ne propose, et n'en parlons plus. » Puis ils discutent le prix du sang, car le mort était un homme vigoureux, et laisse plus d'un fils. Enfin, avant le lever du jour, ils lui mettent un peu le feu, comme c'est la coutume, et le mort vient à moi; et lui du moins, il n'en parle plus... Ah! ah! mes enfants, le *mugger* sait son affaire... le *mugger* sait son affaire... et mon peuple est un bon peuple!

— Ils sont trop avares.... ils ont la main trop fermée pour mon sac! croassa l'adjudant. Ils ne gaspillent pas le vernis sur les cornes d'une vache, comme on dit, et, encore une fois, qui trouverait à glaner derrière un Malwai?

— Ah! quant à moi... c'est eux que je glane, dit le *mugger*.

— Eh bien, à Calcutta du Sud, au temps passé, — continua l'adjudant, — on jetait tout dans les rues, et nous n'avions qu'à piquer du bec et à choisir. C'était le bon

temps. Mais aujourd'hui, ils tiennent leurs rues aussi nettes qu'une coquille d'œuf, et les gens de ma race n'ont plus qu'à s'envoler... Qu'on soit propre, bon ! mais épousseter, balayer, arroser sept fois par jour, il y a de quoi fatiguer les dieux eux-mêmes...

— J'ai entendu dire par un chacal des bas pays, qui le tenait d'un de ses frères, que, dans Calcutta du Sud, tous les chacals étaient gras comme des loutres pendant les pluies ! reprit le chacal à qui cette seule pensée faisait venir l'eau à la bouche.

— Peuh ! il y a là les visages blancs... les Anglais... et ils amènent des chiens de je ne sais quel endroit qui est au bas de la rivière, dans des bateaux..., de gros chiens bien nourris..., pour empêcher ces mêmes chacals d'engraisser à l'aise ! fit l'adjudant.

— Ils ont donc le cœur aussi dur que les gens d'ici ? J'aurais dû m'en douter. Il n'y a de pitié pour le chacal ni sur terre ni sur l'eau ni dans le ciel !... J'ai vu les tentes d'un homme blanc, la saison dernière, après les pluies, et j'y ai pris même une bride jaune, toute neuve, pour la manger. Les visages blancs ne préparent pas leur cuir de la bonne manière. J'en ai eu très mal à l'estomac.

— Vous avez eu encore plus de chance que moi ! dit l'adjudant. J'étais alors dans ma troisième saison, un oiseau jeune et hardi ; je descendis à l'endroit de la rivière jusqu'où remontent les grands bateaux... Les bateaux des Anglais sont trois fois grands comme ce village.

— Il est allé aussi loin que Delhi, et va nous raconter que les gens y marchent sur la tête ! murmura le chacal.

Le *mugger* ouvrit l'œil gauche, et fixa sur l'adjudant un regard perçant.

— Je dis la vérité, insista le gros oiseau. Un menteur même ne ment que s'il espère être cru. Or, qui n'a pas vu ces bateaux-là ne pourra jamais croire ce que je dis.

— Voilà qui est plus raisonnable, fit le *mugger*. Et alors?...

— De l'intérieur de ce bateau, ils retiraient de gros morceaux d'une matière blanche qui, au bout d'un moment, se changeait en eau. Une bonne partie se brisait en miettes, et se répandait sur le bord ; et le reste, ils le mettaient bien

vite dans une maison qui avait des murs épais. Mais un batelier, en riant, prit un morceau pas plus gros qu'un petit chien, et me le jeta. J'ai l'habitude — comme tous mes pareils — d'avaler sans réfléchir, et j'avalai ce morceau, naturellement... Aussitôt, j'éprouvai un froid excessif, qui, de ma poche descendit jusqu'au bout de mes pattes, et m'ôta même la parole, tandis que les bateliers se moquaient de moi. Je n'ai jamais ressenti un pareil froid. Je trépignai de douleur et de surprise jusqu'à ce que j'eusse repris ma respiration, et alors, je sautai de nouveau en criant contre la fausseté de ce monde. Et les bateliers rirent de moi, tant qu'à la fin ils se roulaient par terre. Mais le plus étonnant de l'affaire, à part ce froid merveilleux, fut qu'il n'y avait rien du tout dans ma poche quand j'eus fini mes lamentations!

L'adjudant avait fait de son mieux pour décrire ses impressions : n'avait-il pas avalé un bloc de glace, un bloc de sept livres, de la glace du lac Wenham, apportée par un navire américain, au temps où Calcutta ne fabriquait pas encore sa glace à la machine? Mais, comme il ne savait pas ce que c'était que la glace, et que le *mugger* et le chacal le savaient encore moins, l'histoire fit long feu.

— Bon! — dit le *mugger*, en refermant son œil gauche, — tout est possible... et qu'est-ce qui ne sortirait pas d'un bateau trois fois grand comme Mugger-Ghaut?... Mon village n'est déjà pas si petit!

Tout à coup un sifflement partit du pont, et la malle de Delhi passa, tous ses wagons éclatants de lumière, tandis que leurs ombres suivaient fidèlement sur l'eau. Le train se perdit de nouveau dans l'obscurité avec un bruit de ferraille; mais le *mugger* et le chacal y étaient si bien habitués qu'ils ne tournèrent pas même la tête.

— Et cela, est-ce moins étonnant qu'un bateau trois fois grand comme Mugger-Ghaut? — dit l'oiseau, en levant les yeux.

— J'ai vu construire cela, mon enfant. Pierre par pierre j'ai vu s'élever les piles du pont, et quand par hasard il tombait un homme..., ils avaient le pied étonnamment sûr pour la plupart, mais enfin quand il leur arrivait de tomber... j'étais là tout prêt. La première pile n'était pas terminée, qu'ils ne

pensaient déjà plus à chercher les corps en aval pour les brûler. Oui, ce fut encore, une occasion où je leur épargnai bien de la peine.,. Il n'y avait rien d'extraordinaire dans la construction de ce pont.

— Mais ce qui passe dessus en traînant ces chariots, voilà qui est extraordinaire ! répliqua l'adjudant.

— C'est, sans aucun doute, un bœuf d'une nouvelle espèce. Un jour, il lui arrivera de perdre l'équilibre à son tour, il tombera comme firent les hommes. Et le vieux *mugger* sera là tout prêt.

Le chacal regarda l'adjudant, et l'adjudant regarda le chacal. S'il y avait pour eux quelque chose de certain, c'était que la machine pouvait être tout au monde, hormis un bœuf! Le chacal l'avait observée maintes fois, posté dans les haies d'aloès qui bordaient la ligne, et l'adjudant avait vu bien d'autres machines depuis la première qui avait traversé l'Inde. Mais le *mugger* n'avait regardé la chose que d'en bas, d'où le petit dôme de cuivre, en effet, ressemblait assez à la bosse d'un buffle.

— Heu! oui, une nouvelle espèce de bœuf..., répéta pesamment le *mugger*, comme pour s'en convaincre lui-même.

— Certainement, c'est un bœuf! dit le chacal.

— Cela pourrait aussi être..., commença de bougonner le *mugger*.

— Oui, oui, certainement!... dit le chacal, sans attendre la fin.

— Quoi? — dit le *mugger* en colère, car il sentait que les autres en savaient plus que lui ; — qu'est-ce que cela pourrait être? Je n'ai pas fini ma phrase. Et vous disiez que c'était un bœuf.

— C'est tout ce qu'il plaira au protecteur du pauvre... Je suis son serviteur, à lui... et non le serviteur de la chose qui traverse la rivière.

— Quoi que ce puisse être, c'est œuvre de blancs ! — fit l'adjudant ; — et, pour ma part, je ne voudrais pas coucher aussi près de là qu'est ce banc de sable.

— Vous ne connaissez pas les Anglais comme moi, dit le *mugger*. Il y avait ici, quand on bâtit le pont, un visage blanc qui, le soir, prenait un bateau et se démenait sur

les planches du fond, en chuchotant : « Est-il là? Est-il là? Donnez-moi mon fusil. » Je l'entendais avant de le voir... j'entendais le moindre bruit qu'il faisait... craquements, souffles courts, heurts de son fusil... du haut en bas de la rivière. Dès que j'avais cueilli l'un de ses hommes, lui épargnant ainsi les grands frais de bois qu'auraient entraînés les funérailles, j'étais sûr de le voir descendre au *ghaut*, et, là, il criait d'une voix retentissante qu'il me tuerait, moi, le *mugger* de Mugger-Ghaut, qu'il débarrasserait la rivière de ma personne!... Moi, mes enfants, je nageais sous son bateau des heures entières, je l'entendais tirer sur des troncs d'arbre, et, quand j'étais bien sûr qu'il était fatigué, j'apparaissais le long de la barque et faisais claquer mes mâchoires à son nez. Lorsque le pont fut fini, il s'en alla. Tous les Anglais chassent de même... excepté quand c'est eux qu'on chasse!

— Qui donc fait la chasse aux visages blancs? jappa le chacal, très excité.

— Personne à présent, mais je leur ai fait la chasse en mon temps.

— Je me souviens un peu de cette chasse. J'étais jeune, alors! dit l'adjudant, en faisant claquer son bec d'une manière significative.

— J'étais établi tranquillement ici. Mon village venait d'être rebâti pour la seconde fois, si je me rappelle bien, lorsque mon cousin, le gavial, m'apporta des nouvelles : il s'agissait d'eaux richement peuplées au-dessus de Bénarès. D'abord, je ne voulais pas partir, car mon cousin, qui est un mangeur de poisson, ne sait pas toujours discerner le bon du mauvais; mais j'entendis les gens de mon peuple causer le soir, et ce qu'ils disaient me confirma la chose.

— Et que disaient-ils? demanda le chacal.

— Ils en dirent assez long pour me décider, moi, le *mugger* de Mugger-Ghaut, à quitter l'eau et à m'en aller à pied. Je partis la nuit, utilisant les plus petits rusiseaux à l'occasion; mais c'était le commencement des chaleurs, et toutes les eaux étaient fort basses. Je coupai des routes poudreuses, je traversai de hautes herbes, je grimpai des côtes au clair de lune. Je dus même escalader des rochers, mes enfants... pensez-y! Je franchis la pointe de Sirhind, qui est sans eau,

avant de tomber sur le réseau de petites rivières qui se déversent dans le Gange. Je me trouvais à un mois de mon peuple et de mes berges familières. N'était-ce pas merveilleux?

— Et que mangiez-vous en chemin? — dit le chacal, qui faisait tenir toute son âme dans son petit estomac et n'était pas le moins du monde impressionné par le voyage du crocodile à travers les terres.

— Ce que je trouvais... *cousin!* — dit le *mugger* avec lenteur, en appuyant sur chaque mot.

Or on ne traite pas quelqu'un de « cousin », dans l'Inde, à moins qu'on ne pense pouvoir établir entre soi et lui quelque lien de parenté; et dans les vieux contes de fées on voit bien le *mugger* s'allier au chacal, mais là seulement; le chacal savait donc ce que signifiait cet honneur imprévu : admis par le *mugger* dans son cercle de famille!... S'ils avaient été seuls, cela ne lui aurait rien fait, mais les yeux de l'adjudant brillèrent de plaisir à cette mauvaise plaisanterie.

— Assurément, mon père, j'aurais dû m'en douter! fit le chacal.

Un *mugger* ne se soucie pas de s'entendre appeler père de chacals, — et le *mugger* de Mugger-Ghaut en dit alors tant et plus qu'il est inutile de répéter ici.

— Le protecteur du pauvre a proclamé notre parenté. Comment puis-je me souvenir du degré précis? D'ailleurs, notre nourriture est la même. Le protecteur l'a dit!

Telle fut la réponse du chacal. Elle ne pouvait qu'empirer les choses : ce qu'insinuait le chacal, en effet, c'était que le *mugger*, durant cette marche à travers les terres, avait dû manger de la viande fraîche, au jour le jour, au lieu de la garder avec lui jusqu'à ce qu'elle fût à point, comme tout *mugger* qui se respecte et comme la plupart des bêtes fauves quand elles le peuvent. En fait, l'un des pires termes de mépris le long de la rivière, c'est « mangeur de chair fraîche ». L'injure est presque aussi forte que d'appeler un homme « cannibale ».

— Il s'agit de choses mangées, il y a de cela trente saisons, — dit l'adjudant avec tranquillité. — Nous en parlerions trente saisons de plus, que cela ne les ferait pas revenir!... Dis-nous maintenant ce qui arriva quand tu atteignis ces eaux bienheureuses après cet extraordinaire voyage à pied.

S'il fallait écouter chaque hurlement de chacal, les affaires de la ville s'arrêteraient, comme dit le proverbe.

Le *mugger* fut, sans doute, reconnaissant de l'interruption, car il continua précipitamment :

— Par la droite et la gauche du Gange ! lorsque j'arrivai là, je n'avais jamais vu des eaux pareilles !

— Cela valait mieux vraiment que la grande inondation de la saison dernière ? demanda le chacal.

— Beaucoup mieux ! Des inondations comme celle-là, il en vient une tous les cinq ans : une poignée de noyés qui arrivent on ne sait d'où, quelques poulets, un bœuf mort, dans des courants contraires d'eau trouble... Mais l'année dont je parle, la rivière était basse, unie, et, tout de même, comme le gavial m'en avait prévenu, les Anglais morts descendaient le courant, serrés à se toucher... C'est alors que j'ai pris mon tour de taille et ma carrure. Cela me vient d'Agra, des environs d'Etawah, et d'Allahabad où s'élargit le fleuve...

— Oh ! ce tourbillon sous les murs du fort, à Allahabad ! fit l'adjudant. Ils s'en venaient là comme des canards dans les roseaux, et ils tournaient en rond, en rond... comme cela !

Il recommença de plus belle son horrible danse, tandis que le chacal ouvrait un œil d'envie. Il ne pouvait se rappeler, naturellement, l'année dont ils parlaient, l'année terrible de l'Insurrection.

Le *mugger* continua :

— Oui, près d'Allahabad, il n'y avait qu'à rester tranquille dans l'eau paresseuse : on en gardait un sur vingt qu'on laissait aller... Et le mieux, c'est que les Anglais n'étaient pas embarrassés de bijoux, ils n'avaient pas d'anneaux dans le nez ni aux chevilles, comme mes femmes en portent aujourd'hui. « Qui trop aime la parure finit par un collier de chanvre », dit le proverbe... Tous les *muggers* de toutes les rivières devinrent gras, alors, mais mon destin voulut que je fusse le plus gras de tous. Le bruit courait que l'on jetait tous les Anglais dans les rivières, et, par la droite et la gauche du Gange ! nous crûmes bien que c'était vrai ! Aussi loin que je poussai dans le sud, j'eus des raisons de le croire, et je descendis le courant jusqu'au delà de Monghyr et des tombeaux qui dominent la rivière.

— Je connais l'endroit, dit l'adjudant. Depuis cette époque,

Monghyr est une ville morte. Il y a peu de gens qui demeurent là, maintenant!

— Après cela, je remontai le courant sans me presser, en flânant, et, un peu au-dessus de Monghyr, je vis descendre un bateau plein de visages blancs, mais en vie! C'étaient, je m'en souviens, des femmes couchées sous une étoffe que supportaient des perches : elles pleuraient très fort... A cette époque, jamais on ne tirait un coup de feu sur nous autres, gardiens des digues. Tous les fusils étaient occupés ailleurs. Nous les entendions, jour et nuit, à l'intérieur des terres, proches ou lointains, selon les changements de vent... Je me dressai juste en face du bateau : je n'avais jamais vu de visages blancs comme ceux-là, en vie... autrement, je les connaissais bien!... Un enfant blanc, tout nu, était à genoux sur le bordage, et, se penchant par-dessus, se croyait obligé, naturellement, de laisser traîner ses mains dans la rivière. C'est une jolie chose à voir, la passion des enfants pour l'eau courante... J'avais mangé, ce jour-là, mais il me restait bien une petite place. Pourtant, ce fut par manière de jeu, pas même par gourmandise, que je levai la tête vers les mains de l'enfant. Elles faisaient une tache si claire que je refermai la bouche sans regarder; mais elles étaient si petites (mes mâchoires avaient claqué d'aplomb pourtant, j'en suis bien sûr), si petites que l'enfant les retira vite, sans aucun mal. Elles devaient avoir passé entre deux dents, ces petites mains blanches... J'aurais pu le saisir en travers par les coudes, mais, je vous l'ai dit, c'était seulement pour voir du nouveau, pour m'amuser, que j'avais levé la tête. Dans le bateau, les femmes se mirent à crier l'une après l'autre, et, un moment après, je vins encore à la surface pour les observer. Le bateau était trop lourd pour le faire chavirer. Ce n'étaient que des femmes, mais celui qui se fie à la femme peut aussi bien traverser les mares en marchant sur la lentille d'eau, comme dit le proverbe; et, par la droite et la gauche du Gange! c'est la vérité.

— Une fois, une femme me donna une peau de poisson toute sèche, — fit le chacal. — J'avais compté sur son bébé, mais pitance de cheval vaut encore mieux que ruade, comme dit le proverbe. Et que fit la femme alors?

— Elle tira sur moi avec un fusil très court, d'une espèce que je n'ai jamais vue ni avant ni depuis... Cinq fois, coup sur coup (le *mugger* avait eu affaire, sans doute, à un revolver d'ancien modèle); et je restai bouche bée, tout ébahi, la tête dans la fumée. Je n'ai jamais vu pareille chose... Cinq fois de suite, aussi vite que je donne un coup de queue... comme cela, tenez !

Le chacal, qui avait pris un intérêt de plus en plus vif à l'histoire, n'eut que juste le temps de sauter en arrière, au moment où la terrible queue volait comme une faux.

— Ce n'est qu'au cinquième coup, — dit le *mugger*, avec la même tranquillité que s'il n'avait jamais eu l'idée d'assommer un de ses auditeurs, — ce n'est qu'au cinquième coup, ma foi, que je plongeai, et je remontai pour entendre un batelier dire à toutes ces femmes blanches que j'étais mort, bien certainement. L'une des balles s'était logée sous une des plaques de mon cou. Je ne sais si elle y est encore, pour la raison que je ne puis tourner la tête. Cherche et vois, mon enfant. Cela te prouvera que mon histoire est vraie.

— Moi ? dit le chacal. Est-ce qu'un mangeur de vieux souliers, un croqueur d'os comme moi, aurait la présomption de mettre en doute la parole de celui-là qui fait l'envie de la rivière ? Puisse ma queue rester aux dents des petits chiens qui n'y voient pas encore, si l'ombre d'une telle pensée a traversé mon humble esprit ! Le protecteur du pauvre a daigné m'informer, moi son esclave, qu'une fois dans sa vie il a été blessé par une femme. Il suffit, et je transmettrai l'histoire à tous mes enfants, sans demander de preuve.

— Trop de civilité ne vaut pas mieux, parfois, que trop d'impolitesse : comme dit le proverbe, on peut étouffer son hôte avec du lait caillé. Je ne tiens pas le moins du monde à ce que personne de tes enfants sache qu'une seule fois dans sa vie le *mugger* de Mugger-Ghaut a été blessé, par une femme. Ils auront bien d'autres soucis en tête, s'ils gagnent leur provende aussi misérablement que leur père.

— C'est oublié depuis longtemps !... Cela n'a jamais été dit !... Il n'y a jamais eu de femme blanche !... Il n'y avait pas de bateau !... Il n'est jamais rien arrivé du tout !

Le chacal remua la queue en tous sens, pour montrer à

quel point il avait tout balayé de sa mémoire, et s'assit en faisant des mines.

— Si fait, il arriva beaucoup de choses ! — dit le *mugger*, battu pour la seconde fois, cette nuit-là, comme il essayait de prendre l'avantage sur son ami.

De rancune pourtant, il n'y en avait ni d'un côté ni de l'autre : manger, être mangé, c'était la loi naturelle le long de la rivière, et le chacal venait prendre sa part de butin quand le *mugger* avait fini son repas.

— J'abandonnai ce bateau et remontai le courant, j'atteignis Arrah et les eaux qui sont derrière : là, il n'y avait plus d'Anglais morts. La rivière resta vide, un moment. Puis vinrent un ou deux morts, en habits rouges, non pas Anglais ceux-là, mais tous de la même race... Hindous et Purbeeahs... Ensuite ils arrivèrent par cinq et six de front, et à la fin, depuis Arrah jusqu'au nord d'Agra, c'était comme si des villages tout entiers s'étaient promenés dans l'eau. Il sortait des cadavres des petits affluents l'un après l'autre, comme descendent les troncs d'arbre après les pluies. Quand le niveau montait, ils montaient aussi par compagnies, des bancs de sable où ils avaient reposé ; et la crue, en baissant, les traînait avec elle par leurs longs cheveux à travers les champs et la jungle. Toute la nuit encore allant vers le nord, j'entendis des coups de fusil, et, vers le jour, des pieds d'hommes bottés qui traversaient les gués, et ce grincement du sable sous l'eau au passage des roues pesantes ; et chaque flot apportait plus de morts. A la fin moi-même j'eus peur : « Si pareille chose arrive aux hommes, me disais-je, comment le *mugger* de Mugger-Ghaut va-t-il échapper !... » Il y avait aussi des bateaux qui remontaient derrière moi, sans voiles, brûlant continuellement, comme brûlent parfois les bateaux chargés de coton, mais sans couler jamais.

— Ah ! dit l'adjudant. Des bateaux comme cela, il en vient à Calcutta du Sud. Ils sont hauts et noirs, ils font écumer l'eau derrière eux avec une queue, et puis...

— Ils sont trois fois grands comme mon village, oui !... Mes bateaux, à moi, étaient bas et de couleur blanche, ils faisaient écumer l'eau sur leurs côtés, et n'étaient pas plus grands qu'il ne convient aux bateaux des gens qui ne mentent pas. Ils me

firent grand'peur, et je sortis de l'eau pour revenir à ma rivière que voici, me cachant le jour et marchant la nuit, quand je ne trouvais pas des ruisseaux pour m'aider. Je revins à mon village, mais je n'espérais pas y retrouver personne de mon peuple. Ils étaient là cependant, qui labouraient, semaient, moissonnaient, allaient et venaient dans leurs champs aussi tranquillement que leurs bestiaux.

— Y avait-il encore beaucoup à manger dans la rivière? demanda le chacal.

— Plus qu'il ne m'en fallait. Moi-même — et je ne me nourris pas de vase — moi-même je me sentais las, et, je m'en souviens, un peu inquiet de cette descente continuelle et silencieuse... J'entendais mon peuple, dans le village, dire que tous les Anglais étaient morts; mais cependant, ceux qui descendaient, le nez en bas, au fil de l'eau, n'étaient pas des Anglais, on le voyait bien. Alors, mon peuple dit que le mieux était de ne rien dire, de payer l'impôt et de labourer la terre. Après un assez long temps, la rivière s'éclaircit, et ceux qui la descendaient n'étaient plus que des gens noyés par les inondations, je le voyais bien ; il ne fut plus, alors, aussi facile de se nourrir ; et, ma foi, j'en fus bien aise. Tuer un peu, de temps en temps, n'est pas une mauvaise chose... mais le *mugger* lui-même est quelquefois satisfait, comme dit le proverbe !

— Étonnant ! étonnant ! dit le chacal. Je suis devenu gras rien qu'à entendre parler de tant de bombances... Et ensuite, s'il est permis de le demander, que fit le protecteur du pauvre?

— Je me dis à moi-même — et, par la droite et la gauche du Gange ! j'ai tenu mes mâchoires bien rivées sur ce vœu-là — je me dis que jamais plus je ne chercherais aventure. Ainsi ai-je vécu aux abords du *ghaut*, tout près de mon peuple ; j'ai veillé sur lui d'année en année; et l'on m'aimait tant qu'on me jetait des guirlandes de soucis chaque fois que je montrais la tête. Oui, mon destin me fut propice, et toute la rivière est assez bonne pour respecter la présence d'un pauvre infirme comme moi ; seulement...

— Personne n'est tout à fait heureux du bec à la queue, — dit l'adjudant avec sympathie : — que manque-t-il au *mugger* de Mugger-Ghaut?

— Ce petit enfant blanc que je ne pus avoir, — dit le *mugger* avec un profond soupir. — Il était bien petit, mais je ne l'ai pas oublié. Je suis vieux maintenant, mais, avant de mourir, il y a une chose que j'ai bien envie d'essayer... Il est vrai que ces gens-là ont les pieds lourds, la langue légère et la tête folle, et ce ne serait qu'un sport assez médiocre, en somme; mais je me rappelle le vieux temps, là-bas, au-dessus de Bénarès, et, si l'enfant vit encore, il doit se le rappeler aussi. Il se promène peut-être le long de quelque rivière en racontant qu'un jour il passa ses mains entre mes dents, les dents du *mugger* de Mugger-Ghaut, et survécut pour le raconter!... Mon destin m'a été propice, mais elle me tourmente parfois dans mes rêves, la pensée de ce petit enfant blanc sur le bord du bateau.

Il bâilla et referma ses mâchoires.

— Et, maintenant, je vais me reposer et réfléchir. Gardez le silence, mes enfants, et respectez les vieillards.

Il fit demi-tour avec raideur, et se traîna vers le haut du banc de sable, tandis que le chacal se retirait avec l'adjudant à l'abri d'un arbre échoué, sur la pointe la plus rapprochée du pont du chemin de fer.

— Voilà une belle vie et bien utile! — ricana le chacal, en levant un regard interrogateur vers l'oiseau qui le dominait de toute sa hauteur. — Et pas une fois, notez-le bien, il n'a jugé à propos de m'indiquer un morceau oublié le long de la berge. Cependant je lui ai cent fois signalé, à lui, de bonnes choses qui s'en allaient à la dérive. Comme il est vrai le proverbe : « Une fois les nouvelles données, le monde entier oublie le barbier et le chacal!... » A présent, il va dormir! *Arrah!*

— Comment un chacal peut-il chasser avec un *mugger*? déclara l'adjudant froidement. Gros voleur et petit voleur, il est facile de prévoir à qui va le butin.

La chacal se retourna avec un glapissement d'impatience, et il allait se rouler en boule sous le tronc d'arbre, lorsque tout à coup il se tapit et leva les yeux, à travers le fouillis des branches, vers le pont qui se trouvait presque au-dessus de sa tête.

— Qu'y a-t-il encore? — dit l'adjudant, ouvrant une aile inquiète.

— Attendez, que l'on voie : le vent ne porte pas... au contraire! Mais ce n'est pas nous qu'ils cherchent... Il y a deux hommes.

— Des hommes, n'est-ce que cela? Mes fonctions me protègent. Toute l'Inde sait que je suis sacré.

L'adjudant, comme agent de la propreté publique, est un fonctionnaire de premier ordre; il a le droit d'aller partout où bon lui semble : aussi le nôtre ne broncha pas.

— Et moi, je ne vaux pas un coup, si ce n'est d'un vieux soulier! dit le chacal.

Et il se remit à écouter.

— Entendez-vous ce pas? continua-t-il. Ce n'est pas le cuir du pays, c'est le pied chaussé d'un visage blanc... Écoutez encore. Voilà un bruit de fer, là-haut, sur le fer..., c'est un fusil! Ami, ce sont les Anglais, vous savez, ces pieds lourds, ces têtes folle, qui viennent dire deux mots au *mugger*.

— Prévenez-le, alors!... Quelqu'un l'appelait protecteur du pauvre, tout à l'heure, qui ressemblait assez à un chacal affamé...

— Que mon cousin protège sa peau lui-même... Il m'a répété bien des fois qu'il n'y a rien à craindre des visages blancs... Ce doivent être des visages blancs. Pas un villageois de Mugger-Ghaut n'oserait venir le chercher... Voyez, je l'avais dit que c'était un fusil! Maintenant, avec un peu de chance, nous aurons à manger avant le jour. Hors de l'eau, il n'entend pas bien... et, cette fois, ce n'est pas une femme!

Un canon de fusil brilla, un moment, au clair de lune, sur le treillis métallique. Le *mugger* reposait sur le banc de sable, aussi tranquille que son ombre, les pattes de devant un peu écartées, la tête enfoncée entre les deux, et ronflant... comme un *mugger*.

Une voix sur le pont chuchota :

— C'est un drôle de coup de fusil... presque en ligne perpendiculaire... mais sûr comme tout, un coup de père de famille... Visez de préférence derrière le cou. Diable! quel monstre! Les villageois seront furieux, pourtant, s'il est tué. C'est le *deota*, le génie de ces parages.

— Je m'en moque, dit une autre voix. Il m'a pris une quinzaine de mes meilleurs coolies pendant la construction

du pont : il est temps de lui faire une fin. J'ai couru après lui, en bateau, pendant des semaines. Tenez-vous prêt avec le Martini dès que je lui aurai envoyé mes deux coups.

— Gare à la gifle, hein! Il ne faut pas plaisanter avec un double *four-bore*[1].

— Il va bien le voir!... Je tire...

Il y eut un fracas pareil au bruit d'un petit canon (la plus grosse espèce de carabine à éléphant ne diffère pas beaucoup d'une pièce d'artillerie), un double trait de feu, puis la détonation perçante du Martini, dont la longue balle troue facilement le blindage d'un crocodile. Mais les balles explosives avaient fait la besogne. L'une d'elles toucha le *mugger* juste derrière le cou, à une largeur de main sur la gauche de l'épine dorsale; l'autre éclata un peu plus bas, à la naissance de la queue. Quatre-vingt-dix-neuf fois sur cent, un crocodile blessé à mort peut ramper jusqu'en eau profonde et disparaître; mais le *mugger* de Mugger-Ghaut était littéralement brisé en trois morceaux. Il put à peine remuer la tête avant que la vie l'eût quitté, et resta sur place aussi plat que le chacal.

— Tonnerre et foudre! Foudre et tonnerre! — s'écria cette misérable petite bête. — Est-ce que la chose qui traîne les chariots couverts sur le pont a fini par tomber?

— Ce n'est qu'un fusil, — dit l'adjudant, qui tremblait pourtant jusqu'au bout des plumes de sa queue. — Ce n'est qu'un fusil, rien de plus... Il est mort, bien sûr... Voici les visages blancs.

Les deux Anglais étaient descendus précipitamment et coururent au banc de sable, où ils restèrent à admirer la longueur du *mugger*. Puis un indigène, avec une hache, coupa l'énorme tête, et quatre hommes la tirèrent en travers de la langue de terre.

— La dernière fois que je mis la main dans la gueule d'un *mugger*, — dit l'un des Anglais, en se baissant (c'était l'homme qui avait construit le pont), — j'avais alors cinq ans, à peu près... je descendais la rivière en bateau pour aller à

1. « Calibre 4 », — le plus gros fusil de chasse, à balles explosives, avec lequel on tire l'éléphant, le crocodile, le rhinocéros, etc.

Monghyr. J'étais un bébé de l'Insurrection, comme on disait. Ma pauvre mère était dans le bateau, elle aussi, et elle m'a souvent raconté comme quoi elle déchargea le vieux revolver de papa sur la tête de l'animal.

— Eh bien! vous avez pris certainement votre revanche sur le chef de la tribu... N'importe si le fusil vous a fait saigner du nez.!... Hé! là-bas, les bateliers! Tirez-moi cette tête sur la berge. Nous la ferons bouillir pour avoir le crâne. La peau est trop abîmée pour qu'on la garde... Allons nous coucher maintenant. Cela valait bien la peine de passer une nuit à l'affût, n'est-ce pas?...

Chose curieuse, le chacal et l'adjudant firent exactement la même remarque, trois minutes à peine après que les hommes furent partis.

RUDYARD KIPLING

Traduit par Louis Fabulet et Robert d'Humières.

MLLE SAVALETTE DE LANGE

— 1786-1858 —

Dans ses *Mémoires des autres*, la comtesse Dash, parlant d'un séjour qu'elle fit à Versailles en 1823, et dépeignant les différents groupes de la société versaillaise, consacre quelques pages aux habitants du château, anciens émigrés, vieux serviteurs de la royauté, ruinés par la Révolution, auxquels on octroyait, comme faveur secourable, un logement dans la royale demeure abandonnée le 6 octobre 1789.

Il s'y trouvait entre autres, dit-elle, une personne fort étrange, dont la destinée n'a jamais été parfaitement éclaircie, mais sur laquelle des renseignements pris depuis sa mort laisseraient planer une teinte de mélodrame et de fatalité tout à fait intéressante. C'était une vieille demoiselle de ***, fille d'un émigré, émigrée elle-même, et qui menait une vie bizarre. On la savait très gênée : elle portait noblement sa misère. Elle faisait tout elle-même chez elle ; nul n'y mettait jamais le pied. Elle se levait dès l'aube, s'en allait chercher son eau, ses provisions, tout ce qui lui était nécessaire. Passé cette heure matinale, on ne l'apercevait plus jusqu'au moment où, sa toilette faite, elle allait chez ses voisins. Elle y était plutôt soufferte que désirée. On la recevait à cause de son nom, de sa misère, de l'estime qu'elle inspirait. Autrement, rien n'était moins agréable. Elle avait une grosse voix, des manières de grenadier. Elle marchait comme un gendarme. On assurait même que la barbe lui poussait au point d'être obligée de se raser. Elle prenait du tabac, et son nez, orné de roupies, avait l'ampleur d'une grosse pomme de terre.

Cette étrange personne était mademoiselle Henriette-Genny Savalette de Lange. Qu'était-ce que mademoiselle Savalette de Lange ?

*
* *

Le 7 novembre 1820, dans des circonstances sur lesquelles nous aurons à revenir, sept amis de mademoiselle Savalette de Lange comparaissent devant le juge de paix du dixième arrondissement de Paris, pour affirmer « qu'ils connaissent parfaitement mademoiselle Jenny Savalette, dont le dernier domicile était à Paris, rue de Sèvres, dixième arrondissement, maison des Dames hospitalières de Saint-Thomas de Villeneuve ; qu'ils savent qu'elle est née hors mariage, en l'année 1786, de M. Charles-Pierre-Paul Savalette Delange, décédé depuis fort longtemps, et pendant que ladite demoiselle sa fille était encore en très bas âge, et qu'on n'a jamais pu savoir ni le lieu où elle est née, ni les noms et demeure de sa mère, ce qui met ladite demoiselle dans l'impossibilité de produire son acte de naissance, quoiqu'elle ait fait et fait faire toutes les démarches nécessaires pour se le procurer. » Le comte Savalette de Lange, que cet acte de notoriété indiquait comme le père de mademoiselle Savalette de Lange, avait été, avant la Révolution, conseiller au Parlement, intendant de Tours et garde du Trésor royal.

Le portrait que la comtesse Dash a tracé de mademoiselle Savalette de Lange est, sans doute, amusant ; mais il est certainement inexact. Lorsque l'aimable auteur écrivait le premier volume de ses *Mémoires des autres*, de très nombreuses années s'étaient écoulées depuis l'époque où elle avait vu mademoiselle Savalette de Lange au château de Versailles : et surtout, elle avait appris qu'en 1858, lors de la mort de ladite demoiselle, on s'était aperçu qu'elle était un homme. Cette révélation avait eu, nécessairement, une grande influence sur les souvenirs déjà très anciens de la comtesse Dash, elle les avait, en quelque sorte, masculinisés. Mais il est certain, comme on le verra plus loin, qu'en 1823, ou plus exactement en 1824, date à laquelle le mystérieux personnage que nous continuerons à appeler mademoiselle Savalette de Lange,

vint habiter le château de Versailles, il n'avait pas l'aspect d'une vieille demoiselle ayant des manières de grenadier et marchant comme un gendarme.

La comtesse Dash cherche la clef du mystère. Des cinq ou six versions qu'elle a recueillies, elle admet, comme la plus vraisemblable, celle qui représente la pseudo-demoiselle comme un ancien domestique de confiance du comte Savalette de Lange, qui aurait suivi dans l'émigration son maître et sa fille, et, après la mort du comte, aurait assassiné l'orpheline, se serait emparé des papiers de la famille et se serait substitué à sa victime. Il faut écarter cette version. Au temps de l'émigration, mademoiselle Savalette de Lange aurait eu six ou sept ans, ce qui supposerait le même âge environ pour le personnage qui se serait substitué à elle. On admettra difficilement que, si le comte avait émigré, il eût emmené, comme domestique de confiance, un enfant de sept ans. D'ailleurs, le comte de Lange n'avait pas émigré. Enfin la perfection avec laquelle la prétendue mademoiselle Savalette de Lange joua son rôle de femme, entourée par de très aristocratiques et très fidèles amitiés, ne permet pas de croire qu'elle n'ait eu que l'éducation et l'instruction d'un laquais.

Il n'y a pas lieu de s'arrêter aux bruits qui coururent, un instant, après la mort de cet homme, et qui l'ajoutaient à la liste des faux Louis XVII: rien, dans la longue existence de mademoiselle Savalette de Lange, ne pouvait donner le moindre prétexte à ces bruits.

Dans son intéressant recueil *Le Curieux*, M. Charles Nauroy cite, comme s'appliquant à notre personnage, un acte de baptême de la paroisse de Saint-Roch, du 12 mai 1790, constatant le baptême de :

Augustin-Charles-Théophile, né ce jour, fils naturel de M. Charles-Pierre-Paul Savalette de Langes, administrateur du Trésor royal, capitaine des gardes nationales parisiennes du bataillon de Saint-Roch et aide de camp du général, et de Geneviève-Louise Hatry, fille mineure, rue de Richelieu, près la cour Saint-Guillaume, maison du notaire en cette paroisse...

Si cet acte de baptême concernait bien la prétendue mademoiselle Savalette de Lange et établissait réellement sa filiation, il laisserait toujours dans le mystère et la date et les

motifs de la substitution de sexe. Mais la pièce n'est pas applicable à notre personnage. Si, en effet, celui-ci était né en 1790, il aurait eu quatorze ans en 1804. Or le 24 frimaire an 13 (15 décembre 1804), une lettre était adressée à « Mademoiselle Savalette, rue des Vieux-Augustins, n° 281, à Paris », lettre qui l'invitait à se rendre rue Cerutty, n° 4, pour objet pouvant la concerner. Pareille communication eût-elle été faite à une enfant de quatorze ans qui n'aurait pas eu alors une personnalité effective et une adresse individuelle dans Paris ?

La date de 1786, que mademoiselle Savalette de Lange indiquait pour sa naissance, a plus de vraisemblance. Née en 1786, elle aurait, en 1804, dix-huit ans : et l'on comprend alors qu'elle ait pu recevoir, à ce moment, la très tendre lettre que voici :

A MADEMOISELLE JENNY SAVALETTE, A PARIS.

Ce 8 messidor an XII (27 juin 1804).

Je n'avois pas osé, mon aimable amie, vous porter moi-même votre voile ; mais je comptois vous le renvoyer ce matin. Je suis bien fâché de vous l'avoir fait attendre. Il retourne à sa maîtresse couvert de mille baisers que je croyois presque donner à celle que j'aime.

Je serai ce soir, à huit heures précises, assis sur le boulevard, entre la rue Montmartre et la rue du Sentier, à l'endroit où vous avez vu l'autre jour mon oncle ; nous pourrons aller de là partout où vous l'ordonnerez.

Adieu, ma bonne amie, je ne puis vous en dire davantage. Je vous embrasse comme je vous aime.

J. D.

Ces deux lettres de 1804 ont-elles été réellement reçues par l'inconnu qui se faisait passer pour mademoiselle Savalette de Lange, ou bien les a-t-il prises avec les papiers de la véritable fille du comte Paul Savalette de Lange, si tant est qu'il en ait jamais existé une ?

Vingt ans plus tard, mademoiselle Savalette de Lange recevait de semblables lettres : et alors, il n'y a plus de doute possible, c'est bien l'homme caché sous des vêtements de femme qui reçoit cette correspondance. De 1812 à 1858, il n'y a pas de place pour une substitution de personne, parce

qu'on ne perd plus de vue la fausse demoiselle Savalette de Lange.

Il y aurait peut-être place pour cette substitution entre 1804 et 1812, période pendant laquelle nous n'avons aucune indication sur mademoiselle Savalette de Lange. Mais combien il eût été difficile de prendre le rôle d'une jeune fille qui s'était déjà créé des relations dans Paris, dont il eût fallu rappeler les traits, la voix, les habitudes, l'écriture.

On peut émettre l'hypothèse d'un enfant naturel du comte Paul Savalette de Lange, dont on aurait caché la naissance en le faisant baptiser et élever dans quelque village ignoré, dont on aurait dissimulé le sexe pour mieux tromper des recherches auxquelles on tenait vivement à le soustraire, que des amis de M. Savalette de Lange auraient pu connaître à une certaine époque de son enfance sous un nom et des vêtements de fille, et qui, engagé dans cette voie de mensonge, y aurait persisté après son enfance, d'abord pour échapper aux réquisitions militaires, puis pour profiter des amitiés qui, acquises à mademoiselle Savalette de Lange, se seraient peut-être refroidies en présence d'un changement de sexe.

*
* *

En résumé, on est réduit à des conjectures. Mais ce qui, dans l'histoire de ce personnage, nous a paru au moins aussi curieux que la recherche de son identité, c'est l'inaltérable assurance avec laquelle il a joué pendant plus de cinquante ans son rôle difficile.

Au commencement de l'année 1812, mademoiselle Savalette de Lange, était à Paris, patronnée, semble-t-il, par madame de Bourbonne, et, très probablement, ayant ou ayant eu auprès de cette dame une situation salariée. Elle cherchait alors une position dans une autre famille. Le 23 février 1812, elle reçoit cette lettre :

Je viens, mademoiselle, de recevoir de madame de Sommesnil une lettre très aimable pour vous qu'il me tarde de vous communiquer si vous pouviez me faire l'honneur de passer demain chez moi vers midi. Votre départ est fixé au mardi 3 mars. On vous engage en attendant à faire faire robes et chapeaux selon que vous en aurez

besoin et on m'autorise à vous avancer pour cela 200 ou 300 francs si cela est nécessaire, vous prévenant de ne pas acheter de linge ni de jupons de dessous, ni camisole de nuit parce que vous trouverez tout cela en abondance.

Agréez, mademoiselle, l'hommage de mon respect.

L'ABBÉ DE LA MYRE.

Le même jour, 23 février, mademoiselle Savalette de Lange se fait délivrer par le préfet de police, baron Pasquier, un passeport au nom de « mademoiselle Desavalette (Henriette-Jenny), profession de propriétaire, native de Paris » pour circuler librement de Paris à Rouen. Elle le signe « Genny De Savalette ». Le signalement est rédigé avec la banalité habituelle : « Agée de 26 ans, taille de 1 mètre 68 centimètres, cheveux bruns, front moyen, sourcils bruns, yeux id., nez moyen, bouche moyenne, menton rond, visage ovale, teint ordinaire ». Qu'advint-il, chez madame de Sommesnil, à ce jeune homme de vingt-six ans faisant, probablement, fonction de dame de compagnie ou de gouvernante? Le 12 mars 1812, madame de Bourbonne lui faisait écrire, au château de Sommesnil, qu'elle lui avait bien prédit ce qui lui était arrivé, qu'elle l'engageait à revenir tout de suite, lui promettant de lui continuer « le même traitement qu'elle avait éprouvé avant son départ ».

Dans les premiers jours de juillet 1812, mademoiselle Savalette de Lange était de retour à Paris : elle habitait rue Taranne, maison des bains. M. Savalette de Lange et son père M. Savalette de Magnanville étaient morts depuis plusieurs années. En outre du « traitement » sur lequel elle pouvait compter de la part de madame de Bourbonne, mademoiselle Savalette de Lange touchait une pension du gouvernement impérial. Le 1er juillet 1812, une lettre signée : « Isoard, anc. aud. d. r. » lui faisait savoir que, renseignements pris auprès de M. de Stadler, chef du secrétariat de la Grande Aumônerie, sa pension n'avait pas été supprimée ainsi qu'elle l'avait cru par erreur.

A quel titre mademoiselle Savalette de Lange, qui devait se prévaloir avec tant d'insistance, auprès de la famille royale, des immenses services rendus aux Bourbons par son père et son grand-père, était-elle pensionnée par le gouvernement de

Napoléon Ier ? Quel lien faut-il voir entre les causes de cette faveur impériale et ce que, quarante ans plus tard, sous la présidence du prince Louis-Napoléon, une amie de mademoiselle Savalette de Lange, madame Butler, lui écrivait de Brentwood : « Je pense souvent à vous, et j'ai désiré fort que M. le Président voudrait augmenter votre pension. Est-ce que Louis Bonaparte s'est prouvé un ami envers vous ? J'ai chéri l'espérance qu'il a bien songé à vous à cause de son ancienne amitié. »

Si elle vivait sans famille, ou du moins reniée par ce qui restait de sa famille, mademoiselle Savalette de Lange n'était pas sans amis. Les rares lettres qu'elle a gardées de la période qui s'étend de 1804 à la Restauration sont des souvenirs d'amitiés masculines.

Alors qu'elle habitait encore la rue des Vieux-Augustins, c'est-à-dire vers le commencement de l'Empire, elle recevait un billet, signé seulement de deux initiales, et dans lequel on lui disait :

Il y a un moyen facile pour m'écrire d'où vous êtes, c'est d'attacher une petite pierre à votre lettre et de la jeter par dessus le treillage. Si j'étais plus jeune je dirais que l'amour est toujours fertile en expédiens. Mais l'amitié, quoique plus calme, a bien aussi ses petites inventions.

...En rentrant chez moi à neuf heures si vous êtes chez vous, je paraîtrai à ma fenêtre et nous pourrons nous rejoindre à votre porte où je me rendrai. Je vous ferai signe que je vais sortir et vous sortirez aussi. Quelques sons de mon violon vous préviendront.

Quelle surveillance fallait-il déjouer par ces petites inventions de l'amitié ? Peut-être celle d'une famille où mademoiselle Savalette de Lange avait une situation tenant, plus ou moins, à la domesticité, comme celle qu'elle allait chercher au château de Sommesnil.

C'est, sans doute, à ces années de jeunesse qu'il faut attribuer la lettre passionnée dont elle avait conservé le brouillon, et dans laquelle elle disait :

Je suis vivement affectée de la distance que vous mettez à me voir. Quel plaisir prenez-vous à me rendre la plus malheureuse de toutes les femmes ?... Mon unique ami, je n'ai pas à me reprocher un seul instant de ma vie où vous ne soyez ma seule pensée, mon seul sen-

timent. Le reste n'est plus rien pour moi ; ce ne sont que pensées, sentimens accessoires et souvent importuns. Quand vous verrai-je? ce soir, mais pas chez vous, je suis souffrante... Mon seul bien, mon seul espoir et unique objet de toutes les affections de mon âme, ne me refusez pas les consolations que j'espère de vous. Adieu, je vous aime plus que je ne puis vous le dire; le langage a des bornes, le sentiment n'en a pas, et c'est encore un tourment que de ne pouvoir exprimer ce que l'on éprouve...

GENNY DE SAVALETTE

Il est difficile de s'expliquer à quel sentiment, à quel mobile, à quelle étrange et dangereuse fantaisie cédait l'énigmatique personnage, lorsqu'il provoquait des situations scabreuses qu'il avait, au contraire, tant d'intérêt à éviter.

En 1813, nous trouvons les premières traces d'une amitié qui devait rester fidèle à mademoiselle Savalette de Lange pendant toute sa vie, celle de M. Aulnette du Vautenet, amitié qui, pendant longtemps, se servit des formules de la tendresse fraternelle. Le 1er avril 1813, M. du Vautenet écrivait : « Je suis désolé, ma bonne sœur, de n'avoir pu vous aller voir pendant le court séjour que j'ai fait à Paris... J'ai reçu votre lettre en arrivant ici. Calmez donc un peu la tête qui l'a dictée. Je ne puis que vous dire toujours la même chose et vous plaindre comme la personne à laquelle je m'intéresse le plus et qui aura toujours toute l'affection fraternelle que lui a vouée pour la vie son serviteur. » Cette correspondance continua jusqu'à la mort de M. du Vautenet, qui précéda de quelques années celle de mademoiselle Savalette de Lange, dont le véritable sexe resta toujours ignoré de son ami.

***

Avec l'Empire disparut la pension inscrite à la Grande Aumônerie. La famille royale n'allait pas tarder à entendre parler de mademoiselle Savalette de Lange. Quels titres celle-ci avait-elle à la bienveillance des Bourbons? Elle les expose ainsi dans une des pétitions qu'elle adressa à Louis XVIII et à Charles X, et qui ne diffèrent entre elles que par de légères variantes :

Elle prétendait que son père et son grand-père avaient fait

des avances au comte d'Artois, en employant non seulement leur fortune personnelle, mais encore des capitaux considérables placés chez eux par un grand nombre de particuliers. En 1791, ils auraient été créanciers du prince : d'une somme de cinq millions montant d'une obligation passée devant Pérignon, notaire à Paris, le 15 octobre 1790 ; d'une assignation de 1 400 000 francs sur le trésor du comte d'Artois, en date du 18 novembre 1791, et de six bons souscrits à leur profit, s'élevant à 50 166 fr. 13 c. soit au total : 6 450 166 fr. 13 c.

Ces avances auraient été cause de l'arrestation de MM. de Savalette sous la Terreur. Pendant leur détention, le désordre s'était mis dans leurs affaires ; il avait été porté au comble par les poursuites des créanciers effrayés sur le sort de leurs créances. Mis en liberté, MM. de Savalette avaient demandé au gouvernement républicain le paiement de leur créance. Un arrêté du 25 fructidor an IV leur avait accordé une somme payée en valeurs dépréciées qu'ils n'avaient pu réaliser qu'avec des pertes énormes. Ils étaient morts complètement ruinés. Sur l'une des pétitions on lit cette annotation : « C'est à l'époque de la Convention que le roi Louis Seize pria mon père de satisfaire une dernière lettre de créance pour le compte de M. le comte d'Artois, et ce fut à monsieur de Montchevreuil. Cette somme était d'un million quatre cent mille francs. »

Si le grand-père et le père de mademoiselle Savalette de Lange avaient été ruinés par leur dévouement à Louis XVI et au comte d'Artois, ils ne devaient cependant pas être tout à fait sans ressources au moment de leur mort. Porté, par erreur, sur la liste des émigrés du département de Seine-et-Oise, M. Savalette de Magnanville en avait été rayé, et le séquestre mis sur ses biens avait été levé en l'an III. Quant au comte Paul Savalette de Lange, il était, au moment de sa mort, survenue à Paris le 22 frimaire an VI (12 décembre 1897), commissaire de la Trésorerie nationale à Paris.

Ce fut d'abord au comte d'Artois que mademoiselle Savalette de Lange demanda du secours. Dès 1814, elle lui adressa une pétition qui n'eut pas de suite, à cause des événements. Ce ne fut qu'au mois de juin 1821 qu'elle adressa une nou-

velle pétition à Monsieur, « la première, lui disait-elle, n'ayant pas eu d'effet par les circonstances fâcheuses qui survinrent à cette époque et qui forcèrent votre A. R. à se retirer à Gand ». Le succès de cette seconde pétition fut annoncé à mademoiselle Savalette de Lange par une lettre de la duchesse de Doudeauville qui l'informait que Monsieur lui avait accordé la somme de cinq cents francs, sous la condition qu'elle se retirerait dans un couvent. Le comte d'Artois ne se montrait pas très généreux envers la fille et la petite-fille de deux hommes qui s'étaient ruinés pour payer ses dettes.

Ce n'était pas de lui, d'ailleurs, qu'elle avait reçu les premiers secours. A la fin de 1814, elle s'était adressée à la duchesse d'Angoulême, qui, dans le courant de l'année 1815, lui avait envoyé six cents francs. L'année suivante, elle écrivait encore à la duchesse, lui demandant un nouveau secours qui l'aidât à vivre au couvent de l'Abbaye-au-Bois; elle se recommandait du vicomte de Montmorency, chevalier d'honneur de la duchesse d'Angoulême, « qui l'honorait depuis longtemps de son intérêt ». La duchesse d'Angoulême ne tarda pas à accorder à la solliciteuse une petite pension qu'elle toucha jusqu'en 1830.

A la fin de 1815, mademoiselle Savalette de Lange obtenait, de Louis XVIII, une pension de trois cents francs. Elle en était avisée le 4 décembre par une lettre des premiers valets de chambre du roi, le chevalier de Peronnet, le baron de la Ville-d'Avray, et le chevalier de Chamilly. On l'informait qu'elle devait remettre au premier valet de chambre de service l'extrait authentique de son acte de naissance et un certificat de vie, pièces indispensables pour le paiement de la pension. On comprend combien l'obligation de fournir un extrait authentique de l'acte de naissance devait être embarrassante pour mademoiselle de Lange. Elle se tira cependant de ce mauvais pas, grâce à une démarche que le marquis de Vernon fit pour elle auprès de M. de Peronnet. M. de Vernon dit à ce dernier que mademoiselle Savalette de Lange avait été baptisée « extrêmement loin » et qu'elle ne pouvait pas être munie de son acte de baptême. Il fut convenu que madame l'abbesse de l'Abbaye-au-Bois constaterait par écrit que mademoiselle Savalette de Lange habitait dans sa maison, et

que cette pièce serait revêtue de trois autres signatures, dont celle du marquis de Vernon. Puis, le 19 décembre, le certificat de vie était rédigé à la mairie du Xe arrondissement au nom de « mademoiselle Jenny de Savalette, petite-fille de monsieur de Savalette, ancien garde du Trésor Royal ». Tout conspirait pour faciliter à mademoiselle Savalette de Lange la tenue de son rôle.

Le 10 avril 1816, elle reçoit avis du comte de Pradel, directeur général au ministère de la maison du roi, que Louis XVIII, « prenant en considération sa position et les services de sa famille », lui accorde, sur ses fonds particuliers, une somme annuelle de cinq cents francs, indépendamment de la pension déjà accordée.

Avec ce qu'elle avait obtenu du roi et de la duchesse d'Angoulême, mademoiselle Savalette de Lange était désormais en mesure de payer la modique pension qu'on lui demandait à l'Abbaye-au-Bois. Elle y resta jusqu'en 1820. Quelques mots d'une lettre qu'elle recevait, une vingtaine d'années plus tard, alors qu'elle cherchait à y rentrer, indiquent qu'elle y connut madame Récamier pendant son premier séjour.

*
* *

Lorsqu'elle quitta l'Abbaye-au-Bois, en 1820, « elle » était « fiancée » à un M. Le Frotter de Lezeverne. Le mariage était chose arrêtée : elle en avait fait part à ses amis et aux personnes qui s'intéressaient à elle. Le 11 octobre 1820, madame Cardon, une de ses plus fidèles amies, lui écrivait :

D'après tous les renseignements que vous me dites avoir pris et l'éloge que vous me faites de M. de Lezeverne, je ne puis que vous engager à l'épouser, car je pense que vous avez fait toutes les réflexions que suggère la position de l'un et de l'autre. Vous êtes seule, vous n'avez qu'à vous à penser et que vos peines à supporter ; étant mariée, si votre mari éprouve des peines et des contrariétés, vous les partagerez, et ainsi vous doublerez les vôtres. Vous sentez-vous assez forte pour cela ? Vos deux avoirs réunis sont bien peu dans un ménage ; l'homme le meilleur, le plus délicat, n'est pas sans défauts ; il faudra les supporter, se conformer à son caractère, enfin le rendre heureux...

Madame Cardon écrivait en même temps à M. de Lezeverne qu'elle n'était point étonnée de l'attachement qu'il avait pris pour mademoiselle de Savalette, que celle-ci réunissait des qualités bien rares et qui pouvaient faire le bonheur d'une personne sachant les apprécier.

Enfin c'était la marquise de Vernon qui félicitait mademoiselle Savalette de Lange en ces termes :

Je ne puis, mademoiselle, que vous renouveler ce que j'ai eu l'honneur de vous dire, qu'il paraissoit que c'était à M. de Lezeverne à qui il étoit attaché de rendre votre existence heureuse : plus de doute sur votre bonheur; les personnes à qui j'ai parlé de lui m'en ont dit tout le bien possible. Veuillez bien, mademoiselle, recevoir l'assurance de mes sincères sentimens.

DAMPIERRE, MARQUISE DE VERNON.

La marquise de Vernon s'emploie très activement en faveur des deux fiancés : elle promet de recommander à M. de Montmorency M. de Lezeverne qui est employé à la comptabilité de Saint-Lazare ; elle s'occupe des formalités à remplir pour le mariage civil. Une grosse difficulté devait naître de l'irrégularité de l'état civil de la fiancée. Celle-ci prend conseil de maître Lefèvre, le notaire de la marquise de Vernon. Il est convenu qu'on fera un acte de notoriété pour suppléer à l'acte de naissance. Le 7 novembre 1820, est signé l'acte dont nous avons rapporté plus haut la teneur. Les sept témoins sont : le marquis de Vernon, écuyer, commandant des écuries du roi ; la marquise de Vernon, née Picot de Dampierre ; M. Corbin de Saint-Marc, propriétaire à Paris ; madame Corbin de Saint-Marc, née de Saint-Alde ; M. Le Frotter de Lezeverne ; M. et madame Delaby, rentiers à Paris. Le 28 novembre, un jugement rendu en chambre du conseil de la première chambre du tribunal civil de la Seine homologue cet acte de notoriété en disant toutefois que la désignation du père de la « requérante » demeurera comme non avenue. Cette homologation n'avait pas été obtenue sans opposition. La marquise de Vernon écrivait à mademoiselle Savalette de Lange : « Le procureur du roi ne voulant point consentir l'homologation de notre acte de notoriété, j'ai fait plaider contre lui, et j'ai gagné... » En même temps elle lui indi-

quait les dernières formalités à remplir pour la publication des bans.

Il était temps d'arrêter cette comédie. Il est impossible d'admettre qu'en la poussant si avant, la prétendue demoiselle Savalette de Lange n'ait eu d'autre intention que de mystifier ses amis : la plaisanterie lui eût coûté trop cher. Elle avait alors trente-quatre ans et n'était plus d'âge, par conséquent, à compromettre par un enfantillage le rôle qu'elle jouait si parfaitement, depuis longtemps, et dans lequel elle avait donné, dès sa jeunesse, des preuves de présence d'esprit et de persévérante volonté. Dans cette comédie du mariage, il faut plutôt voir le désir de dissiper tous les doutes qui auraient pu s'élever à propos du sexe qu'elle s'attribuait, et peut-être aussi une occasion de se procurer cet acte de notoriété qui allait lui constituer un état civil presque régulier.

La rupture vint de M. Lezeverne. Mademoiselle Savalette de Lange avait-elle eu l'habileté de lui en fournir le prétexte? En tout cas, elle sut prendre une attitude de victime. La marquise de Vernon lui écrivait, le 23 décembre 1820 : « ... Vous ajoutez une générosité de sentimens pour M. de Lezeverne qui doit le confondre ; et s'il n'avoit pas été susceptible de se laisser entraîner par des personnes qui ne vous connaissent pas, il auroit des regrets... » — Ce qui est inexplicable, c'est de voir la demoiselle continuant à s'intéresser à M. de Lezeverne et sollicitant pour lui. Sur sa demande, la marquise de Vernon s'emploie auprès de madame de La Rochefoucauld et du vicomte de Montmorency, pour améliorer la situation de l'ancien fiancé.

Au mois de mai 1822, grâce à la protection du duc de Doudeauville, directeur général des postes, dont la nièce, madame Alexandrine de S..., resta longtemps en correspondance avec mademoiselle Savalette de Lange, celle-ci fut nommée directrice des postes dans le Jura, à Poligny; elle ne paraît pas avoir pris possession de cet emploi.

A la fin de 1823, elle obtint la même fonction près de Paris, à Villejuif. Là elle vivait avec « une compagne » qui associait son sort au sien. Madame Alexandrine de S... lui écrivait que leur accord mutuel pourrait seul adoucir de pénibles com-

mencements, et que toutes deux devaient s'ingénier pour faire aller le ménage.

Mademoiselle Savalette de Lange commençait déjà à mettre à l'épreuve, par son humeur fantasque et ses exigences, la bienveillance de ses protecteurs. Soit mauvaise volonté de sa part, soit à cause de sa santé, dont elle devait se plaindre pendant toute sa vie, il fut impossible de la maintenir dans ses fonctions : elle avait indisposé contre elle toute l'administration des postes. Sa protectrice, madame de S..., lui écrivait qu'elle était chargée de lui demander sa démission, en l'avertissant que l'administration entière la congédierait le jour où le duc de Doudeauville cesserait d'être aux Postes, et elle lui reprochait le ton aigre de ses lettres, ainsi que le peu de reconnaissance qu'elle témoignait pour le bien qu'on lui avait fait.

La directrice congédiée cherche de nouvelles faveurs. Dès 1822, elle avait demandé au ministre de la Maison du Roi de lui accorder un logement dans le château de Versailles : la marquise de Vernon appuyait la demande auprès du ministre. Le logement fut accordé en 1824, d'abord rue de la Surintendance, dans le bâtiment du Grand-Commun, puis dans le château lui-même, où l'adresse de mademoiselle Savalette de Lange était « Cour de marbre, n° 13 ». Elle y resta jusqu'en 1832.

*
* *

La mort de Louis XVIII lui fit perdre ses deux pensions, mais elle ne tarda pas à recevoir l'équivalent de Charles X. Le 1er février 1825, le duc de Doudeauville, ministre de la maison du roi lui annonçait qu'elle recevrait une pension annuelle de cinq cents francs. « Je profite avec plaisir de cette occasion, disait-il en terminant, pour vous offrir l'assurance du dévouement avec lequel j'ai l'honneur d'être votre très humble serviteur. » En 1829, elle obtenait du roi une seconde pension de cinq cents francs. Le brevet de la première était ainsi libellé : « Le roi voulant récompenser les services de mademoiselle Savalette de Lange... ». Pour la seconde, la formule était celle-ci : « Le roi voulant récompenser les services

de M. Savalette a accordé à Henriette-Genny, demoiselle Savalette Delange, sa fille, née le..... mil sept cent quatre-vingt-six... »

Elle était donc alors pourvue de deux pensions royales, d'une pension de la duchesse d'Angoulême, d'un logement gratuit au château de Versailles. Elle avait, en outre, obtenu de plusieurs familles des secours plus ou moins réguliers. Elle commençait à amasser des économies, et faisait à quelques amis des prêts qui, même pour les plus intimes, n'étaient que des placements dont elle savait réclamer exactement les intérêts. Parmi les amis qu'elle « obligeait » ainsi, il en était un avec lequel ses relations remontent, à peu près, à la date où s'étaient rompus ses projets de mariage avec M. de Lezeverne. C'était un officier de la garnison de Paris, M. Delpy de Lacipière, avec lequel elle poursuivit, pendant plus de quinze ans, un invraisemblable et pénible roman.

Le 10 mars 1823, l'officier lui écrivait :

Je m'empresse, ma chère Jenny, de vous apprendre que je viens de trouver à l'instant même les cent francs qui me manquoient pour me tirer des griffes de ce grippe-sol de Versailles. Quoi qu'il en soit, je ne puis assez vous remercier de vos bonnes intentions à mon égard et des marques d'amitié que vous m'avez données. Je sens (quoi que vous en disiez) que mon cœur n'est pas muet ; ce que j'éprouve pour vous est bien loin de ressembler à l'indifférence. Si je ne suis pas aussi démonstratif que vous seriez en droit de l'exiger d'après vos bons procédés à mon égard, ne l'attribués qu'à la position où je me trouve, qui est toute différente de celle où je me suis toujours vu, quoique je n'ai jamais été riche.

Si vous pouviez lire au fond de mon cœur, vos reproches seroient moins fréquents parce que vous auriez l'intime conviction que je ne vous mens pas.

Adieu, ma chère amie, je vous quitte pour endosser le casque et l'épée. Vous savez pourquoi. Mais ce que vous ne savez pas parce que vous ne voulez pas le savoir, c'est que je vous aime de tout mon cœur.

La correspondance continue sur cette note tendre. L'officier refuse les offres d'argent que mademoiselle Savalette de Lange lui fait pour l'aider à payer des dettes. Il craint que son attachement ne paraisse intéressé. Elle insiste : on dirait qu'elle veut avoir une sorte de main mise sur M. de Laci-

pière. Celui-ci finit par accepter : « ... Vous m'avez fait tant d'instances hier au soir, ma chère Jenny, lui écrit-il, que je n'ai pas osé vous refuser le nouveau prêt d'argent que vous avez bien voulu me faire... » Puis les deux « amoureux » se querellent : mademoiselle est jalouse. Enfin ses intentions matrimoniales se précisent. M. de Lacipière n'y fait pas d'abord bon accueil :

Je suis désolé, ma chère Jenny, écrit-il, de n'avoir pas été assez heureux pour vous faire lire au fond de mon cœur : vous y auriez vu que mes sentiments pour vous sont vrais et sincères et que, si je ne vous en donne pas les preuves que vous paraissez désirer, c'est que je ne suis pas libre de disposer de moi, et que je ne suis pas en position de prendre un parti sans le consentement de mes parents. D'ailleurs, dans ce moment, il m'est impossible de me résoudre à vos désirs pour bien d'autres raisons que je vous communiquerai de vive voix. Il m'en coûtait beaucoup, ma chère amie, d'aborder cet article de votre lettre, mais j'aurais cru manquer à la franchise si j'avais gardé le silence sur un sujet qui d'après vous, fait l'objet de vos plus douces espérances. Croyez, ma chère Jenny, que de mon côté je serais enchanté de vous appartenir...

La question d'argent apparaît et devient bientôt dominante. Les lettres sont plus rares. M. de Lacipière a quitté Paris pour la Corse. Mais ses relations ne cessent pas avec l'incompréhensible personnage qui s'est, pour ainsi dire, emparé de lui en l'obligeant à puiser dans sa bourse. La correspondance continue pendant des années, avec des intermittences, des refroidissements d'amitié, des retours plus ou moins sincères d'affection, des projets de mariage sans cesse repris et abandonnés de part et d'autre, des règlements de comptes dans lesquels mademoiselle Savalette de Lange se montre âpre et insultante.

Les pensions et le logement ne lui suffisent pas : elle cherche à obtenir la survivance d'un bureau de papier timbré à Paris. C'est à la famille de la Rochefoucauld qu'elle s'adresse d'abord pour solliciter en sa faveur. La vicomtesse de la Rochefoucauld lui écrit que son mari a dit dans le temps à Monsieur tout ce qu'il a cru devoir le plus l'intéresser en sa faveur. « Il trouve, dit-elle, que vous mettez un peu d'agitation et d'insistance dans vos démarches. » La vicomtesse lui conseille

de profiter d'une visite du roi à Versailles, pour lui remettre un mémoire : « Je crois, ajoute-t-elle, qu'il faut rappeler, avec une sorte de discrétion, les dettes de M. le comte d'Artois. »

Mademoiselle Savalette de Lange emploie également, pour cette affaire, les bons offices de la famille de Saint-Roman. M. de Saint-Roman lui fait écrire par sa femme qu'il l'accompagnera avec plaisir chez M. le directeur du timbre. Mais la faveur demandée est réservée aux veuves d'employés de l'administration des domaines, et le comte de la Bouillerie, ministre d'État, intendant général de la maison du roi, laisse peu d'espoir à la solliciteuse. De hautes influences intercèdent auprès du roi. M. de la Bouillerie écrit, inutilement d'ailleurs, au ministre des finances, *de la part du Roi*. Il est convenu que le comte de Pradel et le comte de la Bouillerie parleront au ministre des finances, le comte de Chabrol, des circonstances qui plaçaient mademoiselle Savalette de Lange « dans un cas d'exception ». M. de la Bouillerie doit demander au ministre des finances pour mademoiselle Savalette de Lange, « de la part du roi », un bureau de loterie. Quelques jours après, le comte de Pradel écrit à mademoiselle Savalette de Lange que le Roi lui accorde « en attendant » un secours de 600 francs. Le ton de ces lettres, l'insistance mise dans les démarches, indiquent qu'on ne la traitait pas comme une solliciteuse ordinaire, et qu'elle était parvenue à se créer de puissantes relations.

Dans les dernières lettres que lui écrit M. de Pradel, l'amitié et la déférence s'accentuent. Le trône des Bourbons vient d'être renversé, une seconde fois, par la Révolution :

... J'ai été bien sensible, mademoiselle, aux témoignages de votre intérêt, écrit-il le 7 mars 1831; et j'espérois vous en remercier moi-même à Versailles, où j'espérois faire un voyage... Vous ne pouvez douter de l'empressement avec lequel je me serois acquitté plus tôt du devoir que m'imposent, envers vous, toutes les preuves de bienveillance que vous voulez bien me donner... Après les désastreux événemens dont j'ai été le témoin, je n'ai songé qu'à m'ensevelir dans ma retraite où, jusqu'à présent, je suis demeuré tranquille. L'avenir est si incertain qu'on ne peut guères compter sur la continuation de ce repos qu'empoisonnent d'ailleurs tant de sentimens douloureux. C'est

dans la résignation la plus complète aux dispensations de la Providence qu'on peut uniquement trouver la force nécessaire pour traverser de telles épreuves... Agréez, mademoiselle, les témoignages de mon respectueux attachement.

Le 16 décembre 1831, nouvelle lettre :

Vous devez vous douter à quel point je partage les vœux que vous m'exprimez, mais ils sont accompagnés pour moi d'une triste défiance dont je ne veux pas vous communiquer les importunes impressions. J'espérerai un meilleur avenir quand je verrai la France moins subjugée par les fausses idées et les mauvais penchans qui l'éloignent des véritables sources du bonheur public; mais que nous ne sommes guères rapprochés, jusqu'à présent, de ces favorables symptômes! Dieu seul peut mettre un terme au déluge d'erreurs et de corruption qui menace de nous engloutir.

***

La révolution de 1830 faisait une brèche considérable dans les ressources de mademoiselle Savalette de Lange. Dans une pétition adressée à la reine Marie-Amélie, elle exposait que les derniers événements lui avaient fait perdre les deux pensions que lui servait Charles X, ainsi que celle de la duchesse d'Angoulême: elle se disait plongée dans une affreuse détresse et accablée d'infirmités. Elle s'adressait à ses protecteurs ordinaires qui avaient, malheureusement, perdu leur crédit. De Montmirail, le duc de Doudeauville lui répondait, le 15 octobre 1830, qu'il ne se mêlait de rien dans ce moment et ne pouvait faire que des vœux pour les personnes qui le méritaient. Il lui faisait espérer que les petites pensions de la liste civile seraient conservées.

En mai 1831, la duchesse de Liancourt lui transmettait une lettre dans laquelle le baron Delaître, chargé de l'administration provisoire de l'ancienne dotation de la couronne, lui disait que mademoiselle Savalette de Lange avait droit, pour sa pension, au secours accordé par la loi du 14 mars 1831. Elle toucha ce secours, dont le chiffre n'était pas fixe, jusqu'à la veille de sa mort. Quant au logement dans le château de Versailles, elle le conserva encore pendant près de deux ans. Elle craignait si peu de le perdre qu'elle deman-

dait qu'on lui en donnât un meilleur que celui qu'elle occupait : « ...Je ne sais précisément ce que vous désirez, lui écrit le duc de Doudeauville. Il paraîtrait que c'est un autre logement, et je ne pourrais faire pareille sollicitation. C'est beaucoup de demander à conserver celui que l'on a. » Elle n'en continue pas moins à solliciter. Mais la transformation du château de Versailles en musée historique amène la suppression des logements. Vers la fin de mai 1832, mademoiselle Savalette de Lange est obligée de déménager et va s'installer à Paris.

En 1842, elle devait, mais sans succès, chercher de nouveau à obtenir un logement gratuit dans un château royal. Elle avait prié madame de Saint-Roman d'appuyer sa demande auprès du baron Pasquier. Mais madame de Saint-Roman est sans influence auprès du baron Pasquier qui refuse de satisfaire à aucune de ses demandes de service, en donnant pour motif de sa conduite peu obligeante qu'il ne veut pas user son crédit.

Mademoiselle Savalette de Lange devait renoncer désormais à solliciter les faveurs gouvernementales, et se contenter de ce qu'elle avait tiré, de ce qu'elle pouvait tirer encore de ses amis. Nombreuses et bien placées, comme on a déjà pu le voir, étaient ses amitiés dont les unes remontaient aux premières années de sa jeunesse, dont les autres dataient de son séjour à l'Abbaye-au-Bois ou des voisinages du château de Versailles. Elle n'avait garde de se laisser oublier et n'était point avare de ses lettres. Se souvenant que les petits cadeaux entretiennent l'amitié, elle distribuait, avec discernement, de menus présents, ouvrages de femme, tableaux, pots de beurre, fromages, etc. « Que vous êtes bonne, mademoiselle, de vouloir bien toujours vous occuper de moi ! écrivait la marquise de Vernon. La bourse est charmante, et j'aurai bien de l'empressement de vous aller remercier. » Mademoiselle Corbin de Saint-Marc la remercie du « charmant petit fichu » qu'elle lui a envoyé. Pour madame de Saint-Roman, elle écrit des couplets à l'occasion de sa fête. Ces couplets étaient d'ailleurs des plus plats ; et ils avaient déjà servi pour la fête d'une autre amie. Elle se piquait de cultiver les muses : on applaudissait et l'on répondait à ses

petits vers. Voici un des moins mauvais échantillons de sa poésie :

Garde soi d'aimer qui pourra,
Pour moi ne saurois m'en défendre.
Sensible, force est de me rendre,
Bien qu'ignore qu'en adviendra.
Sages, en vain, me font entendre
Qu'en amour à mal faut s'attendre. —
Garde soi d'aimer qui pourra.

Mon cœur, devant hier, rencontra
Celui qui si bien sait le prendre
Que de lui, lui faudra dépendre,
C'est fait ; il est sien et sera.
Sages, en vain, me font entendre
Qu'en amour à mal faut s'attendre. —
Garde soi d'aimer qui pourra.

Elle peint un tableau pour le duc de Doudeauville qui félicite « le peintre d'un talent qui couronne ses soins, et peut lui donner d'agréables moments en chassant l'ennui qui assiège trop souvent la solitude ».

A l'envoi d'un bonnet, on répond :

Une petite incommodité m'a empêchée, mademoiselle, de vous remercier aussi vite que je l'aurais voulu de votre joli bonnet. J'ai été touchée et reconnaissante de cette marque de votre souvenir. Et coiffée ou non coiffée de vous et par vous, vous pouvez compter, mademoiselle, sur mon attachement.

RASTIGNAC LA ROCHEFOUCAULD.

Madame de Wismes, née de Polignac, accuse réception d'excellents pots de beurre : « Ces petits *bretons*, écrit-elle, ont été trouvés bons comme tout ce qui sort de ce bon pays». Non seulement ces cadeaux étaient, presque toujours, des placements faits à gros intérêt ; mais ces ouvrages de femme, cravates brodées, fichus, bourses, ajoutaient à la vraisemblance du rôle de mademoiselle Savalette de Lange. Elle n'était pas « homme » à négliger ces détails.

Dans sa correspondance, le placement de cuisinières, de femmes de chambre, d'institutrices, est une question qui revient si souvent qu'on peut presque se demander si, au

désir de rendre service à des gens intéressants et d'obliger des amis, ne se joignait pas l'occasion de faire quelques « petits bénéfices ».

Madame Cardon refuse, au nom de sa fille, une négresse dont la couleur est « trop remarquable ».

« J'ai tenté hier à Lorette pour votre jeune anglaise, écrit la vicomtesse de Wismes ; la chose n'est pas possible... »

Madame de Livry répond à sa demande : « Je vous aurais répondu plus tôt, ma chère, si j'avais eu une place à donner à votre protégée ; mais, dans ce moment, je ne connais personne cherchant une femme de chambre... »

Plus nombreuses encore sont les lettres où il ne s'agit que des incessants déménagements de mademoiselle Savalette de Lange. Lorsqu'elle avait été obligée de quitter le château de Versailles, en 1832, elle était venue habiter Paris. Là, en dehors d'un nouveau séjour de deux ou trois ans à l'Abbaye-au-Bois, de 1839 à 1841, elle changeait constamment de logement, sous mille prétextes, soit par le fait de son humeur capricieuse, soit pour ne pas donner le temps à des voisins trop curieux de surprendre quelque défaillance dans son rôle de femme. Dans les dernières années de sa vie, cette crainte devint très vive : elle prenait ombrage du moindre mot équivoque. Tous ses amis s'employaient, avec une inépuisable complaisance, à lui chercher des appartements qui pussent lui convenir. L'amie dont le dévouement restait le plus infatigable était mademoiselle Sidonie de Polignac, qui entretint avec mademoiselle Savalette de Lange, pendant de longues années, et jusqu'à sa mort, une correspondance très active et véritablement affectueuse. Non seulement on lui cherchait des appartements, mais on lui donnait l'hospitalité à la campagne. Et, de temps en temps, d'agréables villégiatures dans différents châteaux venaient au secours de sa santé et de sa bourse.

Il n'était pas de petit secours qu'elle n'acceptât et ne demandât. Plusieurs amis pourvoyaient à sa garde-robe. Les cadeaux étaient quelquefois anonymes. Un jour, elle reçoit une robe avec un petit mot, disant que la robe est faite depuis plusieurs années, mais qu'elle est encore vierge. L'auteur de l'envoi ne veut pas que mademoiselle Savalette la connaisse

et encore moins qu'elle la devine. A sa mort, on devait trouver chez elle un nombre considérable de robes.

De différentes familles, elle recevait des secours en argent, presque toujours sous forme de rentes régulièrement servies dont elle ne laissait pas oublier les échéances. Dans un codicille à son testament. en date du 15 juin 1828, la vicomtesse de la Rochefoucauld disait : « Je serai bien aise qu'il soit continué un cadeau d'une centaine de francs tous les ans à mademoiselle Savalette de Lange, demeurant à Paris. » Et mademoiselle Savalette de Lange réclamait, avec une précipitation peu convenable, l'exécution de cette disposition dont elle bénéficia jusqu'à sa mort.

Elle faisait aussi des emprunts pour le remboursement desquels elle trouvait plus de complaisance qu'elle n'en montrait elle-même vis-à-vis de ses débiteurs. Au moment même où elle empruntait d'un côté, de l'autre elle faisait des prêts dont elle avait toujours soin de stipuler et de réclamer les intérêts. Elle gérait les fonds de quelques personnes, et il est permis de supposer que ce genre de service ne devait pas être toujours gratuit. Elle avait son agent de change chez lequel elle faisait des opérations d'achats et de ventes de titres de rente tantôt sous son nom, tantôt sous le couvert de son ami, M. Aulnette du Vautenet.

*
* *

Les services rendus ne protégeaient personne contre la mauvaise humeur et souvent les grossièretés de mademoiselle Savalette de Lange. Ces « incartades », comme les appelait un de ses amis, n'étaient, quelquefois, que l'expression amère de défiances injustifiées, ou d'une susceptibilité exagérée. En 1841, madame Thérèse de Vaux, dame de Saint-Louis, lui écrivait à l'Abbaye-au-Bois qu'elle ignorait complètement en quoi elle avait pu lui faire de la peine; qu'il n'était jamais entré dans sa pensée d'en faire à personne, et que, par conséquent, elle n'avait pu le vouloir pour une ancienne compagne dont les malheurs n'avaient fait qu'augmenter son estime et sa considération pour elle.

A chaque instant, dans les lettres de ses amis, on retrouve des reproches motivés par cette humeur fantasque, et qui font

voir, sous un aspect étrange, le caractère de ce personnage, solliciteur ingrat, quémandeur et hautain, et ne déméritant jamais ni de l'affection ni de l'estime de ses amis. Une des filles de madame Cardon, qui avait épousé un notaire de Paris, Me Grandidier, et qui se montrait très généreuse envers mademoiselle Savalette de Lange, lui écrivait : « Oh, que je voudrais vous voir plus indulgente, moins pessimiste sur les personnes et les choses de ce siècle ! »

Dès les premières années de leurs relations, M. du Vautenet lui écrivait :

Vos bonnes qualités qui m'ont attaché à vous, auront toujours le même empire, mais je ne puis plus souffrir la tyrannie de votre caractère... Si vous voulez donc entretenir les rapports d'une amitié que votre caractère et vos incartades n'ont jamais altérée, soyez bonne ; que votre cœur fasse taire la tête, que votre amitié soit égale et douce... Alors vous obtiendrez tout ce que vous n'exigerez point.

Vingt ans plus tard il lui reprochait ses soupçons injurieux et les épithètes qu'elle distribuait avec une légèreté toujours la même. Il lui disait que si elle avait acquis l'estime des gens de bien, c'est qu'elle ne leur avait montré que le beau côté de son caractère ; et que, dans un grand nombre de cas, sa tête avait gâté et détruit les sympathies que son cœur avait pu faire naître.

Un autre de ses amis, M. du Bois-du-Bair, se plaignait, en termes plus vifs, de ses impertinences habituelles, trouvant inouï, inconcevable, qu'à propos de tout et même des services rendus, il fallût être régenté, censuré et même vilipendé par elle.

Un brouillon de lettre peut donner une idée de ce que mademoiselle Savalette de Lange était capable d'écrire sous l'influence de la colère et de la haine ; en voici les dernières lignes :

Maintenant que je t'ai exprimé, quoique faiblement, l'horreur que tu m'inspires, laisse-moi te donner des conseils pour prolonger ta maudite existence, afin qu'il te reste le temps de chasser de ton cœur l'infection qui le gangrène, et travailler à ton salut. Écoute et profite : tu es horriblement dégoûtante ; la saleté qui entoure ton hideux corps le fera tomber en lambeaux dans peu. Je te conseille donc de

te décrasser, et tes yeux chassieux, tes dents pourries et ta puante embouchure. Adieu, vieux monstre que tous les démons ont vomi sur la terre pour les péchés du genre humain. Retourne à Orléans, vendre tes fromages et ta salade.

Quel contraste entre ces ignobles invectives, et la lettre qu'elle écrivait à une amie, lettre pleine d'un joli badinage, dans une note très féminine, et qui, changeant de ton, se terminait ainsi :

Tout bien pesé, nous devons nous arrêter à cette vérité que nous ne devons chercher notre bonheur qu'en nous-mêmes, c'est-à-dire dans la pureté de nos intentions, dans l'entier accomplissement de nos devoirs, et dans le témoignage secret de notre conscience. Je ne sais si vous allez me trouver maintenant atteinte d'un peu de philosophie; mais si telle étoit votre opinion, songez bien toujours que je suis et ne pourrois jamais être accessible qu'à la saine philosophie, c'est-à-dire à celle de la croix...

La personne qui eut le plus à souffrir des façons d'agir de mademoiselle Savalette de Lange dut être le pauvre capitaine Delpy de Lacipière que nous avons vu, en 1823, battant en retraite devant les projets matrimoniaux de sa créancière. Bien que la vivacité de leur affection se fût alors refroidie, elle ne se refusait pas à lui rendre service. Elle avait employé, en sa faveur, l'amitié qui la liait à la maréchale Mac-Donald. M. de Lacipière lui écrivait de Corse, le 13 mars 1825, pour la remercier de lui avoir transmis une lettre de madame la Maréchale, et de lui avoir été utile « auprès de la susdite dignité ». Et il espère qu'elle voudra bien faire de nouvelles démarches pour qu'il obtienne la croix de la Légion d'honneur, à l'époque du sacre de Charles X, « notre bien-aimé monarque ». Mais ce ne fut pas par le bien-aimé monarque que M. de Lacipière fut décoré; il reçut la croix du roi Louis-Philippe, ce qui lui valut d'assez mauvais compliments de la part de mademoiselle Savalette de Lange.

Celle-ci n'a point renoncé à ses invraisemblables projets de mariage :

Je ne balancerais pas, mademoiselle, écrit l'officier le 27 novembre 1825, à accepter l'offre que vous m'avez déjà faite depuis quelque

temps et que vous voulez bien me renouveler encore, si ma santé et mes affaires de famille me permettaient de contracter des liens aussi indissolubles que ceux du mariage.

Mais la question d'argent rend les rapports plus tendus. M. de Lacipière se plaint des reproches injustes et inconvenants que lui adresse mademoiselle de Lange, parce qu'il a tardé à lui envoyer le reçu d'une somme de cinq cents francs.

L'échange de lettres n'en continue pas moins. Celles de l'officier réflètent toutes les fluctuations de cette capricieuse liaison : elles contiennent quelquefois des détails que la situation rend assez piquants. En 1829, M. de Lacipière est rapporteur d'un conseil de guerre, à Lille :

Je vous écris à la hâte, dit-il, et pendant des débats à l'occasion d'une affaire peu sérieuse : mais, après qu'elle sera jugée, il y en a une autre très grave, et dénoncée par une personne de votre sexe qui se plaint d'un attentat à la pudeur.

En 1831, les relations sont rompues, à la suite, semble-t-il, du refus par mademoiselle Savalette de Lange de faire de nouveaux prêts. Alors celle-ci joue auprès de ses amis la comédie du désespoir. Puis les projets de mariage sont repris de part et d'autre, après une active correspondance dans laquelle la question d'argent donne lieu à de pénibles débats. Mademoiselle Savalette de Lange a pris ou paru prendre l'engagement de payer les dettes de l'officier. Elle semble si bien décidée à conclure ce mariage qu'elle avoue à son fiancé l'irrégularité de sa naissance. Le coup est rude pour l'officier :

Je n'en persiste pas moins, dit-il, dans la résolution que j'ai prise d'associer désormais mon sort au vôtre.

A quelle stupéfaction eût fait place son chagrin, s'il avait alors découvert le véritable secret de « sa fiancée » !

Celle-ci demande conseil à madame Cardon, qu'elle a déjà consultée lors de ses projets de mariage avec M. de Lezeverne. Madame Cardon lui répond par de sages conseils qui empruntent aux circonstances une note absolument comique ;

Vous avez beaucoup de délicatesse, et les hommes qui en ont sont si rares qu'il ne faut pas y compter : vous serez souvent choquée de

ses discours, de ses manières et enfin de ses procédés. Son âge le met dans le cas d'être très exigeant sur des choses qui ne vous conviendront pas toujours, vu votre santé délicate : il ne vous écoutera pas; les hommes sont très égoïstes sur cet article : il vous traitera militairement, malgré tout ce qu'il vous dira avant votre mariage.

Le 11 avril 1832, M. de Lacipière écrit à mademoiselle Savalette de Lange qu'il l'autorise à faire publier les bans à Paris. Mais une rupture définitive se produit, au moment où le régiment de M. de Lacipière part pour l'Afrique. Mademoiselle Savalette de Lange réclame ce qui lui est dû : elle menace l'officier de poursuites. Puis, après avoir obtenu qu'il lui envoie l'état de ses dettes, sous prétexte de liquider sa situation, elle envoie cet état à sa famille, le brouille avec sa mère et son frère. Le malheureux officier lui reproche en termes amers les « tortures morales » qu'elle lui inflige.

M. de Lacipière accuse mademoiselle Savalette de Lange de réclamer plus qu'il ne lui est dû. Dans une dernière lettre du 20 septembre 1836, il lui écrit d'Oran qu'il prévient son colonel des intentions malveillantes qu'elle témoigne, pour le prémunir contre les demarches qu'elle menace de faire. Il l'avertit qu'elle ne parviendra pas à lui nuire dans l'esprit de ses chefs et à détruire l'effet de deux mises à l'ordre du jour de l'armée. Ce qu'il désire avant tout, c'est qu'elle ne soit pas sa dupe, pas plus qu'il n'a voulu ni ne veut être la sienne.

La mort de M. de Lacipière mit fin à ce triste roman qui avait duré plus de quinze ans, et dans lequel mademoiselle Savalette de Lange avait joué un rôle inexplicable, à moins que ce fût un rôle odieux s'il n'avait d'autre but que de faire tomber l'officier dans les filets d'un usurier. Ce rôle, elle continua à le jouer vis-à-vis de la famille de M. de Lacipière qu'elle poursuivait encore de ses réclamations en 1845. Quelques mois après la mort de M. de Lacipière, elle écrivait : « Je ne savais pas la mort de celui qui a fait le malheur de ma vie, et auquel cependant j'appartenais, par une promesse sur la croix du Seigneur, ce qui m'a fait repousser toute proposition avantageuse de nom et de fortune. »

Quel qu'ait été le but de ces étranges fiançailles, avec M. de Lacipière, comme avec M. de Lazeverne, on comprend com-

ment un jeu si parfaitement conduit défendait le secret que la mort seule devait révéler. Ce secret, mademoiselle Savalette de Lange en avait trouvé le symbole dans les armes parlantes avec lesquelles elle scellait ses lettres, armes qui étaient celles de la famille Savalette de Lange. C'était son ami, M. du Bois-du-Bair, qui lui avait procuré ce cachet, sur lequel figure un sphinx au-dessus duquel plane une étoile ; le tout est surmonté de la couronne comtale. Ces armes n'étaient pas déplacées dans les nobles demeures où pénétrait la correspondance de mademoiselle Savalette de Lange, qui n'était pas sans tirer vanité de ses hautes relations, de ses aristocratiques amitiés. Elle gardait soigneusement tous les billets de faire part de mariage, de naissance, de décès, sur lesquels figurent les noms de Luynes, de Chevreuse, de Polignac, de Quelen, de Serre, de Tinténiac, de Chabrol, de Regnauld de Saint-Jean d'Angely, de Crèvecœur, d'Oilliamson, de Jobal, de Cornulier, de Sainte-Aldegonde, de Sesmaisons, de Maillé, de Wismes, de Plaisance, de Vandeuil, d'Osmont, de Villequier, de Caumont, de Cubières, etc.

Dans sa très volumineuse correspondance, on ne trouve que de rares allusions faites à sa famille.

M. Corbin de Saint-Marc lui écrit qu'il ne doute pas qu'elle n'obtienne une place qu'elle sollicite « par l'entremise de M. Dieudonné qui a mille raisons pour lui être plus favorable qu'à tout autre ». Et il lui transmet, comme venant de son frère, une lettre signée « Dieudonné » et portant l'entête de la Comptabilité générale des finances, avec la date du 16 septembre 1829.

En 1828, madame Corbin de Saint-Marc, en invitant mademoiselle Savalette de Lange à une réunion qui doit avoir lieu chez elle à propos du mariage de son fils, la prévient que « M. de Savalette et M. Desbœuf y sont aussi engagés » afin qu'elle ne soit pas surprise de les voir. Le statuaire Desbœuf était allié à la famille de Savalette.

Dans les papiers de mademoiselle Savalette de Lange figure le brouillon d'une lettre dans laquelle elle disait :

Vous n'avez assurément pas présumé que je fusse la dupe de l'expédient que prend mon très cher frère pour se soustraire à ma visite.

Il a donc étouffé tout sentiment de principes, et s'est affranchi des droits du sang. C'est donc aussi au mépris de ses promesses et des vôtres, monsieur, qu'il tient une pareille conduite. C'est donc lorsque je succombe à la douleur causée par les événemens qui seront mon désastre complet, qu'au lieu de m'ouvrir les bras, il s'éloigne et veut ma chute, je dis plus, ma mort. Ah, qu'il daigne au moins, à cet instant si désiré, venir fermer les yeux de sa trop malheureuse sœur qui, depuis vingt ans, ont à son sujet versé tant de larmes...

La mauvaise humeur, les impertinences, l'ingratitude de mademoiselle Savalette de Lange étaient attribuées à ses malheurs, à sa mauvaise santé : on les lui pardonnait facilement. Il fallait qu'elle eût de réelles qualités pour conserver jusqu'à la fin de sa vie des amitiés qu'elle ne devait ni à sa fortune, ni à l'éclat de sa situation dans le monde. Elle avait gardé des centaines de lettres qui permettent de compter combien de vives affections et de respectueux attachements elle avait su inspirer. En 1833, elle s'offrait pour soigner la vicomtesse de la Rochefoucauld; et le duc de Doudeauville lui répondait : « Nous sommes très sensibles, mademoiselle, à votre obligeante proposition, et nous y reconnaissons votre attachement pour ma belle-fille : mais pour la soigner, elle n'admet aucune personne étrangère. » Après la mort de la vicomtesse, M. de la Rochefoucauld lui écrit : « Je remercie mademoiselle de Lange de son souvenir, et je ne pouvais douter de celui qu'elle conserve à celle qui avait pour elle une amitié sincère. » Elle prend part à tous les deuils qui frappent cette famille. « J'arrive à l'instant le cœur navré de douleur, lui écrit encore le vicomte de La Rochefoucauld. Merci mille fois des regrets que vous accordez à mon vénérable père, ainsi que des consolations que votre amitié veut bien m'offrir. Je suis profondément malheureux, mais mon digne père jouit du bonheur des saints. »

Il serait vraisemblablement injuste de croire que les protestations d'amitié de mademoiselle Savalette de Lange étaient toujours dictées par son intérêt, et que, si elle sut mettre à profit les affections qu'elles inspirait, elle-même n'en ressentît jamais de désintéressées. Quelque absorbante qu'ait dû être pour ce personnage, à chaque instant de sa vie, la préoccupation du rôle à jouer, on ne saurait admettre qu'elle ait tué

chez lui tout sentiment sincère. Une constante hypocrisie, si bien jouée fût-elle, n'eût pas toujours réussi à tromper tout le monde. Les lettres conservées par mademoiselle Savalette de Lange témoignent d'amitiés sans défiances, sans arrière-pensées.

J'ai reçu vos deux lettres, ma chère Jenny, écrivait mademoiselle de Livry. J'ai été charmée d'apprendre que vous aviez obtenu ce que vous désiriez. Je vous quitte pour la messe : vous ne serez pas jalouse du bon Dieu : je n'ai que le temps de vous dire adieu et de vous embrasser à la hâte.

Madame de L... lui écrivait :

Mon cher ange, depuis la charmante journée que j'ai passée chez vous. je n'ai pas eu un moment pour vous écrire... Je ne puis aujourd'hui que vous embrasser et vous renouveler l'assurance de toute mon amitié pour vous, aimable, très aimable amie. »

De Paris, de la campagne, d'Italie, madame Grandidier ne cessait de lui adresser de longues et charmantes lettres remplies de détails sur sa famille et sur celle de ses sœurs, mesdames de Vandeuil et de Plaisance.

Ce n'était pas seulement par des billets de faire part, mais par d'affectueuses et respectueuses lettres qu'on la tenait au courant de tous les événements heureux ou malheureux survenus dans les familles dont elle s'honorait d'avoir obtenu et conservé l'amitié. Une de ses plus fidèles correspondantes était mademoiselle Sidonie de Polignac qui la traita toujours comme une vieille amie de sa famille, et qui resta en relations avec elle jusqu'aux dernières années de sa vie. Le 10 décembre 1851, après la mort de son frère, le comte Héracle-Charles-Alexandre de Polignac, survenue au château d'Outrelaise, dans le Calvados, mademoiselle de Polignac donnait à mademoiselle Savalette de Lange de longs détails sur la mort du comte et les honneurs rendus à sa mémoire. « Je suis entrée dans beaucoup de détails, disait-elle, pour répondre à votre intérêt... Croyez à tout mon attachement. »

*
* *

Depuis 1853, mademoiselle Savalette de Lange avait quitté

Paris pour venir habiter Versailles où, pendant les cinq dernières années de sa vie, elle changea maintes fois de logement. Elle occupait en dernier lieu un petit appartement dans le quartier Saint-Louis, rue du Marché-Neuf, n° 11.

On la rencontrait assez souvent dans les rues et les promenades. Grande, maigre, le corps inclinant un peu d'un côté, s'appuyant sur un parapluie ou une ombrelle, elle avait une démarche lente et raide. Son visage gardait une expression sévère. Ses yeux noirs, très vifs. ombragés d'épais sourcils, ne se fixaient sur rien de ce qui l'entourait : elle semblait en proie à d'absorbantes préoccupations. Cette grande femme, à la figure rébarbative, qui faisait peur aux enfants, était bien alors la vieille fille, ayant des manières de grenadier, et marchant comme un gendarme, prématurément dépeinte par la comtesse Dash. La coupe de sa robe datait du premier Empire ou de la Restauration. Un châle court tombait en plis disgracieux de ses épaules anguleuses. Elle portait un bonnet noir dont les plis tuyautés encadraient étroitement son visage. Sur ce bonnet, était posé un énorme chapeau aux larges ailes.

L'âge lui avait donné des apparences si masculines, que les gens étonnés se retournaient sur son passage : « Comme cette femme ressemble à un homme ! » disait-on. Lorsqu'un propos de cette nature arrivait à ses oreilles dans la maison qu'elle habitait, elle déménageait. Et cependant jamais la vérité ne fut soupçonnée avant sa mort, qui survint subitement sans qu'un médecin eût été appelé à lui donner des soins.

Pendant toute sa vie, elle s'était sans cesse plainte de sa santé et avait eu souvent recours à des médecins. Parvint-elle à ne pas laisser surprendre, même par eux, le mystère de son sexe, ou bien son long mensonge fut-il protégé par le secret professionnel ?

Mademoiselle Savalette de Lange mourut le 6 mai 1858, à deux heures du matin. La déclaration du décès fut faite dans la matinée, à la mairie de Versailles. On rédigeait l'acte de décès lorsque, à la maison mortuaire, les derniers soins de la toilette funèbre firent découvrir le véritable sexe du « défunt ». Le médecin de l'état-civil fut appelé de nouveau : et ses constatations ne laissèrent planer aucun doute sur le sexe de la personne qui venait de mourir. On courut à la

mairie. Déjà l'acte était inscrit sur l'un des registres: on fit les rectifications nécessaires ; et, sur le second registre, on transcrivit, sans ratures cette fois, l'acte suivant :

Du jeudi six mai mil huit cent cinquante-huit, heure de midi, acte de décès d'un inconnu ayant porté les noms de Henriette-Genny Savalette Delange, célibataire sans profession, née *(sic)* à (on n'a pas pu indiquer le lieu de naissance) en l'année mil sept cent quatre-vingt-six, décédé ce jourd'hui, deux heures du matin, en sa demeure à Versailles, rue du Marché-Neuf, n° 11...

Le 19 mai, l'administration de l'Enregistrement et des Domaines adressait une requête au Tribunal civil de Versailles, pour qu'il fût donné acte à l'État de ce qu'il se présentait pour recueillir la succession de l'inconnu mort sous les noms de Henriette-Jenny Savalette de Lange. La requête exposait « qu'aucun héritier ne se présentait pour recueillir la succession de ce mystérieux personnage qui paraissait n'avoir laissé d'autre fortune qu'une somme de 301 francs 80 centimes en deniers comptants et quelques objets mobiliers trouvés au domicile mortuaire ».

Le convoi des pauvres et la fosse commune, tels furent les derniers devoirs rendus à la pseudo-demoiselle Savalette de Lange.

La levée des scellés réservait à l'État une agréable surprise. Dans un secrétaire on trouva 21 900 francs en billets de banque ; dans une caisse enfermée dans une malle, 8 940 francs en or et 15 francs en argent. D'autres recherches amenèrent la découverte de cinq inscriptions de rentes 3 o/o sur l'État français, au porteur, formant au total 5 350 francs de rente. Avec le mobilier dont l'estimation fut de 1 554 francs, la succession qui allait échoir à l'État s'élevait à plus de 150 000 francs. Cette petite fortune avait été longuement, laborieusement amassée. Pour l'édifier, mademoiselle Savalette de Lange s'était imposé, pendant la plus grande partie de sa vie, de dures privations ; elle avait vécu sordidement, exagérant sa misère pour apitoyer ses protecteurs, spéculant sur toutes ses amitiés, âpre au gain comme un usurier, achetant des rentes sur l'État dans les moments même où elle se disait dénuée de toutes ressources, entassant de l'or et des billets de ban-

que, soit pour satisfaire une avarice sénile, soit pour n'être pas prise au dépourvu par une de ces tourmentes politiques qu'elle avait si souvent traversées.

Sa succession réservait à l'État une autre surprise. Parmi les objets inventoriés, il en était un que l'inventaire décrivait ainsi : « Un grand couvre-pieds en fine guipure ancienne avec médaillon ovale contenant des armoiries et les lettres C et T entrelacées, prisé cinquante francs. » Dans l'affiche de la vente annoncée pour le 17 août, ce couvre-pieds était désigné dans les termes suivants : « Magnifique dessus de lit en fine guipure ancienne, en parfait état, provenant de la famille royale de France, avec armoiries, écussons, dauphins et allégories se trouvant dans le dessin de cette guipure qui peut être considérée comme un morceau unique. »

L'attention du Directeur général des musées impériaux, intendant des Beaux-Arts et de la Maison de l'empereur, fut attirée sur ce couvre-pieds : il demanda qu'on le mît à sa disposition pour en assurer la possession au Musée des Souverains, et l'administration des Domaines le fit distraire des objets mis en vente. Une décision du Ministre des finances, du 13 septembre 1858, autorisa la remise du couvre-pieds entre les mains d'un agent du Ministère d'État et de la maison de l'empereur. Ce couvre-pieds était celui qui figurait sur le lit de Louis XIV au château de Versailles. Ce fut sous cette désignation qu'on l'inscrivit au catalogue du musée des Souverains, Après la suppression de ce musée, il fut envoyé au Musée National de Versailles, et reprit sa place dans la chambre de Louis XIV, où on le voit encore aujourd'hui.

Comment ce couvre-pieds, qui avait disparu de Versailles au moment de la Révolution, était-il venu en possession de mademoiselle Savalette de Lange ? C'est un mystère qui s'ajoute à celui de la naissance et de la vie de cet étrange personnage.

GEORGES MOUSSOIR

PARLEMENTARISME JAPONAIS

L'année 1898 marquera une date décisive dans l'histoire de la politique intérieure du Japon. Ni les graves événements qui se sont déroulés en Extrême-Orient, ni les effets plus directs et plus sensibles d'une crise économique intense qui désorganisait les affaires n'ont pu arrêter un instant les politiciens japonais passionnés à la lutte et décidés à vaincre. Leur obstination a eu raison de tout : ils ont obtenu le pouvoir direct de contrôle sur le gouvernement que la Constitution japonaise n'avait pas eu, à l'origine, l'intention de leur donner. En moins de dix ans, le Japon se trouve ainsi être passé de la monarchie absolue, qui fut son lot pendant vingt siècles, au gouvernement parlementaire. Ici, comme toujours et partout, les Japonais aiment à brûler les étapes.

Après la révolution de 1868, qui restaura le Mikado dans la plénitude de ses pouvoirs, le pays fut partiellement ouvert aux étrangers ; un des premiers sentiments qui se manifesta dès lors au contact des idées occidentales fut l'aspiration vers une forme européenne de gouvernement. Sans perdre rien de son loyalisme envers la dynastie régnante, le peuple japonais désirait participer en quelque mesure aux affaires. Itagaki, Goto et d'autres, dans un mémoire adressé à l'empereur, demandèrent l'établissement d'une Diète. Le gouvernement estima que l'heure n'était pas venue, mais, pour

montrer qu'il n'entendait pas résister toujours à l'opinion il organisa un embryon d'assemblée délibérante : les gouverneurs de province furent réunis une fois par an à Tokyo en une sorte de conseil national. En 1875 on fit un pas de plus : l'empereur décréta l'institution d'un sénat composé de membres choisis parmi les hommes de mérite du pays, et cette assemblée reçut une part de pouvoir législatif. Mais la presse naissante trouvait ces concessions insuffisantes et réclamait à grands cris une constitution.

En 1880, un groupement politique, le *Jiyou-to* ou parti libéral, était organisé par Itagaki, qui en est encore le chef aujourd'hui. Peu après, le comte Okouma, alors conseiller d'État, donna sa démission pour former le *Kaishin-to* ou parti progressiste dont il a gardé la direction à travers les péripéties diverses de l'histoire des dix-huit dernières années. Puis furent fondés le *Kokoumin Kyokai* ou parti national-unioniste, et un autre groupement qui vécut peu de temps, le *Daïdo Danketsou* ou Grande Affiliation, fondé par Goto Shodjiro.

Conduite désormais par des politiciens de métier, la campagne devint plus active et plus méthodique; aussi, dès octobre 1881, le souverain, cédant une fois encore à la pression, annonça par un rescrit impérial qu'il réunissait un comité de jurisconsultes et d'hommes d'État chargés d'élaborer une constitution; la promulgation fut promise pour 1890. Devançant le terme fixé, la charte japonaise fut donnée le 11 février 1889 et célébrée par une grande fête nationale.

Aux termes de cette constitution, « l'empereur est le chef suprême de l'État; il détient tous les droits de la souveraineté ». Il exerce le pouvoir législatif avec le concours d'une Diète, formée de deux chambres : une Chambre des pairs, composée de membres de la famille impériale, de nobles et d'hommes de mérite choisis par l'empereur, et la Chambre des représentants, qui se compose de membres élus conformément à la loi électorale. L'empereur sanctionne les lois, il en ordonne la publication et l'exécution ; mais toute loi exige le consentement des deux chambres. Ainsi un projet voté par les Chambres ne deviendra une loi que si l'empereur veut bien donner sa sanction, mais, par contre,

l'empereur ne peut se passer du concours des Chambres pour faire la loi.

L'article 55 établit la responsabilité des ministres, mais envers le souverain seulement. Jusqu'à maintenant les ministres japonais sont indépendants des chambres qui n'ont pas le droit d'interpeller le cabinet et de clore le débat par un vote de défiance, ayant pour conséquence la retraite des ministres. Tout ce que peut faire le Parlement, c'est de questionner les ministres; s'ils ne répondent pas ou si la réponse n'est pas jugée satisfaisante, on leur transmet une *représentation*. Si elle demeure sans résultat, on présente une *adresse* à l'empereur qui est fait juge du différend. Lorsque le conflit devient aigu entre la Chambre et le cabinet, l'empereur dissout la Chambre. C'est un droit dont il a usé largement jusqu'ici. Depuis la réunion de la première Diète en 1890 aucune Chambre n'est allée au bout de son mandat, et cinq dissolutions sont intervenues coup sur coup. Il y a là un état de choses déplorable qu'explique l'état d'anarchie dans lequel ont toujours vécu les partis politiques japonais.

Il n'est jamais aisé d'établir d'une façon satisfaisante l'histoire des partis politiques dans un pays quelconque, mais cette tâche est particulièrement difficile quand il s'agit du Japon. Jusqu'à ces derniers temps, en effet, les divers groupements entre lesquels se partagent les politiciens japonais n'ont jamais eu d'un parti que le nom. Il leur a manqué toujours un programme net et bien défini. Ce qui vient compliquer la vie politique japonaise, c'est une survivance, en fait, de la féodalité abolie, en droit, l'année 1871. Depuis cette abolition, quatre grands clans — les *Satsouma*, les *Choshou*, les *Toza* et les *Hizen* — ont tenu le gouvernement. La puissance de ces clans s'explique par la persistance des vieilles idées et mœurs féodales qu'on ne pouvait supprimer d'un trait de plume, et aussi par la part active que leurs membres ont prise dans la restauration du Mikado en 1868. Les deux plus puissants de ces clans sont ceux des *Satsouma* et des *Choshou*. Saïgo, Oyama, Kouroda, Matsoukata, Kabayama, etc., sont les grands noms actuels des *Satsouma*; les *Choshou* s'enorgueillissent d'avoir pour chefs Ito, Inouyé, Yamada, Yamagata, Aoki, etc.

Pendant les cinq premières années qui suivirent la mise en vigueur des institutions parlementaires, les vieux hommes d'État que la confiance de l'empereur chargeait du pouvoir purent gouverner sans tenir compte des partis. Mais bientôt les exigences de la vie parlementaire les contraignirent à conclure des alliances avec ces partis. Le marquis Ito dut s'unir avec les libéraux lorsqu'il voulut faire passer son fameux programme d'expansion militaire après la guerre de Chine. Le comte Matsoukata, à son tour, s'allia avec les progressistes, puis Ito, en janvier 1898, avec les libéraux et les nationaux-unionistes. Ainsi s'opéra une combinaison étrange des anciens clans avec les nouveaux partis ; elle produisit le gâchis. Une grance crise commencée en juin 1898 modifia, comme nous allons le voir, la situation des partis et le régime même du pays.

*
* *

Depuis longtemps la presse et les hommes politiques demandaient qu'on accordât enfin à la Chambre des représentants le droit absolu de contrôle sur la politique générale, comme en France ou en Angleterre, où les ministres sont responsables devant le pays. Les vieux hommes d'État refusaient d'accéder à ces vœux des politiciens : ils estimaient que l'éducation de la nation n'était pas encore assez avancée pour qu'on pût mettre en œuvre un rouage aussi délicat que le gouvernement de Cabinet. De là, ces luttes continuelles entre le Parlement et le ministère, qui toujours se terminaient par la dissolution de la Chambre, et entretenaient dans le pays l'agitation dangereuse des campagnes électorales. Les affaires en souffraient, et le Parlement, presque toujours prorogé, ne venait pas à bout de sa besogne législative. Pour ne citer qu'un exemple, il y a trois ans que les Chambres n'ont pas voté un budget complet ; depuis trois ans on vit sur des comptes arrêtés pour 1896 ! Aussi la nation partagea-t-elle bientôt le sentiment de ceux qui demandaient la responsabilité effective des ministres vis-à-vis de la Diète.

Le cabinet Ito, arrivé aux affaires, comme nous avons vu, dans les premiers jours de janvier 1898, fut un moment soutenu par le parti libéral et quelques autres groupes de la

Chambre des représentants, mais ne tarda pas à s'aliéner ses partisans. Fort de la confiance de l'empereur, il voulut gouverner en se passant de l'appui du Parlement. Tout marcha assez bien pendant quelques semaines, mais, le président du Conseil s'étant avisé un jour de présenter un grand programme de réforme financière qui, entre autres mesures, comportait une augmentation de l'impôt foncier, la presque unanimité de la Chambre repoussa son projet. Persuadé avec raison que cette mesure financière est de toute justice — car la situation des agriculteurs japonais est absolument privilégiée devant le fisc, — le Cabinet maintint son projet, et, devant l'attitude nettement hostile de la Chambre, n'hésita pas à en arriver aux grands moyens : le 10 juin, le président du Conseil lisait à la tribune de la Chambre le décret impérial de dissolution.

Cette mesure eut le résultat le plus inattendu. Les deux grands partis politiques de la Chambre, les libéraux et les progressistes, qui, pour une fois, s'étaient trouvés unis dans leur opposition commune au ministère, décidèrent de se fondre en un groupe unique. Cette idée paraît fantasque et extraordinaire quand on songe que ces deux groupements professaient sur certaines questions capitales des idées absolument opposées. Mais au Japon on ne s'arrête pas pour si peu. Les négociations furent menées rapidement ; on oublia les vieilles querelles, et, le 23 juin, le nouveau parti était définitivement constitué sous le nom de *Kensei-to* ou parti constitutionnel. L'article fondamental du programme du *Kensei-to* était l'établissement du gouvernement parlementaire : on ne voulait plus de cabinets indépendants de la Diète, et on déclarait la guerre aux vieux hommes d'État des clans.

Le président du Conseil se résolut alors à opérer la transformation tant désirée. Il voulut d'abord opposer à la coalition de ses adversaires un groupement qu'on décora, même avant sa naissance, du nom de *parti de gouvernement*. Quelques nationaux-unionistes et les députés élus sous le nom de candidats du commerce et de l'industrie qui tiennent toujours pour le gouvernement quel qu'il soit, devaient former le premier noyau de ce parti. Un grand conseil fut alors réuni au palais, sous la présidence de l'empereur. On y convoqua

quelques-uns des vétérans de la politique japonaise, ceux qu'on appelle « les hommes d'État de Meiji », et parmi eux le maréchal Yamagata. Le marquis Ito dit sa résolution de céder sur la réforme constitutionnelle. Il offrait d'abandonner le pouvoir à un de ses amis politiques et de se mettre en personne à la tête du nouveau parti. Mais les vieux hommes d'État se déclarèrent hostiles à toute concession qui modifierait le régime politique du pays et entamerait à quelque degré les prérogatives constitutionnelles de l'empereur. Quelques-uns même proposèrent l'abrogation pure et simple de la Constitution et le retour au pouvoir absolu.

Cette opposition détermina le président du Conseil à abandonner le pouvoir ; mais lorsqu'il porta la démission du cabinet à l'empereur, il indiqua loyalement au souverain, comme étant les seuls hommes capables de former utilement un ministère, les deux chefs mêmes du *Kensei-to*, le comte Okouma, leader des progressistes, et le comte Itagaki, leader des libéraux. L'empereur fit immédiatement appeler les deux chefs du *Kensei-to;* vingt-quatre heures après, le cabinet était constitué, et le comte Okouma en prenait la direction.

Les politiciens japonais pouvaient se croire arrivés enfin au but tant désiré. Mais ils comptaient sans les querelles des partis, qui vinrent cette fois encore tout compromettre.

Libéraux et progressistes s'étaient unis un jour dans une même idée, pour une action commune, mais de trop radicales oppositions séparaient les deux groupes pour que leur accord fût durable. Pour m'en tenir aux questions capitales, alors que les libéraux réclament la réalisation du grand programme d'armements élaboré après la guerre de Chine, les progressistes tiennent pour la restriction des dépenses militaires. Tandis que les libéraux soutiennent le grand projet, imaginé par leur leader, le comte Itagaki, du rachat par l'État de tout le réseau ferré, les progressistes refusent de se lancer dans une pareille aventure.

Les divisions ne tardèrent donc pas à reparaître dans le *Kensei-to*, et elles eurent une répercussion immédiate au sein du cabinet. Les chefs des deux groupes, ministres l'un et l'autre, se contredisaient sans cesse dans leurs communications à la presse. Or on sait que les ministres japonais aiment à

faire le public confident de leurs pensées. Le comte Okouma, qui est la providence des interviewers, confia plus d'une fois aux journaux de la capitale ses griefs contre les libéraux ses collègues. Le comte Itagaki de son côté écrivait et signait dans le *Tokyo Shimboun* du 26 août un article, où il exposait tout au long ses vues sur la situation. C'était l'anarchie pure. La discorde se mit très vite au sein du *Kensei-to* qui se morcela en une foule de sections jalouses et bruyantes : *Doshi-club, Kwanto-club, Johokou-Kai, Kaga-club, Hokoushin-hasshiou-Kai, Hokourikou-club, Nihombashi-club, Chiougokou-club, Kinki-club, Yéhimé-club, Kioushiou-Kai, Hyogo-Ken Dantai*, etc., etc...

Aussi, quelques semaines après la formation du cabinet que la grande majorité avait saluée avec joie, les journaux commencèrent-ils à annoncer un inévitable échec. Pour donner une idée de ce revirement d'opinion, je citerai deux courtes appréciations empruntées aux journaux qui furent tout d'abord absolument favorables au cabinet.

« Les deux comtes qui ont assumé la charge d'organiser le gouvernement parlementaire, disait le *Nichi Nichi Shimboun*, n'y ont en aucune façon réussi. Leur œuvre a été absolument nulle dans le domaine des finances particulièrement. La plus grande partie de leur temps se passe à aplanir les difficultés qui s'élèvent à tout propos entre les deux groupes qui sont sous leurs ordres. D'ailleurs le cabinet n'est pas indépendant. Il exécute servilement les ordres du comité général du *Kensei-to* qui, une ou deux fois par semaine, fait connaître ses vues aux ministres et dicte les mesures à prendre. Les nominations et révocations des hauts fonctionnaires sont faites par ce comité. Dans de pareilles conditions le cabinet ne mérite aucunement le nom de gouvernement. »

Le *Kokoumin Shimboun* était encore plus incisif :

« Le gouvernement, disait-il, est bien plutôt une délégation des partis qu'un cabinet formé de ministres d'État, car ses membres ne sont que les humbles valets des politiciens. Tout est dirigé et ordonné par le comité général du *Kensei-to*, et le cabinet ne peut même pas se réunir en conseil sans la sanction de ce comité. Un tel état de choses n'a jamais existé dans un pays qu'à l'aube des révolutions. »

Pendant les élections, qui eurent lieu en août dernier, libéraux et progressistes luttèrent comme aux anciens jours, et on eut le spectacle peu banal de candidats se présentant devant les électeurs sous le même drapeau, et se combattant avec une violence extraordinaire. Cependant aucun des deux partis ne voulait prendre la responsabilité de la rupture. Ni l'un ni l'autre ne voulait abandonner à son rival les avantages de son organisation, de son nom et de son prestige. Les journaux japonais définissaient très heureusement la situation. « Les libéraux et les progressistes, disait le *Osaka Asahi*, sont comme deux époux mal assortis qui se querellent sans cesse, mais qui ne peuvent se décider à une séparation.» Le *Kokoumin* comparait le *Kensei-to* « à un serpent qui a été coupé en deux, et qui ne peut ni avancer, ni reculer, ni rester tranquille. »

Un incident singulier, soulevé par un membre progressiste du cabinet, fit éclater enfin la crise.

M. Ozaki, avant d'être ministre de l'Instruction publique, était l'un des premiers journalistes du Japon : il fait partie de cette brillante phalange de Japonais qui ont vécu longtemps en Europe, y ont pris au contact de nos mœurs et de notre civilisation des goûts éclairés et généreux, tout en restant de bons patriotes. Or il arriva qu'ayant à parler devant les principaux chefs de service de son département, M. Ozaki engagea les maîtres de la jeunesse à prêter la plus vive attention au développement, parmi leurs élèves, de l'éducation du caractère. « Les mœurs s'avilissent, disait-il, et, avec le bien-être nouveau qui accompagne l'essor économique du pays, nous voyons surgir le règne de l'argent. Nulle part au monde l'argent ne semble exercer autant de fascination que chez nous, et il est probable que si dans mille ans le Japon devenait une république, il n'hésiterait pas à se choisir pour chef un Mitsouï ou un Iwasaki, alors que dans les démocraties qui se respectent, comme les États-Unis, il ne viendrait à l'esprit de personne d'élire à la présidence un Vanderbilt ou un Astor. »

Cette évocation d'une république, même située dans un si lointain avenir, mit hors d'eux les vieux Japonais conservateurs et chauvins. Travestissant la pensée du jeune ministre,

ils en firent un acte direct de lèse-majesté. Une campagne acharnée commença contre M. Ozaki, et son « discours républicain » devint le thème favori de l'opposition. Les libéraux ne manquèrent pas cette occasion d'attaquer leurs alliés, et le comte Itagaki, en leur nom, demanda la démission immédiate de son collègue de l'Instruction publique. Celui-ci, énergiquement soutenu par son chef, le comte Okouma, résista longtemps à ces attaques, mais il dut donner sa démission quelques semaines plus tard, lorsque le souverain, pressé par ses adversaires, la lui demanda.

Les libéraux prétendirent alors faire attribuer à l'un des leurs le portefeuille vacant. Mais le président du Conseil proposa le nom d'un progressiste à l'approbation de l'empereur. Alors éclata le conflit, qui donna lieu à des incidents bizarres.

Résolus à prendre l'initiative de la rupture, les libéraux imaginèrent une ingénieuse combinaison. Comme ils étaient un peu plus nombreux que les progressistes, ils pouvaient à eux seuls tenir valablement une réunion du parti. Aussi, sans attendre l'assemblée générale qui avait été primitivement fixée au 1er novembre, ils se réunirent le 30 octobre, et votèrent à l'unanimité la dissolution du *Kensei-to*. Puis ils décidèrent que le *Kensei-to* serait reconstitué à l'exclusion des progressistes. Ceux-ci protestèrent, criant que le parti constitutionnel ne pouvait être dissous sans leur consentement. Ce fut la police qui trancha la question quelques heures après. La loi porte, en effet, que tout parti nouvellement organisé doit faire enregistrer à la police le procès-verbal d'inauguration, et que de même la police doit recevoir avis de toute dissolution. Les libéraux s'empressèrent de se mettre en règle avec la loi en allant remplir auprès des autorités les formalités d'usage. La police, les ayant agréées, déclarait par cela même valables les opérations faites. Alors, les libéraux s'installèrent dans les bureaux du parti et refusèrent d'y laisser pénétrer les progressistes. De part et d'autre on s'était muni de *soshi*. C'est le nom qu'on donne à des jeunes gens qui ont pour profession le tapage politique, avec accompagnement de coups de gourdin ou de coups de couteau. Il y en a quinze cents ou deux mille à Tokio, qui

servent de gardes du corps aux politiciens, et travaillent surtout en temps d'élection, ce qui explique le grand nombre des actes de violence pendant les périodes électorales. Dans la circonstance dont nous venons de parler, les progressistes envoyèrent des *soshi* attaquer le local où s'étaient retranchés leurs adversaires ; mais ceux-ci, défendus par d'autres *soshi*, restèrent maîtres de la place.

Le lendemain, au moment où les progressistes se disposaient à aller tenir la grande réunion annoncée, ils reçurent communication d'un ordre du ministre de l'intérieur (le leader des libéraux !) enjoignant à la police d'interdire comme illégale la réunion de l'ancien *Kensei-to* qui avait été dissous. Obligés de céder à la force, les progressistes rédigèrent une protestation dont les termes étaient très violents pour leurs anciens alliés, et décidèrent la fondation immédiate d'un nouveau groupe, le *Kensei-hon-to*, ou « vrai parti constitutionnel ». On vit donc un groupement politique, dirigé par le premier ministre et comprenant parmi ses adhérents deux autres membres du cabinet, accuser publiquement un autre parti, ayant à sa tête le ministre de l'intérieur, « d'une action injuste, arbitraire et illégale ».

Cependant, les libéraux, ayant tiré pleine vengeance de leurs adversaires, abandonnèrent la partie. Le comte Itagaki et deux de ses collègues allèrent porter leur démission à l'empereur. Le comte Okouma, persuadé qu'il trouverait une majorité progressiste à la Chambre, saisit cette occasion de former un cabinet homogène, et alla proposer à l'empereur de remplacer les ministres démissionnaires par des progressistes. Mais le souverain ne crut pas devoir accéder à ce désir. Dans ces conditions, il ne restait plus au comte Okouma qu'à remettre ses pouvoirs, avec tous ses collègues du cabinet. Et ainsi se trouva lamentablement terminée, sans qu'elle eût même subi l'épreuve d'une lutte à la Diète, cette première expérience du gouvernement parlementaire, entreprise à la légère par les politiciens japonais.

L'empereur, ne sachant à quel groupe confier le pouvoir, puisque les forces des deux partis adverses semblaient à peu près égales, en fut réduit à constituer, sous la présidence du maréchal marquis Yamagata, un cabinet d'affaires composé

d'hommes pris en dehors des partis. J'ai indiqué déjà l'attitude des vieux hommes d'État de Meiji et spécialement du maréchal Yamagata. Ils se refusaient à toute concession et rejetaient le gouvernement parlementaire. Le maréchal Yamagata, décidé à soutenir la lutte contre la Chambre, composa son cabinet d'hommes énergiques, dévoués à ses vues et résolus à ne pas céder devant les partis. La majorité des portefeuilles furent attribués à des militaires ; même le ministère de l'instruction publique fut donné à un amiral.

Ce cabinet avait contre lui tous les groupes de la Chambre. On allait donc à un conflit, et qui était très prochain, car, formé dans les premiers jours de novembre, le ministère devait se présenter devant le Parlement le 7, jour de l'ouverture de la Diète. Fort heureusement, cette cérémonie fut renvoyée au 3 décembre par suite du départ de l'empereur pour les grandes manœuvres. Ce retard apporté à la reprise des travaux du Parlement sauva la situation. Le cabinet profita du répit pour assurer son existence. Il se trouvait dans l'alternative ou de disparaître, ou de dissoudre la Chambre qui ne pouvait manquer de contrecarrer dès l'abord tous ses projets. Le maréchal Yamagata se rendit compte que ni l'une ni l'autre de ces solutions n'étaient de nature à satisfaire l'opinion, pas plus d'ailleurs qu'elle n'était conforme aux intérêts généraux du pays. Il abandonna donc l'attitude intransigeante qu'il avait eue jusque-là, et se mit en quête d'alliés. Il pensa d'abord aux libéraux, dont les vues s'accordaient le mieux avec les siennes, mais les libéraux ne voulurent accorder leur appui qu'en échange d'un nombre respectable de portefeuilles. C'est alors qu'intervinrent quelques hommes considérables du monde des affaires que la prolongation de la crise inquiétait.

Une députation composée de négociants et d'industriels alla voir le maréchal Yagamata et lui exposa le désastreux effet qu'une nouvelle dissolution de la Chambre aurait sur le commerce du pays qui justement commencait à s'améliorer : car l'excédent des importations sur les exportations diminuait, et la récolte du riz avait été excellente. Dès le lendemain de cette visite, le président du Conseil partit pour conférer avec le marquis Ito, qui rentrait de Chine. C'est au retour de cette

entrevue que s'accomplit l'entente désirée. Du coup le cabinet s'assurait à la Chambre une majorité d'une trentaine de voix.

***

Les politiciens japonais avaient obtenu la satisfaction désirée, l'établissement du régime parlementaire. Il semble bien, en effet, qu'il ne reste plus la moindre équivoque sur ce point. Pour qu'un homme comme le maréchal Yamagata ait consenti à agir ainsi qu'il vient de le faire, il faut qu'il ait reconnu, lui aussi, la nécessité de céder à leurs exigences.

Est-ce à dire que les politiciens japonais soient au bout de leurs peines? Évidemment non. L'Alliance actuelle des libéraux et du clan Yamagata consacre sans doute un rapprochement entre les « hommes de Meiji » et les partis, mais elle laisse cependant subsister un fossé entre eux. Les politiciens ne pourront longtemps s'accorder avec les clans.

Le politicien japonais est une création du régime nouveau. Aussitôt après la Restauration de 1868, lorsque le pays fut ouvert à l'invasion des idées européennes, une foule de jeunes gens des classes intermédiaires, fils de riches fermiers ou de marchands, se lancèrent dans l'étude des nouveautés occidentales ; ils y furent encouragés par le gouvernement lui-même. Ils acquirent ainsi, en même temps qu'une vague instruction, cet incommensurable orgueil qui est le propre des Japonais quelque peu teintés de connaissances. Puis, lorsque, leurs études finies et leurs diplômes en poche, ils voulurent mettre leurs talents au service de l'État, ils s'aperçurent que, sans nom, sans naissance, sans passé, ils ne pouvaient espérer arriver aux postes supérieurs de l'administration ou de l'armée, réservés avant tout aux fils des familles affiliées aux clans. Alors, ils entrèrent dans la politique pour y faire de l'opposition et ruiner la puissance des clans. Lorsqu'ils refusèrent les crédits demandés pour les constructions navales, en 1893, les orateurs de l'opposition prirent soin de déclarer que le projet en lui-même leur paraissait excellent, et qu'ils le repoussaient simplement parce qu'ils n'avaient aucune confiance dans les hommes placés à la tête de la marine. « Avant toute réforme, disait-on, il importe de délivrer la

marine de la tyrannie absorbante du clan des *Satsouma*. Il est à peu près impossible à un citoyen d'arriver à un poste important dans les services civils s'il n'appartient pas aux *Choshou*, ou à un grade élevé dans l'armée et la marine s'il n'est pas *Satsouma*. C'est cela que nous ne voulons plus.»

Il est incontestable que, malgré l'influence des idées européennes et les apparences de vie moderne, et les idées qui courent et les mots que l'on emploie, le Japon continue d'être dominé par les clans, ce qui n'a rien d'étonnant : il était encore gouverné, il y a trente ans à peine, par des *Daïmyo*, ou seigneurs féodaux, qui avaient fait de leur souverain une ombre muette, vivant dans une majestueuse réclusion. « Notre empereur, dit un historien japonais, a vécu des siècles derrière un paravent, sans jamais poser les pieds par terre ; rien de ce qui se passait au dehors n'arrivait jusqu'à ses oreilles sacrées.» Ces deux cent cinquante *Daïmyo* possédaient d'énormes domaines et avaient à leur service de véritables armées. Ce régime n'existe plus, mais la puissance des clans survit grâce à une hiérarchie civile et militaire largement organisée sur le privilège de la naissance. L'armée et plus encore la marine, qui jouent un rôle si important dans la politique du Japon moderne et qui sont le soutien le plus sûr du gouvernement contre les tendances subversives des majorités parlementaires, sont commandées en grande partie par des hommes appartenant aux *Satsouma*.

Ainsi, le conflit dont nous venons de raconter les phases récentes n'est pas un simple conflit entre des partis politiques et parlementaires ; c'est la forme japonaise du duel classique entre une oligarchie puissante et fortement disciplinée et une démocratie ambitieuse mais mal organisée encore. C'est la lutte des Gracques et du Sénat dans les derniers temps de la République romaine ; c'est aussi la campagne entreprise en Angleterre au commencement de ce siècle, contre ce qu'on appelait la suprématie des Whigs [1].

La guerre que les politiciens font aux hommes de clans est certainement légitime, mais à la condition de n'être point excessive. Le Japon moderne ne doit pas oublier tout ce qu'il

1. George N. Curzon. *Problems of the Far East.*

doit aux « hommes de Meiji », à ces « *Genro* » qu'on voudrait aujourd'hui rejeter dans le néant. Ils ont le prestige de la noblesse, l'habitude de commander; les partis politiques ne sauraient trouver aujourd'hui des hommes capables de gouverner, à moins de faire place parmi eux aux « *Genro* », et de s'entendre avec des hommes tels que le marquis Ito, qui jouit actuellement de la plus grande faveur auprès de l'empereur et d'une réelle autorité dans le pays. Il faut donc que les politiciens ne compromettent pas leur victoire en en abusant; et il faut aussi que les hommes des clans acceptent les conditions nouvelles de la vie politique.

Ce serait un bel idéal, la réconciliation du passé avec le présent, pour le plus grand bien du Japon. Cet idéal sera-t-il atteint? Cela dépend beaucoup de la sagesse des politiciens. Ceux-ci devraient tenir compte de certains avertissements. L'opinion japonaise, en effet, malgré ses aspirations vers un régime de liberté beaucoup plus large, semble fatiguée des agitations politiciennes. Et de fait, si l'on compare la situation actuelle au régime antérieur, le bilan du parlementarisme japonais, est inquiétant. Jusqu'en 1890, la contrée a réalisé d'admirables progrès. Ses destinées étaient entre les mains d'un groupe de brillants hommes d'État réveillés par les extraordinaires circonstances de la Restauration et qui avaient conquis la confiance du pays par la façon dont ils s'étaient tirés de ce pas difficile. Qu'a-t-on fait depuis 1890? Le Japon a abandonné son action en Corée; en Chine il n'a suivi que faiblement la marche des autres puissances. Il est loin de jouer à l'heure actuelle, dans le concert des nations, le rôle qu'on attendait de lui après la guerre de Chine. Quant à la situation intérieure, elle est moins brillante encore. Les crises ont empêché de mettre les finances sur un pied solide, et les affaires souffrent de la crise économique provoquée par la folie d'entreprises où l'on a jeté le pays à la légère.

Ajoutons que ce nouveau régime a produit des mœurs inconnues jusque-là, et dont s'inquiètent avec raison des écrivains éclairés. « Les hommes politiques, disait ces temps-ci le *Mainichi Shimboun*, journal progressiste de Tokyo, ne se croient jamais responsables ni de leurs paroles, ni de leurs

actes. Ils disent une chose un jour et font le contraire le lendemain quand ils sont parvenus au pouvoir. Aussi la nation a-t-elle cessé de les prendre au sérieux. Itagaki, qui se posa si longtemps en défenseur des droits des individus, est partisan maintenant de la toute-puissance de l'État. Yamagata était jusqu'à présent le champion du principe des cabinets indépendants, et voici qu'aujourd'hui il quémande l'appui d'un parti. Les hommes qui faisaient sonner si haut la trompette de la liberté et de l'égalité sont devenus les esclaves des clans. Fourousawa, qui rédigea la pétition demandant la représentation populaire, a été métamorphosé en un avocat de la monarchie absolue. Matsouda qui, lorsqu'il était simple député, prêchait la nationalisation des chemins de fer, a soigneusement évité de parler de ce projet lorsqu'il a pris le portefeuille des Finances, et maintenant qu'il vient d'être renversé du pouvoir il se hâte de revenir à ses anciennes idées, en considération des spéculations qu'il vise. Comment le peuple pourrait-il placer sa confiance dans de tels pantins? Une société dans laquelle aucune responsabilité ne s'attache aux déclarations d'un homme politique est une société où la fourberie, la corruption et l'absence de sens moral prévalent et où le droit n'existe pas. Qu'on nous débarrasse de ces éhontés individus *(hareno-hikan)!* »

En somme, très incertain est à l'heure présente l'avenir du Japon. L'expérience qui s'y fait est très curieuse en elle-même, mais elle a un grand intérêt — il n'est pas inutile de le dire en terminant — pour le monde entier. A l'heure où tant de compétitions se donnent carrière dans ces lointains parages, et où l'Extrême-Orient passe au premier plan de la politique universelle, il ne saurait être indifférent aux puissances occidentales de voir le gouvernement du Japon passer des mains d'un souverain réservé et prudent, conseillé par de vieux hommes d'État rompus aux affaires, à celles de politiciens sans passé, sans expérience, et auxquels les excitations d'un chauvinisme grossier servent trop souvent de raisons.

FAR EAST.

L'Administrateur-Gérant : H. CASSARD.

LIVRES NOUVEAUX

ŒUVRES CHOISIES de **Ferdinand Fabre**
Extraits et notice de **Maurice Pellisson.**

Dédaigneux de toute réclame, Ferdinand Fabre est mort sans avoir connu les succès bruyants de tant d'autres qui n'avaient ni sa modestie ni son talent. Du moins s'était-il concilié l'estime et l'admiration de tous les purs artistes; il sut jusqu'au bout s'en contenter. Qu'on lise, dans ce volume d'extraits, certaines pages des *Courbezon*, de *l'Abbé Tigrane* ou de *Xavière*, on s'apercevra que l'auteur fut non seulement un de nos très bons écrivains, mais encore un de nos romanciers les mieux doués. « A son réalisme si sain, si probe, si vigoureux, toujours hardi, jamais brutal, toujours franc, jamais grossier, il allie sans disparate une poésie pleine de largeur, de fraîcheur et de charme; et quand nous nous serons demandé combien d'artistes ont eu ce mérite ou cette fortune, nous pourrons nous rendre compte de ce que lui réserve la justice de l'avenir. »

TABLEAUX SOUDANAIS.
par **Édouard Guillaumet.**

L'auteur, qui a vécu au Soudan et qui l'a exploré, ne s'est point soucié de tenir un minutieux journal de route et de nous apprendre, heure par heure, tous les incidents de sa vie au désert. Il se contente d'évoquer pour nous, en de brèves notations, les paysages et les choses qui l'ont plus particulièrement intéressé. Et c'est là ce qui fait l'étonnante variété des tableaux qu'il nous présente. Il n'a pas voulu faire un livre; mais il a été profondément ému par l'étrange beauté de certains sites africains : il nous les décrit simplement, avec des mots précis, qui retiennent bien l'impression et la fixent sans la déformer.

LEUR ÉGALE. par **Camille Pert.**

« Leur égale », c'est naturellement la femme moderne, mais non point seulement celle de MM. Paul et Victor Margueritte, réfléchie et prudente, réclamant surtout le droit d'observer et de connaître l'homme dont elle portera le nom et partagera l'existence. L'héroïne de madame Camille Pert est plus audacieuse : elle ne relève que d'elle-même; elle a su se faire dans la vie une situation d'homme ; intelligente, érudite, active, elle dirige, à vingt-cinq ans, une importante maison d'édition. Le jour où elle aime, elle prétend le faire librement, sans arrière-pensée et sans contrôle, acceptant d'avance toutes les conséquences de son acte. Elle prend un amant comme un homme prendrait une maîtresse ; et elle ne considère pas qu'elle en soit amoindrie. Même abandonnée, elle reste un être supérieur, sans faiblesse devant la souffrance, vraiment « l'égale » des hommes les plus courageux et les mieux trempés.

MONTAIGNE, études et fragments par **Guillaume Guizot**, œuvre posthume publiée par les soins d'**Auguste Salles.**

« Guillaume Guizot voulait écrire un livre sur Montaigne et il a laissé un cahier de notes relatif à Montaigne, et ce cahier de notes se trouve être un très beau livre, à faire douter, comme pour Pascal, s'il y a plus lieu de regretter, ou de se consoler, ou de se réjouir de ce que le livre n'ait point été fait. » Lorsqu'il fut appelé en 1866 à suppléer M. de Loménie dans la chaire d'éloquence, au Collège de France. Guillaume Guizot avait choisi Montaigne comme sujet de son premier cours public : il l'étudia dès lors fidèlement, confrontant les éditions pour établir, avec une patience obstinée, le texte véritable des *Essais*, fouillant les bibliothèques et les archives, amassant une quantité immense de matériaux. Certaines parties de la grande étude que Guillaume Guizot projetait furent poussées assez loin. M. Auguste Salles a su excellemment choisir dans tous les manuscrits qui lui furent confiés par la famille ; il les a rangés dans l'ordre où ils paraissent aujourd'hui. Avec des fragments de leçons, des réflexions notées au courant de la plume, des plans de chapitres, on trouvera dans cette publication posthume des pages achevées de critique pénétrante et sagace.

LA GRANGE-AUX-BELLES, par **Maurice Montégut.**

Voici un charmant recueil de nouvelles qui se lit vite et avec intérêt; parmi ces nouvelles, il en est de très courtes, ramassées en quelques lignes saisissantes. Celle qui donne son titre au volume est un véritable petit roman ; c'est l'histoire, au temps de nos aïeux, d'un jeune seigneur de province, qui, pour ses débuts à Paris, trouve tout de suite, en dînant à l'auberge, des amis, un duel et une passion. Pour le duel, c'est chose vite réglée; quant à la passion, c'est une jeune fille qui l'inspire, et cela finit par un bon mariage. Le récit, vivant et bien enlevé, amuse comme certaines pages des *Trois Mousquetaires*.

SAMORY, par **André Mévil.**

Les lecteurs de la *Revue* connaissent de cet ouvrage un important morceau ; ils seront heureux de le retrouver à sa place dans le volume. M. André Mévil y a résumé toutes les opérations militaires que nous avons menées pendant seize ans contre le célèbre Samory. Nous avons dû soutenir contre le chef soudanais une des luttes les plus dramatiques de toute notre histoire coloniale. « En France, l'on ignore trop nos faits d'armes lointains; ils méritent cependant d'être connus. Au milieu des banalités de la vie journalière, ils sont comme un rappel d'héroïsme. » En dehors de toute sotte légende, M. André Mévil s'est efforcé de fixer en ce livre cette page si glorieuse de notre politique coloniale.

LA REVUE DE PARIS

Paraît le 1er et le 15 de chaque mois

PRIX DE L'ABONNEMENT :

	UN AN	SIX MOIS	TROIS MOIS
PARIS	48 »	24 »	12 »
SEINE ET SEINE-ET-OISE	51 »	25 50	12 75
DÉPARTEMENTS	54 »	27 »	13 50
ÉTRANGER (UNION POSTALE)	60 »	30 »	15 »

On s'abonne aux bureaux de la Revue de Paris, *85 bis, faubourg Saint-Honoré, dans toutes les librairies et dans tous les bureaux de Poste de France et de l'Étranger.*

Les abonnements partent du 1er et du 15 de chaque mois.

Les mandats ou valeurs à vue pour Paris doivent être au nom de M. l'administrateur-gérant de la Revue de Paris, *85* bis, *faubourg Saint-Honoré.*

Les annonces sont reçues aux bureaux de la Revue de Paris, *85 bis, faubourg Saint-Honoré.*

La reproduction et la traduction des œuvres publiées par la Revue de Paris *sont, à moins d'indication spéciale, complètement interdites dans tous les pays y compris la Suède et la Norvège.*

IMPRIMERIE CHAIX, RUE BERGÈRE, 20, PARIS. — 19124-9-99. — (Encre Lorilleux).